

Commission des Communautés européennes

## **INFORMATIONS SUR L'AGRICULTURE**

# **L'évolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté**

**II. VIANDE BOVINE, VIANDE OVINE, PRODUITS LAITIERS**

**N° 19**  
**Septembre 1976**

Commission des Communautés européennes

**INFORMATIONS SUR L'AGRICULTURE**

**L'évolution prévisible de l'approvisionnement  
international en produits agricoles  
et ses conséquences pour la Communauté**

**II. VIANDE BOVINE, VIANDE OVINE, PRODUITS LAITIERS**

**COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE**  
Direction Economie agricole – Division Bilans, études, informations statistiques

---

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage

© Copyright CECA – CEE – CEEA, Bruxelles-Luxembourg, 1979  
Printed in Belgium

Les articles et textes paraissant dans cette publication peuvent être reproduits librement,  
en entier ou en partie, avec citation de leur origine.

ISBN 92-825-1226-6

N° de catalogue : CB-NA-79-019-FR-C

## AVANT-PROPOS

L'étude "Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté" a été réalisée dans le cadre du programme d'études de la Direction générale de l'agriculture par MM. HOFFMEYER, SCHMIDT et TEWES de l'"Institut für Weltwirtschaft" de l'Université de Kiel (directeur : H. GIERSCH).

Le présent rapport comprend les analyses relatives aux produits suivants :

Viande bovine  
Viande ovine  
Produits laitiers<sup>(1)</sup>

Ont participé aux travaux, les divisions "Bilans, études, informations statistiques", "Affaires agricoles concernant les relations avec les pays tiers", "Politique de prix et de revenus agricoles, questions économiques générales concernant l'agriculture" et les divisions des marchés intéressés de la Direction générale de l'agriculture ainsi que la Direction générale des relations extérieures, la Direction générale du Développement et l'Office Statistique des Communautés européennes.

Cette étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

°  
°     °

Original : allemand

---

(1) Les analyses sur le blé, les céréales fourragères et le sucre ont été publiées sous le n° 18 de cette série.  
Les analyses sur les huiles et graisses ainsi que les protéagineux font l'objet d'une étude approfondie dans un autre volume de la présente série.

## SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Introduction . . . . .	7
Résumé . . . . .	9
Viande bovine* . . . . .	25
Viande ovine*. . . . .	115
Produits laitiers* . . . . .	163

---

\* Un sommaire détaillé comportant la liste des figures et des tableaux se trouve au début du chapitre consacré à chaque produit.



INTRODUCTION

Les très importants achats de céréales effectués par les Russes en 1972 et 1973, la forte diminution des stocks de céréales et de sucre dans le monde, l'absence quasi générale de bancs d'anchois au large des côtes péruviennes en 1972 et l'embargo américain sur les exportations de soja au milieu de 1973 ont bouleversé les conditions de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux des produits alimentaires, entraînant des hausses extraordinaires et générales des prix. A ce propos on s'est demandé si ces phénomènes de pénurie n'avaient qu'un caractère temporaire ou étaient durables. Seraient temporaires les pénuries provoquées notamment par la conjonction de conditions climatiques très défavorables dans d'importants pays de production et de consommation ou encore par une forte baisse d'intérêt pour l'extension de cultures caractérisées par une situation d'approvisionnement excédentaire les années précédentes. Seraient durables les pénuries provoquées notamment par une raréfaction artificielle consécutive à des décisions d'entente entre pays producteurs importants, suivant l'exemple du cartel de l'OPEP. Si la pénurie n'était que temporaire il n'y aurait pas lieu, dans le cadre de la politique agricole de la Communauté européenne, grande importatrice notamment de céréales, de viande, d'oléagineux et d'aliments protéagineux du bétail, de prendre des mesures de politique agricole complémentaires pour assurer l'approvisionnement et stabiliser les prix des denrées alimentaires.

La présente étude vise à répondre à ces questions. A partir d'une analyse de l'évolution des marchés internationaux et de l'approvisionnement de la Communauté européenne, fondée essentiellement sur la période de 1958/59 à 1974/75, nous étudierons les tendances de l'offre et de la demande qui, à notre avis, caractériseront les marchés internationaux à l'avenir. L'étude porte sur les produits suivants :

Blé	Viande ovine
Céréales fourragères	Produits laitiers
Sucre	Huiles et graisses
Viande bovine	Aliments protéagineux du bétail.

Compte tenu des disparités structurelles et des tendances d'évolution divergentes des différents marchés des produits alimentaires, nous avons préféré les traiter un par un.

Les données statistiques utiles pour analyser les marchés ont été puisées essentiellement dans les publications de la Commission des Communautés européennes, de la FAO, du "US-Department of Agriculture" et du "Commonwealth Secretariat". De nombreuses informations complémentaires ont pu être obtenues au cours de discussions avec des fonctionnaires de la Commission des CE et de la FAO (Commodities and Trade Division). Les auteurs de la présente étude remercient cordialement tous ceux qui ont contribué à sa réalisation, par leurs encouragements et leurs conseils.



# RESUME



## Viande bovine

En ce qui concerne la méthode d'analyse à appliquer à la viande bovine, un point d'importance capitale est que les abattages et les prix des bovins dans les principaux pays importateurs et exportateurs ont tendance à accuser des mouvements cycliques très marqués. La fréquence de ces cycles a varié dans le passé de 4 ans au moins à 10 ans au plus, la "valeur moyenne" étant de l'ordre de 6 à 7 ans. Il est donc impossible d'étudier les perspectives d'évolution des échanges internationaux ou des approvisionnements sans tenir compte des cycles, surtout si la période envisagée est inférieure à la durée moyenne des cycles. Il est certain que nous continuerons à connaître à l'avenir une alternance cyclique de pénuries et d'excédents sur les marchés internationaux de la viande bovine. Sauf cas d'espèce, ce serait cependant sortir du cadre de la présente étude que de chercher à prédire si la pénurie ou les excédents sont appelés à s'aggraver d'un cycle à l'autre.

Il convient aussi de souligner les caractéristiques structurelles des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine. En ce qui concerne les bovins vivants, des échanges intensifs n'ont pu se développer qu'entre régions et pays limitrophes, pour des raisons techniques, et il n'existe donc pas de marché mondial à proprement parler. Pour la viande bovine fraîche, réfrigérée ou congelée, il est vrai que la création d'un important marché mondial était théoriquement possible. A cet égard, le développement de marchés régionaux nettement séparés les uns des autres tient surtout aux différences existant entre les dispositions nationales de police vétérinaire. C'est ainsi qu'on a vu se différencier essentiellement deux grands marchés régionaux après 1957 :

Marché régional A : Etats-Unis, Canada et Japon (acheteurs); Australie, Nouvelle-Zélande et divers pays d'Amérique centrale (fournisseurs). Les Etats-Unis sont le premier pays importateur, l'Australie et la Nouvelle-Zélande les principaux fournisseurs.

Marché régional B : Europe occidentale (essentiellement la Communauté des Neuf), en tant que région importatrice; divers pays d'Amérique du Sud (Argentine, Uruguay et Brésil), d'Europe de l'Est et d'Afrique, en tant que pays exportateurs.

Sur le marché régional A, les pays importateurs sont beaucoup plus exigeants que ceux du marché régional B en ce qui concerne les dispositions de police vétérinaire. Il en résulte que si les pays fournisseurs du marché A peuvent concourir à l'approvisionnement du marché B, les pays exportateurs

du marché B n'ont aucune chance sur le marché A. C'est ainsi que les Etats-Unis, en particulier, ont fini par constituer une sorte de débouché privilégié pour la viande bovine congelée, et que les exportateurs qui en ont profité y ont obtenu des prix relativement élevés.

L'URSS, qui a récemment fait beaucoup parler d'elle en tant que pays importateur de viande bovine, n'apparaissait autrefois le plus souvent comme pays acheteur sur les marchés internationaux que là où ceux-ci étaient abondamment approvisionnés et proposaient des prix intéressants. Dans ce contexte, le niveau de la production soviétique de viande bovine à la période considérée n'influe pratiquement pas sur le volume des importations.

Les conserves de viande bovine sont le seul produit pour lequel les échanges sur les marchés internationaux de la viande bovine soient relativement peu entravés par la disparité des dispositions de police vétérinaire. Il faut toutefois signaler que la viande bovine en boîte est généralement considérée comme un produit de second ordre, et que les échanges internationaux de conserves de viande bovine sont assez limités comparativement au commerce mondial de la viande bovine, fraîche, réfrigérée et congelée.

Un des problèmes qui se posent avec une acuité croissante est que l'on observe, en particulier depuis 1970, une nette tendance à la synchronisation des cycles de prix et de production dans les pays qui prennent part aux échanges internationaux. A cet égard, il est essentiel de souligner que des différences considérables peuvent apparaître entre tel pays et tel autre quant à la fréquence et à l'amplitude des cycles, et même, entre des cycles consécutifs dans un même pays<sup>1</sup>. Ce phénomène tient en premier lieu aux disparités qui existent en ce qui concerne les facteurs économiques, l'incidence des conditions météorologiques et les méthodes de production, notamment le degré d'intensité de l'engraissement (voir tableau 1). Si l'on compare les mouvements cycliques enregistrés sur les deux marchés régionaux, on constate que les évolutions respectives étaient encore le plus souvent opposées pendant les années 60, alors qu'elles tendent visiblement à s'harmoniser depuis 1970 environ. C'est ainsi qu'on a pu parler pour la première fois du caractère visiblement mondial de la

---

(1) Cette dernière remarque s'applique moins à la fréquence qu'à l'amplitude

Tableau 1 - Facteurs influant sur la production des bovins d'engraissement dans les principaux pays exportateurs et importateurs de viande bovine

Région ou pays	Facteurs <sup>a</sup>	Prix des produits concurrents	Prix des céréales fourragères	Résultats des récoltes fourragères; conditions de pâturage	Méthodes de production prédominantes
Pays exportateurs d'Amérique du Sud	Blé/maïs <sup>b</sup> laine soja		-	Luzerne, fourrage vert, pâturages	Elevage de vaches nourrices- engraissement extensif sur pré
Australie et Nouvelle-Zélande	Blé <sup>d</sup> laine viande d'agneau <sup>e</sup> graisse de beurre <sup>e</sup>	-	-	tous types de foin <sup>f</sup> pâturages	Elevage de vaches nourrices- engraissement extensif sur pré
Etats-Unis	-	Maïs	"range conditions" récoltes de foin	Elevage de vaches nourrices- Elevage de bétail maigre sur pré avec finition intensive à l'étable	
CE	Lait viande de porc viande d'agneau <sup>g</sup>	Maïs orge blé	Récoltes de fourrages bruts et d'ensilage; pâturage	Utilisation des veaux en sur- nombre provenant de l'élevage de bétail laitier - Formes mix- tes combinant l'embouche e, l'engraissement intensif en étable	
Japon	Lait (viande porcine?)	Maïs	?	Utilisation veaux en surnombre provenant de l'élevage de bétail laitier- engraissement intensif en étable <sup>h</sup>	

<sup>a</sup>A l'exclusion des prix de la viande bovine eux-mêmes. - <sup>b</sup>Argentine - <sup>c</sup>Brésil - <sup>d</sup>Australie - <sup>e</sup>Nouvelle-Zélande - <sup>f</sup>Y compris le foin provenant de fourrage vert - <sup>g</sup>Royaume-Uni et Irlande - <sup>h</sup>l'élevage de vaches nourrices n'a qu'une importance régionale.

pénurie en 1972/73 et de la pléthore en 1974/75 sur les marchés internationaux de la viande bovine. Il est pratiquement impossible de dire à l'heure actuelle si une sorte de "cycle mondial" d'amplitude croissante pourrait s'établir dans les années à venir. Le risque semble toutefois réel, même si les fréquences des cycles respectifs diffèrent encore (pour l'instant) d'un pays à l'autre.

La première crise grave de l'après-guerre s'est produite sur les marchés internationaux de la viande bovine en 1974/75, période pendant laquelle les prix mondiaux exprimés en dollars américains ont fléchi de 45 à 65 % par rapport aux années 1972/73, marqués, il est vrai, par des hausses exceptionnelles. Cette crise a été provoquée par une conjugaison extrêmement funeste de facteurs endogènes (coïncidence momentanée de pointes de production dans la quasi-totalité des grands pays importateurs, parallèlement à une augmentation d'ampleur inhabituelle du potentiel de production dans les pays exportateurs) et exogènes (flambée des prix du pétrole débouchant sur une récession sévère dans les pays industriels occidentaux, récession qui s'est traduite par une contraction de la demande de viande bovine). La crise a encore été substantiellement aggravée par le blocage des importations décidé dans un certain nombre de grands pays importateurs (Communauté européenne, Japon, Suisse, Espagne, Grèce et Israël). A cet égard, la décision de la Communauté européenne de suspendre à partir du milieu de l'année 1974 les importations de bovins et de viande bovine originaires des pays tiers revêt une importance capitale, car si elle a relativement épargné les "puissants" (pays fournisseurs du marché régional A), elle a frappé de plein fouet les "faibles" (pays fournisseurs du marché régional B) -surtout l'Argentine, l'Uruguay et la Yougoslavie- qui n'avaient pas la ressource d'écouler leur production sur le marché privilégié nord-américain. Ainsi, la Communauté européenne a fait unilatéralement supporter à ses fournisseurs traditionnels d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est une partie de ses difficultés cycliques (seuls les pays africains fournisseurs ont bénéficié d'un traitement de faveur dans le cadre de la convention de Lomé), attitude qui a manifestement porté un coup sévère au prestige mondial de la Communauté en tant que partenaire commercial. La condition sine qua non d'un retour à une situation normale sur les marchés internationaux de la viande bovine est que la Communauté européenne renonce sans réserve à ce blocage des importations.

Selon nos estimations, dont il est impossible de donner ici le détail et qui reposent sur l'hypothèse de conditions météorologiques "normales" de 1976 à 1980, il y aurait lieu de s'attendre à une nouvelle pénurie cyclique vers 1978 sur les marchés internationaux de la viande bovine, mais la situation ne devrait pas être toutefois aussi grave qu'en 1972/1973. (il y aura vraisemblablement vers la fin de 1976 ou le début de 1977 une forte croissance des besoins d'importation de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et du Japon, alors que le potentiel d'exportation devrait baisser sensiblement à partir de 1978 dans les deux principaux pays exportateurs, l'Argentine et l'Australie). En ce qui concerne le marché régional B, les effets indirects du blocage des importations par la Communauté européenne seraient loin d'être étrangers à une telle évolution, car cette décision européenne devrait avoir tendance à accroître de façon significative l'amplitude du prochain cycle de production, notamment dans les pays exportateurs d'Amérique du Sud. C'est seulement au début de la prochaine décennie que l'évolution du cycle pourrait de nouveau se traduire par une détente de la situation sur les marchés internationaux de la viande bovine. En ce qui concerne notamment la Communauté européenne, il faut encore préciser - à la lumière du précédent des années 1974/75- qu'on ne saurait nullement exclure à l'avenir, dans le cadre des cycles de production de la Communauté européenne, une alternance de modestes excédents d'exportations et de considérables excédents des importations, même si l'on tient compte du caractère exceptionnellement défavorable de la conjoncture dans la Communauté en 1974/75.

Pour les années à venir, il s'agit donc moins de pouvoir compter sur une offre mondiale suffisante pour couvrir les besoins d'importations de la Communauté européenne en matière de viande bovine que de concilier l'accès des pays tiers fournisseurs au marché communautaire avec les fluctuations cycliques de la production. Il ne faut surtout pas oublier en l'occurrence que la Communauté européenne -en particulier si on la compare aux principaux pays producteurs de l'hémisphère sud- n'est pas très bien placée pour produire de la viande bovine dans les conditions d'efficacité voulues. Il convient de rappeler à cet égard que les structures de l'élevage bovin dans la Communauté européenne sont très défavorables et que l'insuffisance de la production d'aliments de base par rapport au cheptel nécessite notamment un large recours aux céréales fourragères.

### Viande ovine

Dans les principaux pays exportateurs et importateurs, la production de viande ovine présente elle aussi une tendance à des mouvements cycliques, moins marqués cependant que dans le cas de la viande bovine. Une caractéristique particulièrement frappante des marchés internationaux de la viande ovine est le degré de concentration exceptionnel de l'offre et de la demande. Au début de la présente décennie, trois grands acheteurs seulement (la Communauté européenne -avec le Royaume-Uni en première position-, le Japon et la Grèce) se partageaient quelque 80 % de l'offre totale sur le marché mondial, offre imputable pour plus de 80 % à deux pays : l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le marché mondial de la viande ovine présente une autre originalité en ce sens que la réaction de l'offre mondiale aux fluctuations des prix mondiaux respectifs est très limitée pour la viande d'agneau et pratiquement nulle pour la viande de mouton. Le volume des exportations de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Argentine et de l'Uruguay est principalement déterminé par les prix mondiaux de la laine et par les caractéristiques de la saison de pâturage en fonction des conditions météorologiques, ainsi que par les prix pratiqués sur les marchés internationaux de la viande bovine, du blé (Australie) et des produits laitiers (Nouvelle-Zélande). C'est seulement pour la production néo-zélandaise de viande d'agneau, qui représente près de 90 % des exportations mondiales de ce produit, que l'on peut déceler, toutes choses égales d'ailleurs, une influence positive appréciable des prix mondiaux de la viande d'agneau. Il est en outre particulièrement important de noter que les marchés internationaux de la viande bovine -surtout le marché régional B- exercent un puissant effet d'entraînement sur les prix mondiaux de la viande ovine, parce que les quantités traitées y sont considérablement supérieures et que la viande bovine est un des produits qui se substituent le plus facilement à la viande ovine. On peut dire en résumé que le marché mondial de la viande ovine est un marché spécifique assez étroit et largement tributaire d'influences extérieures, et qu'il a dans l'ensemble relativement bien fonctionné dans le passé, malgré la fréquence des restrictions concernant le volume des importations.

Une part assez importante des besoins de la Communauté européenne (43 % en moyenne pour les années 1970/74) doit être couverte par des



importations de viande ovine, produit pour lequel la Communauté ne joue pratiquement aucun rôle en ce qui concerne l'offre sur le marché mondial. L'élevage ovin dans la Communauté ne revêt encore quelque importance qu'en Grande-Bretagne et en Irlande, ainsi que dans certaines régions de France et d'Italie. Le fait que la Communauté n'ait pas établi à ce jour une organisation commune du marché de la viande ovine atteste à lui seul le rang relativement subalterne de cette branche de production dans l'ensemble de l'agriculture communautaire.

D'après des estimations très détaillées dont les résultats, faute de place, ne peuvent être présentés ici que sommairement, nous pensons que les besoins d'importation de la Communauté européenne en matière de viande ovine (qui tendent plutôt à régresser) pourront être couverts sans difficulté par les producteurs néo-zélandais. (Parmi les facteurs qui devraient exercer une influence positive sur l'élevage ovin néo-zélandais au cours des deux ou trois prochaines années, il faut citer le pessimisme -encore largement répandu en 1976- des prévisions concernant les perspectives d'écoulement et les prix sur les marchés de la viande bovine et des produits laitiers). C'est seulement pour la viande de mouton qu'on peut envisager l'éventualité de certaines difficultés d'approvisionnement, crainte que justifie pour une bonne part l'hypothèse selon laquelle le "cartel des producteurs" (Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud) poursuivrait à l'avenir avec le même succès que depuis le milieu de l'année 1974 sa politique concertée des prix sur le marché mondial de la laine. En l'espèce, on fait d'ailleurs abstraction d'une chute momentanée des exportations qui peut survenir à tout moment pour cause de sécheresse. En revanche, une pénurie éventuelle sur le marché mondial de la viande de mouton aurait des conséquences moins graves pour la Communauté, car celle-ci doit surtout importer de la viande d'agneau. Etant donné l'effet d'entraînement que les prix mondiaux de la viande bovine exercent sur le marché mondial de la viande ovine, on peut s'attendre à ce que la pénurie cyclique de la viande bovine prévue aux alentours de l'année 1978 fera évoluer à la hausse les prix mondiaux de la viande ovine. Les achats effectués par les pays arabes producteurs de pétrole et par l'Iran pourraient accentuer cette tendance à la hausse. Ces pays ont en effet marqué de tout temps une nette préférence pour la viande ovine, d'où le bond des importations mondiales qui s'est surtout manifesté à partir de 1974.

La présente étude ne permet pas de conclure à la nécessité d'intensifier l'élevage ovin dans la Communauté européenne pour que l'approvisionnement de celle-ci en viande d'agneau devienne durablement moins tributaire des importations, sans même parler des ressources nécessaires à cette fin (main d'oeuvre et surtout pâturages appropriés) et qui font largement défaut.

## Produits laitiers

Au cours de la période analysée, la situation s'est profondément transformée sur les marchés mondiaux de produits laitiers, pour le beurre, le lait en poudre et le lait concentré, les principaux acheteurs sont actuellement divers pays en voie de développement d'Asie du Sud et du Sud-Est, d'Amérique latine et d'Afrique, les pays arabes producteurs de pétrole et le Japon. En revanche, on a notamment enregistré une très forte régression de la part de l'Europe occidentale, c'est-à-dire essentiellement de la Communauté européenne, dans les importations mondiales de beurre et de dérivés stabilisés du lait. Dans la Communauté européenne, le Royaume-Uni est de loin le pays le plus déficitaire dans le secteur des produits laitiers. Après l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté au début de l'année 1973, les importations de beurre, de fromage et de dérivés stabilisés en provenance de pays tiers ont presque totalement cessé, abstraction faite de certaines quantités de beurre et de fromage importées de Nouvelle-Zélande à des conditions de faveur dans le cadre d'un accord spécial. En effet, protégés par les prélèvements communautaires sur les importations en provenance des pays tiers et par la préférence communautaire qui en est le corollaire, les exportateurs de produits laitiers de la Communauté européenne (France, Pays-Bas, Danemark, etc) ont alors axé leurs efforts sur la couverture des besoins d'importation britanniques.

Dans nombre de pays en voie de développement, notamment en zone tropicale et subtropicale, l'industrie laitière ne joue traditionnellement qu'un rôle accessoire dans l'ensemble du secteur agricole. Ni quantitativement, ni qualitativement, elle n'est en mesure de couvrir les besoins en produits laitiers, en particulier lorsqu'ils s'accroissent très rapidement, comme c'est souvent le cas dans les grandes agglomérations urbaines. Il est vrai que certains pays en voie de développement n'ont pas ménagé leurs efforts pour renforcer leur industrie laitière et devenir ainsi moins tributaire de l'importation. S'ils ont presque toujours échoué, c'est dans une large mesure parce que l'offre sur le marché mondial était le plus souvent abondante <sup>1</sup>, et que les prix proposés étaient fortement subventionnés (à noter également que le butteroil et le lait

---

(1) Il peut y avoir des pénuries transitoires, le plus souvent liées à des raisons climatiques, par exemple lorsque la baisse de la production néozélandaise pour cause de sécheresse coïncide avec de mauvaises récoltes fourragères dans la Communauté européenne; les seuls précédents sont ceux de 1959, 1964, 1971 et surtout 1973/74.

écrémé en poudre peuvent également faire l'objet de livraisons de caractère non commercial). A cet égard, il est manifeste que, dans l'intérêt des consommateurs, les importations de produits laitiers dans bon nombre de pays en voie de développement bénéficient d'un libéralisme pratiquement sans équivalent dans les pays industriels occidentaux. Plutôt que d'accroître leur propre production laitière, divers pays en voie de développement (surtout en Asie du sud-est) ont fait un effort d'équipement accéléré pour se doter d'une industrie laitière au début des années 60. En l'occurrence, il s'agit le plus souvent d'usines produisant du lait reconstitué, soit à partir de lait écrémé en poudre et de butteroil importés, soit par addition de graisses végétales indigènes à du lait écrémé en poudre d'importation.

Pendant la période analysée, la Communauté européenne est parvenue à renforcer considérablement sa position d'exportateur sur les marchés internationaux des produits laitiers, surtout aux dépens des exportateurs d'Amérique du Nord<sup>1</sup>. Le facteur décisif de cette évolution a été le volume des subventions à l'exportation, beaucoup plus élevé dans la Communauté qu'ailleurs. C'est ainsi que la Communauté européenne et la Nouvelle-Zélande, dominent actuellement le marché mondial en tant que fournisseurs de produits laitiers. Cette remarque revêt une importance accrue si l'on songe que depuis la fin des années 60, la politique communautaire en matière de restitutions à l'exportation exerce une influence prépondérante sur le niveau des prix mondiaux des produits laitiers. En l'espèce, il est impossible de ne pas voir une corrélation le plus souvent positive entre le volume des stocks d'intervention de beurre ou de lait écrémé en poudre de la Communauté européenne et le niveau des restitutions à l'exportation, ce qui revient à dire que la politique des restitutions a été considérée dans le passé comme un instrument servant moins à répondre aux nécessités du marché mondial qu'à décongestionner le marché communautaire. Si l'on considère de surcroît cette sorte d'hégémonie que la Communauté européenne exerce sur les prix, on peut dire en simplifiant que la Communauté, en tant que fournisseur, joue aujourd'hui sur le marché mondial des produits laitiers un rôle analogue à celui des Etats-Unis sur le marché mondial des céréales.

---

(1) Jusqu'au milieu de la précédente décennie, les Etats-Unis et le Canada occupaient une position-clé sur le marché mondial du lait écrémé en poudre, notamment comme exportateurs.

Les marchés internationaux du fromage se caractérisent principalement par le très grand nombre de variétés proposées, surtout en ce qui concerne l'offre de l'Europe occidentale. C'est pourquoi les échanges entre les pays d'Europe occidentale constituent à cet égard la majeure partie des transactions internationales, mais les importations des Etats-Unis, du Japon et de certains pays arabes, en provenance d'Europe occidentale et de l'ensemble Australie/Nouvelle-Zélande sont loin d'être négligeables; jusqu'à son adhésion à la Communauté européenne, le Royaume-Uni achetait aussi beaucoup de Cheddar originaire d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Canada<sup>1</sup>. D'une façon générale, on peut dire que dans l'ensemble des marchés mondiaux des produits laitiers, ce sont les marchés internationaux des fromages qui ont posé le moins de problèmes pendant la période analysée.

L'Union soviétique a fait son apparition sur les marchés internationaux des produits laitiers en tant que pays fournisseur (elle est le premier exportateur de beurre à l'intérieur du COMEGON; elle exporte également du lait concentré vers des pays ayant des "affinités politiques" avec elle, comme Cuba et le Vietnam), et épisodiquement en tant que grand pays importateur (elle a ainsi acheté en 1973 des quantités considérables de beurre provenant des stocks d'intervention de la Communauté européenne, à des prix extrêmement bas). Si l'on néglige le courant plus ou moins régulier d'importations soviétiques de lait entier en poudre en provenance de Finlande, on constate que dans le secteur des produits laitiers (comme dans celui de la viande bovine), les achats soviétiques sur le marché mondial ont correspondu le plus souvent à la politique constante de l'URSS consistant à acheter uniquement lorsque les prix sont bas.

Selon nos estimations, on devrait assister pendant les années à venir à un accroissement de la part relative des pays en voie de développement dans la demande sur les marchés internationaux des produits laitiers : il s'agit surtout en l'occurrence des pays d'Asie du sud-est, de quelques pays d'Amérique latine (par exemple, le Brésil, le Pérou, Cuba et le Mexique) et d'Afrique (par exemple le Nigéria), ainsi que des pays arabes producteurs de pétrole et de l'Iran.

---

(1) Il est vrai que de 1973 à 1977, la Nouvelle-Zélande a également bénéficié d'un traitement de faveur pour certaines livraisons de Cheddar au Royaume-Uni, mais il s'agissait là de quantités relativement modestes (contrairement au régime prévu pour le beurre).

Les perspectives semblent prometteuses pour que certains pays deviennent sensiblement moins tributaires des importations dans un avenir prévisible; c'est surtout vrai pour certains pays d'Amérique latine ainsi que pour l'Algérie et le Maroc, qui sont d'ores et déjà parvenus à créer les conditions requises pour un développement rapide de l'élevage de bétail laitier. En revanche, sans doute faudra-t-il encore des décennies pour que les pays d'Asie du sud-est, en particulier, se dotent d'une industrie laitière viable, à supposer qu'ils y tiennent vraiment.

Intrinsèquement, les importations de produits laitiers des pays en voie de développement devraient tendre à s'accroître assez régulièrement. Mais en réalité, l'évolution des réserves de devises disponibles et les fluctuations brutales des prix mondiaux des produits laitiers ont contraint la plupart des pays en voie de développement à faire varier considérablement le rythme des importations, ce qui est contraire à une bonne politique d'approvisionnement et aux nécessités du libre-échange. Aussi importerait-il que la Communauté européenne mette en oeuvre dans le secteur des produits laitiers une politique contribuant à stabiliser durablement les marchés mondiaux de ces produits tant sur le plan quantitatif qu'au point de vue des prix. A cet égard, il faudrait fixer les restitutions à l'exportation (qui exercent une influence capitale sur le niveau des prix mondiaux) en tenant compte de deux objectifs : ne pas décourager les producteurs néo-zélandais (ne serait-ce que pour maintenir le minimum de concurrence nécessaire dans le domaine de l'offre), et faire en sorte que les prix pratiqués n'obligent pas les pays acheteurs en voie de développement à réduire le volume de leurs importations. En l'espèce, ceux des pays en voie de développement qui tiennent vraiment à protéger leurs propres producteurs contre les importations à bas prix ont en principe la liberté d'instaurer, pour les importations de produits laitiers (bénéficiant de subventions communautaires), un régime de droits de douane et/ou de prélèvements dont les recettes pourraient servir soit à subventionner le prix du lait à la consommation, soit à financer une politique d'extension de l'industrie laitière nationale.

Inscrits en filigrane dans les efforts déployés par la Communauté européenne en vue d'une stabilisation future des marchés mondiaux des produits laitiers, ces problèmes ne peuvent être véritablement résolus que dans le cadre d'un accord global de portée mondiale, dont le principe a déjà été proposé par la Communauté à l'occasion des discussions du

GATT <sup>1</sup> A cet égard, la Communauté européenne envisage surtout la fixation de prix plafonds et de prix planchers pour le beurre et le lait en poudre, ainsi que certaines garanties de livraison pour les pays importateurs qui seraient parties à l'accord. Pour que chacun puisse réellement trouver son compte dans un accord de ce type, il paraît toutefois indispensable de convaincre les acheteurs, ou du moins tous les pays en voie de développement qui sont de gros importateurs de produits laitiers, ainsi que le Japon, que leur coopération active est nécessaire. A défaut de ce concours, il est vraisemblable qu'on en viendrait rapidement à ne voir dans un tel accord qu'une espèce de cartel des producteurs.

En résumé, on peut dire que, jusqu'en 1980, la politique agricole de la Communauté européenne dans le secteur des produits laitiers restera dans l'ensemble nécessairement axée sur un effort visant à supprimer des excédents de production qui tiennent essentiellement aux structures, qui sont lourds de conséquences socio-politiques et qui imposent des dépenses très élevées. En l'espèce, il ne faut cependant pas perdre de vue que la Communauté européenne doit chercher à assurer dans des conditions optimales de régularité et à des prix aussi stables que possible l'approvisionnement des marchés mondiaux des produits laitiers, en tenant strictement compte des possibilités d'exportation de ses concurrents, et plus particulièrement de la Nouvelle-Zélande, à laquelle il conviendrait de reconnaître un certain traitement de faveur par rapport à la Communauté en tant que fournisseur du marché mondial, du point de vue de la division internationale du travail.

Toutefois, les précédents connus n'ont que trop clairement montré que les actions tendant à décongestionner le marché du lait dans la Communauté européenne risquent fort de déclencher des réactions disproportionnées en ce qui concerne les prix et l'offre sur les marchés internationaux.

---

(1) Un tel accord pourrait remplacer les conventions existantes relatives aux prix minimum à l'exportation de la grasse de beurre et du lait écrémé en poudre dans le cadre du GATT (ainsi que du lait entier en poudre dans le cadre de l'OCDE), instrument dont le fonctionnement a donné jusqu'à présent plus de déboires que de satisfactions.

Il faut citer ici à titre d'exemple les conséquences de la politique de gel des prix du lait (1969/70 et 1970/71) et d'octroi de primes à l'abattage de vaches laitières et à la non-consommation (1969/70), politique qui en 1971 "a notablement contribué à la détente que l'on a pu enregistrée sur le marché communautaire des produits laitiers..."<sup>1</sup>, mais dont les effets -aggravés par la chute des exportations néo-zélandaises pour cause de sécheresse- se sont soldés sur le marché mondial par des hausses de prix dépassant parfois 100 %.

Dans les mesures de réduction de la production laitière de la Communauté européenne, un rôle important a été autrefois imparti à la politique de réorientation vers la production de viande bovine (par exemple, élevage de vaches nourrices), infléchissement résultant en particulier d'une tendance à l'accroissement du déficit de l'approvisionnement de la Communauté européenne en viande bovine jusqu'en 1973. Si l'évolution observée depuis 1974 est largement imputable à des particularités cycliques et à une conjoncture jusqu'à présent extrêmement défavorable dans les pays de la Communauté, elle devrait cependant être nettement perçue comme un avertissement : il est clair en effet que pour la viande bovine comme dans d'autres secteurs, on pourrait se trouver contraint de mener une politique plus prudente en ce qui concerne l'accroissement à long terme de la production, compte tenu notamment de la nécessité de maintenir, là encore, un minimum de division internationale du travail, car la Communauté européenne doit manifestement être considérée à cet égard comme un "high cost producer" par rapport aux principaux pays producteurs de l'hémisphère sud. C'est dire qu'il ne paraît pas indiqué de continuer à accroître sensiblement le potentiel de production de la Communauté dans l'ensemble du secteur de l'élevage bovin (viande bovine et lait).

---

(1) Communautés européennes -direction générale presse et information, informations sur la politique agricole commune, n° 4 : "perspectives d'évolution du secteur de la viande bovine compte tenu de l'élargissement et des mesures d'aides de la Communauté. Bruxelles, septembre 1973, p. 11.



# VIANDE BOVINE

par

Rainer Schmidt\*)

\*) L'auteur tient à remercier Messieurs Borsody et Beloglavec, de la division des produits et du commerce de la FAO, pour les entretiens fructueux qu'il a eus avec eux et les nombreuses informations qu'ils lui ont fournies.



SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Liste des tableaux dans le texte . . . . .	29
Liste des graphiques . . . . .	29
Liste des tableaux en annexe . . . . .	30
1. Caractéristiques principales des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine . . . . .	31
a. Différenciation selon la production . . . . .	31
b. Principales caractéristiques structurelles des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine . . . . .	32
b.1 Bovins vivants . . . . .	32
b.2 Viande bovine . . . . .	35
b.3 Conserves de viande bovine . . . . .	42
c. Exposé récapitulatif des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine . . . . .	44
2. Analyse des cycles de l'offre sur les marchés internationaux de la viande bovine . . . . .	46
a. Causes d'apparition des cycles . . . . .	48
b. Amplitude et fréquence des cycles . . . . .	48
c. Degré de synchronisation des cycles de production les plus importants pour les marchés internationaux de la viande bovine . . . . .	51
d. Les chances de stabilisation des cycles bovins . . . . .	57
e. Conséquences pour la méthode d'enquête à employer . . . . .	60
3. Analyse de l'évolution des prix sur les marchés interna- tionaux de la viande bovine . . . . .	61
a. Généralités . . . . .	61
b. Prix sur le marché partiel "Europe de l'Ouest - Europe de l'Est/Amérique du Sud" . . . . .	63
c. Prix sur le marché partiel "Etats-Unis - Japon/Australie - Nouvelle-Zélande" . . . . .	63
d. Récapitulation concernant les prix sur les deux marchés partiels . . . . .	65

	<u>Page</u>
4. Conventions et accords sur les marchés internationaux des bovins et de la viande bovine . . . . .	67
5. Le commerce international de la viande bovine . . . . .	68
a. L'évolution de la demande sur les marchés internationaux de la viande bovine. . . . .	68
b. L'évolution de l'offre sur les marchés internationaux de la viande bovine . . . . .	73
6. Evolution de la production, de la consommation et des importations nettes de viande bovine de la Communauté des Neuf; sources de la production de viande bovine . . . . .	76
7. Tendances futures de l'évolution de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux de la viande bovine . . . . .	80
a. Evolution possible des cycles de la production et de la consommation dans les principaux pays et régions importateurs, et plus particulièrement dans la Communauté des Neuf . . . . .	80
a.1 Etats-Unis . . . . .	80
a.2 CEE-9 . . . . .	82
a.3 Japon . . . . .	87
a.4 Union soviétique . . . . .	89
a.5 Autres pays . . . . .	90
a.6 Récapitulation . . . . .	92
b. Evolution possible des cycles de la production et de la consommation dans les principaux pays exportateurs . . . . .	92
b.1 Argentine . . . . .	92
b.2 Australie . . . . .	93
b.3 Brésil . . . . .	95
b.4 Pays d'Europe de l'Est . . . . .	95
b.5 Autres pays . . . . .	96
8. Les besoins d'importations futurs de la Communauté des Neuf à la lumière de l'évolution escomptée en matière d'offre et de demande sur les marchés internationaux de la viande bovine . . . . .	97

	<u>Page</u>
9. Conséquences éventuelles pour la politique agricole	
commune . . . . .	98
a. Possibilités d'influer sur les fluctuations cycliques de la production communautaire de bovins de boucherie dans le contexte des structures de production existantes. . .	98
a.1 Abattage de veaux mâles en surnombre dans l'élevage des vaches laitières. . . . .	98
a.2 Remplacement du cheptel laitier et engraissement des génisses. . . . .	100
a.3 Elevage des vaches allaitantes. . . . .	100
b. Les fluctuations cycliques de la production communautaire des bovins de boucherie et leurs implications pour la politique d'importation de viande bovine. . . . .	101

Liste des tableaux dans le texte

Tableau 1 - Principales données relatives à l'évolution des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine (moyenne 1960/62 et 1971/73 (en 1 000 t de poids en carcasse)) . . . . .	36
Tableau 2 - Les variations cycliques de l'approvisionnement en viande de boeuf et en viande de veau dans la CEE-9 en 1962-1975 (en 1 000 t de poids en carcasse) . . .	78

Liste des graphiques

Graphique 1 - Production mondiale et commerce mondial des bovins et de la viande bovine - prix des bovins de bou- cherie dans les principaux pays exportateurs . . . .	47
Graphique 2 - Principaux cycles des prix et de l'offre dans les marchés internationaux de la viande bovine (moyennes mobiles sur deux ans des variations relatives en %). . .	53
Graphique 3 - Prix et production de la viande bovine : Europe de l'Ouest/Amérique latine . . . . .	54
Graphique 4 - Prix et production de la viande bovine : Etats- Unis/Australie et Nouvelle-Zélande . . . . .	55
Graphique 5 - Principaux facteurs déterminant les effectifs et les abattages de bovins en Argentine . . . . .	58
Graphique 6 - Principaux facteurs déterminant les effectifs et les abattages de bovins en Australie . . . . .	59
Graphique 7 - Structure des importations mondiales de viande bovine . . . . .	69
Graphique 8 - Structure des exportations mondiales de viande bovine. . . . .	74

Liste des tableaux en annexe

Tableau 1*	- La production de viande de boeuf et de veau dans les principaux pays et régions 1960-1974 et estimation provisoire pour 1975 (en 1 000 t de poids en carcasse) . . . . .	104
Tableau 2*	- Solde du commerce extérieur de bovins et de viande bovine dans les principales régions 1958-1974 (1 000 t) . . . . .	105
Tableau 3*	- Importations de bovins sur pied dans le monde et dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 têtes). . . . .	106
Tableau 4*	- Exportations de bovins sur pied dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 têtes) . . . . .	107
Tableau 5*	- Importations de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 t) . . . . .	108
Tableau 6*	- Exportations de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 t) . . . . .	109
Tableau 7*	- Principaux éléments de l'approvisionnement de la Communauté en viande de boeuf et de veau 1960-1974 (1 000 t de poids en carcasse avec os). . . . .	110
Tableau 8*	- Structure du commerce mondial de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée, moyenne 1958/59, 1963/64, 1971/72 et 1973/74 (1 000 t) . . . . .	111
Tableau 9*	- Origine des importations de bovins sur pied dans les principaux pays importateurs moyenne 1963/65 et 1971/73 (1 000 têtes) . . . . .	112
Tableau 10*	- Structure du commerce mondial des conserves de viande bovine moyenne 1963/65 et 1971/73 (1 000 t). . .	113

## 1. Caractéristiques principales des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine

Comparé à la plupart des autres marchés mondiaux de produits agricoles (par exemple ceux du café, du thé, du cacao, des céréales ou de la laine vierge), le "marché mondial" des bovins et de la viande bovine se caractérise par des structures extraordinairement hétérogènes. Qu'il s'agisse de la production ou des conditions locales, on constate des différences considérables sur ce "marché mondial" des bovins et de la viande bovine. Cela est si vrai que pendant les deux dernières décennies, on a pu enregistrer des évolutions de prix nettement divergentes sur d'importants marchés régionaux des bovins ou de la viande bovine, et cela non seulement à court terme, mais aussi pendant plusieurs années consécutives. Aussi le terme de "marché mondial" appliqué aux bovins et à la viande bovine est-il à la limite de l'impropriété, et nous nous bornerons désormais à utiliser l'expression "marchés internationaux des bovins et de la viande bovine". En conséquence, il est indispensable de commencer par examiner les différences qui existent entre les marchés internationaux des bovins et de la viande bovine selon la production et les conditions locales, ainsi que les causes les plus profondes de ces différences.

### a. Différenciation selon la production

La distinction entre le circuit vif et le circuit mort est fondamentale. Dans le premier cas, il faut distinguer les marchés des animaux d'élevage et de rapport (taureaux reproducteurs, vaches laitières, etc.), et les marchés des bovins maigres et des bovins d'engraissement ou de boucherie. Le commerce international des bovins d'élevage et de rapport dépend de facteurs particuliers parmi lesquels les prix ne jouent qu'un rôle tout à fait mineur, alors que les marchés internationaux des bovins maigres et d'engraissement ou des bovins de boucherie, sont au premier chef tributaires des évolutions enregistrées sur le marché des animaux de boucherie des pays intéressés. La présente étude ne peut porter que sur le commerce international des animaux maigres et d'engraissement ou des bovins de boucherie, exclusivement destinés à la production de viande.

Le circuit mort - c'est-à-dire le commerce international de viande de boeuf et de viande de veau sous toutes leurs formes - couvre une très large gamme de produits qui, au stade de la consommation, ne peuvent se substituer les uns aux autres qu'à certaines conditions, cette substitution étant d'ailleurs fréquemment impossible. Nous nous bornerons ici à ne citer que quelques uns des produits les plus répandus dans les échanges internationaux, en allant des plus simples aux plus élaborés : demi-carcasses et quartiers de boeuf frais et réfrigérés, grandes pièces de viande de boeuf avec os, réfrigérée ou congelée, boîtes de viande de boeuf sans os, morcelée et congelée ("boxed boneless frozen beef"), conserves de viande de boeuf ("corned beef" etc. ). Le plus souvent, il est malaisé, à partir de la forme sous laquelle le pays d'origine exporte la viande, de tirer des conclusions sur l'utilisation qui en sera faite dans le pays de destination. C'est ainsi que des demi-carcasses ou des quartiers de jeunes bovins d'engraissement sont utilisés dans le pays importateur, après découpe, aussi bien comme viande de consommation de premier choix (morceaux nobles) que comme matières premières pour l'industrie de transformation (bas morceaux) ou - si c'est le boucher qui effectue la découpe - comme viande à rôtir, comme saucisses, etc. La multiplicité des utilisations possibles et surtout les différences qui existent d'un pays à l'autre quant à l'appréciation portée sur les diverses qualités de viande bovine rendent très compliquée une analyse approfondie des marchés internationaux de la viande bovine. Aussi, les termes que nous aurons l'occasion d'utiliser (comme "viande de fabrication", "viande de qualité", viande de consommation", etc.) devraient-ils être interprétés de manière assez large et sans jamais perdre de vue les caractéristiques propres au marché régional considéré.

b. Principales caractéristiques structurelles des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine

b.1 Bovins vivants

Il n'existe pas à proprement parler de marché international des bovins vivants. Il s'agit plutôt d'un nombre relativement faible de marchés régionaux bien délimités, c'est-à-dire que le commerce international des bovins vivants se concentre pour l'essentiel dans des régions et pays limitrophes. Les causes en sont évidentes. En ce qui concerne les animaux prêts pour l'abattoir, le principal avantage de la vente sur pied par rapport à la vente en carcasse devrait résider dans la possibilité d'écouler



les animaux importés sur le marché du pays acheteur sous forme de viande fraîche et sans baisse de qualité. Mais lorsque le pays fournisseur et le pays receveur sont plus éloignés l'un de l'autre, cet avantage est annulé par les inconvénients que présente la vente sur pied par rapport à la vente en carcasse (coûts de transport par kg (poids abattu) beaucoup plus élevés et pertes de poids inévitables en cas de long trajet.) Pour les bovins et les veaux maigres, de nombreux autres facteurs interviennent : différences entre le pays fournisseur et le pays receveur en ce qui concerne les conditions naturelles d'élevage des bovins, les structures d'exploitation, l'affouragement etc. Encore faut-il préciser que, pour les bovins maigres et les veaux, un commerce international important et soutenu ne s'est développé qu'entre des régions et pays limitrophes. A cet égard, il est intéressant de noter que des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui sont éloignés des marchés de par leur isolement géographique et qui sont excédentaires en matière de viande bovine, se consacrent presque exclusivement à la commercialisation des animaux abattus. Bien entendu, il y a parfois des exceptions à la règle et il peut arriver qu'un important commerce de bovins vivants s'établisse temporairement entre des régions éloignées, lorsque les relations de prix sont favorables. C'est ainsi qu'en 1964/65 - c'est-à-dire pendant une période marquée par une extrême pénurie de l'offre de bétail maigre en Europe de l'Ouest et de l'Est et par des prix majorés en conséquence - l'Italie a importé au total 79 000 bovins d'Argentine, de Colombie, de Costa-Rica et des Etats-Unis. Abstraction faite des échanges intracommunautaires de bovins vivants entre les Neuf, les principaux courants commerciaux peuvent être présentés comme suit (voir également les tableaux 2\* - 4\* et 9\*) :

- Les Etats-Unis importent des bovins maigres ("feeder cattle and calves") mexicains dont la plupart seront engraisés au maïs dans les Etats du Sud limitrophes du Mexique, et des bovins maigres canadiens destinés à être engraisés au maïs dans la "corn belt area" et dans les plaines du Nord. A noter cependant que depuis 1970 environ, le Canada importe des Etats-Unis un nombre croissant de bovins vivants.
- La Communauté des Neuf importe des bovins des pays de l'Europe de l'Est et de l'Autriche; en l'espèce, il s'agit surtout de bovins et de veaux maigres destinés à l'Italie, où s'effectue la finition.

- L'Argentine et l'Uruguay exportent vers le Chili et le Pérou, les deux seuls grands pays déficitaires d'Amérique Latine en matière de bovins et de viande bovine.
- Hong-Kong importe de la République populaire de Chine, de Thaïlande et d'Indonésie (généralement des bovins de boucherie).
- Le commerce international des bovins vivants sur le reste du continent asiatique et en Afrique est important, mais n'influe pratiquement pas sur l'évolution des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine (notamment en ce qui concerne la formation des prix).

Le volume des échanges de bovins sur pied entre les neuf États membres de la Communauté européenne est très largement déterminé par les exportations de la France et de la République fédérale d'Allemagne à destination de l'Italie. Sur les quelque 2,4 millions de bovins importés en moyenne par l'Italie pour la période 1971/73, 60,8 % (1,46 million) provenaient des autres États membres (CEE-9) (dont 31,5 % de France et 25,3 % de la République fédérale d'Allemagne). L'exemple de la République fédérale d'Allemagne est intéressant, car il montre que dans un même pays, le commerce extérieur des bovins vivants peut évoluer tout à fait différemment d'une région à l'autre. C'est ainsi que vers 1965, le Sud de l'Allemagne a commencé à exporter d'assez grandes quantités de bovins (surtout des veaux mâles) vers l'Italie, tandis que l'Allemagne du Nord continuait à importer chaque année plus de 200 000 vaches de boucherie danoises et diverses autres régions allemandes, plus de 50 000 bovins autrichiens. Les achats de vaches de boucherie danoises ont ensuite fortement régressé, notamment parce que le Danemark, avant le début de l'année 1973, n'était pas encore membre de la Communauté européenne. Sur les marchés des bovins maigres d'Allemagne du Sud, la demande italienne est devenue dans l'intervalle un facteur très important de la détermination des prix. Il importe également de citer les traditionnelles exportations de bovins maigres irlandais vers la Grande-Bretagne. Les "Irish Stores" jouent un rôle très appréciable dans l'approvisionnement des marchés britanniques du bétail maigre. Notre tableau serait cependant incomplet s'il ne mentionnait pas aussi l'exportation d'une grande quantité de bétail britannique maigre et de boucherie vers la Belgique, la France et les Pays-Bas, ainsi que la livraison par l'Irlande du Nord à la République d'Irlande de vaches de réforme destinées aux industries de transformation des viandes.

## b.2 Viande bovine

On peut conclure dès à présent de l'exposé qui précède que les marchés internationaux proprement dits des bovins et de la viande bovine intéressent le circuit mort et portent au premier chef sur les échanges internationaux de viandes fraîches, réfrigérées ou congelées de boeuf et de veau. Comme le montre les tableaux 1\* et 2\*, l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord sont de beaucoup les deux régions du monde les plus déficitaires en viande bovine, alors que l'Amérique latine et l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) sont les régions de loin les plus excédentaires. Les importations nettes agrégées de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord sont passées de 645 000 t (dont 396 000 pour la Communauté des Neuf) pendant les années 1958/60 à 1 262 000 t (dont 501 000 pour la Communauté des Neuf) pendant les années 1971/73; dans le même temps, les exportations nettes agrégées de l'Amérique latine et de l'Océanie sont passées de 696 000 t à 1 283 000 t. Un autre ensemble géographique excédentaire qui revêt une importance croissante est celui constitué par les pays asiatiques (importations nettes moyennes en 1971/73 : 125 000 t), ce qui tient essentiellement à la progression vigoureuse des importations japonaises et israéliennes (en revanche, les pays asiatiques ne jouent aucun rôle en ce qui concerne l'offre sur les marchés internationaux de la viande bovine). Parmi les régions excédentaires de moindre importance en matière de viande bovine, il faut enfin citer les pays d'Europe de l'Est (exportations nettes moyennes pour 1971/73 : 36 000 t) et l'Afrique (53 000 t). Nous laissons de côté l'URSS car il n'existe pas de données détaillées concernant les importations soviétiques de viande bovine (les statistiques soviétiques en matière de commerce extérieur ne font apparaître que les importations totales de viande). Les statistiques relatives aux exportations des principaux pays excédentaires permettent toutefois de conclure que, pour la période considérée, l'URSS est apparue de manière intermittente comme un pays acheteur non négligeable sur les marchés internationaux de la viande bovine. C'est ainsi qu'en 1962 elle a acheté à la France 42 000 tonnes de viande bovine et 51 000 tonnes au total à l'Australie en 1969-70 et 1970-71. La manière dont a évolué la situation récemment (depuis le deuxième semestre 1974) est particulièrement intéressante. En raison vraisemblablement des bas prix et de l'offre très abondante sur le marché mondial de la viande bovine en 1974/75, les Soviétiques se sont montrés des acheteurs très actifs sur les marchés internationaux. Dans le cadre d'un accord de 4 ans passé avec l'Argentine et d'un nouvel accord passé avec l'Australie et sur les stocks d'intervention des Communautés, l'Union soviétique a pu importer en 1974-1975 quelques 200 000 tonnes de viande bovine.

Tableau 1 - Principales données relatives à l'évolution des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine  
(moyenne 1960/62 et 1971/73)  
(1 000 tonnes de poids en carcasse)

	Moyenne 1960/62	Moyenne 1971/73	Variations moyenne 1960/62 - 1971/73 (en %)
Production "mondiale" de viande bovine <sup>a</sup>	20 689	27 791	+ 34
Exportations mondiales de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée <sup>b,e</sup>	1 431	2 898	+103
Exportations mondiales de bovins sur pied <sup>c,e</sup>	544	997	+ 83
Exportations mondiales de bovins et de viande bovine <sup>e</sup>	1 975	3 895	+ 97
Exportations mondiales de bovins et de viande bovine <sup>e</sup> en % de la production "mondiale"	9,5	14,0	
Importations nettes <sup>d</sup> de bovins <sup>c</sup> et de viande bovine <sup>e</sup> :			
Europe de l'Ouest, total	489	1 016	+108
CEE (9), total	385	794	+106
Amérique du Nord, total	435	865	+ 99
Asie, total	21	170	+710
Exportations nettes <sup>d</sup> de bovins <sup>c</sup> et de viande bovine <sup>e</sup> :			
Amérique Latine, total	584	914	+ 57
Océanie, total	366	872	+138
Afrique, total	17	81	+376
Europe de l'Est, total	72	178	+147

<sup>a</sup> Uniquement les régions et les pays les plus importants (tous les pays énumérés au tableau 1, à l'exclusion de l'U.R.S.S.) - Il s'agit de la production indigène brute. - <sup>b</sup> Y compris les échanges intracommunautaires (CEE-9); conversion approximative des exportations mondiales du poids du produit en poids en carcasse à l'aide d'un coefficient constant de 1,3 - <sup>c</sup> Conversion en équivalent - viande sur la base d'un poids moyen par bovin de 150 kg au moment du passage à la frontière. - <sup>d</sup> Conversion des importations nettes et des exportations nettes de viande bovine du poids du produit en poids en carcasse à l'aide d'un coefficient de 1,3 (voir également (b)). - <sup>e</sup> Sans l'Union soviétique.

Source : voir tableaux 1\*, 2\*, 4\* et 6\*.

Comme en revanche rien n'a filtré jusqu'à ce jour d'éventuelles exportations de grandes quantités de viande bovine par l'Union Soviétique, ce pays se place sans doute au moins depuis 1974 parmi les principaux importateurs nets de viande bovine dans le monde. A cet égard, il est intéressant de noter que les besoins de l'Union Soviétique en ce qui concerne la viande bovine (mais non les bovins sur pied) sont généralement couverts non par les pays régulièrement exportateurs du COMECON, mais par les pays du monde occidental, les partenaires de l'Union Soviétique au sein du COMECON préférant, pour leur part, manifestement approvisionner le marché de la Communauté des Neuf et d'autres pays d'Europe occidentale afin de se procurer des devises.

Le tableau 8\* donne un certain nombre de renseignements sur la structure du commerce international de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée. Depuis la fin des années 50 - c'est-à-dire depuis que le Royaume-Uni a perdu sa suprématie sur les marchés internationaux au profit d'un grand nombre d'autres pays (Etats-Unis, Italie, République fédérale d'Allemagne, Japon, etc.) - l'évolution d'un petit nombre de marchés importants s'est nettement précisée :

- L'approvisionnement des marchés américain et japonais par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces deux marchés absorbaient à la fin des années 50 à peine la moitié, et dès le début des années 70 près des trois quarts des exportations australiennes et néo-zélandaises. En revanche, la part des Neuf et d'autres pays d'Europe occidentale dans les exportations australiennes et néozélandaises de viande bovine a fortement régressé pendant la période considérée, en tombant de plus de 40 % initialement à 10 % et quelque vers la fin de la dite période.
- L'approvisionnement du marché d'Europe occidentale - et, en premier lieu, de la Communauté des Neuf - par l'Amérique du Sud, essentiellement l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil. La part de l'Europe occidentale qui était de 85-90 % dans les exportations totales de viande bovine de ces trois pays à la fin des années 50, était encore de 70-75 % au début des années 70. En revanche, l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil n'ont pu écouler que des quantités relativement faibles sur le marché des Etats-Unis, et ont été totalement incapables de prendre pied sur le marché japonais.

- Les livraisons des pays d'Europe de l'Est (résumées dans le tableau 8\* par l'exemple de la Yougoslavie), qui sont presque entièrement destinées au marché d'Europe occidentale (c'est-à-dire encore une fois surtout de la Communauté des Neuf), pour les raisons indiquées plus haut.
- Les échanges intracommunautaires des Neuf. Vers la fin des années 50, près des deux tiers des exportations totales des principaux pays exportateurs de l'actuelle Communauté des Neuf - Irlande, France, Danemark et Pays-Bas - étaient destinées à d'autres Etats membres; au début des années 70, le chiffre correspondant dépassait déjà 80 %.

Cette structure relativement étroite du commerce international de la viande bovine s'explique tant par des facteurs économiques que par des obstacles et restrictions de caractère institutionnel.

La viande bovine importée par les Etats-Unis est destinée en quasi-totalité à la transformation. Etant donné les exigences particulières de l'industrie américaine de transformation, les Etats-Unis achètent surtout à l'étranger du "frozen boneless beef". Pour des raisons de police vétérinaire, seules sont autorisées les importations de viandes bovines fraîches, réfrigérées ou congelées en provenance des pays où la fièvre aphteuse n'existe ni en permanence, ni sporadiquement. Parmi les grands pays exportateurs, ceux qui répondent à ces critères sont surtout l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les pays d'Amérique centrale, l'Irlande, (seul pays européen dans ce cas), mais non l'Amérique du Sud. Telle est la première raison pour laquelle l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil ne peuvent tirer parti des profits qu'offre le marché du "frozen boneless beef" aux Etats-Unis (ces trois pays ne peuvent livrer de la viande bovine que cuite ou en conserve)<sup>1</sup>. L'exclusion de bon nombre de grands pays exportateurs pour des raisons de police vétérinaire et les prix nets (déduction faite des droits d'entrée et autres prélèvements à l'importation) très intéressants par rapport aux prix internationaux expliquent que le vaste marché des Etats-Unis pour le "frozen boneless beef" soit des plus recherchés. Les pays qui en profitent ont logiquement cherché à en tirer le meilleur parti. L'Australie et la Nouvelle-Zélande

---

<sup>1</sup>Dans le tableau 8\*, les exportations de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay à destination des Etats-Unis concernent du "cooked frozen beef" et des produits analogues.

ont largement concentré leurs efforts à partir de 1958 sur l'approvisionnement des Etats-Unis, tandis que les Neuf étaient de plus en plus relégués au rôle de clients d'appoint; cela était particulièrement vrai du Royaume-Uni, qui était jusqu'alors traditionnellement l'acheteur le plus important de viande bovine en provenance d'Océanie et qui, après la seconde Guerre mondiale, allait même tout d'abord bénéficier d'une sorte de droit contractuel de préemption pour les excédents exportables de viande bovine originaire de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Pour les pays d'Amérique centrale, la pénétration sur le marché des Etats-Unis est allée de pair avec la création d'une industrie de la viande - le plus souvent avec le concours de capitaux américains - orientée vers l'exportation; les capitaux américains ont également joué un grand rôle dans l'élevage bovin de ces pays. En ce qui concerne l'Irlande, on peut dire que la création et le développement accéléré de l'industrie de transformation de la viande bovine auraient été presque inimaginables sans les exportations de "boxed boneless cow beef" vers les Etats-Unis. Sur les 566 000 tonnes de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée importées en moyenne par les Etats-Unis pour les années 1971/73, 71 % (402 000 t) provenaient de Nouvelle Zélande et d'Australie, 19 % (106 000 t) de pays d'Amérique centrale (Mexique, Nicaragua, Costa Rica, Guatemala et Honduras) et 3 % (18 000 t) d'Irlande.

Sur le marché japonais de la viande bovine, la Nouvelle-Zélande et surtout l'Australie sont parvenues à conquérir une position dominante. Il faut sans doute chercher l'origine de cette évolution notamment dans le coût peu élevé du fret, dans les normes sanitaires et de police vétérinaire très sévères arrêtées par le gouvernement japonais et dans le fait qu'à la fin des années 60, lorsque les contingents d'importation japonais en matière de viande bovine ont atteint pour la première fois un niveau "intéressant" pour le commerce international, les exportateurs australiens entretenaient déjà depuis de longues années des relations très suivies avec les importateurs de viande japonais (relations nouées dès le début des années soixante pour organiser de très importantes livraisons de viande de mouton australienne au Japon). Il faut en outre préciser

---

<sup>1</sup> Quand les neuf pays de la Communauté étaient insuffisamment approvisionnés et offraient des prix élevés tandis que dans le même temps la demande et les prix fléchissaient aux Etats-Unis, les livraisons aux Neuf progressaient fortement - ce fut surtout le cas en 1964/65 -; les exportations vers les neuf pays de la Communauté portèrent ensuite à nouveau sur des quantités relativement modestes.

à cet égard que le Japon a investi pendant les dernières années d'importants capitaux dans l'élevage australien. Les livraisons de l'Australie au Japon portent en grande partie sur de la viande bovine des qualités supérieures (viande réfrigérée de jeunes bovins d'engraissement).

L'accès du marché des Etats-Unis leur étant interdit dans une large mesure et l'Australie ainsi que la Nouvelle-Zélande occupant une position privilégiée sur le marché japonais, essentiellement pour des raisons de police vétérinaire, les pays excédentaires d'Amérique du Sud ne peuvent qu'être fortement tributaires du marché de l'Europe occidentale. Les Neuf ont occupé au moins jusqu'en 1973 une place de choix à cet égard, tant au point de vue de leur capacité d'absorption que compte tenu notamment des prix qu'ils peuvent offrir. En Europe occidentale, les autres grands importateurs de viande bovine originaire de l'Argentine, de l'Uruguay et du Brésil sont l'Espagne, la Grèce et la Suisse. Hors de l'Europe occidentale, l'Argentine et l'Uruguay sont parvenus à trouver des débouchés réguliers en Israël et dans les deux pays déficitaires d'Amérique latine, le Chili et le Pérou. Parmi les débouchés irréguliers pour d'importantes quantités de viande bovine originaires d'Argentine et d'Uruguay, il faut également citer divers pays d'Europe orientale (RDA, Tchécoslovaquie, Pologne et Hongrie) et, tout récemment, l'Union soviétique.

Sur les 585 000 tonnes livrées en 1958/59 dans les neuf pays de l'actuelle Communauté (tableau 8\*), 15,6 % seulement (91 000 tonnes) provenaient d'Etats membres et les 84,4 % restants (494 000 tonnes) de pays tiers. Depuis lors, les pays membres sont parvenus à accroître fortement leur part dans ces livraisons, qui est passée en 1971/1972 à 47,5 % (393 000 tonnes), tandis que celle des pays tiers tombait à 52,5 % (435 000 tonnes). Cette évolution s'explique à notre avis par une série de facteurs dont quelques-uns seulement peuvent être mentionnés ici :

- Les échanges intracommunautaires des Six ont été favorisés par rapport aux importations de pays tiers depuis la fin de l'année 1964 qui a vu l'établissement graduel d'une organisation commune du marché dans le secteur des bovins et de la viande bovine. Il ne faut cependant pas négliger en l'espèce que, comparée à d'autres, l'organisation commune du marché de la viande bovine est relativement libérale en ce qui concerne l'accès des pays tiers au marché communautaire et qu'elle l'est resté jusqu'au milieu de l'année 1974.



- Les exportations irlandaises de viande bovine vers le Royaume-Uni ont été favorisées par l'accord de libre-échange conclu en 1966 entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, ainsi que par l'arrêt, intervenu depuis octobre 1969 pour des raisons de police vétérinaire, des importations britanniques de demi-carcasses et de quartiers réfrigérés de bovins non désossés en provenance d'Argentine, et par la fermeture complète du marché britannique à l'Uruguay, décidée pour les mêmes motifs.
- Comparativement à celles des principaux pays exportateurs de la Communauté des Neuf, la production et par là-même la capacité d'exportation de l'Argentine et de l'Uruguay n'ont que très peu progressé de 1958/60 à 1971/73, ce qui tient moins au manque de débouchés sur les marchés internationaux qu'à des difficultés internes (entraves administratives et incertitudes politiques, en particulier chez les éleveurs argentins). Les livraisons de l'Argentine et de l'Uruguay aux neuf pays de la Communauté ont décliné de quelque 340 000 tonnes en 1958/1959 et 430 000 tonnes en 1963/1964, à 260 000 tonnes seulement en 1971/1972.
- Comme nous l'avons déjà dit, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont relâché leur effort sur le marché britannique, donnant la préférence au marché des Etats-Unis.

On peut dire, en résumé, que la forte réduction de la part des pays tiers (par rapport aux échanges intracommunautaires des Neuf), s'explique, jusqu'en 1973, par la conjonction de facteurs intérieurs et extérieurs à la Communauté. En revanche, le tableau est tout différent pour les années 1974/75. Les difficultés d'ordre essentiellement cyclique que connaît le marché de la viande bovine des Neuf depuis le début de 1974 (voir, pour plus de précisions page 35), ont amené la Communauté à décréter à la mi-juillet 1974 une interdiction générale d'importation de viande bovine en provenance des pays tiers, interdiction qui dure maintenant depuis plus d'un an et demi. Seuls échappent à cette interdiction un contingent de viande congelée prévu dans le cadre du GATT (importation en franchise de prélèvement, droits de douane peu élevés), des quantités déterminées de viande bovine en provenance de certains pays africains, conformément aux dispositions de la convention de Lomé, et depuis le deuxième semestre de 1975, la viande bovine "IMEX" (lorsque la preuve est apportée d'une exportation de viande bovine vers des pays tiers, il peut être importé sur demande une quantité correspondante de viande bovine, étant entendu que les importations totales restent, dans un premier temps, limitées à 50 000 tonnes (juin - septembre 1975)<sup>1</sup>. De ce fait, les importations de viande bovine effectuées par les Neuf en provenance de pays tiers, se sont trouvées de facto, en 1974/75, réduites à une petite partie de ce qu'elles représentaient les années précédentes.

<sup>1</sup> L'exportation d'une tonne a donné droit de juin à septembre 1975, à importer également une tonne (depuis octobre 1975 : à importer deux tonnes; au total, les quantités concernées de juin 1975 à février 1976 représentent vraisemblablement 90 000 tonnes).

Les marchés d'exportation des fournisseurs traditionnels des Neuf ont été pratiquement sapés par cette mesure du pur dirigisme<sup>1</sup>, comme le montre, par exemple, l'évolution des exportations argentines de viande bovine : de janvier à mai 1973 elles représentaient encore 167 000 tonnes (dont 126 000 tonnes pour les Neuf, alors que pour la même période en 1975 le pays n'a pu exporter que 31 000 tonnes (dont 8 000 t vers la Communauté).

Pour les années 1971/1972, nous nous sommes efforcés d'avoir une vue d'ensemble aussi complète que possible de la provenance des importations de viande bovine des neuf pays de la Communauté, notamment celles originaires des pays d'Europe de l'Est (à l'exception de la Yougoslavie). Nous avons fait les constatations suivantes : pendant cette période, il a été importé au total 1 034 000 tonnes, dont 98,3 % (soit 1 016 000 tonnes) ont pu être ventilés selon les pays d'origine respectifs. Sur ce total de 1 016 000 tonnes, 48,2 % (490 000 tonnes) provenaient des Etats membres de la Communauté des Neuf et 51,8 % (526 000 tonnes) provenaient de pays tiers, dont 315 000 tonnes (31,0 %) d'Argentine, d'Uruguay, du Paraguay et du Brésil, 87 000 tonnes (8,6 %) de Nouvelle-Zélande et d'Australie, 86 000 tonnes (8,5 %) des pays d'Europe orientale (y compris la Yougoslavie), 21 000 tonnes (2,1 %) de pays africains (Botswana, Afrique du Sud et Sud-Ouest africain, Swaziland), 13 000 tonnes (1,3 %) de Finlande et de Suède, et 4 000 tonnes (0,4 %) des Etats-Unis.

### b.3 Conserves de viande bovine

Il est impossible d'analyser de manière approfondie les échanges internationaux de conserves de viande bovine ("canned and corned beef", "cured and preserved beef", "stewed steak", "canned beef and vegetables", etc.), les données statistiques étant tout à fait insuffisantes. Les "Trade Yearbooks" de la FAO ne font apparaître que le commerce extérieur de conserves de viande, sans distinguer les différents types de viande. Pour comprendre cette lacune, il faut savoir que même dans les statistiques de nombreux pays, il n'existe pas de rubrique particulière pour le commerce extérieur de conserves de viande bovine. Il en résulte que le tableau 10<sup>\*</sup> ne donne qu'un aperçu incomplet des structures du commerce mondial des conserves de viande bovine, d'où la nécessité de quelques précisions supplémentaires.

La demande de conserves de viande bovine sur les marchés internationaux émane en grande partie d'un petit nombre de pays; en moyenne pour la période 1971/1973, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la république fédérale d'Allemagne

---

<sup>1</sup> En supprimant début 1976 le régime "EXIM" et en offrant à la place la possibilité d'obtenir des certificats d'importation de viande bovine en provenance de pays tiers moyennant l'achat de viande bovine aux stocks communautaires d'intervention (régime dit du "jumelage"), la Commission n'a, sur ce point, guère modifié la situation.

ont importé au total 165 000 tonnes de conserves de viande bovine<sup>1</sup>, chiffre qui pourrait représenter selon nos estimations environ les 3/4 des importations mondiales (calculées en poids du produit)<sup>2</sup>. A l'inverse de la demande, l'offre est assez largement répartie sur les marchés internationaux. A cet égard, ce sont les pays d'Amérique latine - surtout l'Argentine, le Paraguay et le Brésil - qui l'emportent de beaucoup. Viennent ensuite un certain nombre de pays au premier rang desquels figure l'Australie, puis quelques pays d'Afrique (Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud, Madagascar, etc.) et d'Europe orientale (Pologne, Roumanie, Hongrie et Bulgarie) qui contribuent pour une part importante à l'offre sur les marchés internationaux. Dans la Communauté des Neuf, seules la France et l'Irlande ont une certaine importance en tant que pays exportateurs de viande bovine en boîte.

En ce qui concerne les conserves de viande bovine (y compris le "cured and preserved beef") importées aux Etats-Unis, le marché est dominé par l'Argentine, le Paraguay et le Brésil (moyenne pour la période 1971/1973: 85,0 %, soit 68 000 tonnes), ainsi que par certains pays d'Amérique Centrale comme le Honduras, le Nicaragua et le Guatemala (moyenne pour la période 1971/1973 : 11,3 %, soit 9 000 tonnes). - Le marché britannique offre un aspect beaucoup plus contrasté, mais il faut noter que - contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis - les conserves de viande bovine d'origine étrangère couvrent l'essentiel de la consommation intérieure totale de ce produit. En moyenne pour la période 1971/1973, le Royaume-Uni en a acheté 59 000 tonnes, dont 45 000 tonnes (76,3 %) de "corned beef" et 14 000 tonnes (23,7 %) d'autres types de viande bovine en boîte. Dans les livraisons de "corned beef", la part de l'Argentine, du Paraguay et du Brésil s'est élevée à 64,6 % (29 000 tonnes), celle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à 13,3 % (6 000 tonnes) et celle des pays africains (Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud et Sud-Ouest africain) à 17,8 % (8 000 tonnes), tandis que la part de la France et de l'Irlande, seuls fournisseurs parmi les Etats membres de la Communauté, ne dépassait pas 2 % (à peine 1 000 tonnes). Les autres types de viande bovine en boîte importés au Royaume-Uni étaient surtout du "stewed steak" d'Irlande (moyenne pour la période 1971/1973 : 21,4 %, soit 3 000 tonnes) et de la viande bovine maigre ordinaire d'Australie (50,0 %, soit 7 000 tonnes).

---

<sup>1</sup>Y compris le "cured and preserved beef" aux Etats-Unis.

<sup>2</sup>Après ces trois pays, l'URSS est le principal acheteur de conserves de viande bovine (importées en grandes quantités essentiellement de certains pays d'Europe de l'Est).

Les conserves de viande bovine importées en république fédérale d'Allemagne pendant les dernières années provenaient surtout, dans le cas du "corned beef", d'Argentine, du Brésil et du Paraguay, de Roumanie, de France et, épisodiquement, de Madagascar<sup>1</sup> et du Kenya. La viande bovine ordinaire en boîte provenait principalement de Pologne et de Bulgarie, le goulache (sous forme de plat cuisiné) de Hongrie et la viande bovine enrobée de pâte feuilletée et accompagnée de champignons, de Grande-Bretagne et d'Irlande.

On peut considérer qu'une des caractéristiques des marchés internationaux des conserves de viande bovine réside dans la nécessité, pour un certain nombre de pays en voie de développement excédentaires en viande bovine, d'exporter des conserves de viande, car c'est souvent la seule possibilité qui leur soit offerte de figurer comme fournisseurs sur les marchés internationaux en général ou dans certains grands pays importateurs en particulier. Il en est ainsi parce que les pays importateurs d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord n'autorisent pas l'accès de leur territoire à la viande de boucherie originaire des pays précités, pour des raisons de police vétérinaire ou sanitaire. Les exportations de conserves de viande bovine de la plupart des pays africains et du Paraguay, mais aussi celles de l'Argentine et du Brésil vers les Etats-Unis représentent essentiellement un moyen de se soustraire aux dispositions de police sanitaire et vétérinaire en vigueur dans les pays importateurs, mais non de les contourner.

c. Exposé récapitulatif des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine

Ayant jusqu'à présent surtout procédé à une étude distincte des marchés internationaux selon qu'il s'agit de bovins vivants, de viande bovine ou de conserves de viande bovine, il importe maintenant de faire une récapitulation pour l'ensemble de ces trois postes et d'en comparer le résultat respectivement à la production et à la consommation mondiales. Cette comparaison doit nécessairement être effectuée sur la base du poids abattu non désossé, base sur laquelle on comptabilise ordinairement la production. En moyenne pour la période 1970/1972, les exportations mondiales de bovins vivants se sont établies à 6,68 millions de têtes<sup>1</sup>, ce qui équivaut, si l'on adopte un poids moyen à l'abattage de 150 kg (voir également tableau 2\*), à 1,00 million de tonnes de viande. Les exportations mondiales de viande bovine (fraîche, réfrigérée, congelée) se sont élevées pendant la même période à 2,10 millions de tonnes<sup>2</sup>; étant donné que la viande bovine désossée repré-

<sup>1</sup>Par l'intermédiaire de firmes françaises.

<sup>2</sup>Y compris les échanges intracommunautaires des Neuf.

sente vraisemblablement beaucoup plus de 50 % des exportations mondiales, il semble opportun, à titre purement indicatif (pour retrouver le poids non désossé) de multiplier le chiffre précité par le coefficient 1,3 ce qui donne 2,73 millions de tonnes. En moyenne, pour les années 1970/1972, nous avons estimé les exportations mondiales de conserves de viande bovine à 200 000 tonnes (poids du produit)<sup>1</sup>, soit 400 000 tonnes (poids abattu)<sup>1</sup>. En moyenne pour la période 1970/72, on pourrait donc estimer que les exportations mondiales de bovins, de viande bovine et de conserves de viande bovine se sont élevées au total à 4,13 millions de tonnes (poids abattu), dont 66,1 % pour la viande bovine, 24,2 % pour les bovins vivants et 9,7 % pour les conserves. Ainsi, c'est sur 10,3 % de la production mondiale de viande de boeuf et de veau (40,2 millions de tonnes y compris la viande de buffle) qu'aurait porté le commerce international au cours de cette période. L'entreposage n'ayant qu'une importance relativement limitée en matière de viande bovine, ce chiffre peut donc nous servir également à établir la relation entre le commerce mondial et la consommation mondiale. En interprétant ces chiffres, il faut toutefois considérer que la production du monde englobe également celle de nombreux pays asiatiques et africains, dont certains possèdent assurément des cheptels considérables de bovins et de buffles et produisent de la viande de boucherie en quantités importantes, mais dont la participation au commerce international de la viande bovine est nulle ou marginale. Lorsque ces pays importent de la viande bovine, c'est presque exclusivement pour couvrir les besoins d'une infime minorité (ceux des classes les plus fortunées de la population urbaine). La viande indigène de boeuf et de buffle ne peut concurrencer la viande importée, ne serait-ce que pour des raisons de qualité (propriétés organoleptiques, graves insuffisances sanitaires au stade de la production et de la transformation, défauts du système de distribution, etc.), et des exportations régulières vers les pays développés sont à plus forte raison impensables. Aussi n'y a-t-il guère d'intérêt, semble-t-il, à intégrer la production de ces pays dans la comparaison entre le commerce mondial et la production mondiale. Dès lors, une autre formule peut consister, par exemple, à rapporter le total des exportations mondiales de bovins, de viande bovine et de conserves de viande bovine à la production des régions et pays figurant dans le tableau 1\* (principaux pays producteurs, exportateurs et importateurs), ce qui nous conduit à estimer à 12,3 % en moyenne la part du commerce mondial dans la production "mondiale" pour la période 1970/72.

---

<sup>1</sup> Y compris les échanges intracommunautaires des Neuf.

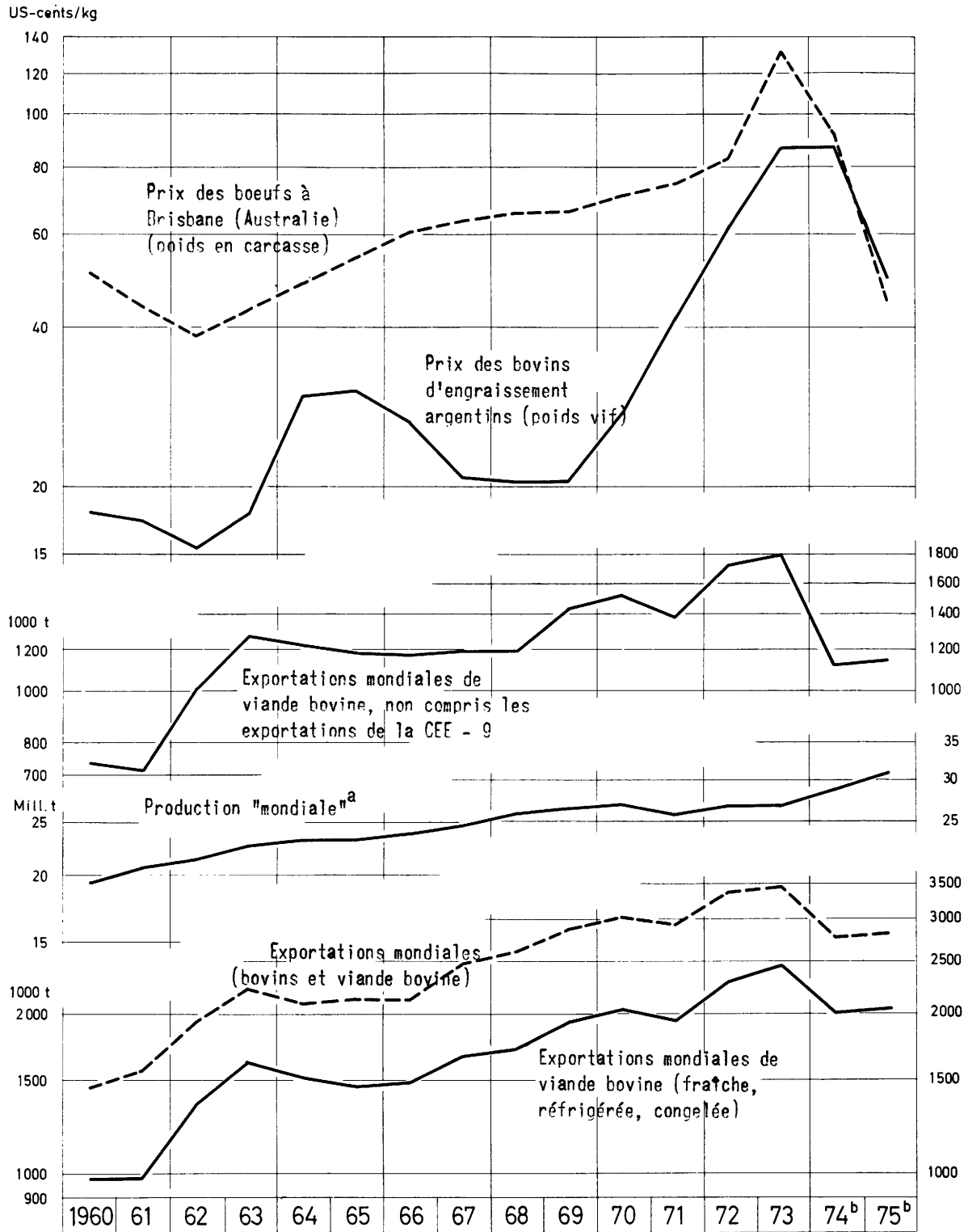
Le tableau 1\* donne une idée de l'évolution actuelle du commerce mondial par rapport à la production "mondiale" (il ne s'agit encore une fois que des principaux pays - c'est-à-dire ceux énumérés par ce tableau - à l'exception de l'URSS). Il apparaît qu'en moyenne, dans la période 1960/62-1971/73, les exportations mondiales de bovins et de viandes bovines (fraîches, réfrigérées, congelées - conserves exclues) ont augmenté presque trois fois plus vite que la production "mondiale". A cet égard, il est intéressant de noter que les échanges internationaux de viande bovine ont progressé beaucoup plus fortement que les échanges de bovins sur pied, ce qui traduit une nouvelle fois la prédominance du circuit mort dans l'ensemble des échanges mondiaux de bovins et de viande bovine. Il ne faut pas oublier, cependant, que dans le calcul de la moyenne au tableau 1\*, les mouvements cycliques n'ont pu être pris en considération, surtout en ce qui concerne les quantités de viande commercialisées sur les marchés internationaux (pour plus de détails, voir plus bas). Vu l'évolution conjoncturelle, la production "mondiale" a été en moyenne, en 1971/73 relativement peu élevée, et le volume des échanges internationaux très élevé, surtout en ce qui concerne la viande bovine. Pour les années 1974 - 1975, la situation s'est complètement inversée. Selon les estimations, la part des exportations mondiales de bovins et de viande bovine dans la production "mondiale", s'est élevé en moyenne, pour 1974/75, tout au plus à 12 % (moyenne 1971/73 : 14 %). (Voir également le graphique 1).

## 2. Analyse des cycles de l'offre sur les marchés internationaux de la viande bovine

Comme il se trouve que l'évolution des marchés internationaux de la viande bovine dépend dans une large mesure du comportement d'un petit nombre de grands pays vendeurs et acheteurs, le fait que la production de viande bovine dans les principaux pays exportateurs et importateurs ait tendance à obéir à des mouvements cycliques durables nettement caractérisés revêt une importance essentielle. Le problème des variations cycliques des abattages de bovins est d'autant plus complexe que - dans la mesure où les stocks d'animaux sur pied ou en carcasse n'influent guère sur l'évolution de l'offre (pour d'autres précisions, voir point 3.) - le surplus exportable des grands pays exportateurs tend souvent à accentuer plus ou moins les fluctuations de la production.

Graphique 1

PRODUCTION MONDIALE ET COMMERCE MONDIAL DES BOVINS ET DE LA VIANDE BOVINE -  
PRIX DES BOVINS DE BOUCHERIE DANS LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS



<sup>a</sup> Production indigène brute CEE - 9, Suède, Suisse, Espagne, Yougoslavie, Pologne, Amérique du Nord, Amérique latine, Japon, Océanie - Estimation provisoire

a. Causes d'apparition des cycles

Nous ne retiendrons que deux des principales causes qui sont à l'origine des cycles du boeuf :

- Longueur des délais de production; entre la saillie et le moment auquel l'animal d'engraissement peut être mis sur le marché, il s'écoule de 2 à 5 ans environ, selon le degré d'intensité de l'engraissement, d'où un retard considérable dans l'adaptation aux variations de prix.
- Atomisation de la concurrence chez les offrants sur le marché des bovins. En d'autres termes, les producteurs de bovins modulent systématiquement leur offre et réagissent en outre de manière plus ou moins accentuée, mais le plus souvent dans le même sens, aux variations de prix sur les marchés des bovins de boucherie ou sur les marchés de produits concurrents et - ce qui est très important - aux variations que les conditions météorologiques font subir aux conditions de pâturage et au volume des récoltes fourragères, ainsi qu'aux modifications des conditions institutionnelles.

b. Amplitude et fréquence des cycles

La durée des cycles dépend notamment de la technique de production (ainsi, il est probable que, toutes choses restant égales par ailleurs, l'engraissement intensif des jeunes bovins se traduit par des cycles plus courts que le pâturage extensif) et du comportement des producteurs de bovins (prévisions de prix, dont l'importance est déterminante pour planifier la production; degré de l'adaptation annuelle de la production à ces prévisions de prix). Pour déterminer la fréquence des cycles, la méthode la plus simple consiste à effectuer une analyse graphique de séries chronologiques mutuellement comparables et aussi longues que possible des abatages de bovins dans les pays intéressés. Cette méthode a le mérite d'aboutir rapidement à des résultats, mais elle est aussi source d'erreurs importantes car il s'agit en quelque sorte d'une méthode aveugle qui ne peut pas tenir compte - sinon de manière inadéquate - des nombreuses perturbations exogènes (conditions climatiques, mesures administratives, etc.) de nature à influencer, non seulement sur l'amplitude, mais aussi sur la fréquence des cycles. Pour avoir des informations relativement fiables sur le cycle de production idéal - c'est-à-dire exempt de perturbations exogènes - propre à l'élevage bovin d'un pays donné, il vaut mieux compter sur des expériences de simulation à l'aide de modèles économétriques intégrant tous les aspects importants de la spéculation bovine dans le pays considéré.



Ayant élaboré dans un autre contexte les modèles économétriques correspondant respectivement à quelques grands pays exportateurs ou importateurs (Argentine, Australie, République Fédérale d'Allemagne et Grande-Bretagne), nous avons commencé par exploiter des expériences de simulation de cette nature. Ainsi, dans le cas de l'Argentine (modèle annuel), nous avons pris pour hypothèse une période  $t = 0$  marquée par une grave sécheresse nécessitant une augmentation anormale du nombre des abattages. Pour les périodes  $t = 1, 2, 3, \dots$  nous avons supposé que les conditions climatiques redevenaient normales. Nous avons admis en outre que toutes les autres variables exogènes du modèle pendant les périodes  $t = 1, 2, 3, \dots$  demeuraient inchangées par rapport à la période de  $t = 0$ , de telle sorte que seules les variables endogènes (prix et offre de viande bovine) fassent apparaître seulement les réactions au phénomène climatique exogène. Cette expérience de simulation a permis de conclure à des cycles symétriques en matière de prix et d'offre, cycles caractérisés par une fréquence constante d'exactement 7 années et par une amplitude décroissante d'un cycle à l'autre. Autrement dit, lorsqu'il est déséquilibré par un choc exogène, le marché argentin des bovins de boucherie tend spontanément vers un nouvel équilibre dont la réalisation est cependant un processus de longue haleine (c'est seulement pour  $t = 30$  - c'est-à-dire après trente ans ! - que les mouvements cycliques déclenchés par le choc climatique exogène correspondant à  $t = 0$ , ont une amplitude minimale).

Une expérience de simulation analogue à quelques nuances près a été effectuée pour le secteur des bovins en Australie (modèle annuel); elle a également fait apparaître un cycle de 7 ans (uniquement en ce qui concerne les abattages de vaches, y compris les génisses). Une analyse empirique des séries chronologiques relatives au cheptel bovin et à l'ensemble des abattages de bovins en Australie entre 1920 et 1975 a montré, en revanche, que la durée moyenne des cycles dépassait huit ans. D'un autre côté, à partir d'un modèle trimestriel intégrant simultanément les activités propres au marché des bovins, des porcs, du lait et des produits laitiers (jusqu'au stade du commerce de détail) dans la République fédérale d'Allemagne, nous avons dérivé un cycle de 4 ans seulement pour les abattages de jeunes veaux mâles et de génisses d'engraissement<sup>1</sup>. Enfin, d'après le modèle utilisé pour le secteur des bovins en Grande-Bretagne, la durée moyenne du cycle est d'un peu moins de cinq ans.

---

<sup>1</sup>Expériences de simulation également similaires, à quelques nuances près.

Au moyen de graphiques, nous avons en outre déterminé que la durée du cycle était de 4 ans pour le Danemark (sur la base de la production indigène brute de viande de boeuf et de veau), d'à peine 5 ans pour l'Irlande, d'au moins 7 ans pour la France (abattages contrôlés de bovins), de 6 - 7 ans pour le Japon (total de la production indigène brute de viande bovine) et de près de 10 ans pour les Etats-Unis (abattage de vaches). Il apparaît ainsi que même dans des pays caractérisés par une rotation relativement rapide des cheptels d'animaux d'engraissement (Etats-Unis, France), les cycles de production peuvent être très longs. La durée exactement identique des cycles irlandais et britannique s'explique peut-être par le fait que l'élevage bovin irlandais dépend très étroitement de la situation du marché britannique. En résumé, on peut dire que la durée des cycles de production dans les principaux pays importateurs et exportateurs de viande bovine est comprise entre 4 ans au minimum et 10 ans au maximum, la moyenne approximative étant de 6 à 7 ans.

Lorsqu'on estime la valeur moyenne de la fréquence des cycles dans les divers pays, il ne faut pas perdre de vue qu'en ce qui concerne la fréquence, mais aussi tout particulièrement l'amplitude, aucun cycle n'est pareil à un autre (nous voulons parler des cycles qui se suivent chronologiquement dans un seul et même pays). D'un point de vue de politique agricole, l'intérêt doit se concentrer sur l'amplitude du cycle, car l'ampleur des fluctuations de prix dues aux cycles ainsi que le volume du déficit d'approvisionnement ou de l'excédent en viande bovine que connaît un pays donné durant un cycle est le plus souvent déterminée surtout par l'amplitude du cycle, ce qui revient à dire que les cycles d'une amplitude minimale ne posent généralement - quelle que soit leur fréquence - aucun problème sur le plan de la politique agricole. L'amplitude est généralement assez sensible à presque tous les grands facteurs endogènes et exogènes qui influencent l'économie bovine dans un pays. Il s'agit en premier lieu de l'ampleur et de la nature des variations qu'ont subi précédemment les prix et les coûts (pour les coûts, il s'agit surtout des prix des aliments pour bétail), ainsi que des fluctuations subies par la récolte des fourrages en raison des conditions atmosphériques. C'est ainsi, par exemple, que dans un pays comme l'Argentine où la relation de prix viande bovine/blé joue un rôle capital dans la production des bovins de boucherie, on peut s'attendre à ce que, toutes choses restant égales par ailleurs, l'amplitude d'un cycle s'avère d'autant plus grande que la différence entre le prix de la viande bovine et le prix du blé est plus importante (et inversement : des variations de prix même extrêmement marquées en ce qui concerne la viande bovine, lorsqu'elles sont en grande partie neutralisées par des mouvements de prix analogues concer-

nant le blé, ne devraient produire - toujours si l'on considère toutes choses égales par ailleurs - qu'un cycle d'une amplitude relativement minime). Les mauvaises récoltes de fourrage et le déficit des pâturages d'embouche en cas de sécheresse provoquent pratiquement toujours un allongement sensible de l'amplitude du cycle; cela vaut particulièrement pour nombre de pays de l'hémisphère sud où prédomine l'économie pastorale extensive et où la majorité des producteurs de bovins n'ont pas intérêt, sur le plan économique, à s'adapter, en cas de sécheresse, à la baisse de la capacité de pâture en conservant leur cheptel intact et en achetant, par exemple, des aliments concentrés, mais doivent plutôt accepter d'une manière générale de multiplier l'abattage de bovins lorsqu'une période de sécheresse se prolonge. Dans ces conditions, il n'est guère possible de généraliser en ce qui concerne l'amplitude des cycles bovins car cette amplitude peut varier considérablement d'un pays à l'autre et d'un cycle à l'autre. A cet égard, les graphiques 2, 3 et 4 donnent une assez bonne idée du problème.

c. Degré de synchronisation des cycles de production les plus importants pour les marchés internationaux de la viande bovine

Pour apprécier l'influence des cycles des bovins sur l'évolution de l'offre et de la demande et, par là-même, sur l'évolution des prix sur les marchés internationaux, il est essentiel de savoir si les cycles propres aux principaux pays importateurs et exportateurs sont plutôt synchrones - leurs effets conjugués créant ainsi l'instabilité (au sens surtout d'une plus grande amplitude du cycle) - ou plutôt asynchrones, ce qui serait un facteur de stabilisation (avec, essentiellement, diminution de l'amplitude). Nous avons déjà constaté que la durée du cycle du boeuf varie considérablement d'un pays à l'autre, ce qui devrait être intrinsèquement un argument en faveur de la seconde hypothèse. Mais on peut dire en principe que les chances d'une synchronisation des cycles propres aux pays participant au commerce international devraient être d'autant plus grandes que les échanges entre deux régions ou pays sont intensifs, que le volume des exportations par rapport à celui de la production est important ou que le degré d'autoapprovisionnement est faible (pays importateur) et qu'il y a peu d'entraves au commerce entre deux régions ou pays par suite de mesures administratives (droits d'entrée, prélèvements, contingents, prescriptions de

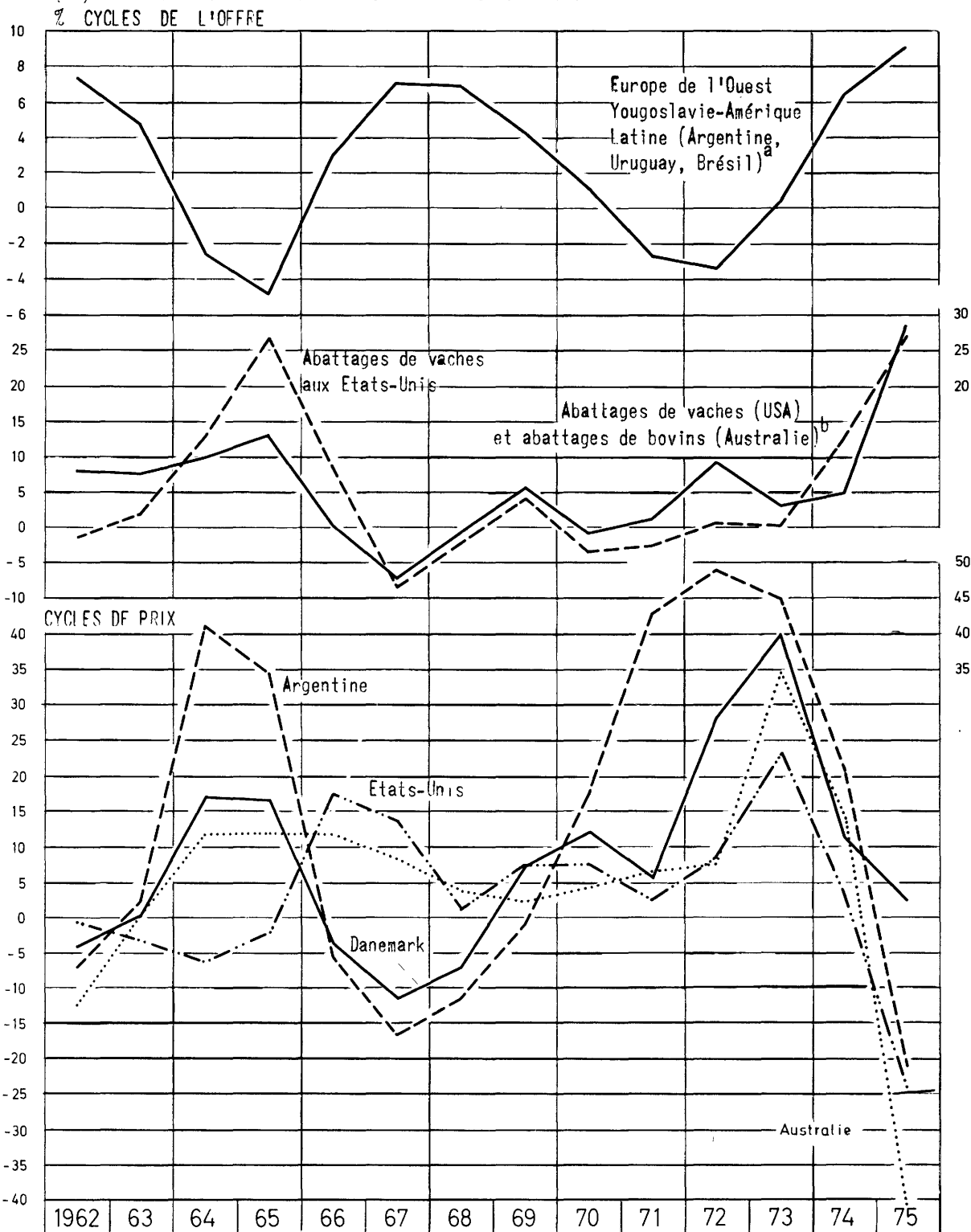
police vétérinaire et sanitaire). Dans cette optique particulière, on devait s'attendre à un degré significatif de synchronisation des cycles au cours des années 1960 et suivantes, surtout entre les pays exportateurs d'Amérique du Sud et l'Europe Occidentale, ainsi qu'entre l'ensemble Australie/Nouvelle-Zélande/Amérique centrale et les Etats-Unis; de la même manière, pour ces deux derniers grands marchés, la probabilité d'une synchronisation des cycles peut être considérée comme assez faible. Comme le montrent les graphiques 2, 3 et 4, c'est exactement ce qui s'est passé pendant les années 60. Les cycles des bovins en Europe occidentale (c'est-à-dire surtout dans la Communauté des Neuf) et dans les pays exportateurs d'Amérique du Sud ont coïncidé presque entièrement de 1960 à 1967 et, dans une mesure moindre, mais encore appréciable, de 1968 à 1975. La synchronisation presque totale enregistrée de 1960 à 1967 peut être essentiellement attribuée aux effets d'un choc exogène subi par les deux groupes de pays : en 1962/63, la récolte fourragère fut extrêmement mauvaise dans la quasi-totalité des pays d'Europe occidentale tandis que l'Argentine connaissait une période de sécheresse persistante nécessitant un accroissement important et imprévu du nombre des abattages; c'est pourquoi l'Argentine entra à partir de 1964/65 dans une phase de reconstitution intensive des cheptels bovins et ne put maintenir sa production qu'à un niveau nettement inférieur à celui des années 1962/63. C'est seulement à partir des années 1966/67 que la progression des effectifs de 1964/65 a commencé à se traduire par une augmentation du nombre des abattages de bovins. Cet exemple montre parfaitement à quel point la conjonction purement fortuite de certains facteurs climatiques dans deux régions importantes pour le commerce mondial peut, par le biais des mouvements cycliques, peser pendant des années sur les marchés internationaux. Lorsque les effets du choc climatique de 1962/63 furent résorbés, l'inégalité de la durée des cycles respectifs de l'Amérique du Sud et de l'Europe occidentale (pour celle-ci, il s'agit du cycle moyen) doit sans doute avoir provoqué d'abord une certaine divergence dont l'ampleur se situe toutefois dans des limites relativement étroites (1968-1975).

En particulier depuis 1965 environ, on peut également constater pour l'Australie et les Etats-Unis, une large synchronisation des mouvements cycliques en ce qui concerne respectivement les abattages de bovins et de vaches.

Graphique 2

PRINCIPAUX CYCLES DES PRIX ET DE L'OFFRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX DE LA VIANDE BOVINE

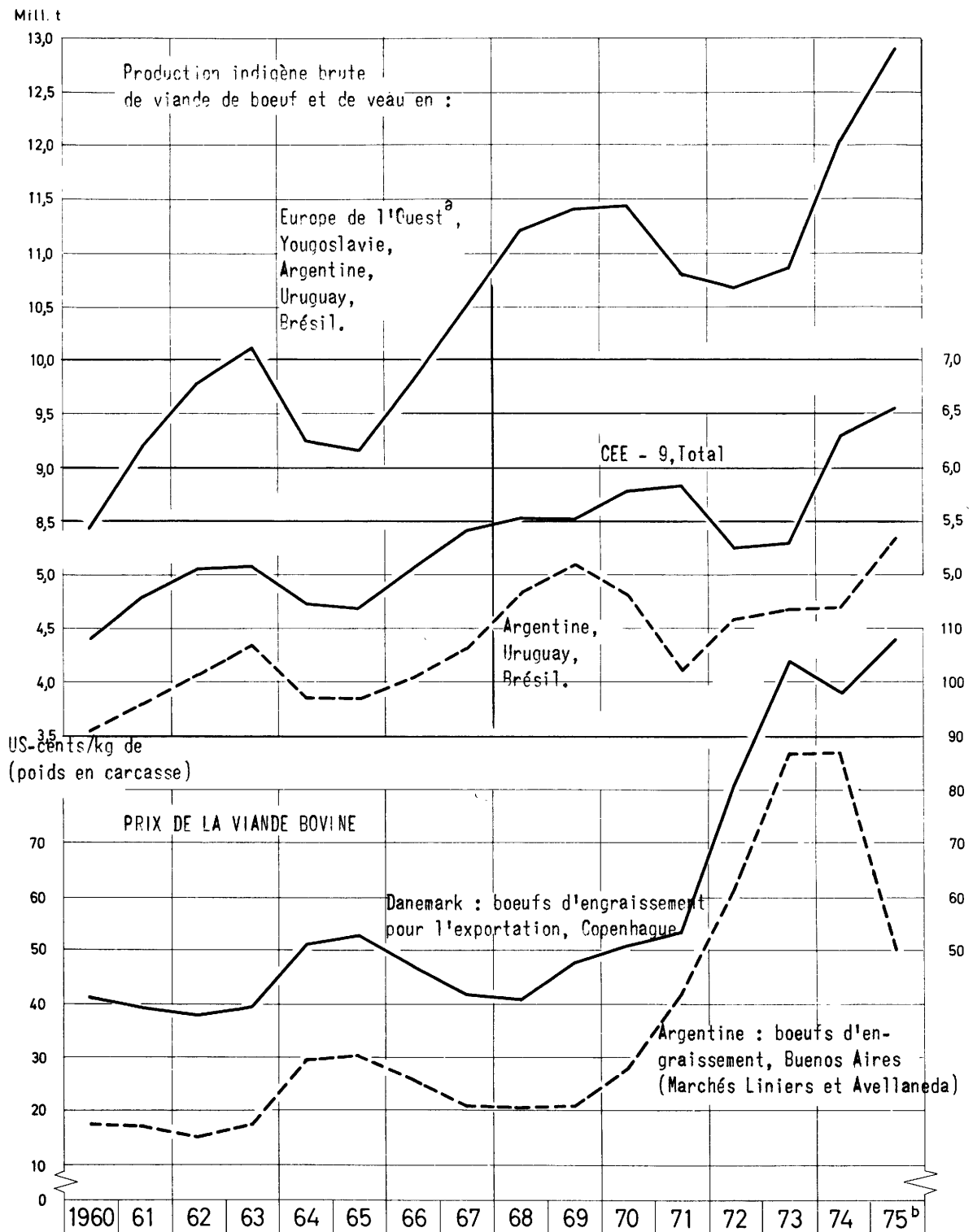
(Moyennes mobiles sur deux ans des variations relatives)



<sup>a</sup> Production indigène brute de viande bovine - 1962/63 (juillet - juin), sqq.

Graphique 3

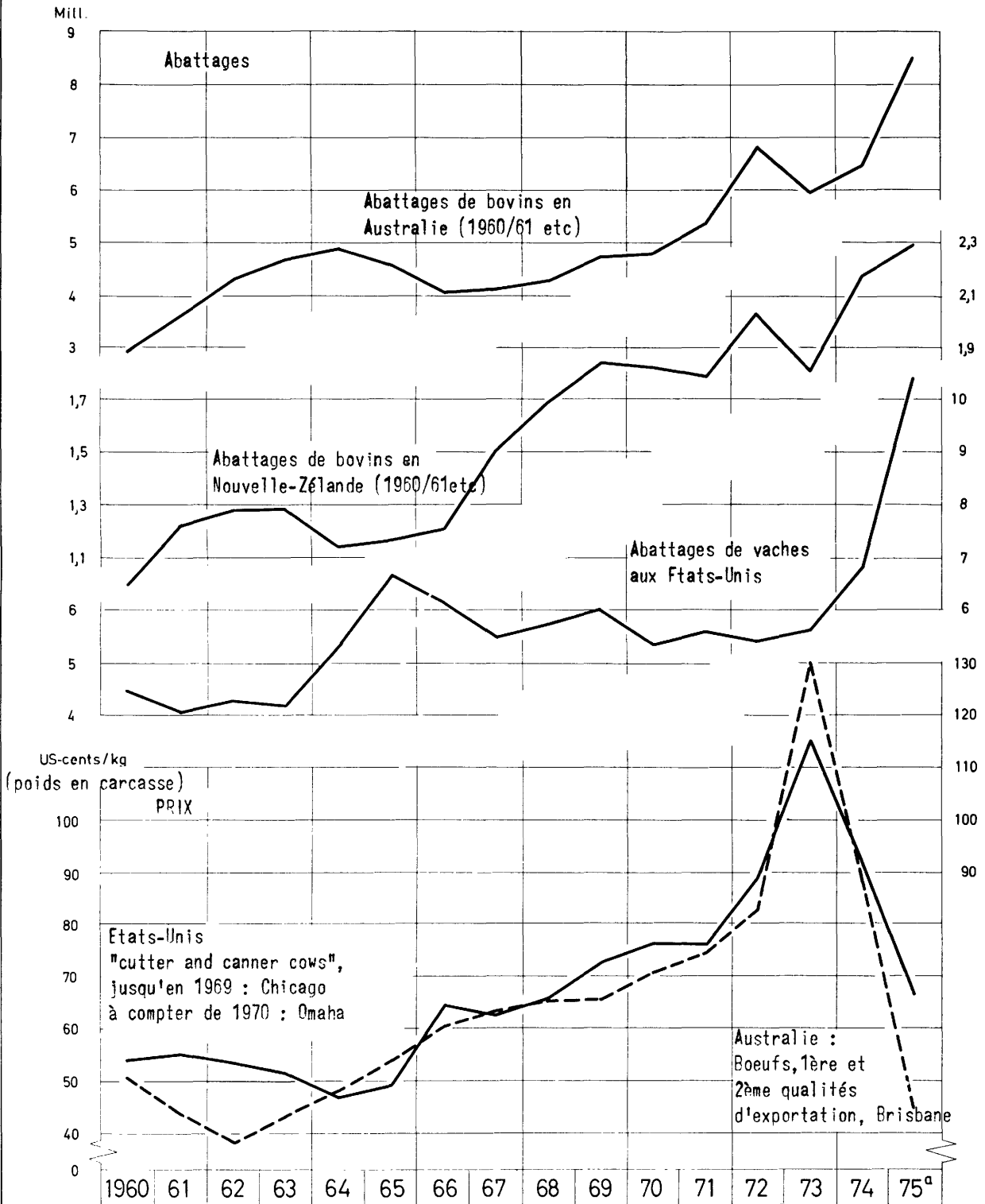
PRIX ET PRODUCTION DE LA VIANDE BOVINE : EUROPE DE L'OUEST/AMÉRIQUE LATINE



<sup>a</sup> Pays énumérés au tableau 1\*. <sup>b</sup> Estimations provisoires

Graphique 4

PRIX ET PRODUCTION DE LA VIANDE BOVINE : ETATS-UNIS/AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZELANDE



<sup>a</sup> Estimations provisoires

En ce qui concerne la pointe de l'offre que l'on observe pour la campagne 1972/73 tant en Australie qu'en Nouvelle-Zélande, pointe qui n'a pas d'équivalent dans les abattages de vaches aux Etats-Unis, il s'agit d'une "perturbation exogène" des cycles, provoquée par une extrême sécheresse qui a obligé les éleveurs australiens et néo-zélandais à augmenter, contrairement à ce qui était prévu pour cette saison, le nombre des abattages. Un élément intéressant, qui ne ressort pas directement du graphique 4, est que la fréquence du cycle bovin australien s'est adaptée tout à fait au cycle américain sensiblement plus long, ce qui est dû vraisemblablement au fait que depuis la fin des années 50, l'élevage des bovins de boucherie en Australie s'est très rapidement axé de plus en plus sur les besoins du marché américain. Actuellement, les cycles pour ces deux pays devraient être d'environ 10-11 ans (de 1966/67 jusqu'à vraisemblablement 1976/77, alors que de 1944/45 à 1965/66 la fréquence du cycle bovin en Australie ne dépassait guère en moyenne 7 ans tout juste). A cet égard, il est intéressant d'observer que depuis 1964/65 environ, les prix sur le marché australien des bovins de boucherie suivent les prix des vaches américaines de boucherie de beaucoup plus près qu'on ne pourrait s'y attendre, eu égard au degré de synchronisation des cycles de l'offre dans ces deux pays. On peut en conjecturer (ce qui est d'ailleurs confirmé par l'analyse économétrique des prix des bovins en Australie - voir à ce sujet page 64), que désormais, l'évolution du marché des vaches de boucherie aux Etats-Unis est devenue le principal facteur qui détermine les prix sur le marché australien des bovins - avant même les arrivages des bovins de boucherie en Australie. De 1960 à 1969, l'évolution du cycle bovin en Nouvelle-Zélande est encore exactement à l'opposé de celle du cycle américain, ce qui est dû sans doute moins à un comportement anticyclique délibéré des éleveurs néo-zélandais (sous la houlette du "New Zealand Meat Producers Board"), qu'au fait qu'en Nouvelle-Zélande, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis et en Australie, les abattages de bovins dépendent encore essentiellement des décisions des détenteurs de vaches laitières, décisions qui à leur tour sont tributaires surtout des prix des produits laitiers sur le marché mondial. Pour les années 70, on constate, en revanche, que le cycle des abattages de bovins en Nouvelle-Zélande se rapproche lui aussi de plus en plus du cycle américain.

Si l'on compare maintenant les cycles combinés pour l'ensemble constitué par l'Europe occidentale et l'Amérique du Sud, d'une part, et pour l'ensemble Australie ou Nouvelle-Zélande/USA d'autre part, (cf. graphique 2), il apparaît que les deux cycles ont accusé une évolution plutôt contraire pendant les années 60, alors qu'une tendance à un mouvement plus synchrone est évidente depuis 1970.



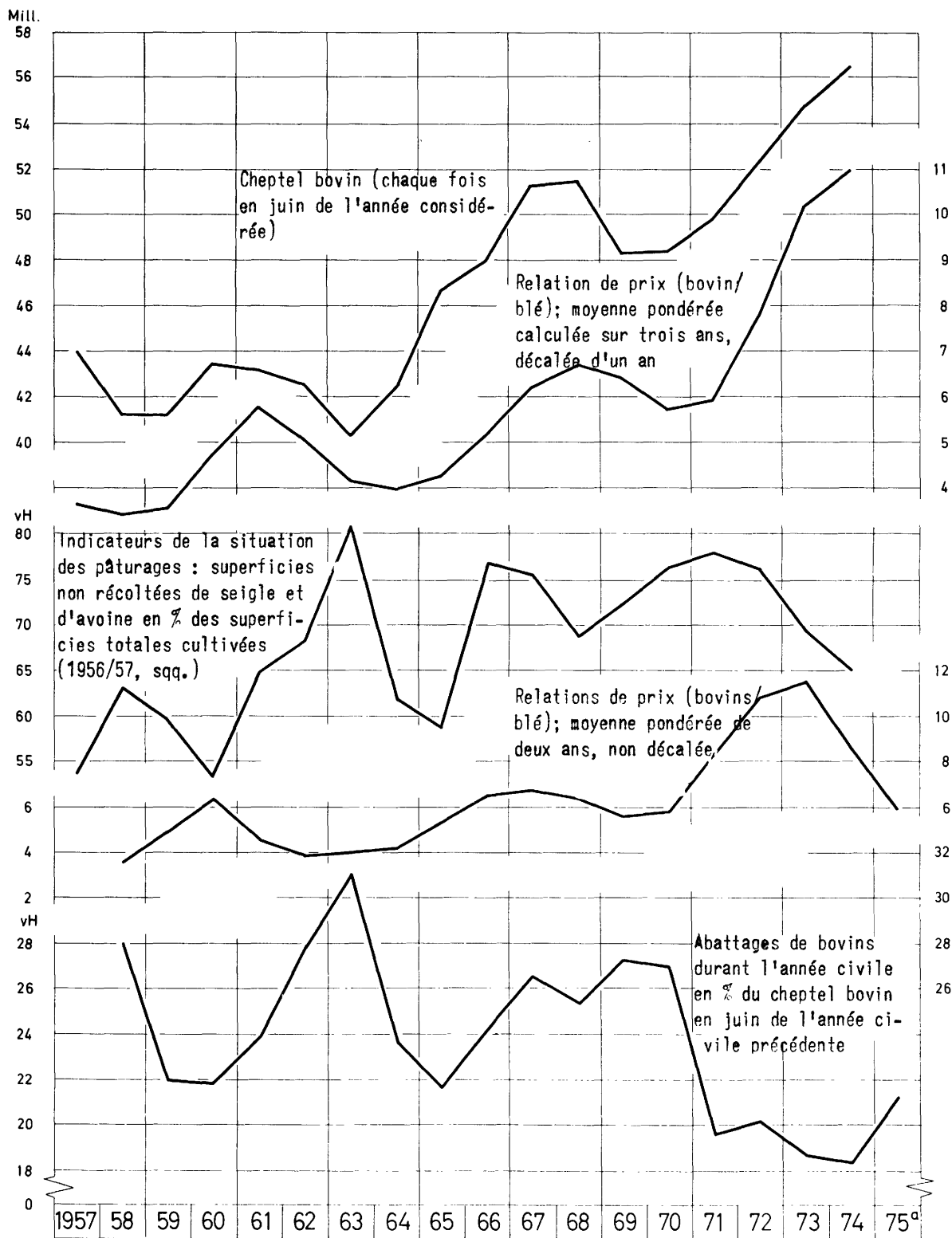
Les origines de ce phénomène sont vraisemblablement plus fortuites que systématiques. Toutefois, comme le montre l'exemple de la comparaison entre l'Amérique du Sud et l'Europe occidentale de 1960 à 1967, une synchronisation apparue entre les cycles des deux régions (ou plus !) peut tendre aisément - quelle qu'en soit l'origine - à produire pendant les années suivantes des effets systématiques, c'est-à-dire des effets qui se renforcent mutuellement. C'est ainsi que, sur les marchés internationaux de la viande bovine, on a pu parler d'une situation de pénurie véritablement mondiale pour la première fois en 1972/73 et d'une situation excédentaire mondiale depuis le milieu de l'année 1974. Le simple fait que les producteurs de bovins de toutes les régions ou de tous les pays intéressés prennent conscience d'une telle situation peut - mais ne doit pas nécessairement - contribuer largement à créer une sorte de "cycle mondial" dans les prochaines années. Quant aux conséquences éventuelles d'une telle évolution sur l'amplitude future des cycles de prix sur les marchés internationaux, les années 1972/74 nous en ont déjà donné un avant-goût.

#### d. Les chances d'une stabilisation des cycles bovins

A ce stade de notre exposé, il importe de dire un mot des possibilités de stabilisation des cycles de production importants pour les marchés internationaux. Même si l'on parvenait à stabiliser pratiquement au stade de la production les prix des bovins de boucherie (en faisant abstraction des coûts de production), il n'est probablement pas dit que cela permettrait de contribuer de manière décisive à stabiliser les cycles ou à les faire disparaître. La seule influence des conditions météorologiques, mais aussi l'évolution des prix des produits concurrents (comme le lait et, dans une certaine mesure, la viande de porc et de mouton dans la Communauté des Neuf, le blé et le maïs en Argentine, la laine et le blé en Australie, la laine, le lait et la viande de mouton en Nouvelle-Zélande; voir graphiques 5 et 6) continueraient à provoquer des fluctuations cycliques. Il faut signaler à cet égard que dans bon nombre de pays d'Europe orientale, où ce sont presque toujours des prix de retrait fixés par l'Etat qui tiennent lieu de prix du marché pour la viande bovine, on a vu apparaître des cycles des bovins parfois aussi nets qu'en Europe occidentale ou en Amérique du Nord. Une libéralisation accrue du commerce international de la viande bovine consécutive, notamment, à la suppression des restrictions motivées par des dispositions de police vétérinaire contribuerait plutôt - aussi paradoxal que cela puisse paraître - à faire apparaître un "cycle mondial" commun, avec toutes les différences que cela implique en matière de prix. C'est ainsi que, d'une part, pour les années 60 en particulier, on ne peut guère se dissimuler, que le "marché préférentiel" des Etats-Unis a contribué à stabiliser les prix sur les marchés internationaux.

Graphique 5

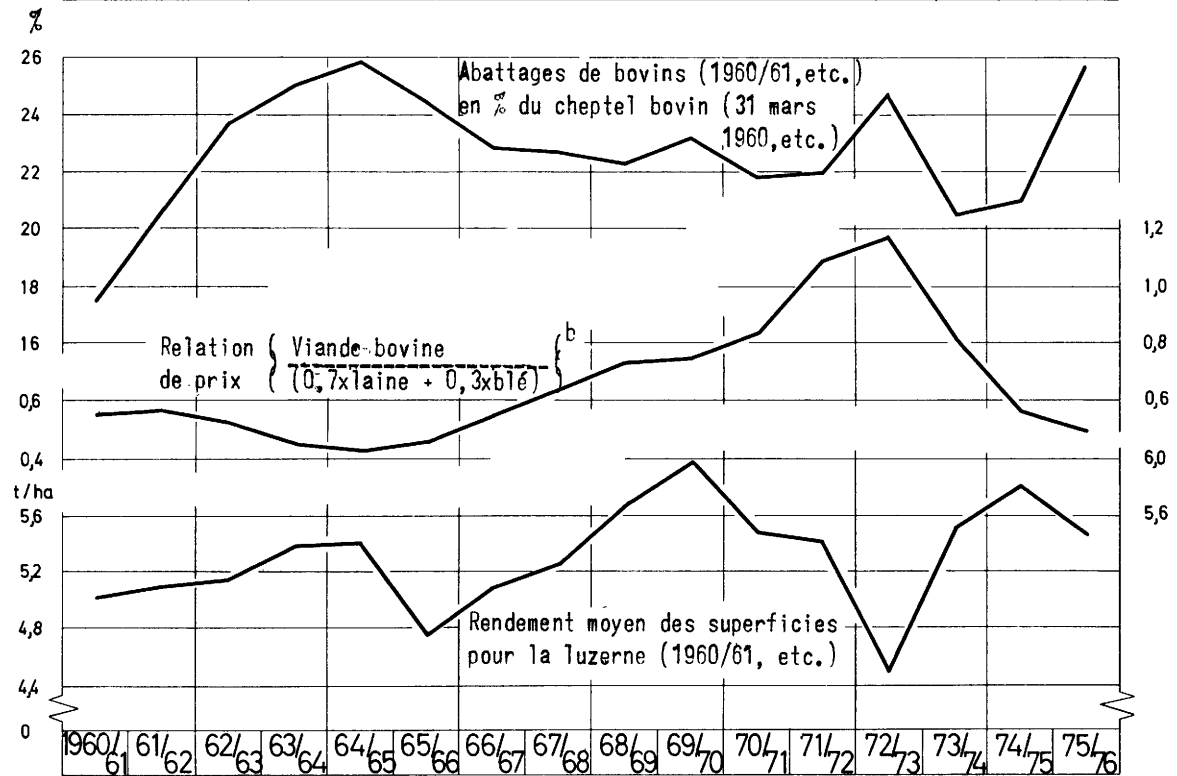
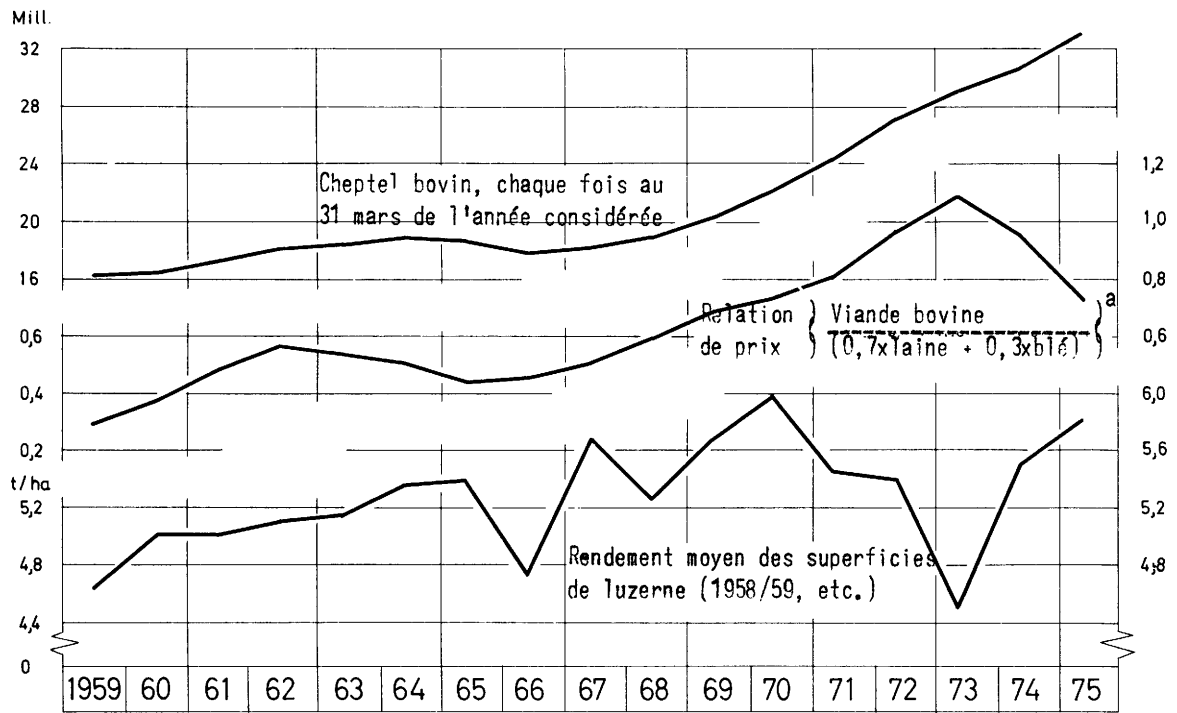
PRINCIPAUX FACTEURS DETERMINANT LES EFFECTIFS ET LES ABATTAGES DE BOVINS EN ARGENTINE



<sup>a</sup> Estimation de l'auteur

Graphique 6

PRINCIPAUX FACTEURS DETERMINANT LES EFFECTIFS ET LES ABATTAGES DE BOVINS EN AUSTRALIE



<sup>a</sup> Moyenne mobile sur trois ans, décalée (moyenne des campagnes 1955/56, 1956/57 et 1957/58, etc.)  
<sup>b</sup> Moyenne mobile sur deux ans, décalée (moyenne des campagnes 1958/59, 1959/60, etc.)

D'autre part, il y a lieu de citer ici l'exemple du marché communautaire des porcs de boucherie. Après l'instauration d'une organisation commune des marchés pour la viande de porc en 1967 dans la Communauté à Six, on a vu progresser rapidement l'harmonisation des divers cycles porcins nationaux. Ce phénomène a eu à son tour pour conséquence un cycle commun des prix CEE pour les porcs de boucherie, cycle dont l'amplitude est apparue nettement plus grande que l'amplitude dudit cycle dans chaque pays dans les années qui ont précédé 1967<sup>1</sup>. C'est seulement en renonçant aux contingentements ou aux interdictions des importations - mesures généralement arrêtées sur une base procyclique<sup>2</sup> - qu'il serait possible, sous certaines conditions et dans des phases déterminées des cycles, de provoquer un effet stabilisateur limité (voir ci-dessous). Dans l'ensemble, les perspectives de stabilisation en ce qui concerne les cycles des bovins paraissent extrêmement limitées, bien qu'une tendance à la stabilisation soit généralement inhérente au marché des bovins (voir ci-dessus l'expérience de simulation concernant l'Argentine), stabilisation que des facteurs exogènes viennent toujours perturber à nouveau et qui ne peut donc jamais se matérialiser complètement.

#### e. Conséquences pour la méthode d'enquête à employer

L'analyse qui précède devrait avoir mieux montré que, dans des études portant sur l'approvisionnement des marchés internationaux pendant des périodes relativement brèves, il n'est pas possible d'argumenter sur une tendance à long terme en s'affranchissant des cycles. Pour raisonner sur une tendance à long terme, il faudrait pouvoir examiner des périodes de 25, 30 années et plus. Dans le cadre de la présente étude, destinée à fournir des prévisions pour les années 1975 à 1980 environ sur la base d'une période de référence de 15 ans (1960-1975), il faut donc nécessairement raisonner dans le cadre des cycles en cours, et non en se référant au long terme.

---

<sup>1</sup>C'est ce qu'exprime très clairement un graphique relatif aux cycles des prix du porc dans les pays de la CEE pour la période 1960-1974, graphique reproduit à la page 25 de la publication : "DG Agriculture, CE Informations, Marchés agricoles - Produits animaux : prix (N° 11, Bruxelles, 1975)."

<sup>2</sup>Procyclique dans l'optique du commerce international et anticyclique du point de vue national.

### 3. Analyse de l'évolution des prix sur les marchés internationaux de la viande bovine

#### a. Généralités

En général, les prix du marché des bovins de boucherie reflètent plus ou moins fidèlement les cycles de production, étant toutefois entendu qu'il convient de tenir particulièrement compte de l'interdépendance le plus souvent considérable qui existe entre les divers marchés du bétail de boucherie. C'est ainsi que dans la république fédérale d'Allemagne, pays où le marché des porcs de boucherie est bien plus important au total que celui des bovins de boucherie, pour l'ensemble de l'approvisionnement en viande le cycle des prix des bovins de boucherie présente lui aussi des éléments significatifs propres au cycle du porc<sup>1</sup>. En revanche, dans les pays où les autres marchés du bétail de boucherie n'ont qu'une importance tout à fait secondaire par rapport au marché des bovins, il existe souvent une corrélation négative presque "parfaite" entre les cycles respectifs de l'offre et des prix (c'est surtout le cas de l'Argentine).

Une condition essentielle nécessaire pour que les cycles de production puissent se répercuter sur les prix est que la production et l'offre sur le marché soient, dans une large mesure, identiques, les possibilités de compenser les fluctuations de production en étalant sur plusieurs années la constitution ou la suppression de stocks étant extrêmement limitées. Le stockage de viande de boucherie, lorsqu'il dure longtemps, se traduit le plus souvent par une importante baisse qualitative et en tout cas par des coûts très élevés; si on choisit la solution de la mise en conserve, on a alors affaire à un produit différent. "Stocker" du cheptel vif, (c'est-à-dire ne pas mettre sur le marché des animaux mûrs pour l'abattage) ou avancer la date de commercialisation des animaux n'est possible pour les producteurs de bovins que pendant un temps assez limité, car ces méthodes peuvent entraîner de lourdes pertes pour les engraisseurs (lorsque prédomine l'engraissement intensif des jeunes bovins, cela n'est possible que pendant quelques mois, mais même en cas d'engraissement extensif à l'herbe, cela n'est guère possible plus d'un an).

---

<sup>1</sup> Là encore, toutes choses égales d'ailleurs, il y a une corrélation négative entre les prix des bovins de boucherie et les effectifs de porcs de boucherie; par exemple, lorsque le niveau de l'offre est faible, simultanément pour les bovins et pour les porcs, il y a généralement lieu de s'attendre pour les bovins à des hausses de prix plus importantes que si la faiblesse de l'offre de bovins est compensée dans une certaine mesure par une offre abondante de porcs. Ce phénomène s'explique par les étroites relations de substitution qui existent, au niveau de la consommation, entre la viande bovine et la viande de porc.

En outre, le "stockage du cheptel vif" est en fait nécessairement un moyen, non seulement d'adapter la production aux modifications des conditions du marché, mais aussi d'adapter les effectifs d'animaux à l'engrais aux fluctuations des conditions de pâturage ou des récoltes fourragères, fluctuations gouvernées par des facteurs météorologiques. Il y a tout lieu de penser qu'à cet égard (notamment dans les pays d'Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord), ce dernier facteur est de loin le plus important, ce qui revient à dire que le "stockage du cheptel vif" ne dépendrait absolument pas au premier chef de la situation du marché. Ainsi, dans le modèle économétrique déjà mentionné, concernant le marché britannique des bovins, le nombre des abattages de taureaux et de génisses pour une année donnée est déterminé - abstraction faite de l'offre potentielle de bovins d'engraissement commercialisables calculée à partir du modèle -, non seulement par la variation (décalée d'une période) des prix du marché (corrélation négative, c'est-à-dire que dans l'attente d'une hausse (ou d'une baisse) des prix, on assiste - toutes choses restant égales par ailleurs - à une diminution (ou à un accroissement) des effectifs, mais aussi par le rendement en foin pour la période considérée (influence négative : toutes choses restant égales par ailleurs, un approvisionnement médiocre en aliments fourragers de base se traduit par la commercialisation d'un plus grand nombre de bovins, et inversement). Dans les pays d'exportation d'outre-mer, la conjonction (fortuite) de bas prix sur le marché et de débouchés médiocres sur les marchés internationaux, d'une part, et de bonnes conditions d'embouche, d'autre part, peut retarder pendant une durée nettement supérieure à un an la commercialisation des bovins d'engraissement mûrs pour l'abattage. La raison en est qu'en cas d'engraissement extensif à l'herbe, les coûts supplémentaires d'affouragement et d'élevage des "stocks vifs", peuvent être relativement minimes, au regard des hausses des prix auxquelles on peut s'attendre sur les marchés du bétail de boucherie. En revanche, la condition sine qua non du maintien d'un "stock vif" est que les conditions météorologiques soient favorables. De mauvaises conditions météorologiques entraîneraient, non seulement l'annulation du stockage d'animaux sur pied, mais même obligerait en règle générale à retenir la solution inverse (multiplication des abattages portant en partie sur des animaux n'ayant pas atteint leur poids marchand). Ainsi, le stockage d'animaux sur pied ne constitue pas dans les pays exportateurs d'outre-mer un instrument toujours disponible, susceptible d'être utilisé rationnellement pour influencer l'offre.

Dans ces conditions, il devrait être possible d'expliquer l'évolution des prix sur les marchés internationaux de la viande bovine en se référant pour l'essentiel aux cycles de production des principaux pays exportateurs et importateurs.

b. Prix sur le marché partiel "Europe de l'Ouest - Europe de l'Est/Amérique du Sud"

Pour caractériser l'évolution des prix sur le marché partiel que constitue l'ensemble "Europe de l'Ouest - Europe de l'Est/Amérique du Sud", nous avons examiné les cotations - converties en dollars américains - des boeufs d'exportation argentins (Buenos Aires) et danois (Copenhague). Les variations des prix respectifs font effectivement apparaître durant la période 1960 - 1973 une corrélation négative singulièrement étroite avec les fluctuations de la production indigène brute agrégée de viande de boeuf et de veau en Europe de l'Ouest<sup>1</sup>, en Yougoslavie<sup>2</sup> ainsi qu'en Argentine, en Uruguay et au Brésil (graphique 3), étant entendu, cependant, qu'il faut faire abstraction de la corrélation positive (à long terme) entre les quantités produites et les prix nominaux. L'évolution des prix durant les années 1974/75 ne s'intègre que partiellement dans ce tableau. En particulier, le comportement nettement divergent des prix entre le marché argentin et le marché communautaire en 1975 donne à penser que sur ce marché partiel, la corrélation des prix en 1975 a été perturbée par des influences "exogènes". Etant donné qu'en 1975 le cycle de la production communautaire de viande bovine a sans doute atteint son sommet, et qu'en même temps la production de viande bovine argentine a brutalement progressé, l'effondrement des prix sur le marché bovin argentin en 1975 aurait dû, avec le libre jeu des forces du marché, s'accompagner d'un nouveau recul des prix dans la Communauté. Or, cela n'a pas été le cas. Il faut y voir sans doute notamment une relation avec l'interdiction d'importer dans la Communauté, depuis août 1974 environ de la viande bovine en provenance des pays tiers, interdiction qui a, d'une part, durement frappé les exportations argentines (voir page 42) et, d'autre part, représenté pour le marché communautaire des bovins de boucherie manifestement beaucoup plus qu'un "modeste soulagement".<sup>3</sup>

c. Prix sur le marché partiel "USA - Japon / Australie - Nouvelle Zélande"

Les prix sur le second grand marché partiel "USA - Japon / Australie - Nouvelle Zélande" seront représentés par les cotations relatives aux "cutter and canner cows" aux USA (Chicago ou Omaha), ainsi que par les cotations (elles aussi converties en dollars américains) relatives aux boeufs (qualité exportation) en Australie

<sup>1</sup> Seulement les pays figurant au tableau 1\* : Ensemble de la CEE - 9, Suède, Suisse et Espagne.

<sup>2</sup> Qui représente l'Europe de l'Est, car il n'est pas possible d'obtenir pour l'ensemble du bloc oriental des séries chronologiques absolument comparables.

<sup>3</sup> Abstraction faite des répercussions de l'intervention communautaire permanente sur les bovins de boucherie.

(Brisbane)<sup>1</sup>. Dans ce dernier cas, la corrélation négative entre l'offre et les prix est assurément moins prononcée que sur le marché partiel "Europe de l'Ouest-Europe de l'Est / Amérique du Sud", mais elle apparaît quand même nettement en filigrane. Un point particulièrement frappant est la forte dépendance du prix australien par rapport au marché des vaches de boucherie aux USA. Par exemple, d'après le modèle économétrique déjà cité pour le marché de la viande bovine d'Australie, les cotations des vaches de boucherie à Brisbane (Queensland) pendant la période 1955/56 - 1971/72 peuvent être définies comme étant été influencées pour 8 % seulement par le volume de la production indigène de vaches de boucherie, mais à 70 % au moins par la situation sur le marché américain et à 17 % environ par l'évolution du marché britannique (ces 17 % reflétant surtout la situation qui existait dans les années cinquante). L'extrême dégradation des prix sur le marché bovin en Australie, qui a été d'au moins 60 % en 1973 - 1975 dépasse de très loin le recul des prix auquel il fallait s'attendre pour la même période sur le marché argentin des bovins de boucherie (environ - 40 %). Au début des années 70, le volume des exportations de viande bovine australiennes était extrêmement élevé, puisque 60 % environ de la production totale étaient écoulés sur les marchés internationaux. La nette diminution des besoins américains en importation, la suspension provisoire des importations japonaises ainsi que la nette progression du potentiel de production ont obligé, en 1974 et 1975, les éleveurs australiens à compenser au moins les pertes sur les marchés d'exportation essentiellement par une augmentation de la consommation intérieure, ce qui, vu l'étroitesse du marché national (un peu plus de 13 millions d'habitants), n'était réalisable que par une augmentation anormale de la consommation de viande bovine par tête d'habitant. Pour y arriver, la relation de prix viande bovine/viande d'agneau qui est importante pour le consommateur a dû être modifiée en faveur de la viande bovine (du point de vue des consommateurs), ce qui, étant donné la tendance à la baisse qu'accusait également la viande d'agneau - a obligé à consentir de très importants sacrifices sur les prix de la viande bovine (de janvier 1974 à juillet 1975, la relation des prix viande bovine/viande d'agneau sur les marchés du bétail de boucherie<sup>2</sup> a chuté de plus de 50 % en passant de 0,982 à 0,471).

<sup>1</sup>Voir graphique 4.

<sup>2</sup>Bovins de boucherie : marché de Brisbane; agneaux de boucherie : Melbourne.



C'est pour cette raison que l'Australie a été beaucoup plus touchée que les autres pays exportateurs par la crise sur les marchés internationaux de la viande bovine<sup>1</sup>.

d. Récapitulation concernant les prix sur les deux marchés partiels

Alors que pendant la période 1960-1968, conformément aux cycles de production respectifs, les cycles de prix avaient accusé une évolution contraire sur les deux grands marchés partiels, on peut observer une large concordance pour la période comprise entre 1969 et 1975 (voir graphique 2), concordance qui a probablement été la cause majeure, sur laquelle nous allons revenir, des hausses mondiales exorbitantes qu'ont subies les prix de la viande bovine pendant les années 1972/73 et de l'effondrement de ces mêmes prix dans la plupart des pays en 1974/75.

En ce qui concerne le marché partiel(I) - Europe/Amérique du Sud- qui nous intéresse plus spécialement, l'évolution des prix peut être brièvement présentée comme suit :

- Le cycle présente des creux assez semblables l'un à l'autre vers 1962 et 1968.
- Il présente des pointes en 1964/65 et 1972/73, mais les hausses enregistrées en 1972/73 ont dépassé de beaucoup celles de 1964/65.
- Depuis 1974/75 toujours pour des raisons cycliques, les prix tendent de nouveau à régresser fortement.

Le fait que les augmentations de prix en 1972/73 aient considérablement dépassé celles de 1964/65 s'explique à notre avis par les raisons suivantes :

- Argument cyclique : les années 1964/65 ont été marquées, tant en Europe occidentale qu'en Amérique du Sud, par un creux de la courbe représentative de l'offre, alors que les Etats-Unis ont connu à cet égard une pointe en 1964/65 et un creux en 1972/73. L'Australie a enregistré durant la campagne 1964/65 une pointe cyclique de l'offre et en 1972/73 un accroissement de production provisoire, dû à la sécheresse,

---

<sup>1</sup> Il faut cependant reconnaître que, par rapport à l'Australie, l'Argentine doit faire face à l'inconvénient que représente pour elle la quasi-impossibilité d'accéder à son principal marché d'exportation, en raison de l'interdiction d'importation édictée par la Communauté. En revanche, elle dispose d'un avantage décisif en la présence d'un vaste marché intérieur de presque 25 millions d'habitants, qui est susceptible de se développer sans que de trop gros sacrifices soient consentis sur prix. Au cours de ces dernières années, la part des exportations de viande bovine en Argentine n'a pas dû atteindre 20 %.

mais, il convient de signaler que la part du total des excédents australiens exportables disponibles pour l'exportation vers l'Europe occidentale (marché du Royaume-Uni) a été relativement plus élevée en 1964/65 qu'en 1972/73; en effet, les besoins d'importation américains, modestes en 1964/65, étaient considérables en 1972/73 (rappelons ici que l'Australie privilégie en quelque sorte le marché des Etats-Unis). En outre, les prix australiens des bovins de boucherie dépendant fortement du marché des vaches de boucherie aux Etats-Unis (voir plus haut) les exportateurs australiens sont manifestement restés assez modérés dans leurs exigences de prix à l'égard de l'Europe occidentale en 1964/65, à l'inverse de ce qui s'est vraisemblablement passé en 1972/73.

- Influence de facteurs particuliers : il faut citer notamment le véritable bond en avant des importations japonaises en 1972/73 (les importations japonaises de viande bovine ont progressé de 85 000 t de 1971 à 1973) et la hausse des prix sur les marchés internationaux des aliments azotés du bétail qui a atteint en 1972/73 des proportions jusqu'alors inconnues et qui, accroissant les coûts de production s'est répercutée sur les prix des bovins de boucherie. Il ne faut pas non plus oublier que cette évolution a eu pour toile de fond l'accélération de l'inflation dans les pays occidentaux industrialisés après 1970. Ce sont là des facteurs dont aucun n'avait d'équivalent en 1964/65.

La baisse extraordinairement rapide des prix sur les marchés internationaux de la viande bovine<sup>1</sup> en 1974/75 tient encore essentiellement à des raisons cycliques (synchronisation cyclique accélérée sur les principaux marchés partiels depuis 1970), mais aussi à des facteurs particuliers. C'est ainsi qu'au début du second semestre de 1973, personne ne pouvait encore prévoir la crise pétrolière ni ses conséquences funestes pour la balance des paiements et la croissance économique et, partant, pour les achats d'un certain nombre de pays occidentaux sur les marchés internationaux de la viande bovine. La récession, d'une gravité inattendue, qu'elle a entraîné en 1974/75 dans les principaux pays industrialisés d'Europe occidentale a, en raison de son effet "négatif" sur les revenus réduit encore la consommation et les importations de viande bovine. A cela s'ajoute que la demande sur les marchés internationaux, qui baissait déjà spontanément pour les raisons précitées, a été encore réduite artificiellement par des mesures administratives de caractère manifestement procyclique.

<sup>1</sup> En tout cas par rapport aux prix sur les principaux marchés d'exportation d'outre-mer.

A cet égard, il faut citer en premier lieu l'interdiction des importations dans la Communauté des Neuf de bovins et de viande bovine en provenance de pays tiers depuis le milieu du mois de juillet 1974 (voir page 39). Mais il ne faut pas non plus passer sous silence la suspension décidée à titre temporaire en juin 1974 des contingents d'importation japonais ni la réduction très importante des contingents d'importation de la Grèce, de l'Espagne et d'Israël. Ces mesures restrictives ne sont évidemment pas définitives, mais l'expérience montre qu'elles seront probablement abolies lorsque la demande sur les marchés internationaux tendra à progresser, le plus souvent alors même que l'offre tend à diminuer de nouveau.<sup>1</sup> Il ne fait pratiquement pas de doute que de telles mesures accroissent pour le moins considérablement le risque d'une nouvelle pénurie cyclique à l'échelle mondiale (qui pourrait se situer vers la fin de la présente décennie).

#### 4. Conventions et accords sur les marchés internationaux des bovins et de la viande bovine

Bien que les marchés internationaux des bovins et de la viande bovine pendant la période considérée n'aient pas été, tant s'en faut, exempts de problèmes et de difficultés, il n'y a guère eu de tentatives sérieuses visant à influencer sur les prix et/ou sur les quantités au moyen de conventions ou d'accords internationaux<sup>2</sup>. Mis à part le fait que les conditions de commercialisation ont été favorables dans l'ensemble jusqu'en 1973, cette situation peut s'expliquer uniquement par la structure très hétérogène de ce marché sous l'angle de la production et du point de vue géographique, structure qui ne se prête pas à la conclusion d'accords mondiaux comme il en existe pour le sucre ou pour le blé. Mais même des accords limités en matière de prix - comme ceux qui ont été conclus et continuent de l'être avec un succès inégal sur les marchés internationaux du lait en poudre et du butter-oil - sont encore actuellement presque inconcevables pour la viande bovine, faute de critères de qualité universellement reconnus. Seules des mesures globales de régulation quantitative paraissent applicables sous certaines conditions, au moins techniquement, encore que leur utilité puisse sembler, dès le départ, très douteuse.

<sup>1</sup> Le Japon a bien repris dès juin 1975 les importations de viande bovine, mais la quantité admise reste quand même dans un premier temps d'une importance marginale par rapport aux importations des années 1972/73. Ce fait, de même que le régime "EXIM" appliqué par la Communauté pour la viande bovine à la même date (voir page 41) n'a représenté rien d'autre que la preuve d'un minimum de bonne volonté. Ces deux mesures n'étaient guère susceptibles de contribuer d'une manière véritablement significative à soulager les marchés internationaux de viande bovine en 1975.

<sup>2</sup> Dans le cadre du GATT seules ont été entamées en 1974/75 des négociations bilatérales entre quelques pays exportateurs et ceux des pays importateurs qui avaient suspendu ou contingenté leurs importations en 1974.

Une instance digne d'être prise en considération pour servir de cadre à des consultations internationales traitant de la situation sur les marchés de la viande est le "groupe d'étude intergouvernemental de la FAO sur la viande", qui a été créé en 1970 et auquel appartiennent également de grands pays producteurs, exportateurs et importateurs de viande bovine, y compris la Communauté des Neuf. Lors de sa quatrième réunion tenue à Rome en octobre 1974, ce groupe a décidé de travailler sur un projet qui devrait être élaboré par la FAO en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé et d'autres organisations internationales, projet qui prévoit l'application uniforme et internationale d'un "code des principes normatifs en matière de dispositions de police vétérinaire et sanitaire"<sup>1</sup>. Compte tenu de l'influence importante que ces dispositions ont exercé dans le passé sur les structures du commerce international de la viande bovine, ce projet de code paraît mériter une attention particulière.

## 5. Le commerce international de la viande bovine

### a. L'évolution de la demande sur les marchés internationaux de la viande bovine

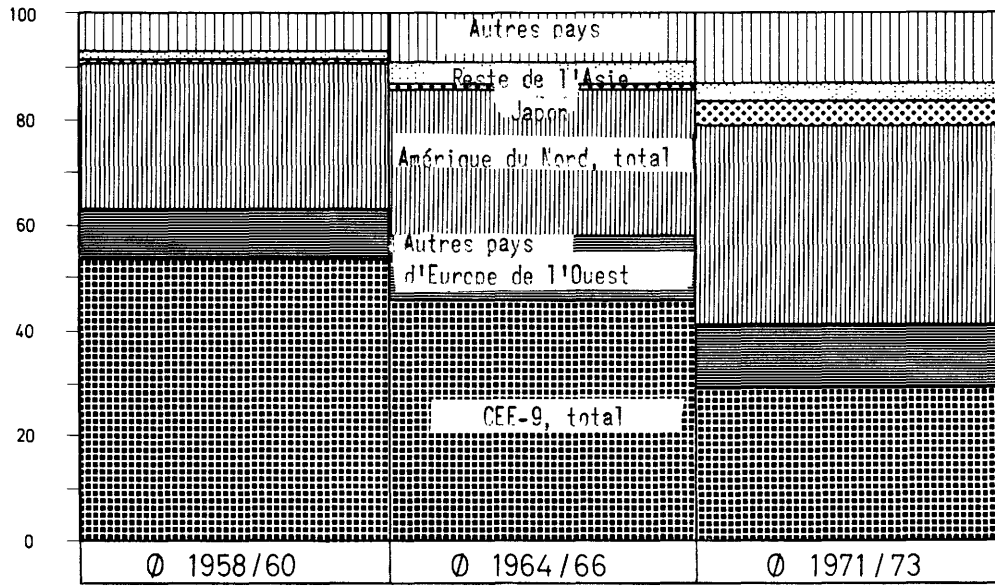
La demande sur les marchés internationaux de la viande bovine (fraîche, réfrigérée, congelée) a progressé d'une manière spectaculaire dans les années qui ont suivi la seconde Guerre mondiale et la tendance - à quelques brèves interruptions près - s'est maintenue jusqu'en 1973. En moyenne pour la période 1958/60 - 1971/73, les importations mondiales de viande bovine (y compris les échanges entre les neuf Etats membres actuels de la Communauté) ont augmenté de 147 %, passant de 930 000 tonnes à 2 294 000 tonnes (voir également tableau 5<sup>\*</sup>). Jusqu'en 1957, l'accroissement des importations mondiales a été principalement imputable au Royaume-Uni, qui occupait alors une position quasi dominante en temps qu'acheteur sur les marchés internationaux de la viande bovine (en moyenne pour les années 1955/57, la part du Royaume-Uni dans les importations mondiales s'élevait à près de 60 %). Ensuite, à partir de 1958, le développement du commerce international de viande bovine par suite de l'augmentation de la demande a résulté essentiellement des importations américaines, mais aussi de l'accroissement très rapide des échanges entre les Neuf et des achats effectués par divers autres pays d'Europe occidentale (Espagne, Grèce, Portugal et Suisse) ainsi que par Israël, le Chili et le Pérou. Depuis 1970 environ, le bond considérable des achats canadiens et surtout japonais a provoqué un nouvel accroissement des importations mondiales (voir également le graphique 7).

<sup>1</sup> Secrétariat du Commonwealth, "v.o", Londres Vol. 27, N° 10 (Octobre 1974), p. 650.

Graphique 7

STRUCTURE DES IMPORTATIONS MONDIALES DE VIANDE BOVINE

(en % des importations "mondiales"<sup>a</sup>)



<sup>a</sup> La CEE-9 n'intervient que pour ses importations nettes de viande bovine.

Les pays en voie de développement (sans les pays arabes) n'ont dans l'ensemble fait à ce jour qu'une très timide apparition en tant qu'acheteurs sur les marchés internationaux de la viande bovine, et ce bien que la plupart de ces pays soient précisément déficitaires en protéines animales. A cet égard, il est toutefois possible de couvrir ce déficit à bien meilleur compte en important des produits laitiers (surtout des produits laitiers de conserve) qu'en important de la viande bovine, et c'est pourquoi la plupart des pays intéressés ont dû adopter une politique d'importation privilégiant les produits laitiers par rapport à la viande, compte tenu de l'insuffisance de leurs disponibilités en devises; autrement dit, les importations de viande bovine sont purement et simplement trop onéreuses pour la majorité des pays en voie de développement. Peu nombreux sont les pays qui font exception à cette règle : ce sont soit des pays où la consommation de viande bovine joue traditionnellement un rôle important, mais qui ne peuvent pas s'auto-provisionner (Chili et Pérou : moyenne pour 1971/73 : 37 000 t), soit des pays disposant d'un revenu par habitant et/ou de réserves de devises plus élevés (on peut citer à cet égard en Asie du Sud-Est, Singapour et Hong-Kong - moyenne pour 1971/73 : 11 000 tonnes - et en Afrique le Zaïre et la Zambie - moyenne pour 1971/73 : 16 000 tonnes); il s'agit parfois en majeure partie d'une "demande dérivée" induite par un développement accéléré de l'"industrie blanche" (le tourisme) (c'est probablement ainsi que s'expliquent dans une large mesure les importations des Bahamas, des Bermudes, de la Barbade, des îles de la Trinité et de Tobago et de la Jamaïque - moyenne pour 1971/73 : 15 000 tonnes). Au total, les pays en voie de développement précités ont importé 68 000 t en moyenne pour 1971/73, ce qui ne représente que 3 % des importations mondiales.

En principe, les pays arabes - pour peu qu'ils soient exportateurs de pétrole - seraient en mesure de financer l'importation de grandes quantités de viande bovine. Si la demande émanant de ce groupe de pays n'a été que marginale sur les marchés internationaux de la viande bovine (abstraction faite de 1974/75) cela tient peut-être notamment à la préférence très nette que ces pays manifestent traditionnellement pour la viande de mouton et d'agneau et qui s'est traduite par une augmentation tout aussi prononcée des importations de viande de mouton. Même dans les zones urbaines, la viande bovine ne semble pas très recherchée ce qui - et cela est surtout vrai du passé - est sans doute imputable à l'offre.

L'importance de la Communauté des Neuf - considérée comme une entité régionale - en tant qu'importateur de viande bovine ne peut être déduite uniquement du tableau 5 \* parcequ'il est impossible de faire apparaître isolément les échanges entre les états membres en raison de difficultés statistiques excessives. Pour avoir cependant une idée au moins approximative des importations de la Communauté des Neuf indépendamment des échanges intracommunautaires, on peut tirer parti du fait que les exportations de la Communauté des Neuf vers les pays tiers n'ont eu jusqu'à présent qu'une importance très limitée, d'où la possibilité de remplacer simplement la ligne "importations de la Communauté des Neuf" dans le tableau 5 \* par la ligne "importations nettes de viande bovine de la Communauté des Neuf" figurant dans le tableau 2 \*, et d'opérer les soustractions correspondantes pour les lignes "total mondial" et "Europe occidentale". Sur cette base, on obtient pour la moyenne 1958/60 un chiffre de 737 000 tonnes au titre des "importations mondiales réduites" et pour la moyenne 1971/73 un chiffre de 1 697 000 tonnes. La part de la Communauté des Neuf dans ces "importations mondiales réduites" était encore en moyenne pour 1958/60 de 53,7 % (396 000 tonnes); en moyenne pour 1971/73; elle n'était cependant plus que de 29,5 % (501 000 tonnes). En revanche, la part des Etats-Unis dans les "importations mondiales réduites" s'est élevée, pendant les périodes correspondantes, respectivement à 26,6 % (196 000 tonnes) et 34,0 % (577 000 tonnes). Ces chiffres montrent que l'importance de la Communauté des Neuf dans le monde pour l'évolution de la demande sur les marchés internationaux a beaucoup diminué pendant la période considérée et que, à l'heure actuelle (années 70), les Etats-Unis sont devenus, et de loin, le premier acheteur.

Si l'on fait abstraction des régions politiques ou économiques et des régions géographiques pour envisager uniquement les conditions naturelles de l'élevage bovin, il apparaît d'une manière particulièrement frappante que les pays riverains de la Méditerranée septentrionale et Israël, pays qui semblent plutôt défavorisés par la nature en matière d'élevage bovin (au moins comparativement à l'Europe septentrionale, occidentale et orientale), et qui manifestent tous des préférences marquées pour la viande bovine, sont en quasitotalité de grands importateurs de viande bovine. C'est ainsi que les importations de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et d'Israël sont passées de 152 000 tonnes seulement (16,3 % des importations mondiales) en moyenne pour 1958/60 à 542 000 tonnes (23,6 % des importations mondiales) en moyenne pour 1971/73 - dépassant, pour cette dernière période, 90 % du chiffre atteint par les importations américaines.

Il faut enfin dire quelques mots des importations canadiennes, qui ont atteint un niveau très appréciable (58 000 tonnes en moyenne pour 1971/73).

Les exportations ayant été de 31 000 tonnes pendant la même période, il en résulte que les importations nettes se sont élevées à 27 000 tonnes seulement. Il faut savoir à cet égard que le Canada achète de grandes quantités de viande bovine à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande (moyenne pour 1971/73 : 46 000 tonnes au total), mais qu'il s'agit manifestement, pour une large part, de marchandises en transit destinées au marché des Etats-Unis. En moyenne pour 1971/73, les livraisons canadiennes de viande bovine aux Etats-Unis se sont élevées à 29 000 tonnes au total; à supposer qu'il se soit uniquement agi là de viande originaire de Nouvelle-Zélande et d'Australie (ce qui n'est certainement pas le cas), 17 000 tonnes au minimum de viande bovine néo-zélandaise et australienne auraient été consommées au Canada en moyenne pour 1971/73. En conséquence, on peut dire que, depuis 1969/70 environ, le Canada doit également être classé parmi les grands acheteurs sur les marchés internationaux.

Pour la période 1974-1975, le tableau diffère nettement de l'évolution de la demande sur les marchés internationaux de la viande bovine en 1958-1973. La pointe cyclique très nettement marquée de l'offre durant cette période en Europe de l'Ouest ainsi qu'en Amérique du Nord et au Japon a, dans le contexte des grandes difficultés traversées par l'économie mondiale (crise pétrolière et hausse des prix du pétrole, suivies d'une dure récession dans les pays occidentaux industrialisés), provoqué en 1974/1975 pour la première fois depuis la fin des années 50 un net recul des importations mondiales de viande bovine. Selon nos estimations, les "importations mondiales réduites" n'ont dû atteindre en 1974/75 que 60 % environ (un peu plus d'un million de tonnes) du niveau qu'elles avaient en 1972/73 (1). Cette estimation ne reflète pas tout à fait la situation, dans la mesure où l'hypothèse d'exportations purement marginales de la CEE-9 vers les pays tiers pour 1974/75 ne peut être retenue. Toutefois, si l'on opère la correction qui s'impose et si l'on s'efforce d'estimer directement les importations mondiales sans les échanges intracommunautaires, on obtient une baisse des importations de 35 % entre 1972/73 et 1974/75.

Pour ce qui est de la structure de la demande sur les marchés internationaux de la viande bovine en 1974/75, le tableau est le suivant (abstraction faite des échanges intracommunautaires) :

---

(1) Voir également le graphique 1.



- La prééminence absolue en ce qui concerne les achats sur les marchés internationaux appartient aux Etats-Unis qui absorbent vraisemblablement 40-45 % de toutes les livraisons mondiales (l'Amérique du Nord et le Japon ensemble totalisent plus de 50 %);
- Le deuxième acheteur par ordre d'importance est l'Union soviétique qui garantit même parfois son approvisionnement par des contrats à long terme avec des pays traditionnellement exportateurs (l'Argentine);
- La Communauté à Neuf n'a qu'une importance secondaire en tant qu'importateur de viande bovine, étant entendu que l'interdiction d'importation de viande bovine en provenance des pays tiers joue à cet égard un rôle déterminant;
- une série de pays en voie de développement d'Asie et d'Amérique latine et surtout certains pays exportateurs de pétrole (notamment l'Iran et la Libye) détiennent sur le marché mondial des importations une part beaucoup plus importante qu'auparavant.

b. L'évolution de l'offre sur les marchés internationaux de la viande bovine

Les exportations totales des neuf pays de la Communauté sont passées en moyenne entre 1958/60 et 1971/73 de 193 000 tonnes à 597 000 tonnes, étant entendu qu'il s'est agi pour plus de 80 % d'échanges intracommunautaires. En tant qu'entité régionale, la Communauté des Neuf ne joue donc qu'un rôle de second rang dans l'approvisionnement des marchés internationaux, c'est-à-dire des pays tiers. Aussi paraît-il judicieux, pour analyser l'offre sur les marchés internationaux jusqu'en 1973, d'éliminer totalement du tableau 6 \* les exportations de la Communauté des Neuf, même si l'on s'attend en principe à ce que la Communauté figure en tant que région dans une telle analyse. En procédant ainsi, nous obtenons des "exportations mondiales réduites" de 778 000 tonnes (moyenne pour 1958/60) et 1 632 000 tonnes (moyenne pour 1971/73, soit + 110 %).<sup>1</sup>

Au début de la période considérée (moyenne 1958/60), les 4 pays exportateurs traditionnels (Argentine, Uruguay et Australie/Nouvelle-Zélande) contribuaient encore pour 85,1 % (662 000 tonnes) aux "exportations mondiales réduites". En revanche, à la fin de cette période (moyenne 1971/73), la part des "Quatre" avait sensiblement diminué, tombant à 66,8 % (1 090 000 t),

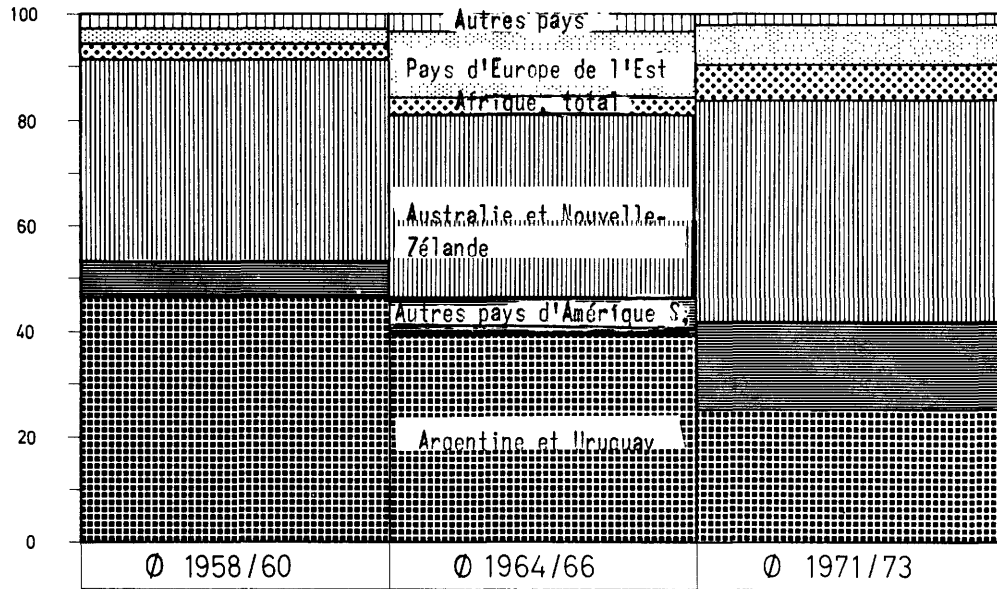
---

<sup>1</sup> D'après le graphique 8.

Graphique 8

STRUCTURE DES EXPORTATIONS MONDIALES DE VIANDE BOVINE

(en pourcentage des exportations "mondiales"<sup>a</sup>)



<sup>a</sup> Sans les exportations de la CEE-9, c'est-à-dire sans les échanges intracommunautaires et sans les livraisons à des pays tiers.

ce qui toutefois ne mettait pas encore en question la position dominante des "Quatre" en tant que fournisseurs des marchés internationaux. Au cours de la période 1958/60 - 1971/73, ce sont surtout les "autres pays latino-américains" (tout d'abord le Brésil, suivi d'un certain nombre de pays d'Amérique centrale) qui ont vu progresser leur part du marché, qui est passée de 6,6 % (51 000 tonnes) à 16,9 % (276 000 tonnes), ainsi que les pays d'Europe orientale (dont la part est passée de 2,8 %, soit 22 000 tonnes, à 7,9 %, soit 124 000 tonnes). Mais en ce qui concerne les "Quatre", l'évolution n'a pas été non plus absolument uniforme. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, ayant mené une politique cohérente d'accroissement de leur cheptel de bovins de boucherie pour s'adapter à l'élargissement rapide des débouchés sur le "marché préférentiel" des Etats-Unis, sont parvenus à même améliorer légèrement leur part du marché (moyenne 1958/60 : 38,4 %, soit 299 000 tonnes, moyenne 1970/72 : 41,6 %, soit 679 000 t); dans le même temps, de tous les grands pays exportateurs, l'Argentine et l'Uruguay sont ceux qui ont de très loin perdu le plus de terrain sur le marché (moyenne 1958/60 : 46,7 %, soit 363 000 tonnes; moyenne 1970/72 : 25,2 %, soit 411 000 tonnes - pour les motifs de ce recul, voir page 38). Un certain nombre de pays africains revêtent une importance croissante en tant qu'offrants sur les marchés internationaux (en moyenne pour 1971/73, l'Afrique dans son ensemble contribuait déjà pour 6,9 % (112 000 t) aux "exportations mondiales réduites". L'essentiel de ce total était représenté par les livraisons de l'Afrique du Sud (55 000 t) et par les exportations du Kenya, du Botswana, du Tchad et de Madagascar (35 000 t au total). Il existe, notamment dans l'Est et dans le Sud de l'Afrique, de vastes régions de steppes qui se prêtent très bien à l'élevage extensif des bovins et dont la capacité de pâturage, moyennant des mesures d'amélioration appropriées, pourrait vraisemblablement au moins égaler celle de la plupart des régions australiennes spécialisées dans l'élevage bovin. De ce point de vue, certains pays africains auraient une véritable vocation de grands exportateurs de viande bovine. Jusqu'à présent diverses raisons, parmi lesquelles il faut citer la qualité médiocre des cheptels indigènes, les insuffisances en matière sanitaire et vétérinaire, le manque de capitaux et l'absence générale d'initiative visant à remédier à ces difficultés, ont fait obstacle à une exploitation plus intensive du potentiel existant.

On peut dire en résumé qu'entre 1958 et 1973, l'offre sur les marchés internationaux de la viande bovine a été assurée dans une très large mesure par un petit nombre de pays en voie de développement situés en Amérique latine et en Afrique et par les trois pays agricoles hautement développés que sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

Au total, les pays précités ont contribué pendant la période de référence aux "exportations mondiales réduites" pour 90 à 95 % environ. Quant à la demande (rapportée aux "importations mondiales réduites") elle a émané pour plus de 80 % des pays industrialisés occidentaux. Durant les années 1974/75, l'interdiction d'importer de la viande bovine des pays tiers, édictée par les Neuf, a contribué au premier chef à réduire sévèrement les livraisons de l'Amérique du Sud à l'Europe occidentale, tandis que les livraisons de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à l'Amérique du Nord ne régressaient, par comparaison, que très peu. Il en a vraisemblablement découlé un bond de la part de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dans les exportations mondiales (les échanges intracommunautaires non compris) durant les années 1974/75. Il convient de signaler également la disparition depuis 1974 de l'Afrique du Sud en tant qu'offrant de viande bovine sur le marché mondial, en raison de difficultés d'approvisionnement d'ordre interne, difficultés qui, apparemment, ne sont pas que provisoires, ainsi que l'apparition de la Communauté à 9 en tant qu'exportateur de grandes quantités de viande bovine (livraisons prélevées sur les stocks d'intervention).

6. Evolution de la production, de la consommation et des importations nettes de viande bovine de la Communauté des Neuf; sources de la production de viande bovine

En ce qui concerne l'approvisionnement de la Communauté des Neuf en viande bovine pour la période 1958/1974, il ne nous a pas été possible, pour des raisons statistiques, de dresser un bilan global intégrant tous les postes couverts par les statistiques de la Communauté européenne. Pour donner cependant un aperçu sommaire de l'approvisionnement de la Communauté des Neuf en viande bovine pendant la période de référence, nous avons élaboré le bilan d'approvisionnement très simplifié dont fait état le tableau 7\*, bilan dans lequel, à partir de la production indigène brute, la quantité disponible totale (c'est-à-dire la valeur estimative de la consommation intérieure) est déterminée grâce à une estimation de l'équivalent en viande des importations nettes de bovins sur pied et compte tenu des importations nettes de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée. Comparativement à un "bilan complet" les plus importantes sources d'erreurs propres à cette méthode résident dans le fait qu'il n'est pas tenu compte des importations nettes de conserves de viande bovine, dans la détermination quelque peu approximative de l'équivalent en viande des échanges de bovins sur pied et dans l'impossibilité de convertir en poids abattu (avec os) divers postes du commerce extérieur en matière de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée. En revanche, le fait de négliger les variations de stocks si l'on fait abstraction de l'année 1974, n'a probablement qu'une incidence marginale sur le calcul. Ayant émis ces indispensables réserves, nous estimons que le tableau 7\* reflète assez correctement les tendances fondamentales de l'approvisionnement de la Communauté des Neuf en viande bovine.

En principe, cette méthode simplifiée devrait toutefois indiquer un niveau d'auto-provisionnement trop élevé.

D'après ces tableaux, le degré d'auto-provisionnement en viande bovine dans la Communauté des Neuf pendant la période 1960-1974 a été compris entre 88 et 99 %. Une interprétation sérieuse de l'évolution actuelle du degré d'auto-provisionnement ne paraît cependant possible que dans le cadre des mouvements cycliques de la production et le tableau 2 a été élaboré à cet effet. Comme nous l'avons déjà exposé de façon détaillée, ce sont surtout les années 1962 et 1967 qui ont marqué des points de la courbe de l'offre, le degré d'auto-provisionnement des Neuf ayant alors atteint respectivement 94,8 % et 91,7 %. Les creux prononcés de la courbe de l'offre ont correspondu aux années 1964/65 et 1972/73, pendant lesquelles le degré d'auto-provisionnement a été respectivement de 88,7 % et 88,1 %. D'après des estimations personnelles et provisoires, l'année 1974, qui devrait être toutefois considérée comme la première année d'une progression cyclique très marquée, devrait voir le degré d'auto-provisionnement s'établir autour d'un peu moins de 99 %. En 1975, année où la production de viande bovine aura atteint vraisemblablement son prochain sommet, le degré d'auto-provisionnement pourrait même facilement dépasser les 100 %. Il ne faut pas oublier cependant que depuis la fin de 73 jusqu'à la fin de 1974 seulement les stocks publics de viande bovine dans la Communauté ont augmenté d'environ 300 000 tonnes (poids en carcasse). Si on déduit cet accroissement des stocks de la quantité disponible, calculée au tableau 7<sup>\*</sup>, on obtient déjà pour 1974 un degré corrigé d'auto-provisionnement dépassant 100 %. D'après des estimations officielles de l'Office statistique des Communautés européennes, qui comprennent aussi les importations de viande bovine (y compris de viande en conserve) converties du poids du produit en poids en carcasse, le degré d'auto-provisionnement des Neuf est passé pour la viande bovine de 86,6 % (1973) à 98,1 % en 1974 (pronostics de l'OSCE pour 1975 : 98,5 %)<sup>1</sup>. Dans ces circonstances, on ne peut plus dire que pour la viande bovine la Communauté tend de plus en plus à dépendre de l'étranger; bien au contraire, l'accroissement de la consommation de viande bovine dans la CEE-9 (1962 : 5,33 millions de tonnes, 1967 : 5,92 millions de tonnes, soit un accroissement de 11,1 %; 1964/65 : 5,32 millions de tonnes, 1972/73 : 5,99 millions de tonnes, soit un accroissement de 12,6 %; estimation pour 1975 : 6,55 millions de tonnes) a bénéficié presque exclusivement aux producteurs de la Communauté.

---

<sup>1</sup> D'après des données fournies dans "Blick durch die Wirtschaft, "Frankfurter Zeitung", du 6 mars 1975.

Tableau 2 - Les variations cycliques de l'approvisionnement en viande de boeuf et en viande de veau dans la CEE-9 en 1962-1975

(en mille tonnes de poids en carcasse)

	1962	1964/65	1967	1969 <sup>a</sup>	1971	1972/73	1975 <sup>b</sup>
Production indigène brute :							
- point de rebroussement supérieur du cycle <sup>c</sup>	5 053		5 430		5 842		6 545
- point de rebroussement inférieur du cycle <sup>c</sup>		4 713		5 515		5 277	
Importation nette de bovins et de viande bovine <sup>d</sup> :							
- point de rebroussement supérieur du cycle <sup>c</sup>	277		493		507		e
- point de rebroussement inférieur du cycle <sup>c</sup>		604		624		713	
Consommation <sup>f</sup> :							
- point de rebroussement supérieur du cycle <sup>c</sup>	5 330		5 923		6 349		6 545
- point de rebroussement inférieur du cycle <sup>c</sup>		5 317		6 139		5 990	
Degré d'auto-approvisionnement (pourcentage) :							
- point de rebroussement supérieur du cycle <sup>c</sup>	94,8		91,7		92,0		100,0
- point de rebroussement inférieur du cycle <sup>c</sup>		88,7		89,8		88,1	
<sup>a</sup> Point de rebroussement inférieur d'un petit "cycle intermédiaire". - <sup>b</sup> Estimation personnelle provisoire. - <sup>c</sup> Les points de rebroussement concernent le cycle des abattages des bovins ainsi que celui de la production de viande bovine de la CEE-9. - <sup>d</sup> En ce qui concerne la conversion en poids en carcasse, voir tableau 7*. - <sup>e</sup> Vraisemblablement l'exportation nette minimale de bovins et de viande bovine. - <sup>f</sup> Production indigène brute plus les importations nettes de bovins et de viande bovine, c'est-à-dire compte non tenu des variations de stock.							

Sources : voir tableau 7\*. (Estimations et calculs personnels).

Il faut également à cet égard signaler les données correspondantes concernant les importations nettes totales de la Communauté des Neuf en ce qui concerne les bovins et la viande bovine (277 000 tonnes; 493 000 tonnes en 1967; 86 000 tonnes en 1974; 604 000 tonnes en 1964/65; 712 000 tonnes en 1972/73).

En poussant l'analyse, on s'aperçoit que l'élasticité de la consommation (estimée) par rapport aux variations cycliques de la production indigène brute est généralement positive et faible, c'est-à-dire que la consommation ne reflète dans l'ensemble que d'une manière très atténuée les mouvements cycliques de la production. La première conséquence en est que les importations nettes de bovins et de viande bovine réagissent d'une manière anticyclique, c'est-à-dire qu'elles ont un effet régulateur limité, mais réel sur l'offre intérieure. Dans cet ordre d'idées, il faut encore discerner que cette réaction anticyclique des importations nettes totales de bovins et de viande bovine est largement imputable aux importations nettes de viande bovine, alors que les importations nettes de bovins vivants suivent une courbe plus irrégulière, ce qui est une nouvelle preuve que les marchés internationaux des bovins vivants ont un caractère spécifique.

La production indigène brute de viande bovine de la Communauté des Neuf pendant la période de référence a progressé beaucoup plus vite que le cheptel de vaches. S'il a pu en être ainsi, c'est que plusieurs pays membres disposaient encore à la fin des années 50 d'importants excédents de veaux aptes à l'engraissement, ce qui leur a permis de les engraisser plutôt que d'en faire de la viande de veau. Parallèlement, il se peut que le taux de vêlage ait tendu à s'améliorer, ce qui n'aurait d'ailleurs eu qu'une incidence marginale. Dans la Communauté des Neuf, contrairement à ce qui se passe dans les pays exportateurs d'outre-mer, la très grande majorité des bêtes de boucherie (génisses, boeufs et taureaux d'engraissement) proviennent de veaux qui sont en quelque sorte des sous-produits de l'élevage des vaches laitières (races à aptitude mixte). C'est seulement dans certaines régions de Grande-Bretagne, d'Irlande, de France et d'Italie qu'on élève d'importants cheptels de vaches nourricières ("beef cows") qui servent exclusivement à la production de viande bovine et dont le lait est uniquement destiné à l'alimentation des veaux. Selon une estimation très grossière, ces effectifs de vaches reproductrices n'ont probablement guère dépassé 15 % du cheptel vaches total de la Communauté des Neuf pendant les dernières années. Si l'élevage de ces reproductrices ne progresse pas d'une manière spectaculaire au détriment de l'élevage des vaches

laitières, c'est surtout parce que l'agriculture dans la Communauté des Neuf a pour principale caractéristique d'être morcelée en petites exploitations; en effet, l'élevage des vaches nourricières est une spéculation de caractère nettement extensif, alors que l'élevage des vaches laitières, qui nécessite beaucoup de main-d'oeuvre, représente précisément la seule chance de survie pour bon nombre de petites exploitations grâce aux recettes procurées par les ventes de lait.

## 7. Tendances futures de l'évolution de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux de la viande bovine

### a. Evolution possible des cycles de la production et de la consommation dans les principaux pays et régions importateurs, et plus particulièrement dans la Communauté des Neuf

#### a.1 Etats-Unis

En 1975/76 aux Etats-Unis, les cycles des abattages de vaches devraient atteindre un sommet. Il s'agit là essentiellement de la réaction (comme toujours tardive) à l'évolution (défavorable pour les éleveurs de bovins) de la relation de prix : bovins/maïs en 1973/1975 (tandis que les prix du maïs augmentaient sensiblement, les prix des bovins de boucherie ont fortement baissé). Cette relation de prix est d'autant plus intéressante pour les éleveurs de vaches à viande, qui sont en majorité spécialisés dans la production de bétail maigre, qu'elle constitue la principale déterminante des achats (quantité et prix) de bétail maigre par les "feed lot operators" (exploitants de parcs d'embouche). La chute de 50 % enregistrée entre 1972 et 1974/75 par la relation des prix de viande bovine/maïs et la sévère diminution qui en a découlé dans la demande de bétail maigre par les parcs d'embouche a obligé nombre de détenteurs de vaches à viande, soit à engraisser eux-mêmes leur bétail maigre à l'herbe, soit, en l'absence d'une base fourragère, à purement et simplement abattre les veaux destinés à être élevés pour donner du bétail maigre (entre janvier-mai 1973 et janvier-mai 1975, les abattages de veaux ont augmenté de presque 80 %). Etant donné que les bovins engraisés à l'herbe n'ont été acceptés sur le marché qu'au prix d'un rabais d'une surprenante ampleur, cette solution s'est avérée également peu rentable pour les éleveurs de vaches à viande. Ce fait, joint à l'évolution généralement languissante de la demande de viande après la dure récession de 1974/75, a amené de nombreux agriculteurs américains à réduire leurs effectifs de vaches à viande, ce qui s'est traduit notamment par une augmentation du taux



de rotation de l'effectif total de vaches, qui de 10,2 % en 1973 a atteint le chiffre record de 17 % en 1975<sup>1</sup>. De ce fait, les effectifs de vaches à viande lors du recensement de janvier 1976 devraient, pour la première fois depuis longtemps, accuser un recul par rapport au recensement de l'année précédente (janvier 1975). D'ici janvier 1977, il n'y aura sans doute qu'un accroissement modeste (voire nul) des effectifs de vaches à viande, ce qui devrait impliquer pour 1976 un nombre à peine moins élevé d'abattages de vaches et, partant (toutes choses restant égales par ailleurs), un accroissement minime des besoins d'importation en viande bovine pour la transformation. La reprise progressive des arrivages de bovins d'engraissement à laquelle on assistera vraisemblablement en 1976 (animaux placés pour la finition dans les parcs d'embouche), l'offre de bovins engraisés à l'herbe qui ne devrait sans doute pas augmenter<sup>2</sup> ainsi que les manifestations de plus en plus nettes de reprise de la conjoncture américaine devraient plutôt renforcer à l'avenir la tendance à l'augmentation des prix sur le marché des bovins de boucherie, tendance qui se dessine depuis environ août 1975. Si l'on admet, en outre, qu'au cours des prochaines années les prix du maïs ne devraient pas subir de nouvelles hausses spectaculaires, on peut s'attendre à compter de 1977 environ à une nouvelle phase d'accroissement du cheptel de vaches à viande, phase dont nous savons, à la lumière des expériences antérieures, qu'elle devrait persister jusqu'à 1980 environ. Cela signifie que les années 1977-1980 seront de nouveau caractérisées par une diminution du taux de rotation du cheptel de vaches et, partant, par un accroissement des besoins d'importation en matière de viande de transformation. A cet égard, l'importance de la baisse du nombre des abattages de vaches et l'augmentation des importations dépendent essentiellement de la mesure dans laquelle la relation de prix bovins/maïs augmentera, mais aussi de l'intensité et de la durée de la toute récente reprise de la conjoncture aux Etats-Unis. Comme il ne faut sans doute guère s'attendre à ce qu'à partir de 1976 l'évolution du prix des bovins par rapport aux prix du maïs soit aussi favorable pour les éleveurs de bovins qu'à la fin des années soixante/début des années soixante-dix (jusqu'en 1971/72), il est difficile d'imaginer qu'il y aura pour 1977-1980 un accroissement des importations de viande bovine aussi nets que jusqu'en 1973. En conclusion, il ne faut pas oublier de préciser que les développements ci-dessus relatifs au cycle ne sont réalistes que si les "range areas" n'ont pas à souffrir d'ici 1980 d'une période de sécheresse longue et généralisée<sup>3</sup>.

1 A cet égard, une sécheresse durable durant l'été 1975 a joué un rôle sur le plan régional.

2 Voir également : USDA, "Livestock and Meat Situation", Washington, DC, octobre 1975, p. 13 et suivantes.

3 Entretiens, cette hypothèse ne s'est avérée que partiellement conforme aux faits. Au printemps 1976, une nouvelle période de sécheresse dans le sud-ouest des Etats-Unis a entraîné une nouvelle et sensible augmentation des abattages des vaches durant le premier trimestre de 1976 par rapport au premier trimestre de 1975.

a.2 CEE-9

La chute parfois considérable de prix enregistrée sur les marchés des bovins de boucherie de la Communauté depuis la fin de 1973 à la fin de 1974 s'est traduite jusqu'à présent (début 1976) par une diminution du futur potentiel de production dans la quasi-totalité des Etats membres. A cet égard, il faut citer tout d'abord la Grande-Bretagne et l'Irlande qui avaient déployé en 1972/73 les efforts de loin les plus importants pour accroître leur cheptel de vaches (surtout nouccicières) et qui ont enregistré de ce fait en 1974 les baisses de prix les plus considérables sur les marchés des bovins. C'est ainsi qu'au Royaume-Uni, pour la seule période avril/mai-octobre 1974, le prix du marché (exprimé en UCE) pour les bovins d'engraissement a baissé de 33 %, tombant même au-dessous de son niveau au début de l'année 1972, date de la dernière flambée des prix sur les marchés des bovins. Cette conjoncture encore aggravée par le prix toujours extrêmement élevé des céréales fourragères a provoqué une augmentation massive du nombre des abattages de veaux qui ont été en moyenne en 1974/75 de 477 000 contre 149 000 en moyenne en 1972/73. En l'occurrence, il s'agissait dans une large mesure de veaux issus de vaches laitières et initialement destinés à l'engraissement. La situation a été encore aggravée par l'extrême médiocrité de la récolte des foins en 1974 et 1975 et par la sécheresse de l'été 1975 qui a été très nuisible aux herbages. La solution consistant à compenser dans une certaine mesure le mauvais approvisionnement en fourrages de base par des achats supplémentaires de céréales fourragères, comme cela avait été généralement le cas jusqu'en 1971, s'est heurtée toutefois aux prix élevés des céréales fourragères (dans nombre d'exploitations, ce sont d'ailleurs moins des considérations de rentabilité que tout simplement l'absence de liquidités qui ont rendu malaisés, voire impossibles ces achats compensateurs<sup>1</sup>). C'est ainsi qu'en 1974/75, il a fallu procéder en Grande-Bretagne parmi les effectifs d'animaux d'élevage et de bétails maigres à des abattages plus nombreux encore que ceux qui auraient été nécessaires en toute hypothèse eu égard à la situation des prix. C'est ainsi que de 1973 à 1974, les abattages de vaches ont augmenté de 40 %. Entre 1974 et 1975 ils ont à nouveau progressé d'au moins 17 %. Cela s'est traduit lors du recensement du bétail de juin 1975 par une diminution des effectifs britanniques de vaches à viande de 4,7 % par rapport à juin 1974 (- 6,1 % pour les vaches laitières). Dans ce dernier cas, c'est la relation de prix lait/aliments du bétail, extrêmement défavorable pour les producteurs de lait, qui a joué un rôle décisif).

---

<sup>1</sup> Voir également entre autre : J. Cherrington, "Feed crisis : Too many animals the prime cause", "Financial Times", London, 22 novembre 1974.

En Irlande, l'évolution de la situation est similaire en principe à celle observée en Grande-Bretagne. En 1974/75, la récolte de foin a également été très mauvaise en Irlande, où elle a provoqué des difficultés beaucoup plus graves encore qu'en Grande-Bretagne, étant donné que l'élevage bovin dans son ensemble y est beaucoup plus tributaire encore des prairies et pâturages. Ainsi, pour les veaux destinés à l'élevage ou à l'engraissement tardif, les prix du marché (convertis en UCE) ont accusé d'août 1973 à octobre 1974, une baisse de plus de 50 %. Dans ces conditions, on conçoit qu'il y ait également lieu de s'attendre en Irlande à un nombre d'abattages exceptionnellement élevé pour 1974/75.

On peut dire en résumé que, selon toute probabilité, la production de viande bovine en Grande-Bretagne et en Irlande atteindra un sommet très élevé en 1975. En 1976, elle devrait déjà nettement baisser, en raison surtout du nombre élevé d'abattages de veaux en 1974/75. Au cas où les augmentations de prix qui en résulteront dépasseraient encore sensiblement celles que l'on a pu observer d'une manière générale depuis la fin de 1974 sur le marché des bovins de boucherie (étant entendu que la Grande-Bretagne et l'Irlande n'ont pas connu le redressement des prix qui a suivi assez rapidement leur effondrement en octobre/novembre 1974), on pourrait assister, à partir de 1977 environ, à de nouveaux efforts de reconstitution du cheptel (vaches nourricières; vaches laitières au Royaume-Uni dès 1976) qui pourraient aboutir en 1977/78 à un creux très marqué du cycle de production. Selon ce schéma, c'est seulement pour 1979/80 qu'il faudrait attendre une nouvelle reprise des arrivages de bovins de boucherie au Royaume-Uni et en Irlande.

Selon nos estimations, l'évolution de la situation pourrait être moins dramatique dans les 7 autres Etats membres de la Communauté. Dans la République fédérale d'Allemagne, les arrivages de jeunes taureaux d'engraissement ont atteint depuis l'hiver 1973/74 un point supérieur de rebroussement nettement marqué. La baisse des prix des bovins de boucherie depuis l'automne 1973 a fait considérablement progresser en 1974 (par rapport à 1973) le nombre des abattages de veaux mâles, qui ont été ainsi soustraits à l'engraissement. Ces abattages ont provoqué dès l'hiver 1975/76 un nouveau creux de l'offre de taurillons d'engraissement.

A cela s'ajoute que la relation de prix lait/bovins d'engraissement qui a évolué depuis la fin de 1973 au détriment des bovins de boucherie entraînera aussi en 1976 pour les génisses d'engraissement une diminution des arrivages. Tout récemment, le cycle des génisses d'engraissement en république fédérale d'Allemagne a suivi le cycle des taurillons d'engraissement avec un important retard. C'est ainsi que le point supérieur de rebroussement dans les cycles des génisses d'engraissement a été atteint entre le 3<sup>e</sup> trimestre 1974 et le 1<sup>er</sup> trimestre de 1975. En 1975, malgré la baisse globale de la demande intérieure et compte tenu de la situation dans les autres Etats membres, les prix des bovins de boucherie dans la république fédérale d'Allemagne n'ont pu aussi reprendre que dans une mesure limitée. On peut imaginer toutefois qu'à partir de 1976 des hausses de prix assez considérables interviennent qui pourraient aboutir vers la fin des années 1970 (estimation "exacte" : 1977/78) à ce que les arrivages de taurillons et de génisses d'engraissement atteignent un nouveau sommet.

Le fléchissement prononcé de la production de viande bovine au Danemark en 1972/73 tenait sans doute en premier lieu à l'accroissement des cheptels de vaches laitières dans la perspective de l'adhésion à la Communauté européenne (réduction obligatoire des effectifs de génisses d'engraissement). La phase d'accroissement du cheptel de vaches laitières s'est maintenue, bien que sous une forme atténuée, jusqu'à l'hiver 1974/75, d'autant qu'en 1974 l'engraissement des génisses ne paraissait pas très intéressant. L'augmentation du nombre de vaches laitières a eu de surcroît pour effet d'accroître l'offre de veaux mâles pour l'engraissement, ce qui s'est traduit dès 1974/75 par une production accrue de jeunes bovins d'engraissement<sup>1</sup>. La date à laquelle cette production se stabilisera à son tour dépend essentiellement de l'évolution des effectifs de vaches laitières et des débouchés de la viande de boeuf et de veau à l'exportation (sur le marché italien). Etant donné que ces deux facteurs paraissent actuellement assez défavorables, il faut s'attendre à ce qu'au plus tard en 1976/77, la production de bovins et de veaux de boucherie régresse à nouveau. Cette régression devrait toutefois être compensée par une augmentation du nombre des abattages de vaches.

Si l'on s'en rapporte au schéma traditionnel du cycle français des bovins (qui comporte cependant pour les années 1969/71 une anomalie significative dont il nous reste encore à déterminer l'importance pour l'avenir) il y aurait lieu de s'attendre pour 1976/77 à un nouveau sommet et pour 1978/79 à un creux (brève phase de contraction).

---

<sup>1</sup>Essentiellement des jeunes veaux d'engraissement.

Ainsi, l'offre française devrait être encore relativement faible en 1980. Quant à savoir, au vu des événements qui se sont produits de 1970 à 1975, si cette évolution peut être encore considérée comme proche de la réalité, il est pour le moins permis d'en douter. Dans les circonstances normales, après avoir franchi un point de retournement en 1968 et traversé une phase de contraction en 1969, le cycle bovin français aurait dû encore en 1970/71 se trouver dans une nouvelle phase de contraction, après quoi, en 1972, une nouvelle phase d'expansion aurait pu reprendre. Il est probable, cependant, que le programme communautaire d'abat-tage de vaches en 1968 et surtout le déficit fourrager de 1971 dû à la sécheresse ont contribué à faire augmenter nettement le nombre d'abattages contrôlés de bovins en 1970/71. Les pertes de cheptel que ces abattages impliquent ont été en 1972/73 plus que compensées, ce qui a entraîné également en France durant ces deux dernières années une très nette chute de l'offre, qui a été suivie dès 1974 d'un vif accroissement des arrivages de bovins de boucherie (presque 30 %). Cela signifie que les producteurs français ont réagi très vivement et très forte-ment aux hausses de prix de 1972/73 sur les marchés des bovins de boucherie. D'une manière plus générale, il semble que les producteurs français de bovins de boucherie réagissent depuis le début des années 1970 plus rapidement et sur-tout plus énergiquement aux facteurs économiques et extra-économiques qu'ils ne le faisaient encore dans les années 50 et 60 (baisse de fréquence, mais accrois-sement de l'amplitude du cycle bovin français). Si l'on admet que ce nouveau modèle de réaction s'applique aussi aux années postérieures à 1975, il y aurait lieu de s'attendre plutôt à un point de retournement supérieur des abattages contrôlés de bovins pour 1974/75 et à un "Fossé du boeuf" marqué aux alentours de 1977.

En résumé, sous réserve de "conditions météorologiques normales" entre 1976 et 1980, on peut dire que la production de viande bovine atteindra vrai-semblablement en 1975 un point de retournement supérieur. En 1976, la produc-tion devrait déjà sensiblement diminuer, sans que l'offre intérieure cesse pour autant de se situer à un niveau relativement élevé. En revanche, on pourrait imaginer en 1977/78 un très net fléchissement de la production indigène brute<sup>1</sup>. Enfin, à partir de 1979/80, une nouvelle phase d'expansion de la production de viande bovine pourrait intervenir, ce qui pourrait toutefois impliquer, le cas échéant, une offre qui ne soit pas en 1980 manifestement beaucoup plus impor-tante qu'en 1975/76.

---

<sup>1</sup> La sécheresse exceptionnelle de l'été 1976, qui a obligé dans la Communauté nombre de détenteurs de bovins à réduire leur cheptel, devrait rendre encore plus nette la baisse cyclique des arrivages communautaires de bovins de bou-cherie prévue pour 1977.

Ces perspectives concernant l'avenir du cycle des bovins dans la Communauté des Neuf ("pointe" en 1975 et prochain "creux" en 1977/78) reflètent surtout l'évolution prévue pour la France, la Grande-Bretagne et l'Irlande, trois pays qui assurent une bonne moitié du total de la production indigène brute de viande de boeuf et de veau de la Communauté des Neuf. Une part légèrement inférieure à 25 % de la production totale est imputable à la République fédérale d'Allemagne, où le cycle des jeunes bovins d'engraissement est beaucoup plus court et a pris de ce fait une nette avance dès l'automne 1973 sur les cycles britannique, irlandais et français. Au cours des prochaines années, ce décalage pourrait continuer à s'accroître - comme ce fut déjà le cas à la fin des années 60 - de telle sorte que le creux de l'offre attendu pour 1976 dans la République fédérale d'Allemagne pourrait contribuer quelque peu à soulager le marché, et la pointe prévue pour 1977/78 compenser dans une certaine mesure la pénurie éventuelle déjà évoquée (Royaume-Uni, Irlande, France). A supposer en outre que la conjoncture dans les Etats membres évolue - comme nous l'avons admis pour les Etats-Unis - d'une manière plus favorable, dans la seconde moitié de la présente décennie ( ce qui aurait aussi pour effet de réanimer un peu la demande de viande bovine dans la Communauté), il y a tout lieu de penser qu'en 1977/78 les marchés des bovins de boucherie dans la Communauté se trouveront à nouveau dans une situation de nette pénurie, assortie d'une vive hausse des prix, qui devrait entraîner notamment - pour autant que soit levée d'ici-là l'interdiction d'importer de la viande bovine des pays tiers - un bond des importations (nettes) de bovins et de viande bovine, et ce d'autant plus qu'il faut s'attendre à partir de fin 1977 à ce que le cycle des porcs de boucherie dans la Communauté entre éventuellement dans une phase de contraction. Pour ce qui est de l'amplitude des futurs mouvements cycliques des quantités et des prix sur le marché communautaire des bovins de boucherie, on peut seulement conjecturer, au stade actuel, que le creux de l'offre annoncé pour 1977/78 sera très marqué, mais moins toutefois qu'en 1972/73. La même chose peut être dite "mutatis mutandis" des prix, étant entendu que le "fossé du porc" que l'on a connu en 1973 réapparaîtra vraisemblablement aussi en 1978 (situation comparable). D'ici 1980, la situation sur les marchés des bovins pourraient à nouveau sensiblement se détendre par rapport à 1977/78 (en raison d'un accroissement des abattages de bovins), mais cette affirmation ressortit déjà au domaine des considérations purement spéculatives.

a.3 Japon

Les futurs besoins d'importation japonais seront déterminés selon toute vraisemblance autant par l'évolution de la production intérieure que par l'évolution de la conjoncture. Les graves difficultés économiques consécutives à la crise pétrolière ont provoqué un important fléchissement de la demande de viande bovine et de divers autres produits de transformation d'origine animale au profit du riz et du poisson, produits alimentaires traditionnels moins onéreux. Dans cette conjoncture, le contingent d'importations de viande bovine fixé pour 1973/74 à 160 000 t au total, en augmentation de 120 % par rapport à l'année 1972/73<sup>1</sup>, s'est révélé beaucoup trop élevé, provoquant au cours de l'année 1973 une diminution de 30 % du prix de gros de la viande bovine. Les prix ont cependant augmenté pour le consommateur final car le commerce de détail "a cherché à réaliser des bénéfices sur un volume d'affaires limité"<sup>2</sup>. Au milieu de l'année 1974, une campagne publicitaire télévisée en faveur de la viande bovine, lancée par le ministère japonais de l'agriculture en coopération avec les détaillants en viande, et le retour des prix à un niveau plus normal, ont, semble-t-il, réussi entre-temps à freiner dans une large mesure la baisse de la consommation de viande bovine. Dans le même temps, les importations de viande bovine ont été néanmoins suspendues à titre temporaire, car en raison de la demande réticente et du volume encore appréciable des importations durant le premier mois 1974 les stocks de viande bovine avaient atteint un niveau très élevé (plus de 30 000 tonnes). Au printemps 1975, l'arrêt des importations avait permis de ramener les stocks à 18 000 tonnes (mai 1975), ce qui représente toutefois un niveau relativement élevé eu égard aux dimensions du marché japonais. C'est sans doute essentiellement pour favoriser le climat des négociations lors de la conférence ministérielle entre l'Australie et le Japon au début mai 1975 (conférence au cours de laquelle l'Australie mettait sur le tapis le blocage des importations de viande bovine par le Japon et le Japon les restrictions imposées par l'Australie aux importations des produits industriels japonais) que le ministère japonais de l'agriculture et des forêts annonça dès avril 1975 que le blocage des importations de viande bovine était supprimé pour l'exercice 1975/1976 (avril-mars)<sup>3</sup>.

---

1 "The Japan Economic Journal (International Weekly - Nihon Keizai Shimbun)", Tokyo, du 13 novembre 1973.

2 "Financial Times", Londres, du 4 juillet 1974.

3 "The Japan Economic Journal (International Weekly - Nihon Keizai Shimbun)", Tokyo, du 29 avril 1975.

La quantité effectivement libérée d'avril à septembre 1975 s'est élevée à 11 500 tonnes <sup>1</sup>, ce qui représente un volume marginal par rapport aux importations des années 1971/1973. La reprise des importations s'est accompagnée cependant de mesures rigoureuses protégeant les producteurs japonais de bovins. Le 1er mai 1975 un régime de soutien des prix est entré en vigueur qui a pour but notamment d'empêcher les chutes spectaculaires de prix sur le marché intérieur, grâce à une réglementation des importations de viande bovine. Pour ce faire, les contingents d'importation de viande bovine doivent être sans exception accordés à un organisme d'Etat la "Livestock Industry Promotion Corporation" qui précédemment ne s'occupait que de la stabilisation des prix des produits laitiers <sup>2</sup>. Par cette mesure, les importateurs privés ont été totalement exclus des marchés internationaux sur lesquels ils achetaient jusqu'alors de la viande bovine.

Entre 1960 et 1975, la production japonaise de viande bovine a connu des fluctuations cycliques d'une amplitude extrême, portant essentiellement sur les abattages de vaches laitières et sur les arrivages de jeunes bovins d'engraissement (excédents de veaux mâles de race laitière et de bétail de boucherie de races bovines indigènes). Ces fluctuations cycliques de l'offre intérieure de viande bovine semblent avoir été en partie neutralisées durant l'année 1960 essentiellement par un jeu correspondant des contingents d'importation de viande d'agneau. Depuis 1970, en revanche, les fluctuations cycliques de la production indigène des bovins de boucherie ont été largement compensés surtout par une modulation du nombre des licences d'importation de viande bovine. L'évolution très défavorable des recettes des éleveurs japonais de bovins (et vraisemblablement aussi des producteurs de lait) par rapport au prix des aliments du bétail dans les années 1973/1974 (l'essentiel des besoins en céréales fourragères des éleveurs japonais des bovins doit être couvert par les importations <sup>3</sup>, ce qui explique que la vive hausse des prix sur le marché mondial des céréales fourragères en 1973/1974 a dû être durement ressenti sur le marché japonais), pourrait à partir de 1975/1976 aboutir à une phase de contraction de la production de viande bovine, ce qui impliquerait aussi pour 1977 un niveau relativement bas de production.

---

1 Agra Europe, Bonn, 5 août 1975.

2 "The Japan Economic Journal (Internatinal Weekly - Nihon Keizai Shimbun)", Tokyo, du 6 mai 1975.

3 "The Economist", Londres, du 24 mai 1975.



Si l'on admet en outre que la reprise conjoncturelle que connaît actuellement l'économie japonaise se poursuivra au moins jusqu'en 1977, le gouvernement japonais pourrait alors se voir contraint, entre autres, eu égard à la priorité accordée à la lutte contre l'inflation, d'augmenter nettement le contingent d'importation de viande bovine. Cependant, les nouvelles mesures - plutôt restrictives - prises à l'égard du marché japonais de viande bovine (voir plus haut) devraient s'opposer à ce que les importations progressent aussi spectaculairement qu'en 1970/1973; autrement dit, nous ne pensons pas que d'ici 1980, les impulsions venues du Japon contribuent d'une manière décisive à une expansion de la demande sur les marchés internationaux de viande bovine<sup>1</sup>.

#### a.4 Union soviétique

L'URSS constitue un facteur majeur d'incertitude, lorsqu'il s'agit d'apprécier la future évolution de la demande sur les marchés internationaux de viande bovine. En 1974/1975, les achats soviétiques de quantités importantes de viande bovine à l'Argentine, à la Communauté, à l'Australie et, dans la mesure où les négociations ad hoc avec ce pays ont abouti au printemps 1975 à l'Uruguay<sup>2</sup> ont été, curieusement, effectués au cours d'une période où, si l'on en croit les informations dont on dispose, la production soviétique de viande bovine a sensiblement augmenté. De ce fait, de graves difficultés d'approvisionnement ne sauraient guère être la cause des achats 1974/1975. D'aucuns en ont, à diverses reprises, conclu que l'URSS est "un acheteur opportuniste qui tire systématiquement parti de la baisse cyclique des prix et de l'offre surabondante sur les marchés internationaux"<sup>3</sup>. Si l'on admet que depuis quelques temps une politique plus orientée vers la consommation se fait jour en Union soviétique et que, d'une manière générale, l'approvisionnement en viande est encore très défectueux, une telle interprétation ne manque sans doute pas de réalisme, à plus forte raison si l'on considère que la très mauvaise récolte de céréales en 1975 nécessitera vraisemblablement quelques sacrifices dans le secteur de l'engraissement des bovins, ce qui pourrait entraîner dès 1976/1977 une baisse du niveau de la production de viande bovine.

---

<sup>1</sup> Entre-temps, la quantité totale d'importations libérées pour l'exercice 1975/1976 (avril-mars) s'élève à 115 000 tonnes, soit 47 % du volume de 1973/1974. Pour 1976/1977, le contingent ne devrait guère être supérieur à celui de 1975/1976.

<sup>2</sup> "The Financial Times", Londres, du 13 mars 1975.

<sup>3</sup> Voir J. Cherrington, "USSR the world's largest meat importer" in: "The Financial Times", London, du 18 septembre 1975.

Dans ce contexte, c'est surtout le contrat passé avec l'Argentine, qui prévoit des livraisons croissantes chaque année à compter de 1977, qui prend à posteriori une importance particulière (ce contrat avait été signé dès septembre 1974)<sup>1</sup>. Comme il n'aura sans doute pas échappé aux planificateurs de l'économie soviétique, que les prix de la viande bovine sur les marchés internationaux tendent à présenter d'importantes fluctuations cycliques de longue durée, il est permis de penser, en tout état de cause, que le contrat avec l'Argentine en particulier n'est que l'amorce, de la part de l'URSS en tant qu'acheteur sur les marchés internationaux de viande bovine, d'une stratégie à long terme, délibérément anticyclique et au service naturellement du seul intérêt national. Dans ce cas, il faudrait s'attendre à ce que l'Union soviétique se retire en tant que demandeur sur les marchés internationaux au plus tard lorsque ces marchés connaîtront à nouveau une pénurie et une hausse des prix.

#### a.5 Autres pays

Tout comme au Japon, la forte réduction du contingent d'importation de viande bovine opérée en Grèce en 1974 a été graduellement reconsidérée dès août 1975, décision qui devrait avoir été vraisemblablement inspirée essentiellement par les perspectives généralement bonnes de l'ensemble de l'économie. Aux alentours d'août 1975, le gouvernement grec a accordé pour la période qui va de 1975 (avec rétroactivité au 1er février) jusqu'à 1978 l'importation chaque année, en franchise de droits, de 75 000 veaux destinés à l'engraissement dans le pays<sup>2</sup>. Etant donné que ces animaux devraient normalement peser au moins 450 kilos au moment de l'abattage, cela correspond à un équivalent en viande d'au moins 18 000 tonnes de poids en carcasse. Le but ainsi poursuivi est, d'une manière générale, l'amélioration de l'engraissement des jeunes bovins et la possibilité d'économiser des devises, au lieu d'avoir à y importer une quantité équivalente de viande.

---

<sup>1</sup>"Frankfurter Allgemeine", du 23 septembre 1974.

<sup>2</sup>"Nachrichten für den Aussenhandel", du 4 août 1975, Francfort.

En octobre 1975 le gouvernement a en outre autorisé l'importation (soumise à des taxes compensatoires) d'une quantité moins importante de viande bovine (congelée) et de viande de veau (fraîche), destinée essentiellement à la constitution d'un stock permettant de stabiliser les prix<sup>1</sup>. Au total, nous estimons qu'à l'avenir les importations de bovins sur pied augmenteront vigoureusement (moyenne 1971/73 : 44 000 têtes; estimation à compter de 1975 : 80 000 - 100 000 têtes par an), tandis que les importations de viande bovine ne devraient pas, et de loin, retrouver le niveau du début des années 70 (50 000 tonnes environ). Ces hypothèses ne valent naturellement que pour le cas où la Grèce ne deviendrait pas membre à part entière de la Communauté durant la période sur laquelle portent ces estimations. Si cela n'était pas le cas, c'est-à-dire si la Grèce entraît dans la Communauté vers la fin de la présente décennie, elle deviendrait vraisemblablement (tout comme l'Italie, mais "mutatis mutandis") un débouché important pour les exportateurs communautaires de bovins et de viande bovine (les importations totales pourraient alors aisément dépasser le niveau des 100 000 tonnes d'équivalent viande).

Pour des raisons liées au cycle des bovins, les besoins d'importation de l'Espagne devraient rester encore assez bas jusqu'en 1975/76, après quoi (à partir de 1977 environ) il pourrait y avoir de nouveau une progression vraisemblablement limitée, étant entendu que les incertitudes relatives à l'avenir de la politique espagnole rendent cette affirmation toute relative.

Pendant les années à venir, les pays arabes exportateurs de pétrole et l'Iran devraient probablement importer des plus grandes quantités de viande bovine que précédemment. Nous ne nous attendons cependant pas à ce que les achats des pays pétroliers atteignent un niveau tel qu'ils puissent revêtir une importance réelle, comparativement aux importations effectuées par les Etats-Unis ou l'Europe de l'Ouest. Si nous concevons ainsi les perspectives en la matière, c'est essentiellement pour avoir considéré que la plupart des pays exportateurs de pétrole sont assez faiblement peuplés et que la viande de mouton d'agneau y est traditionnellement beaucoup plus appréciée que la viande bovine. C'est aussi parce que certains des pays dont la population est la plus nombreuse (nous pensons surtout à l'Iran) déploient actuellement des efforts considérables pour édifier un secteur compétitif de l'élevage bovin, avec l'aide de pays industrialisés occidentaux. Le contrat le plus remarquable avec un pays pétrolier durant les années 1974/75 devrait être signé par la Yougoslavie. Il prévoit qu'en 1975 la Libye achètera à la Yougoslavie 20 000 tonnes de "baby beef", 1 850 tonnes de viande bovine et des bovins sur pied représentant un équivalent en viande de 25 000 tonnes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>"Nachrichten für den Aussenhandel", du 29 octobre 1975, Francfort

<sup>2</sup>Ibidem, du 7 mai 1975

#### a.6 Récapitulation

La synthèse des résultats obtenus pour les divers pays ou régions permet de prévoir que la demande des principaux importateurs traditionnels (Etats-Unis, Communauté des Neuf, Japon, Grèce et Espagne) sera peu élevée, en tout cas très hésitante jusque vers 1976. Ce phénomène ne sera vraisemblablement que très partiellement compensé par l'accroissement des importations de divers pays exportateurs de pétrole et par l'augmentation importante des achats soviétiques. A partir de 1977/78 environ, il y aura lieu de s'attendre à une augmentation rapide des achats effectués en particulier par les Etats-Unis et la Communauté des Neuf (pour autant que cette dernière lève l'interdiction d'importer de la viande bovine en provenance des pays tiers, encore que le volume des transactions dépende notamment de l'évolution économique globale des pays intéressés. En 1980 également, les besoins d'importation des Etats-Unis devraient être encore relativement élevés, tandis que ceux de la Communauté auront sans doute déjà tendance à régresser.

#### b. Evolution possible des cycles de la production et de la consommation dans les principaux pays exportateurs

##### b.1 Argentine

Le niveau du cheptel et des abattages de bovins en Argentine est déterminé essentiellement par la relation de prix entre la viande bovine et le blé ainsi que par la situation des herbages (voir graphique 5). Après les réductions de cheptel de 1969/70, le niveau des prix à la production des bovins de boucherie, resté encore élevé dans un premier temps (jusqu'en 1972) par rapport au prix du blé a entraîné une importante reconstitution des effectifs. Avec presque 60 millions de têtes, un nouveau record a été atteint au début de l'année 1975. Les prix maxima de la viande bovine arrêtés en 1973 par le gouvernement dans l'intérêt des consommateurs argentins, prix en baisse de 15 à 30 % par rapport aux prix antérieurs du marché<sup>1</sup>, ont été entre-temps sensiblement relevés (d'au moins 10 % en août 1974, d'environ 15 % en janvier 1975 et enfin en juin 1975, à cause d'une sévère dévaluation du peso argentin, de plus de 50 %). Bien que jusqu'à présent (septembre 1975), les prix du marché pour les bovins de boucherie aient suivi de très près les prix minima, ils n'ont pas permis d'obtenir une nouvelle amélioration de la relation de prix bovin/blé au profit des bovins<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Blick durch die Wirtschaft, "Frankfurter Zeitung", du 13 juin 1973

<sup>2</sup>Les prix du blé comme les prix des bovins de boucherie ont reflété en 1975 essentiellement la dévaluation du peso.

Il ne faut pas perdre de vue en l'occurrence qu'entre 1972 et 1974 la relation de prix bovins/blé a baissé d'au moins 50 %, c'est-à-dire qu'elle a évolué dans un sens très défavorable à l'élevage des bovins (Le fait que les effectifs de bovins aient quand même continué de progresser jusqu'à l'été 1975 s'explique par la réaction très tardive des éleveurs aux variations de prix et surtout par des conditions de pâturage extrêmement favorables, notamment durant la campagne 1974/75). Si le cycle avait évolué "normalement", l'accroissement des cheptels aurait dû se traduire en fait dès 1974 par une forte augmentation de la production de viande bovine (voir graphique 5). L'extrême médiocrité des débouchés à l'exportation de la viande bovine et jointe à la qualité exceptionnelle des conditions de pâturage ont cependant fait obstacle jusqu'en 1974 à un accroissement plus important des arrivages d'animaux de boucherie. Toutefois, à partir de 1975 au plus tard, il ne sera plus possible de continuer à développer le "stockage sur pré".<sup>1</sup> C'est pourquoi l'importance des effectifs considérés se traduira dès 1975, mais surtout en 1976 et en 1977, par un niveau de production supérieur de près de 40 % à celui enregistré pendant les années 1971/73.<sup>3</sup> Pendant les années 1978-1980, la production argentine pourrait de nouveau fléchir fortement (ces hypothèses sur le déroulement du cycle supposent évidemment qu'il n'y ait pas de période d'extrême sécheresse d'ici 1980). On peut dire en principe que l'amplitude du cycle envisagé pour 1975-1980 sera d'autant plus forte que la relation de prix entre les bovins et le blé se modifiera davantage en faveur du blé.

## b.2 Australie

En ce qui concerne l'Australie, il est également probable que la phase d'accroissement intensif du cheptel de vaches qui avait débuté voici plusieurs années devrait prendre fin à partir de 1976, car l'évolution très favorable des prix de la laine et du blé comparativement au prix de la viande bovine commence depuis, respectivement, 1972 et 1973 à influencer dans le sens d'une contraction dans le secteur de l'élevage bovin (voir graphique 6). Les prix de la laine ont certes accusé de nouveau une baisse importante en 1974, mais une nette tendance à la stabilisation se dessine depuis lors sur le marché mondial de la laine. Un élément essentiel à cet égard est que, depuis l'été 1974, l'"Australian Wool Corporation" soutient par des achats massifs lors des ventes aux enchères de laine, un prix minimum fixé en accord avec le gouvernement. Ce "reserve price" est chaque fois fixé par anticipation pour toute une saison. Pour 1974/75 et 1975/76 il a été fixé à un niveau<sup>2</sup> qui est certes inférieur aux prix record de 1972 et 1973 mais qui dépasse quand même de loin les bas prix de 1970 et 1971.

<sup>1</sup> A plus forte raison si l'on tient compte des deux mois de sécheresse de l'hiver 1975/76.

<sup>2</sup> D'après les déclarations toutes récentes du gouvernement australien, les prix ne devraient en aucun cas tomber au-dessous de ce niveau en 1976/77.

<sup>3</sup> D'après les estimations les plus récentes de la "Junta Nacional de Carnes", les abattages de bovins ont augmenté en 1975 de 13,4 % par rapport à 1974 et de presque 18 % durant le premier semestre 1976 par rapport au premier semestre 1975, alors que les effectifs ont pratiquement cessé de progresser jusqu'à la moitié de 1976.

Il est évident que cette mesure a rendu les éleveurs australiens plus confiants dans la production de laine, et ce même si l'on tient compte du fait qu'en termes réels (c'est-à-dire corrigés de la forte hausse des prix de la plupart des moyens de production) les prix à la production de la laine en 1974/75 n'ont dépassé que de peu ceux de 1970/71. Là encore il ne faut pas perdre de vue que sur les marchés des bovins de boucherie en Australie les prix ont chuté de plus de 60 % entre le début de 1974 et l'été 1975, tombant même au-dessous de leur niveau au début des années 60 (pour les raisons, voir page 64). Pour nombre de grandes exploitations d'élevage, qui sont situées loin des marchés à l'intérieur du pays, de la fin de 1974 jusqu'à environ août 1975 les prix des bovins de boucherie n'ont même pas couvert les coûts de transport jusqu'au marché<sup>1</sup>, ce qui a alors incité nombre d'éleveurs, les conditions de pâturage étant favorables, à maintenir leurs bovins éloignés des marchés aussi longtemps que possible. Si l'on tient compte par surcroît des prix toujours très élevés et des perspectives de commercialisation bien meilleures sur les marchés internationaux du blé, tout donne à penser que nous assisterons au cours des prochaines années (1976-1978 environ) à une nette phase de contraction du cheptel australien de vaches de boucherie. Durant la campagne 1972-1973, les abattages de bovins en Australie ont nettement augmenté pour la première fois depuis 1964/65, en raison de la sécheresse. Durant les campagnes 1973/74 et 1974/75, les arrivages de bovins de boucherie ont été à nouveau limités, en 1973/74 pour compenser les pertes subies en 1972/73 du fait de la sécheresse et en 1974/75, les conditions de pâturage étant optimales, pour constituer un "stock de bétail sur pied", compte tenu notamment de la rapide diminution de la capacité d'absorption du marché américain et de l'impossibilité provisoire d'accéder au marché japonais. La réduction escomptée des effectifs de vaches de boucherie implique toutefois pour les campagnes 1975/76 - 1977/78 une nouvelle progression très importante de la production. A partir de 1978/79 environ, époque à laquelle pourrait commencer une nouvelle phase d'expansion ou pour le moins de stabilisation du cheptel australien de vaches, la production de viande bovine devrait fléchir plus ou moins fortement, pour des raisons d'ordre cyclique, dans une mesure qui, encore une fois, dépend de la question de savoir si à l'avenir les prix des bovins de boucherie pourront sortir du creux qu'ils traversent actuellement et remonter la pente par rapport aux prix de la laine et du blé<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>"Neue Zürcher Zeitung", du 21 octobre 1975.

<sup>2</sup>Une sécheresse persistant depuis l'été 1975/76 dans la plupart des régions d'élevage a provoqué entre-temps une forte progression du nombre d'abattages de bovins. Comme ni le marché national ni les marchés d'exportation ne peuvent absorber un nombre de bovins suffisant pour permettre d'adapter les effectifs à la capacité réduite des pâturages, nombre d'éleveurs se sont vu obligés de procéder à l'abattage en masse de bovins sur les herbages (abattages organisés tout d'abord sur une base communale) ("Handelsblatt", du 25 mai 1976). Au cas où la période actuelle de sécheresse devrait persister encore longtemps, on pourrait en arriver dès 1976/77 à une réduction spectaculaire des cheptels, ce qui signifierait à son tour que la fréquence du prochain cycle bovin australien a tendance à diminuer, tandis que l'amplitude a tendance à augmenter fortement. D'ailleurs, dès 1975/76, la progression du nombre d'abattages par rapport à 1974/75 a été de presque 20 % pour les bovins et de presque 33 % pour les veaux.

### b.3 Brésil

Il se peut que le Brésil en tant que fournisseur des marchés internationaux de viande bovine, revête à l'avenir une importance beaucoup plus considérable qu'au cours de ces dernières années. En tout cas, le ministère brésilien de l'agriculture a déclaré à la fin de l'année 1973 que, d'ici 1980, le Brésil entendait ravir à l'Argentine son rang de premier exportateur sud-américain de viande bovine<sup>1</sup>. Même s'il convient de rester très sceptique quant au réalisme d'une telle déclaration, il ne faut cependant oublier qu'actuellement dans un certain nombre de régions (au premier rang desquelles le bassin amazonien) des exploitations d'élevage sont développées voire créées à partir de rien, à l'aide d'investissements spectaculaires (avec la participation fréquente de capitaux étrangers). Aussi est-il pratiquement hors de doute que la production brésilienne de viande bovine augmentera fortement d'ici 1980<sup>2</sup>. En revanche, une progression du potentiel d'exportation aussi rapide que celle de la production paraît pour le moins aléatoire, compte tenu du taux élevé de croissance démographique et des préférences très nettes que les consommateurs brésiliens manifestent pour la viande bovine. On peut tout aussi bien imaginer que le marché intérieur continuera, comme autrefois, à absorber la majeure partie de l'accroissement de la production.

### b.4 Pays d'Europe de l'Est

L'évolution de l'offre potentielle des pays d'Europe de l'Est au cours des années à venir est pratiquement impossible à préjuger faute de statistiques détaillées sur les effectifs et les abattages de bovins. A supposer même que l'on puisse disposer de telles statistiques, cela ne nous avancerait guère, car ces pays, - à l'exception de la Yougoslavie - voient avant tout dans les exportations de bovins et de viande bovine vers l'Europe de l'Ouest un moyen de se procurer des devises occidentales, allant même dans nombre de cas jusqu'à appauvrir dans une certaine mesure leur marché intérieur. Autrement dit, bien souvent il ne s'agit nullement d'excédents exportables à proprement parler. Dans ces conditions, il faut se contenter d'admettre simplement que ces pays s'efforceront encore à l'avenir de développer par principe leurs exportations de bovins et de viande bovine vers l'Europe de l'Ouest, étant entendu qu'il est absolument impossible de formuler une quelconque hypothèse en matière de cycle.

---

<sup>1</sup>"Die Welt", du 20 novembre 1973, Hambourg

<sup>2</sup>La seule restriction que l'on puisse formuler à cet égard est que le "boom" des fèves de soja que l'on observe au Brésil depuis 1972/73 a porté préjudice aussi à l'élevage des bovins dans certaines régions. C'est surtout dans le Rio Grande do Sul que nombre de pâturages ont été retournés pour permettre la culture du soja ("The Financial Times", du 30 décembre 1974, Londres).

Par contre, l'observation du secteur de l'engraissement des bovins en Yougoslavie permet de discerner un cycle nettement caractérisé en matière de production et d'exportation, cycle qui tend fortement, depuis le début des années 60, à une synchronisation avec les cycles des bovins dans la Communauté.

#### b.5 Autres pays

L'importance des pays africains en tant que fournisseurs des marchés internationaux de la viande bovine devrait assurément continuer à s'accroître jusqu'en 1980,<sup>1</sup> mais l'hypothèse de développements spectaculaires à cet égard nous paraît des plus improbables. Signalons enfin les efforts extrêmement sérieux - et dont l'intérêt dépasse celui de la simple anecdote - déployés dans l'Union indienne depuis le début de l'année 1974 par le ministre des finances et du commerce pour modérer le déficit de la balance des paiements dramatiquement aggravé par la hausse des prix du pétrole, notamment en exportant les effectifs considérables de vaches en surnombre (estimés à 30 millions de têtes)<sup>2</sup>. A cet effet, il faut surtout désarmer des résistances d'origine religieuse, mais il faudrait aussi commencer par suspendre l'interdiction des abattages dans divers Etats de l'Union et accroître considérablement les capacités d'abattage. Si ces projets devaient véritablement, ces prochaines années, offrir des perspectives de réussite, il n'est pas à exclure que la situation future en matière d'offre et de demande sur les marchés internationaux pour la viande bovine destinée à des fins de transformation et surtout pour les conserves de viande bovine puisse s'en trouver durablement modifiée au détriment des fournisseurs traditionnels. Il est cependant plus que douteux que cela puisse se réaliser avant la fin de la présente décennie.

---

<sup>1</sup> Il y a lieu ici de mentionner notamment le programme à long terme lancé par la FAO pour la lutte contre la mouche tsé-tsé (*Glossina*) dans une série de pays africains, programme qui permettrait de pratiquer l'économie pastorale sur une superficie totale de 7 millions de km<sup>2</sup>. ("Frankfurter Allgemeine" du 5 mars 1975)

<sup>2</sup> Ibidem, 18 mars 1974.



8. Les besoins d'importations futurs de la Communauté des Neuf à la lumière de l'évolution escomptée en matière d'offre et de demande sur les marchés internationaux de la viande bovine

La synthèse des résultats présentés ci-dessus au point 7. permet de conclure que la production se situera à un niveau élevé pour des raisons cycliques pendant les années 1975/76, tant dans les deux grands ensembles géographiques importateurs (Etats-Unis, Communauté des Neuf) que dans les deux principaux pays exportateurs (Argentine, Australie). Autrement dit, les principaux marchés internationaux de la viande bovine tendront nécessairement à être peu actifs jusqu'en 1976, ce qui devrait interdire tout raffermissement notable des prix payés dans les transactions sur la viande bovine. Ces perspectives ne pourront probablement guère être modifiées par la forte progression des achats de l'URSS (qui, rappelons-le, reposent essentiellement sur des contrats à long terme signés dès 1974/75) ni par l'éventualité d'une augmentation des importations dans divers pays exportateurs de pétrole. L'année 1977 pourrait marquer le début d'un net accroissement des besoins d'importation aux Etats-Unis, au Japon et surtout dans la Communauté des Neuf, alors que le niveau de la production demeurerait relativement élevé en Argentine et en Australie, d'où la possibilité d'une certaine "normalisation" de la situation sur les marchés internationaux de la viande bovine (cette dernière considération se fonde nécessairement sur l'hypothèse qu'eu égard à la raréfaction croissante de l'offre sur le marché communautaire des bovins de boucherie, la Communauté décidera au plus tard fin 1976/début 1977 de suspendre tout à fait l'interdiction d'importer de la viande bovine en provenance des pays tiers). Mais il est à craindre, selon toute probabilité, qu'apparaisse dès 1978 une nouvelle pénurie caractérisée par une flambée des prix, car la production devrait alors entrer dans une phase de creux cyclique, tant dans la Communauté qu'aux Etats-Unis et au Japon, cependant que l'Argentine serait amenée à restreindre sévèrement sa production et que l'Australie en viendrait à stopper les abattages massifs qui réduisent son cheptel de vaches à viande<sup>1</sup>. A notre avis, cela n'amènerait d'ici 1980 qu'un allègement partiel de la situation. S'il faut s'attendre en 1979/80 à ce que la CEE et le Japon soient plutôt caractérisés par une reprise de l'expansion du cycle de la production, il n'en est pas moins vrai qu'il y aura vraisemblablement en Argentine et en Australie un "creux" marqué du boeuf, et que le déficit du pays qui est de très loin le principal acheteur sur les marchés internationaux, à savoir les Etats-Unis, restera important.

<sup>1</sup> La toute récente période de sécheresse en Australie (depuis décembre 1975) pourrait accroître encore la contraction de la production à partir de 1977/78.

Cette évolution pourrait cependant être compensée dans une certaine mesure par un accroissement spectaculaire du potentiel d'exportation du Brésil vers la fin de la présente décennie. Il est en outre peu vraisemblable, mais pas absolument exclu, que l'URSS, en cas de hausse cyclique des prix sur les marchés internationaux de la viande bovine à partir de 1978, contribue par des achats massifs à augmenter sensiblement la poussée des prix.

Pour la Communauté des Neuf, sur la base d'études détaillées pays par pays, nous avons prévu un léger fléchissement des besoins d'importation (nets) qui s'élèveraient à quelque 580 000 tonnes en 1977/78 contre 630 000 en 1970/71.<sup>1</sup> Il en résulterait une légère progression du degré d'auto-provisionnement, qui passerait de 90,1 % à 91,8 %. La pertinence de ces projections pour les besoins de notre enquête n'est cependant pas évidente, car les projections précitées pour la Communauté<sup>1</sup> reposent sur des tendances à long terme, alors que nos "prévisions" se situent dans un cadre purement cyclique.

#### 9. Conséquences éventuelles pour la politique agricole commune<sup>2</sup>

##### a. Possibilités d'influer sur les fluctuations cycliques de la production communautaire de bovins de boucherie dans le contexte des structures de production existantes

Les développements effectués en particulier au point 2.d doivent avoir montré clairement qu'en aucun cas l'objectif de la politique agricole commune ne saurait être de neutraliser les cycles bovins en tant que tels. Les instruments "normaux" de la politique agricole ne la permettent pas. On pourrait cependant considérer comme une grande victoire d'arriver à réduire sensiblement l'amplitude des fluctuations cycliques. Cela pose des problèmes, sur lesquels nous allons nous pencher maintenant.

##### a.1 Abattage de veaux mâles en surnombre dans l'élevage des vaches laitières

Les abattages de veaux mâles d'élevage appartenant à des races laitières, qui constituent essentiellement le reflet des perspectives de rendement ou de rentabilité dans le secteur de l'engraissement des taurillons et des jeunes boeufs, constituent à notre avis le principal facteur qui influence le cycle communautaire du boeuf.

<sup>1</sup> Commission des Communautés européennes, Projections de la production et de la consommation des produits agricoles - "1977" - VI. Résultats pour la Communauté européenne. Informations internes sur l'agriculture, n° 129,

<sup>2</sup> Bruxelles, avril 1974, page 113.

Fin mars 1976.

Lorsque les prix sur les marchés des bovins de boucherie augmentent (ou baissent), et que les prix des aliments du bétail baissent (ou augmentent), les abattages de veaux mâles en général diminuent (ou augmentent). Etant donné que dans l'élevage du bétail laitier, une très petite partie seulement des effectifs totaux de veaux mâles est utilisée pour reconstituer les cheptels de taureaux reproducteurs, on dispose d'un vaste réservoir de veaux mâles en surnombre qui peuvent être alternativement, soit envoyés à l'abattage soit amenés à divers stades d'engraissement. Cela revient à dire que les possibilités d'utiliser l'offre excédentaire de veaux mâles pour s'adapter aux diverses situations sur les marchés des bovins de boucherie - ce qui, en règle générale, en raison de la structure atomisée de l'offre, "engendre" des mouvements cycliques - sont extraordinairement nombreuses. La possibilité d'influer sur les fluctuations cycliques des abattages de veaux mâles, par le biais des prix d'orientation de la viande bovine, n'offre guère de perspectives de réussite pour deux raisons :

- Le prix d'orientation des bovins est fixé généralement pour une année toute entière.
- Le niveau du prix d'orientation ne permet pas ou dans une faible mesure seulement aux producteurs individuels de se faire une idée du futur prix du marché.

Une intervention permanente à des prix fixés au préalable pourrait certes en l'occurrence être d'un certain secours (le prix d'intervention en tant que prix minimum constituant alors pour les producteurs la base sur laquelle se fonde le prix qu'ils espèrent obtenir). Cependant, les expériences faites en 1974/75 montrent qu'un tel système d'intervention est techniquement très difficile à manier et exagérément coûteux. A notre avis, on aurait de meilleures chances d'obtenir des résultats avec un régime souple de taxe ou de prime à l'abattage de veaux (de colostrum) mâles élevables (si par exemple il apparaît que se dessine pour l'avenir une raréfaction inopportune de l'offre en jeunes bovins de boucherie, il faudra alors percevoir une taxe sur tous les abattages de veaux mâles et, dans le cas contraire, octroyer une prime). Cette taxe ou le cas échéant cette prime devrait être fixée par la Commission des Communautés après estimation de la situation du marché chaque mois ou au moins chaque trimestre (seules devraient être soumises à l'approbation du Conseil des ministres les conditions de base, c'est-à-dire les taux maximum des taxes ou des primes, pour donner à la Commission un instrument véritablement flexible, permettant d'influer sur le marché des bovins de boucherie).

Pour la fixation de ces taxes et de ces primes, il y aurait lieu de tenir compte, non seulement des tendances sur le marché des bovins de boucherie, mais aussi des prix des aliments du bétail, des conditions de pâturage ainsi que de l'influence des cycles des porcs de boucherie sur la formation des prix des bovins. Un tel système pose toutefois une série de problèmes ressortissant à la technique administrative (c'est ainsi, par exemple, qu'une exception devrait être faite pour les animaux absolument impropres à l'élevage, alors qu'il est très difficile dans la pratique pour cette catégorie, de trouver des critères objectifs).

#### a.2 Remplacement du cheptel laitier et engraissement des génisses

Les veaux femelles produits dans les cheptels de vaches laitières sont utilisés en priorité au renouvellement des effectifs, puisque généralement la majeure partie (plus de 50 %) de tous les veaux femelles élevables sont utilisés à cette fin. De ce fait, l'engraissement de génisses ne constitue dans un premier temps qu'un aspect secondaire dans l'utilisation des veaux femelles d'un cheptel laitier, c'est-à-dire que des fluctuations en soi minimes du nombre de vaches laitières déclenchent fréquemment des fluctuations très importantes dans l'arrivage de génisses d'engraissement. Le phénomène est encore aggravé par le problème des abattages des excédents de veaux femelles élevables (voir les remarques correspondantes faites à propos de l'engraissement des taurillons). A cet égard il ne faut jamais perdre de vue les implications de la politique des prix du lait pour les cycles des génisses d'engraissement, mais par principe la possibilité d'influer sur l'offre de génisses d'engraissement par le biais de la politique des prix du lait s'avère difficile techniquement et surtout peu indiquée sur le plan économique (relativité de l'importance des moyens mis en oeuvre). Là encore, cependant, on pourrait imaginer un système de taxes et de primes pour les abattages de veaux femelles (de colostrum) élevables.

#### a.3 Elevage de vaches allaitantes

Les effectifs de vaches allaitantes semblent généralement réagir assez vivement aux variations des prix du marché des jeunes bovins de boucherie, car ces derniers (ou les animaux qui se trouvent au stade antérieur, c'est-à-dire le bétail maigre et les veaux d'engraissement) constituent le produit le plus important des exploitations détenant des vaches allaitantes. En marge des variations du nombre de vaches, il n'est pas rare dans l'élevage des bovins de boucherie, que les abattages de veaux élevables jouent un rôle important dans l'adaptation de l'offre aux conditions du marché.

D'un point de vue macroéconomique, ce phénomène (abattage cyclique de veaux élevables dans les cheptels de vaches allaitantes) doit être considéré comme tout à fait néfaste, car, à la limite, il aboutit à une variation de l'offre sur le marché, par le biais de la destruction tardive d'une partie de la production. De ce fait, l'un des grands objectifs de la politique agricole commune devrait être de ramener par principe à un minimum dans les cheptels de vaches allaitantes les abattages de veaux de colostrum des deux sexes bons pour l'élevage, en dehors de toute considération cyclique. Il semble difficile d'imaginer un moyen direct encore plus efficace d'influencer les effectifs de bovins de boucherie. A cet égard, il ne faut pas perdre de vue que si l'on pratique avec succès un système de taxes et de primes pour les veaux de race à viande en surnombre, la diminution qui en résultera dans les fluctuations cycliques de l'offre et des prix de jeunes bovins d'engraissement de tous types profitera aussi au marché des bovins de boucherie.

b. Les fluctuations cycliques de la production communautaire des bovins de boucherie et leurs implications pour la politique d'importation de viande bovine

Les réflexions ci-dessus devraient montrer que même dans l'hypothèse la plus favorable où l'on réussirait, dans une certaine mesure, à influencer directement sur l'utilisation des veaux en surnombre dans la Communauté, il ne faudrait quand même s'attendre qu'à une simple atténuation des fluctuations cycliques de la production dans le secteur bovin. Dans ces circonstances, il s'impose, semble-t-il, qu'à l'avenir la politique agricole commune en matière de viande bovine s'attache mieux qu'auparavant à maîtriser les problèmes que posent les fluctuations cycliques de la production, surtout dans le domaine des échanges extérieurs de bovins et de viande bovine. Dans le passé, il s'est avéré que c'est précisément le déficit de la Communauté en bovins et en viande bovine qui est extrêmement sensible aux mouvements cycliques de la production. Comme l'ont déjà fait pressentir les événements de 1974/75, les problèmes qui se posent à cet égard peuvent encore s'aggraver à l'avenir du fait qu'il ne s'agit plus seulement de variations des besoins nets d'importation, mais aussi d'une alternance cyclique des excédents d'exportation et d'importation. A cet égard, nous pensons toutefois qu'en moyenne, à long terme, la somme de toutes les importations nettes sera beaucoup plus élevée que la somme de toutes les exportations nettes, de sorte qu'à long terme, la Communauté continuera d'être une région déficitaire en bovins et en viande bovine.

Une solution radicale visant exclusivement à régler les difficultés d'ordre interne serait de décréter comme en 1974/75 une interdiction générale des importations de bovins et de viande bovine en provenance des pays tiers chaque fois que s'annonce une nouvelle phase cyclique d'excédents. Cette mesure ferait cependant en permanence de la Communauté un facteur majeur de perturbation sur les marchés internationaux de viande bovine, qui interdirait pratiquement aux offrants traditionnels d'adapter leur offre à long terme d'une manière économiquement judicieuse. Il ne faut pas perdre de vue non plus que l'exportation par la Communauté d'une partie de ses difficultés d'ordre cyclique au détriment des seuls fournisseurs traditionnels porte toujours en elle, par le biais d'un renforcement probable de l'amplitude du cycle de production de ces pays, le danger d'un contrecoup ultérieur qui viendrait frapper d'abord les consommateurs, mais aussi plus tard les producteurs de la Communauté. En outre, l'interdiction actuelle d'importer a déjà considérablement terni l'image de la politique commerciale de la Communauté - il suffit pour cela de se reporter aux commentaires faits par une série de pays en voie de développement lors de la dernière (cinquième) réunion du "FAO Intergovernmental Study Group on Meat" qui s'est tenue à Rome du 21 au 26 septembre 1975<sup>1</sup>. Les arguments avancés par le représentant des Communautés au sein de ce groupe, en réponse à ces reproches, sont peu convaincants. Ils consistent à dire que la décision d'interdire les importations constitue seulement une conséquence, mais non la cause, de la situation difficile qui régnait sur les marchés internationaux de la viande bovine depuis le début de 1974<sup>2</sup>. Il n'est pas possible de se rallier à cette opinion, dans la mesure où c'est au premier chef l'interdiction d'importer décrétée par les Communautés qui a transformé une situation très délicate (jusqu'à l'été 1974) en véritable crise des marchés internationaux. Une réédition de cette interdiction, par exemple vers 1980-81, devrait donc en tout état de cause être évitée.

---

1 Voir notamment Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, Vol. 28 (1975), N° 10 (Octobre), p. 730.

2 Ibidem, p. 731.

Enfin, dans le contexte du problème posé par l'accès des pays tiers fournisseurs au marché communautaire, il ne faut pas oublier que, par rapport surtout aux pays exportateurs sud-américains, les Communautés constituent, en raison notamment de la prédominance de la petite exploitation dans leur agriculture, un cadre peu efficace pour la production de viande bovine (on peut à cet égard souligner le coût très élevé des céréales fourragères utilisées pour l'engraissement des bovins dans la Communauté, en raison de l'insuffisance en fourrages grossiers de base). Dans ces conditions, la recherche ou même la simple "acceptation passive" d'un large auto-approvisionnement à long terme (de l'ordre de 97-100 %) de la Communauté pour la viande bovine ne serait guère défendable, notamment vis-à-vis des grands fournisseurs des marchés internationaux de la viande bovine qui font partie des pays en voie de développement et qui peuvent prétendre, à bon droit, que, par exemple, le blocage actuel des importations communautaires de viande bovine contraste brutalement avec les efforts déployés en vue d'établir "un nouvel ordre de l'économie mondiale". Au vu du fait que jusqu'en 1973 les besoins d'importations nettes en bovins et en viande bovine de la CEE ont tendu à augmenter, et encouragés surtout par l'attitude de la Commission elle-même en 1972/73 (mesures visant à faciliter les importations), l'Argentine et l'Uruguay mais aussi certains pays d'Europe de l'Est (Yougoslavie, Hongrie notamment) ont procédé parfois à d'impressionnants investissements en vue de l'expansion future de leur production de viande bovine pour l'exportation vers la Communauté, parallèlement aux efforts de reconstitution de cheptel déployés par les éleveurs de la Communauté. En 1974/75, l'application de la clause de sauvegarde a presque totalement exclu du marché communautaire ces offreurs des pays tiers, ce qui a rendu pratiquement sans objet les investissements effectués par les pays intéressés. Si l'on tient compte du fait que la rencontre de l'expansion cyclique extraordinairement marquée de la production communautaire de viande bovine en 1974/75 avec la récession qui a frappé toute la Communauté (récession déclenchée essentiellement par la hausse du prix du pétrole) a été en principe pour les fournisseurs des pays tiers aussi soudaine que pour les producteurs de la Communauté eux-mêmes, alors la démarche unilatérale de la Communauté (blocage des importations de viande bovine) ne pouvait guère être comprise dans les pays exportateurs d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est. Il semble bien qu'en tant que demandeur important sur les marchés internationaux de viande bovine, la Communauté soit maintenant en passe de se voir forcer la main.

Tableau 1\* - Production de viande de bœuf et de veau dans les principaux pays et régions 1960-1974 et estimation provisoire pour 1975  
 en tonnes et de poids en carcasse

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Total des pays non recensés	4 792	5 227	5 489	5 528	5 219	5 120	5 546	5 928	6 063	6 061	6 388	6 442	5 819	(5 910) <sup>c</sup>	(7 002) <sup>c</sup>	(7 230)
CEE_0 total	4 404	4 814	5 053	5 080	4 737	4 689	5 064	5 430	5 537	5 515	5 782	5 842	5 267	(5 286) <sup>c</sup>	(6 302) <sup>c</sup>	(6 545)
France	1 357	1 468	1 493	1 476	1 405	1 426	1 489	1 607	1 669	1 600	1 624	1 696	1 560	1 546	1 887	(1 945)
République fédérale d'Al.	939	981	1 079	1 131	1 090	985	1 108	1 176	1 206	1 224	1 324	1 359	1 183	1 217	1 380	(1 370)
Royaume-Uni	719	790	823	849	798	793	782	852	818	805	893	859	860	823	1 011	(1 140)
Irlande	233	276	236	248	254	220	259	331	296	285	294	340	310	291	407	(420)
Danemark	238	232	258	273	227	228	240	245	247	240	221	215	178	190	240	(260)
Suède	129	130	156	165	156	151	172	167	157	166	164	147	131	132	(150) <sup>c</sup>	(160)
Suisse	99	105	117	111	101	103	112	116	127	124	135	134	124	126	(140) <sup>c</sup>	(150)
Espagne	160	178	163	172	225	177	198	215	242	256	307	322	298	366	(410) <sup>c</sup>	(375)
Europe de l'Est, total b)	745	776	878	1 296	1 332	1 358	1 451	1 643	1 755	1 770	2 044	2 048	2 031	2 150		
Yougoslavie	156	182	226	231	189	189	227	256	292	275	245	263	266	290	(325) <sup>c</sup>	
Pologne	333	343	395	443	462	434	440	499	528	570	544	539	500	550	(680) <sup>c</sup>	
URSS	.	.	.	3 180	3 035	3 329	3 752	4 335	4 675	4 760	5 381	5 553	5 793	5 643	(6 150) <sup>c</sup>	
Amérique du Nord, total	7 870	8 175	8 117	8 618	9 622	9 903	10 296	10 342	10 673	10 702	10 878	11 017	11 207	10 653	11 470	(12 095)
Etats-Unis	7 193	7 439	7 402	7 874	8 827	8 951	9 352	9 450	9 697	9 801	10 006	10 101	10 280	9 751	10 500	(11 025)
Amérique latine, total	5 171	5 415	5 813	6 365	5 970	6 023	5 970	6 218	6 819	7 203	7 093	6 417	6 884	6 993		
Argentine	1 918	2 181	2 430	2 664	2 055	2 018	2 347	2 564	2 819	2 917	2 645	2 031	2 200	2 150	2 200	(2 700)
Uruguay	249	260	270	321	368	341	237	252	339	345	318	281	291	320		
Brsil	1 359	1 369	1 356	1 361	1 437	1 497	1 452	1 506	1 694	1 826	1 853	1 802	2 096	2 202		
Mexique	299	349	390	369	368	393	434	438	477	517	536	539	560	568		
Japon	142	143	146	186	224	208	155	147	160	216	279	297	317	246	320	(315)
Océanie, total	890	1 050	1 220	1 303	1 321	1 226	1 177	1 213	1 288	1 395	1 458	1 453	1 592	1 898	1 717	(2 250)
Australie	643	804	929	1 003	1 028	948	880	905	936	1 011	1 055	1 048	1 165	1 435	1 262	(1 750)
Nouvelle-Zélande	240	240	286	298	276	292	302	346	377	393	392	413	449	441	441	(485)

a Production indicienne brute; y compris viande de buffle. - b 1960-1962 : sans la PDA, la Roumanie et l'Albanie. - c Estimations personnelles et provisoires.  
 Source : Office statistique des Communautés européennes, "Statistique agricole" Luxembourg, années successives. FAO, Production Yearbook, Rome, Années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives. Calculs personnels.



Tableau 2\* - Solde du commerce extérieur de bovins<sup>a</sup> et de viande bovine<sup>b</sup> dans les principales régions 1958-1974 (1 000 t)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
<b>VIANDE BOVINE</b>																	
Europe de l'Ouest total	- 497	- 434	- 452	- 285	- 325	- 546	- 682	- 661	- 607	- 562	- 492	- 651	- 541	- 487	- 764	- 787	
CEE-9 total	- 436	- 387	- 365	- 210	- 238	- 425	- 594	- 522	- 458	- 380	- 290	- 462	- 355	- 360	- 569	- 575	- 23
Europe de l'Est total	+ 14	- 29	+ 18	+ 12	+ 58	+ 19	+ 48	+ 106	+ 93	+ 87	+ 100	+ 114	- 10	+ 39	+ 49	+ 20	
Amérique du Nord total	- 140	- 232	- 181	- 247	- 388	- 445	- 293	- 216	- 316	- 370	- 408	- 490	- 540	- 513	- 615	- 619	- 502
Amérique latine total	+ 442	+ 401	+ 351	+ 344	+ 472	+ 650	+ 584	+ 480	+ 511	+ 479	+ 435	+ 660	+ 647	+ 468	+ 767	+ 602	
Asie total	- 19	- 12	- 16	- 17	- 25	- 30	- 41	- 48	- 63	- 47	- 62	- 77	- 92	- 101	- 97	- 176	
Afrique total	- 2	+ 11	+ 7	+ 8	+ 13	+ 14	+ 20	+ 10	- 3	+ 29	+ 20	+ 5	+ 31	+ 53	+ 52	+ 54	
Océanie total	+ 283	+ 321	+ 291	+ 231	+ 321	+ 393	+ 404	+ 440	+ 375	+ 365	+ 380	+ 384	+ 499	+ 543	+ 684	+ 785	
<b>BOVINS SUR PIED</b>																	
Europe de l'Ouest total	- 19	- 22	- 29	- 26	- 32	- 40	- 28	- 47	- 95	- 98	- 122	- 145	- 114	- 138	- 152	- 109	
CEE-9 total	- 23	- 25	- 33	- 26	- 39	- 60	- 38	- 54	- 99	- 113	- 138	- 162	- 129	- 147	- 165	- 117	- 63
Europe de l'Est total	+ 21	+ 25	+ 36	+ 36	+ 31	+ 37	+ 39	+ 58	+ 81	+ 91	+ 112	+ 116	+ 116	+ 133	+ 138	+ 121	
Amérique du Nord total	- 69	- 52	- 55	- 78	- 111	- 83	- 39	- 70	- 80	- 70	- 98	- 115	- 133	- 111	- 128	- 85	- 54
Amérique latine total	+ 72	+ 59	+ 52	+ 74	+ 109	+ 80	+ 48	+ 77	+ 77	+ 68	+ 99	+ 119	+ 140	+ 112	+ 144	+ 97	
Asie total	+ 17	- 1	+ 1	- 3	+ 13	+ 1	+ 7	+ 7	- 9	+ 6	- 8	+ 5	- 3	- 4	- 8	- 8	
Afrique total	- 4	+ 2	+ 2	- 2	+ 14	+ 10	+ 18	+ 20	+ 12	+ 15	+ 22	+ 12	+ 8	+ 11	+ 11	+ 16	
Océanie total	+ 3	+ 2	+ 2	+ 1	+ 1	+ 1	+ 1	+ 1	+ 1	+ 1	+ 1	+ 1	+ 0	+ 0	+ 0	+ 2	
<b>BOVINS ET VIANDE BOVINE</b>																	
Europe de l'Ouest total	- 516	- 456	- 481	- 311	- 357	- 586	- 710	- 708	- 702	- 660	- 614	- 796	- 655	- 625	- 916	- 896	
CEE-9 total	- 459	- 412	- 398	- 236	- 277	- 485	- 632	- 576	- 557	- 493	- 428	- 624	- 484	- 507	- 734	- 692	- 86
Europe de l'Est total	+ 35	- 4	+ 54	+ 48	+ 89	+ 56	+ 87	+ 164	+ 174	+ 178	+ 212	+ 230	+ 106	+ 172	+ 187	+ 141	
Amérique du Nord total	- 209	- 284	- 236	- 325	- 499	- 528	- 332	- 286	- 396	- 440	- 506	- 605	- 673	- 624	- 743	- 704	- 556
Amérique latine total	+ 514	+ 460	+ 403	+ 418	+ 581	+ 730	+ 632	+ 557	+ 588	+ 547	+ 534	+ 779	+ 787	+ 580	+ 911	+ 699	
Asie total	- 2	- 13	- 15	- 20	- 12	- 29	- 34	- 41	- 72	- 41	- 70	- 72	- 95	- 105	- 105	- 184	
Afrique total	- 6	+ 13	+ 9	+ 6	+ 27	+ 24	+ 38	+ 27	+ 9	+ 44	+ 41	+ 17	+ 39	+ 64	+ 63	+ 70	
Océanie total	+ 286	+ 323	+ 293	+ 232	+ 322	+ 394	+ 405	+ 441	+ 376	+ 366	+ 381	+ 385	+ 499	+ 543	+ 684	+ 787	

<sup>a</sup> Converti en poids en carcasse (sur la base de 1 bovin = 150 kg de poids en carcasse au moment du passage à la frontière; valeur moyenne pour les bovins mâles, les bovins d'engraissement ou de boucherie ainsi que pour les veaux)

<sup>b</sup> Fraîche, réfrigérée, congelée, en poids du produit.

Source : voir tableaux 3\*, 4\*, 5\*, 6\*.

Tableau 3\* - Importations de bovins sur pied dans le monde<sup>a</sup> et dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 têtes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde	3 338	2 970	3 201	3 968	3 895	4 095	3 668	4 226	4 338	5 354	6 015	6 463	6 492	6 524	7 040	6 259	
Europe de l'O., total	1 400	1 313	1 481	1 828	1 491	2 019	2 026	2 028	2 035	2 556	2 988	3 327	3 285	3 527	3 933	3 263	
CEE-9 total	1 333	1 238	1 399	1 728	1 425	1 973	1 974	1 965	1 975	2 499	2 897	3 273	3 250	3 443	3 843	3 192	2 989
Italie	138	197	342	353	295	755	576	681	895	1 301	1 658	1 956	2 100	2 333	2 614	2 240	1 786
Pays-Bas	642	474	509	692	568	639	707	511	567	650	621	554	524	620	494	343	384
R.F.A.	383	448	473	449	375	366	324	524	350	166	209	290	210	162	189	131	166
Europe de l'Est total	28	23	26	21	14	24	14	17	7	6	5	8	8	10	10	22	
URSS	121	142	158	138	136	89	94	115	128	108	97	104	78	57	45	56	
Amérique du nord tot.	1 154	742	672	1 047	1 254	856	583	1 133	1 109	783	1 045	1 051	1 220	1 081	1 260	1 264	714
Etats-Unis	1 152	709	663	1 043	1 250	852	546	1 129	1 100	752	1 039	1 043	1 168	991	1 186	1 035	568
Amérique latine total	231	210	299	346	388	415	295	274	323	611	538	569	505	490	457	462	
Chili et Pérou	103	70	184	239	262	264	171	149	212	218	159	171	142	120	83	60	
Vénézuéla	13	37	8	1	2	4	5	6	5	95	101	109	102	101	102	102	
Asie total	251	292	264	241	313	347	339	413	427	403	511	482	464	438	480	438	
Afrique total	273	246	301	349	299	346	317	245	308	887	831	919	929	918	851	751	
Océanie total	1	1	0	1	1	1	1	2	1	1	1	2	2	3	4	2	

<sup>a</sup>En raison d'un recensement complet des échanges de bovins sur pied en Afrique et en Amérique latine par la FAO à compter de 1967, la série chronologique des importations mondiales de bovins sur pied de 1958 à 1967 n'est pas tout à fait comparable à celle relative à la période 1967-1973.

Source : FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives. - Commonwealth Secretariat, Meat and Dairy Produce Bulletin, London, années successives. - Calculs personnels.

Tableau A<sup>x</sup> - Exportations de bovins sur pied<sup>a</sup> dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 têtes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde	3 473	2 920	3 097	3 853	3 925	4 047	3 838	4 426	4 118	5 335	5 952	6 314	6 505	6 488	7 040	6 421	
Europe de l'O. total	1 272	1 169	1 285	1 655	1 278	1 753	1 837	1 718	1 400	1 901	2 173	2 363	2 524	2 610	2 922	2 539	
CEE-9 total	1 182	1 070	1 181	1 555	1 165	1 571	1 723	1 605	1 313	1 745	1 976	2 192	2 392	2 462	2 746	2 410	2 169
France	15	88	163	123	90	197	156	204	136	205	414	516	739	844	997	869	937
Irlande	653	488	542	722	575	663	794	597	625	671	625	553	529	616	597	425	447
Danemark	321	349	353	371	294	340	266	277	169	105	156	183	116	82	38	31	33
R.F.A.	1	1	1	1	2	45	127	111	96	302	424	536	597	607	698	725	466
Autriche	81	84	88	88	100	149	80	100	78	148	186	157	117	137	159	113	
Europe de l'Est total	166	190	264	263	218	273	271	405	548	615	753	784	778	895	930	826	
Yougoslavie	71	89	97	150	92	95	45	27	63	102	170	115	77	126	171	27	
Hongrie	91	93	124	92	97	144	107	149	156	174	198	245	220	213	219	224	
Pologne	3	7	27	15	24	23	79	104	108	105	138	199	242	324	297	313	
Amérique du N. total	696	394	305	527	512	302	285	667	573	319	390	282	335	338	406	699	357
Canada	671	343	273	503	492	279	223	613	537	264	354	243	247	245	300	427	153
Amérique latine total	709	605	645	840	1 113	946	615	790	836	1 063	1 196	1 362	1 437	1 236	1 420	1 107	
Mexique	491	374	396	550	766	553	358	557	590	524	712	841	934	757	966	669	
Asie total	362	288	272	220	402	351	385	459	367	444	458	518	444	413	429	383	
Afrique total	249	260	313	338	389	413	437	377	387	986	975	999	984	992	927	855	
Océanie total	19	15	14	10	8	10	8	10	8	6	8	6	3	4	6	12	

<sup>a</sup> En raison d'un recensement complet des échanges de bovins sur pied en Afrique et en Amérique latine par la FAO à compter de 1967, la série chronologique des importations mondiales de bovins sur pied de 1958 à 1966 n'est pas tout à fait comparable à celle relative à la période 1967-1973.

Source : Voir tableau 3<sup>a</sup>.

Tableau 5<sup>x</sup> - Importations de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 t)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde	873	955	962	932	1 217	1 554	1 462	1 347	1 495	1 673	1 739	1 965	2 041	1 971	2 321	2 590	
Europe de l'O. total	653	615	702	551	682	916	981	956	953	1 055	1 028	1 186	1 108	1 094	1 353	1 451	
O.F.C. total	592	566	610	475	581	768	882	797	777	839	805	953	877	933	1 134	1 227	916
Italie	117	100	137	54	95	259	287	252	278	324	250	261	290	367	334	433	297
Ouvrir... l'Uni	409	362	358	293	333	364	351	295	290	273	261	345	265	253	278	270	249
O.F.A.	23	53	65	84	106	91	118	147	126	134	172	193	185	179	258	237	176
Suisse	8	14	16	17	21	17	34	31	25	33	27	34	31	32	38	36	
Espagne	30	14	11	4	43	83	19	69	88	107	109	112	99	34	78	80	6
Grèce	9	7	12	12	17	28	22	31	31	37	45	55	68	47	40	55	
Europe de l'Est total	3	46	13	55	65	101	55	23	43	91	114	95	142	83	64	127	
Amérique du N. total	168	247	196	266	402	459	325	268	352	392	439	519	588	565	663	679	542
Etats-Unis	163	238	188	298	392	448	319	265	346	382	430	470	527	518	602	612	488
Amérique latine total	14	19	16	18	22	23	32	27	31	38	45	40	61	78	72	74	
Chili et Pérou	4	7	4	10	12	9	17	13	16	23	25	18	37	49	44	17	
Asie total	19	13	16	17	26	31	42	50	69	49	64	78	93	103	99	177	
Israël	-	2	2	3	12	13	21	24	39	22	32	37	36	37	17	31	
Japon	5	3	6	5	5	5	6	11	14	14	14	19	23	42	58	127	54
Afrique total	16	14	18	24	20	24	25	21	45	42	44	42	42	40	63	73	
Océanie total	1	1	1	1	1	1	3	3	4	4	5	5	7	7	8	9	

<sup>a</sup> Sans les importations de viande bovine de l'Union soviétique qui ne sont pas reprises séparément dans les statistiques soviétiques du commerce extérieur.

Source : Voir tableau 2<sup>x</sup>

Tableau 6\* - Exportations de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée dans le monde<sup>a</sup> ainsi que dans les principaux pays et régions 1960-1974 (1 000 t)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde <sup>b</sup>	955	980	980	980	1 344	1 610	1 504	1 458	1 484	1 652	1 712	1 912	2 034	1 942	2 294	2 450	
Europe de l'Ouest total	156	181	250	266	357	370	299	295	346	493	536	535	567	607	589	664	
CEE-9 total	156	179	245	265	343	343	288	275	319	459	515	491	522	573	565	652	893
France	5	30	63	103	155	99	70	66	88	91	155	125	114	143	123	135	252
Irlande	27	35	48	75	60	62	53	55	70	148	117	122	140	148	129	130	139
Pays - Bas	22	28	37	24	36	62	70	72	59	66	85	96	114	111	115	120	199
Danemark	72	60	71	50	77	94	70	64	84	108	99	78	70	79	70	93	105
Suède	0	2	0	0	8	20	10	16	22	26	16	25	24	16	11	4	
Europe de l'Est total	17	17	31	67	123	120	103	129	136	178	214	209	132	122	113	147	
Yougoslavie	10	8	16	30	64	69	63	66	76	79	83	73	48	51	52	65	
Hongrie	7	8	6	14	24	25	18	15	24	24	23	28	27	21	17	23	
Pologne	-	0	2	22	32	20	17	22	15	23	29	38	17	19	18	33	
Roumanie <sup>c</sup>	0	1	7	1	2	5	5	8	12	34	50	49	22	10	10	8	
Amérique du Nord total	28	15	15	19	14	14	32	52	36	22	31	29	48	52	48	60	40
Amérique latine total	456	420	367	362	494	673	616	507	542	517	480	700	708	546	839	676	
Argentine	370	345	280	271	389	532	421	349	401	380	255	405	352	231	385	335	118
Uruguay	19	22	52	43	55	65	122	65	55	58	96	106	131	80	104	99	94
Brésil	33	23	6	15	13	13	19	36	21	12	39	78	98	89	156	60	20
Mexique	30	22	19	26	28	34	23	22	28	21	33	35	37	35	42	30	
Asie total	0	1	0	0	1	1	1	2	3	2	2	1	1	2	2	1	
Océanie total	284	322	292	233	322	394	407	443	379	369	385	389	506	550	692	794	515
Australie	166	232	191	136	204	265	286	321	278	262	256	256	328	367	505	600	334
Nouvelle-Zélande	118	90	100	97	118	129	121	121	101	106	129	133	178	183	187	194	181
Afrique total	14	25	25	32	33	38	45	31	42	71	63	47	73	93	115	127	
Afrique du Sud	6	8	9	12	14	15	16	14	23	20	18	13	28	44	61	60	

<sup>a</sup> Sans l'Union soviétique puisque les exportations de viande bovine ne sont pas reprises séparément dans les statistiques du commerce extérieur.

<sup>b</sup> La série chronologique des exportations mondiales de 1958 à 1966 n'est pas tout à fait comparable à la série qui commence en 1967, car à partir de 1967

<sup>c</sup> Les exportations de viande bovine, notamment en ce qui concerne certains pays africains, ont été recensées d'une manière plus complète qu'auparavant.

Jusqu'en 1967 estimation personnelle sur la base des statistiques d'importation des principaux pays acheteurs.

Source : Voir tableau 3\*

Tableau 7\* - Principaux éléments de l'approvisionnement de la Communauté en viande de boeuf et de veau 1960-1974 - (1 000 tonnes de poids en carcasse-avec os)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Production indienne brute	4 404	4 814	5 053	5 080	4 737	4 689	5 064	5 430	5 537	5 515	5 782	5 842	5 267	5 286 <sup>e</sup>	6 302 <sup>e</sup>
Équivalent viande des importations nettes de bovins sur pied <sup>a</sup>	33	26	39	60	38	54	99	113	138	162	129	147	165	117	63
Production nette	4 437	4 840	5 092	5 140	4 775	4 743	5 163	5 543	5 675	5 677	5 911	5 989	5 432	5 403	6 365
Importations nettes de viande de boeuf et de veau <sup>b</sup>	365	210	238	425	594	522	458	380	290	462	355	360	569	575	23
Quantité disponible totale <sup>c</sup>	4 802	5 050	5 330	5 565	5 369	5 265	5 621	5 923	5 965	6 139	6 266	6 349	6 001	5 978	6 388
Degré d'auto-approvisionnement. (%) <sup>d</sup>	91,7	95,3	94,8	91,3	88,2	89,1	90,1	91,7	92,8	89,8	92,3	92,0	87,8	88,4	98,7

<sup>a</sup> On suppose qu'un boeuf ou un veau représente, au moment où il franchit la frontière, un poids moyen en carcasse de 150 kg. - <sup>b</sup> Fraîche, réfrigérée, congelée - sans les conserves de viande bovine. - <sup>c</sup> Production nette + les importations nettes de viande de boeuf et de veau fraîche, réfrigérée, congelée (non commes, donc, les variations de stocks ainsi que les échanges extérieurs nets de conserves de viande bovine. - <sup>d</sup> Production indigène brute en pourcentage de la quantité disponible totale. - <sup>e</sup> Estimations personnelles et provisoires.

Source : voir tableau 1\* et 2\* - Calculs personnels.

Tableau 8<sup>x</sup> - Structure du commerce mondial de viande bovine fraîche, réfrigérée et congelée, moyenne 1958/59, 1963/64, 1971/72 et 1973/74 (1 000 tonnes)

Pays importateurs	Période ↓		P. U.	Italie	RFA	CEE-9	Espagne	Grèce	F. - II	Japon	Autres	Total
	→	↓										
Pays expor. ↓												
Argentine, Uruguay et Brésil	267	223	43	50	17	91	5	•	17	-	27	140
	φ 1958/59	φ 1963/64	37	67	67	213	12	•	24	-	41	290
	φ 1971/72	φ 1973/74	87	127	107	393	•	3	19	-	44	459
	φ 1958/59 <sup>a</sup>	φ 1963/64	46	175	133	486	•	4	14	-	80 <sup>e</sup>	584
	φ 1959/60	φ 1964/65	59									
	φ 1971/72	φ 1972/73	77	•	•	87	-	-	412	74	104	677
	φ 1973/74	φ 1973/74	45	•	•	54	•	5	412	91	100 <sup>d</sup>	662
Australie et Nouvelle-Zélande	129	92	1	10	7	114	•	2	259	6	44	425
	φ 1958/59 <sup>a</sup>	φ 1963/64	43	•	•	87	•	•	412	74	104	677
	φ 1959/60	φ 1964/65	106	•	•	54	•	5	412	91	100 <sup>d</sup>	662
	φ 1971/72	φ 1972/73	77	•	•	87	-	-	412	74	104	677
	φ 1973/74	φ 1973/74	45	•	•	54	•	5	412	91	100 <sup>d</sup>	662
Principaux pays exportateurs de la CEE-9 <sup>b</sup>	8	22	50	94	67	213	12	•	24	-	41	290
	φ 1958/59	φ 1963/64	17	67	67	213	12	•	24	-	41	290
	φ 1971/72	φ 1973/74	107	127	107	393	•	3	19	-	44	459
	φ 1958/59	φ 1963/64	133	175	133	486	•	4	14	-	80 <sup>e</sup>	584
	φ 1971/72	φ 1973/74	107	127	107	393	•	3	19	-	44	459
Yugoslavie	0	14	3	35	•	49	•	(12)	-	-	(5)	66
	φ 1958/59	φ 1963/64	3	35	•	49	•	(12)	-	-	(5)	66
	φ 1971/72	φ 1973/74	4	33	4	37	•	11	-	-	4	52
	1973	1973	1	50	1	51	•	11	-	-	3	65

<sup>a</sup>Pour la Nouvelle-Zélande : moyenne des deux années civiles 1954/1959. - <sup>b</sup>Irlande, Danemark, France, Pays-Bas. - <sup>c</sup>Dont URSS : 10. - <sup>d</sup>Dont Canada : 52. <sup>e</sup>Dont URSS : 36.

Source : Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives - Bureau of Agricultural Economics, "The Meat Situation", Canberra (Australie), août 1972, No 1.

Tableau 9\* - Origine des importations de bovins sur pied dans les principaux pays importateurs -  
 ø 1963/65 et ø 1971/73  
 (1 000 têtes)

Pays importateurs	Pays fournisseurs	ø 1963/65	ø 1971/73
Italie			
	CEE-9 Total	308	1 455
	France	142	757
	RFA	83	608
	Autriche	90	127 <sup>b</sup>
	Pays d'Europe de l'Est <sup>a</sup>	199	782 <sup>b</sup>
	Autres	73	32
	Total	670	2 396
Royaume-Uni			
	CEE-9 Total	618	479
	Irlande	618	479
	Autres	1	7
	Total	619	486
RFA			
	CEE-9 Total	323	109
	Danemark	232	32
	France	6	30 <sup>d</sup>
	Pays d'Europe de l'Est <sup>c</sup>	56	43
	Autres	26	9
	Total	405	161
Etats-Unis			
	Mexique	484	779
	Canada	358	291
	Autres	0	1
	Total	842	1 071
<sup>a</sup> Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Yougoslavie - <sup>b</sup> Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Yougoslavie, République démocratique allemande, Tchécoslovaquie - <sup>c</sup> Hongrie, Pologne, Roumanie - <sup>d</sup> Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie.			

Source : Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives.-  
 ----- Estimations et calculs personnels.



Tableau 10\* - Structure du commerce mondial des conserves de viande bovine

∅ 1963/65 et ∅ 1971/73  
(1000 t)

Pays importateurs →		RU	RFA	CEE-9	USA	Autres	Total
Pays exportateurs ↓	Periode ↓						
Argentine	∅ 1963/65	17	(4)	21	22	(13)	56
	∅ 1971/73	19	2	22	15	2	39
Brésil et Paraguay <sup>a</sup>	∅ 1963/65	6	.	6	9 <sup>b</sup>	.	(15)
	∅ 1971/73	9	1	10	20	.	(30)
Australie <sup>a</sup>	∅ 1963/65	9	.	9	0	.	.
	∅ 1971/73	13	.	13	.	(7)	(20)

<sup>a</sup> Estimés essentiellement sur la base des statistiques d'importation des pays acheteurs  
<sup>b</sup> 1963

Source : Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives -  
U.S. Tariff Commission, Beef and Beef Products, TC Publication 126, Washington, D.C.,  
juin 1964.- Estimations et calculs personnels.



# VIANDE OVINE

par

**Rainer Schmidt\*)**

**\*) L'auteur tient à remercier Messieurs Borsody et Beloglavec, de la division des produits et du commerce de la FAO, pour les entretiens fructueux qu'il a eus avec eux et les nombreuses informations qu'ils lui ont fournies.**



SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Liste des graphiques. . . . .	119
Liste des tableaux en annexe. . . . .	119
1. Caractéristiques principales des marchés internationaux de la viande ovine . . . . .	121
a. Différenciation selon les produits . . . . .	121
b. Structure des marchés internationaux de la viande ovine . . . . .	122
2. Principaux facteurs déterminant la demande ou l'offre sur les marchés internationaux de la viande ovine. . . . .	124
a. Demande . . . . .	124
a.1 Etats membres de la CEE. . . . .	124
a.2 Japon . . . . .	127
a.3 Etats-Unis . . . . .	128
a.4 Grèce. . . . .	128
b. Offre . . . . .	129
b.1 Australie. . . . .	129
b.2 Nouvelle-Zélande . . . . .	131
b.3 Argentine. . . . .	132
c. Récapitulation. . . . .	132
3. Analyse de l'évolution des prix sur les marchés internationaux de la viande ovine . . . . .	133
4. Le commerce international de la viande ovine . . . . .	134
a. Evolution de la demande sur les marchés internationaux de la viande ovine . . . . .	134
b. Evolution de l'offre sur les marchés internationaux de la viande ovine . . . . .	138
5. Evolution de la production, de la consommation et des importations nettes de viande ovine dans la Communauté des Neuf . . . . .	138

	<u>Page</u>
6. Tendances futures de l'évolution de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux de la viande ovine. . . . .	141
a. Principaux pays et régions d'importation, notamment dans la Communauté des Neuf . . . . .	141
a.1 Etats membres de la CEE. . . . .	141
a.2 Japon. . . . .	144
a.3 Grèce. . . . .	144
a.4 Etats-Unis . . . . .	145
a.5 Union Soviétique . . . . .	145
a.6 Pays exportateurs de pétrole du Proche et du Moyen-Orient. . . . .	145
b. Principaux pays exportateurs . . . . .	146
b.1 Australie. . . . .	146
b.2 Nouvelle-Zélande . . . . .	148
b.3 Argentine et Uruguay . . . . .	150
c. Récapitulation. . . . .	151
7. Conséquences éventuelles pour l'élevage ovin dans la Communauté. . . . .	152

Liste des graphiques

	<u>Page</u>
Graphique 1 : Production "mondiale" et échanges internationaux de viande ovine - Prix sur les marchés internationaux de la viande d'agneau et de la laine. . . . .	126
Graphique 2 : Prix de la viande d'agneau et de la viande bovine sur les marchés internationaux et production de viande ovine dans les principaux pays exportateurs et importateurs . . . . .	130
Graphique 3 : Structure des importations mondiales de viande ovine .	135
Graphique 4 : Structure des exportations mondiales de viande ovine .	137
Graphique 5 : Principaux facteurs déterminant la production de viande de mouton en Australie. . . . .	147

Liste des tableaux en annexe

Tableau 1* : La production de viande ovine dans les principaux pays et régions 1960-1974 . . . . .	156
Tableau 2* : Les importations de viande ovine (fraîche, réfrigérée, congelée) dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 . . . . .	157
Tableau 3* : Les exportations de viande ovine (fraîche, réfrigérée, congelée) dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 . . . . .	158
Tableau 4* : Solde des échanges extérieurs de viande ovine (fraîche réfrigérée, congelée) dans les principales régions 1958-1974 . . . . .	159
Tableau 5* : Principaux éléments de l'approvisionnement en viande de mouton et d'agneau dans la CEE-9 1960-1974. . . . .	160
Tableau 6* : Structure du commerce mondial de viande de mouton et d'agneau fraîche, réfrigérée et congelée Moyenne 1958/59, 1963/64, 1971/72 et 1974 . . . . .	161





## 1. Caractéristiques principales des marchés internationaux de la viande ovine

### a. Différenciation selon les produits

Pour le commerce international de la viande ovine comme pour celui de la viande bovine, il faut faire en principe la distinction entre les animaux vivants, la viande fraîche, réfrigérée ou congelée et les conserves. Le commerce international des moutons vivants - pour les mêmes raisons que celui des bovins vivants - se limite essentiellement à des échanges entre régions et pays limitrophes (citons ici le cas des moutons vivants importés d'Europe de l'Est par la Communauté des Neuf). Il faut encore préciser que le commerce international des moutons vivants ne revêt qu'une importance minime comparativement à celui de la viande ovine fraîche, réfrigérée ou congelée, et cela surtout parce que l'Australie et la Nouvelle-Zélande - pays de beaucoup les plus excédentaires en viande ovine pendant la période considérée - devaient nécessairement se consacrer exclusivement au circuit mort, en raison de leur éloignement du marché dans les échanges internationaux de viande ovine fraîche, réfrigérée et congelée. Ces marchés internationaux des conserves de viande ovine n'ont qu'une importance marginale. Ils peuvent, tout comme le circuit vif, être laissés de côté, de sorte que la présente étude peut se borner aux marchés internationaux de viande ovine à l'état frais, réfrigéré et congelé, étant entendu qu'il convient, pour autant que cela nous paraisse nécessaire, de faire la différence entre viande de mouton et viande d'agneau. Nous établissons cette distinction par analogie avec celle qui est opérée traditionnellement dans les pays anglo-saxons entre "mutton" (viande de mouton) et "lamb" (viande d'agneau). Peut-être considérée comme "lamb" la viande provenant de l'abattage de moutons ou d'agneaux jusqu'à l'âge d'un an environ; parallèlement, on appellera "mutton" la viande provenant de tous les autres animaux (par exemple moutons d'engraissement de plus d'un an, animaux reproducteurs

réformés)<sup>1</sup>. Le terme générique de viande ovine ("sheep meat") s'appliquerait alors, conformément à un usage déjà ancien, à la fois à la viande de mouton et à la viande d'agneau.

b. Structure des marchés internationaux de la viande ovine

Le degré de concentration de l'offre et de la demande est beaucoup plus élevé encore sur les marchés internationaux de la viande ovine que sur ceux de la viande bovine. C'est ainsi que, en moyenne pour 1971/73, plus de 70 % des importations mondiales (y compris les échanges intracommunautaires des Neuf qui représentent toutefois très peu de chose dans le commerce mondial de la viande ovine) ont été imputables à trois pays seulement (Royaume-Uni, Japon et Grèce); quant aux pays exportateurs, seuls trois d'entre eux comptaient véritablement, à savoir l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine, dont la part dans les exportations mondiales s'est élevée à plus de 85 % en moyenne pour 1971/73. Même si l'on introduit de surcroît une distinction entre viande de mouton et viande d'agneau, cette image d'un marché caractérisé par un exceptionnel degré de concentration de l'offre et de la demande demeure pratiquement inchangée. En moyenne pour les campagnes 1970/71 et 1971/72, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont exporté à elles deux 652 000 t de viande ovine (soit à peu près 85 % des exportations mondiales pendant ladite période), dont 273 000 t (41,9 %) de viande de mouton et 379 000 t (58,1 %) de viande d'agneau. Sur l'ensemble des livraisons de viande de mouton effectuées par ces deux pays, 43 % étaient destinés au marché japonais, 10 % aux Etats-Unis et au Canada, 12 % au Royaume-Uni et 9 % à la Grèce. Le marché britannique à lui seul a absorbé 80 % des exportations totales de viande d'agneau des deux pays, les Etats-Unis et le Canada en ont absorbé 7 % et la Grèce 4 %. Si l'on considère en outre que près de 90 % des exportations de viande d'agneau de l'ensemble Australie/Nouvelle-Zélande étaient imputables à la Nouvelle-Zélande et 61 % des exportations de viande de mouton à l'Australie pour la période précitée, on peut présenter la situation comme suit :

- Les marchés internationaux de la viande de mouton se caractérisent par la prédominance d'un pays demandeur (Japon) et d'un pays fournisseur (Australie). Pour le reste, on ne peut citer qu'un grand pays fournisseur (Nouvelle-

---

<sup>1</sup> Ce critère de distinction entre "mutton" et "lamb" devrait toutefois être nuancé pour bon nombre de pays, surtout en Europe méridionale, pour lesquels il faudrait le cas échéant retenir un âge moins élevé (moins de 6 mois) pour les agneaux.

<sup>2</sup> Voir également les graphiques 3 et 4.

Zélande) et quatre pays qui effectuent régulièrement des achats importants (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Grèce).

- Les marchés internationaux de la viande d'agneau se signalent également par la prédominance d'un pays demandeur (Royaume-Uni) et d'un pays fournisseur (Nouvelle-Zélande). Comparativement à ces deux pays, tous ceux qui sont de grands exportateurs (Australie, Argentine, Irlande) ou de grands importateurs (Etats-Unis, Canada, France, Grèce) n'ont qu'une importance accessoire, le Japon ne jouant encore pour l'instant qu'un rôle marginal en tant que demandeur sur les marchés internationaux de la viande d'agneau. Il convient de souligner ici particulièrement que les livraisons de "New-Zealand frozen lamb" destinées au marché britannique pendant la période considérée ont représenté le courant d'échanges de beaucoup le plus important sur les marchés internationaux de la viande ovine. (En moyenne pour 1971/73, ces livraisons ont représenté 34 % des exportations mondiales de viande ovine).

Il faut encore préciser que le Royaume-Uni et la France sont les seuls pays où les achats de viande d'agneau prédominent toujours largement dans les importations totales de viande ovine, alors que la viande de mouton représente constamment la plus grande part des achats japonais; dans tous les autres pays régulièrement acheteurs, les parts respectives de la viande de mouton et de la viande d'agneau dans les importations totales de viande ovine peuvent varier considérablement selon les années, la première place revenant tantôt à l'une, tantôt à l'autre.

Dans les importations de viande ovine - reprises au tableau 6\* - des Neuf Etats membres actuels de la Communauté, la part en provenance de pays tiers représentait 98 % (345 000 t) vers la fin des années 50 et encore 92 % (305 000 t) au début des années 70; en l'espèce, l'essentiel du pourcentage était représenté par les livraisons australiennes et néo-zélandaises au marché britannique pendant la première des deux périodes (1958/59), au Royaume-Uni ainsi qu'à d'autres Etats membres (France, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Italie) pendant les dernières années<sup>1</sup>. La part de l'Argentine et de l'Uruguay sur le marché de la Communauté (des Neuf) a fortement régressé à partir de 1968, ce qui tient en premier lieu à la décision prise cette année là par le Royaume-Uni d'interdire l'importation de viande ovine originaire de ces deux pays, pour des raisons de police vétérinaire.

---

<sup>1</sup>Part des pays tiers en 1974 : 87 %, soit 236 000 t.

Les échanges intracommunautaires de viande ovine (entre les Neuf) qui ont augmenté, en passant de 7 000 t seulement (2 % des importations totales) en moyenne pour 1958/59 à 26 000 t (8 % des importations totales) en moyenne pour 1971/72 (livraisons figurant uniquement au tableau 6<sup>\*</sup>) intéressaient en majeure partie les achats belges et français de viande d'agneau britannique et irlandaise et les exportations de viande d'agneau irlandaise fraîche vers le Royaume-Uni. Rapportées aux exportations mondiales, les exportations de viande ovine de la Communauté des Neuf vers les pays tiers sont pratiquement négligeables.

Si l'on fait abstraction de la Communauté des Neuf, c'est seulement sur le marché grec que l'Argentine et l'Uruguay sont parvenus à s'assurer une position solide: ils ont en outre vendu épisodiquement d'assez grandes quantités de viande ovine à d'autres pays d'Europe occidentale et orientale. Le marché japonais et celui des Etats-Unis sont donc restés réservés à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie, et cela encore une fois, dans le cas des Etats-Unis, pour des raisons de police vétérinaire (interdiction des importations de viande ovine fraîche, réfrigérée ou congelée en provenance d'Amérique du Sud).

## 2. Principaux facteurs déterminant la demande ou l'offre sur les marchés internationaux de la viande ovine

### a. Demande

#### a.1 Etats membres de la CEE

Le degré d'auto-provisionnement du Royaume-Uni en viande ovine a oscillé entre 35 à 55 % pendant la période considérée. L'élevage ovin britannique est principalement orienté vers l'engraissement des agneaux, surtout dans les régions de plaines. Dans les zones de collines et de montagnes, parallèlement à la production d'agneaux maigres et d'animaux reproducteurs, il arrive que la production lainière soit une spéculation plus importante encore. Selon une analyse économétrique que nous avons appliquée dans un autre contexte à l'élevage ovin dans le Royaume-Uni, le cheptel total de brebis pendant la période 1957/1974 a été surtout influencé par la relation de prix entre la viande d'agneau et le lait (pour les "lowland sheep") et entre la viande d'agneau et la viande bovine (élevage de vaches reproductrices) pour les "hill sheep". Par ailleurs, un rôle important a été joué notamment par les conditions des pâturages et le volume de la récolte de fourrages grossiers. En revanche, nous n'avons pas pu établir une quelconque influence statistiquement significative du prix de la laine.

---

<sup>1</sup>1974 : 36 000 tonnes, soit 22 %.

Il faut savoir à cet égard que, pendant ces dernières années, la laine de tonte ne procurait encore aux éleveurs britanniques d'ovins que 10 % de leurs recettes totales. La série chronologique afférente au cheptel britannique de brebis permet de discerner nettement l'amorce de mouvements cycliques qui peuvent être toutefois - même comparativement au cycle des bovins - de très longue durée (jusqu'à 15 ans). Dans le cadre de ces cycles, on peut observer une évolution relativement constante du cheptel de brebis. L'offre intérieure d'agneaux d'engraissement n'en accuse pas moins d'une année à l'autre d'importantes fluctuations qui s'expliquent en premier lieu par les variations des effectifs ("lamb crop") dues aux conditions climatiques, ainsi que par les modifications des conditions de pâturage et par le résultat des récoltes fourragères. - La consommation de viande ovine au Royaume-Uni est déterminée, non seulement par l'évolution de la population et de ses revenus, mais aussi et surtout par le prix de ce produit (dont l'évolution a été parallèle dans une large mesure à celle du prix de la viande bovine, comme nous le montrerons ultérieurement) ainsi que par les prix des deux produits de substitution (viande de porc et viande de volaille). Ces deux derniers produits ayant accusé une baisse relativement importante par rapport à la viande ovine pendant la période considérée, la consommation de viande ovine par habitant a accusé à partir des années 60 un fléchissement qui n'a été que très légèrement compensé par la croissance démographique (en moyenne, entre 1958/1961 et 1971/1974, la consommation totale de viande bovine est tombée de 614 000 tonnes à 508 000 tonnes, soit une baisse de 17,3 %). En revanche, la production intérieure de viande bovine a fortement augmenté jusqu'en 1967. De 1968 à 1971, l'élevage des ovins en Grande-Bretagne a accusé un net recul dû manifestement au manque de rentabilité de cet élevage dans les plaines, par comparaison avec l'élevage des vaches laitières. Depuis 1972, le cheptel de brebis enregistre cependant à nouveau une nette expansion. Cette expansion inscrite dans les objectifs de la politique agricole britannique a été provoquée par le net relèvement des prix garantis des agneaux de boucherie. La reprise de la production intérieure entre 1972-1974 jointe au net recul enregistré par la consommation durant la même période (recul dû aussi en partie à la baisse de livraisons de viande d'agneau néo-zélandaise en raison de la sécheresse) ont entraîné un accroissement du degré d'auto-provisionnement qui est passé de 41,8 % (1972) à 57,1 % en 1974 (moyenne 1958/60 : 36,8 %; moyenne 1966/68 : 43,2 %).

Graphique 1

PRODUCTION "MONDIALE" ET ECHANGES INTERNATIONAUX DE VIANDE OVINE - PRIX SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX DE LA VIANDE D'AGNEAU ET DE LA LAINE



<sup>a</sup> Viande ovine, fraîche, réfrigérée, congelée.

En France l'élevage ovin est principalement orienté vers la production d'agneaux d'engraissement et accessoirement, comme c'est le cas dans le Midi, vers la production de lait<sup>1</sup>. La production française de viande ovine traduit des fluctuations cycliques très prononcées, chaque phase couvrant une période d'environ six années. Il faut signaler à cet égard que l'engraissement intensif de jeunes agneaux ("agneaux d'écurie") nourris aux céréales est largement répandu en France, à l'inverse de ce qui se passe en Grande-Bretagne. Les importations de viande d'agneau ont pour la première fois atteint 5 % en moyenne (6 000 tonnes) de la consommation française totale de la viande ovine pour 1960/62, mais elles en représentaient déjà le cinquième (34 000 tonnes) en 1970/72 (moyenne). Dans l'ensemble, les importations réagissent d'une manière essentiellement anticyclique à la production intérieure. En l'occurrence, il convient de signaler qu'en France les importations de viande d'agneau ne sont autorisées que dans la mesure où les prix sur le marché de Paris (le Bassin parisien étant la principale région déficitaire en viande d'agneau)<sup>2</sup> ne descendent pas en-dessous d'un seuil fixé par le gouvernement.

#### a.2 Japon

La désaffection qui s'est manifestée au Japon pour les denrées alimentaires traditionnelles telles que le riz et le poisson, sous l'effet de l'occidentalisation du mode de vie au profit des produits animaux transformés a intéressé au premier chef - du moins en ce qui concerne les viandes importées - la viande de mouton (plus encore que la viande de porc, de volaille ou de boeuf). Ce sont les fournisseurs étrangers qui ont pratiquement retiré tous les bénéfices de cette progression rapide de la consommation de viande de mouton, la production intérieure étant négligeable. Les fluctuations considérables que l'on observe d'une année à l'autre en matière d'importation s'expliquent par le fait que celles-ci dépendent, non seulement du jeu des forces du marché, mais aussi de l'orientation générale que donnent les contingents qui sont fixés en moyenne tous les six mois. On remarque par ailleurs que les achats de viande de mouton sur les marchés internationaux ont eu au moins partiellement pour objectif d'exercer dans une certaine mesure un effet régulateur sur les variations cycliques de la production japonaise de viande de boeuf et de porc, dans le contexte de l'approvisionnement général en viandes. La viande de mouton importée est essentiellement utilisée à des fins de transformation.

---

1 Commission des Communautés Européennes, Direction Générale de l'Agriculture, La Spéculation Ovine, Informations Internes sur l'Agriculture, Bruxelles, N° 90 (Septembre 1972), p. 62 f.

2 Ibidem, P. 37.

### a.3 Etats-Unis

L'élevage ovin des Etats-Unis a été fortement réduit à partir de 1960, la concurrence de l'élevage de bovins de boucherie ayant joué en l'occurrence un rôle déterminant, notamment dans les "range areas" (ce qui résulte indirectement du fait que la diminution du cheptel ovin s'est toujours révélée plus importante pendant les phases cycliques ascendantes du cheptel de "beef cows" que pendant les phases descendantes du "beef cow cycle"). Il faut aussi ajouter que la pénurie de main-d'oeuvre et les insuffisances de l'organisation en matière de commercialisation de la laine, ont eu des répercussions défavorables sur l'élevage ovin aux Etats-Unis<sup>1</sup>. La régression de la production de viande ovine (moyenne pour 1960/62 : 365 000 tonnes; moyenne pour 1971/73 : 248 000 tonnes) n'a été que partiellement compensée par l'accroissement des importations (qui se sont élevées en moyenne pour 1960/62 à 28 000 tonnes, soit 7 % de la consommation totale, et pour 1971/73 à 31 000 tonnes soit 11 % de la consommation totale). On a donc enregistré une baisse tendancielle de la consommation de viande ovine, qui est probablement beaucoup moins imputable aux prix qu'à la prédilection évidente des consommateurs américains pour la viande bovine.

### a.4 Grèce

En Grèce, les ovins ont de tout temps occupé la première place dans le secteur de l'élevage; il s'agit principalement de produire du lait et des jeunes agneaux d'engraissement de bonne qualité, la production de laine n'ayant qu'une importance secondaire. Bien que la production grecque de viande ovine ait pu être fortement accrue notamment dans la seconde moitié de la période considérée (74 000 t en moyenne pour 1960/62; 88 000 t pour 1971/73), elle n'a pu suivre le rythme de la consommation, dont l'accroissement a essentiellement profité aux fournisseurs étrangers (la part des importations dans la consommation totale passant de 13 % (11 000 t) à 36 % (45 000 t) entre les deux périodes considérées). En Grèce, pour la viande ovine comme pour la viande bovine, les importations sont planifiées au moyen de contingents. Pendant ses dernières années, ceux-ci se sont presque toujours accrus dans des proportions plus ou moins importantes; comme pour la viande bovine, c'est de 1974 que date la première réduction sévère du contingent d'importation de viande ovine, décision due en partie aux difficultés de balance des paiements provoquées par l'enchérissement des prix du pétrole, et à la baisse de l'emploi (fléchissement de la production industrielle grecque en 1974).

---

<sup>1</sup> U.S. Department of agriculture "Livestock and Meat Situation", Washington DC May 1974, Page 15.



b. Offre

b.1 Australie

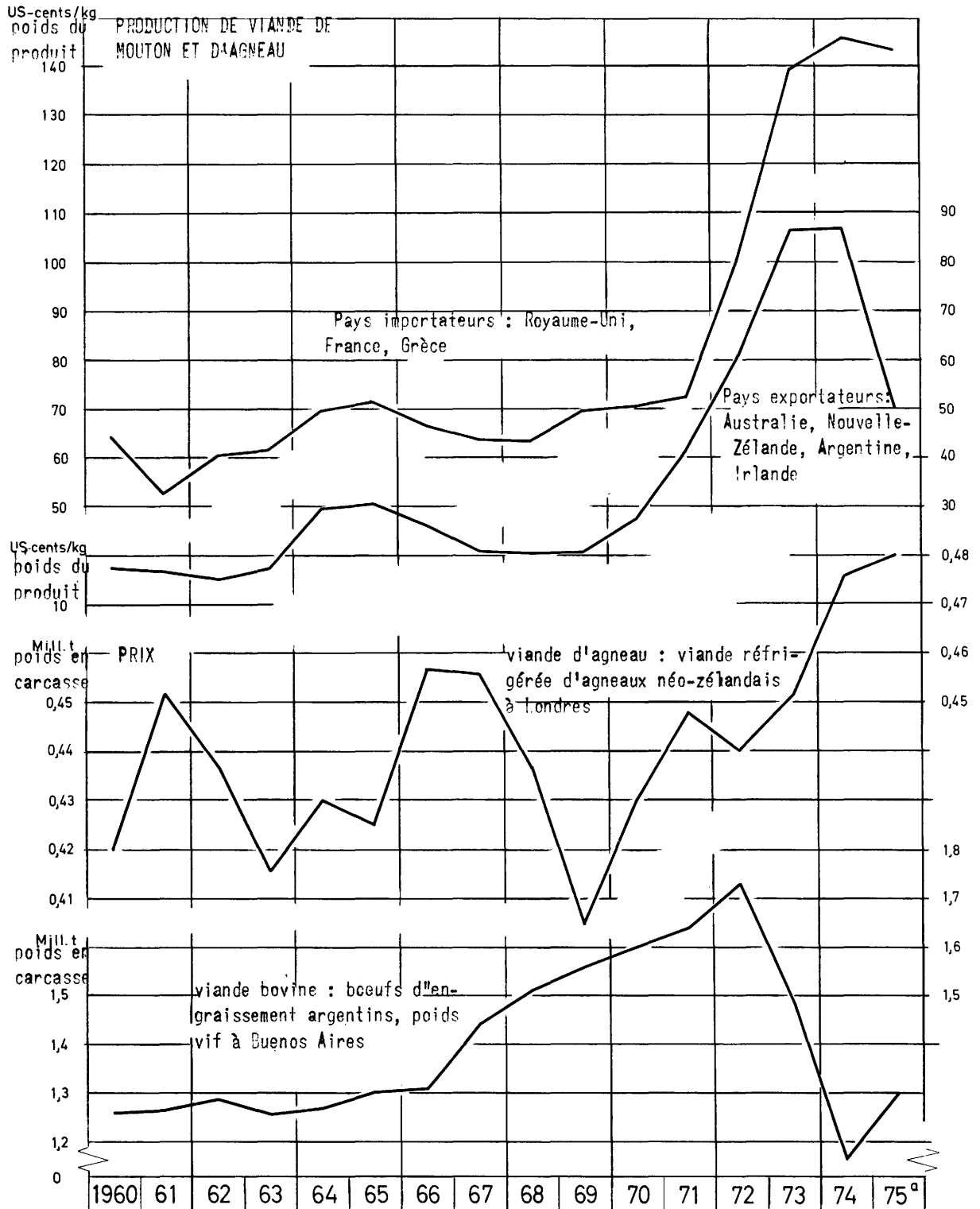
L'élevage ovin en Australie se caractérise par un degré élevé de spécialisation dans la production lainière (mérinos). C'est pourquoi l'évolution des effectifs est principalement commandée par le prix de la laine ou par la relation de prix entre la laine et la viande bovine et, dans la "wheat-sheep-zone", par la relation de prix entre la laine et le blé. Ainsi, on peut considérer que le "mutton" est au premier chef une spéculation secondaire par rapport à la production lainière et qu'il existe une corrélation négative entre l'offre de ces animaux et les prix (absolus ou relatifs) de la laine. S'il en est ainsi, c'est simplement parce que le nombre des abattages de moutons à laine tend à augmenter (avec un certain retard) quand le prix de la laine fléchit et inversement (voir graphique 2). D'autre part, les conditions météorologiques (précipitations) influent beaucoup à court terme sur la production de "mutton", alors que le prix de ce produit est généralement sans incidence à cet égard (voir graphique 5). Etant donné la stagnation de la consommation intérieure, l'accroissement de la production de "mutton" a été absorbé presque intégralement par les exportations (qui s'élevaient à un bon cinquième de la production au début des années 60 et qui en représentaient déjà la moitié au début des années 70). A signaler en outre que les exportations reflètent généralement en les amplifiant encore les fluctuations annuelles et cycliques de la production. - En Australie, l'engraissement des agneaux s'effectue essentiellement dans de petites et moyennes exploitations dotées d'une main-d'oeuvre suffisante et de bons pâturages<sup>1</sup>; en règle générale, cette spéculation y concurrence directement la production lainière, étant entendu que la décision d'orienter plutôt vers l'engraissement ou plutôt vers la reconstitution des effectifs d'ovins à laine (brebis, moutons à laine) les agneaux élevables disponibles dépend presque exclusivement du niveau du prix (escompté) de la laine (pour l'engraissement des agneaux il faut seulement que cette spéculation paraisse rentable dans l'ensemble au producteur). Etant donné les préférences très marquées que les consommateurs australiens manifestent pour la viande d'agneau, la plus grande partie de la production nationale est absorbée chaque année par le marché intérieur de sorte que le volume disponible pour l'exportation reste faible (10-15 % environ).

---

<sup>1</sup>Essentiellement dans l'Etat de Victoria et dans certaines régions de la Nouvelle Galles du Sud.

Graphique 2

PRIX DE LA VIANDE D'AGNEAU ET DE LA VIANDE BOVINE SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX ET PRODUCTION DE VIANDE OVINE DANS LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS



<sup>a</sup> Estimation provisoire

## b.2 Nouvelle-Zélande

L'élevage ovin de la Nouvelle-Zélande offre un aspect un peu plus contrasté. S'il est vrai que le produit des ventes de laine de tonte arrive également en première position parmi les postes de recettes des éleveurs d'ovins néo-zélandais, il n'en est pas moins talonné par le poste afférent aux ventes d'agneaux d'engraissement. On pourrait donc penser que le prix de la laine et celui de la viande d'agneau ont une égale influence sur l'évolution du cheptel ovin. Or, d'après un modèle économétrique que nous avons élaboré dans un autre contexte pour l'élevage ovin néo-zélandais, ce n'est manifestement pas le cas. Il est ainsi apparu notamment que les variations explicables du cheptel de brebis pendant la période 1957/1973 étaient induites à 33 % par les perspectives de prix pour la laine, le lait et la viande bovine (ces deux derniers en tant que produits concurrents) à 51 % par les conditions de pâturage, et à 16 % seulement par les perspectives de prix pour la viande d'agneau. Nous avons également constaté que l'offre totale disponible d'agneaux élevables sert en priorité à couvrir les besoins en animaux reproducteurs ("ewe and ram hoggets") et à renouveler le cheptel de moutons destinés à la production lainière ("wether hoggets"), de sorte que le nombre des sujets voués à l'engraissement devient dans une large mesure une grandeur résiduelle. Si l'on considère en outre que les conditions de pâturage influent beaucoup, tant sur le total de l'effectif d'agneaux ("lamb crop") que sur le poids moyen de ces animaux à l'abattage, on peut dire que dans l'ensemble la production néo-zélandaise de viande d'agneau ne réagit que dans des limites très étroites aux variations des prix ou des conditions de commercialisation sur les marchés internationaux de la viande d'agneau (la plus grande partie de la production étant destinée à l'exportation). - Indépendamment des conditions météorologiques, la première constatation est que la production néo-zélandaise de viande de mouton réagit de façon négative aux perspectives de prix pour la laine et la viande d'agneau, et parfois de manière positive aux variations des prix de la viande bovine et du lait.

### b.3 Argentine

En Argentine comme en Australie, l'élevage ovin est principalement orienté vers la production lainière, un rôle de spéculation accessoire étant dévolu à la production de viande de mouton et, dans une moindre mesure, à l'engraissement des agneaux. En conséquence, le prix de la laine joue également un rôle majeur en ce qui concerne le volume de la production argentine de viande ovine (en Patagonie il s'agit des prix de la laine mérinos et de la laine croisée et dans certaines régions du centre d'Argentine - la Pampa etc. - de la relation de prix laine croisée/viande bovine). La fraction exportée de la production de viande ovine accuse d'une année à l'autre d'importantes fluctuations; pendant la période considérée elle a oscillé entre 10 et 25 %.

### c. Récapitulation

Si l'on fait abstraction de la prédominance du marché britannique, on remarque que sur les marchés internationaux de la viande ovine, la demande des principaux pays acheteurs a été influencée directement ou indirectement par les contingentements (Japon, Grèce et temporairement - 1964 à 1972 - Etats-Unis, France, etc.).

L'offre sur les marchés internationaux de la viande de mouton et de la viande d'agneau dépend dans une large mesure de l'évolution des prix sur le marché mondial de la laine (par rapport au prix de la laine, l'offre de viande d'agneau traduit une réaction négative à court terme, mais positive à long terme, et l'offre de viande de mouton une réaction négative en règle générale); il arrive parfois que l'offre dépende également de l'évolution des prix de la viande bovine, du lait et du blé. Il faut souligner en outre que l'offre de viande ovine sur les marchés internationaux est étroitement liée aux conditions météorologiques. En revanche, les conditions de prix et de commercialisation sur les marchés internationaux de la viande ovine n'ont sur l'offre que des effets très limités (viande d'agneau), voire pratiquement inexistants (viande de mouton).

### 3. Analyse de l'évolution des prix sur les marchés internationaux de la viande ovine

Etant donné que durant la période de référence les livraisons au Royaume-Uni de viande d'agneau congelée néo-zélandaise ont représenté le courant d'échanges de beaucoup le plus important sur les marchés internationaux de la viande ovine, la cotation (convertie en dollars des Etats-Unis) de l'agneau congelé néo-zélandais sur le marché de Londres devrait constituer un indicateur assez fiable de l'évolution des prix sur les marchés internationaux. Comme le montre le graphique 2, il existe parfois une corrélation nettement négative entre les évolutions de prix de la viande d'agneau et les variations de la production dans les principaux pays exportateurs et importateurs de viande ovine. L'évolution du prix de la viande d'agneau s'éclaire dès qu'on la compare à celle de la viande bovine (à cet effet, nous avons retenu le prix argentin des bovins, d'une part, parce qu'il est largement représentatif du vaste marché "Amérique du Sud - Europe occidentale" parmi les marchés internationaux de la viande bovine, et, d'autre part, parce que l'Europe occidentale est également le premier acheteur sur les marchés internationaux de la viande ovine). On constate entre les deux prix un singulier parallélisme, dont voici à notre avis la seule explication possible : les consommateurs considérant la viande ovine comme un des produits les plus aptes à remplacer la viande bovine, les marchés internationaux de la viande bovine exercent pour ce qui est des prix une sorte d'effet d'entraînement sur ceux de la viande ovine, phénomène qui, à son tour, tient peut-être au fait que les premiers l'emportent de beaucoup sur les seconds, tant en volume qu'en valeur. Cette interprétation s'est vérifiée de manière particulièrement frappante pendant les années 1972/1973, lorsque les hausses considérables enregistrées sur les marchés internationaux de la viande bovine se sont presque intégralement répercutées sur les marchés internationaux de la viande de mouton et de la viande d'agneau, étant toutefois entendu que l'importante régression de l'offre de viande ovine australienne, néo-zélandaise et argentine a probablement "facilité" ce processus d'une manière décisive. Si les cours sur les marchés internationaux de la viande ovine n'ont subi que partiellement le contrecoup de l'"effondrement des prix" sur les marchés de la viande bovine en 1974/75, c'est essentiellement parce que la baisse de la demande en importations du Japon, de la Grèce et du Royaume-Uni

a coïncidé avec une offre déjà fortement réduite, notamment en ce qui concerne la viande de mouton<sup>1</sup>.

#### 4. Le commerce international de la viande ovine

##### a. Evolution de la demande sur les marchés internationaux de la viande ovine

Les importations mondiales de viande ovine fraîche, réfrigérée ou congelée (y compris les échanges - minimes - entre les Etats membres de la Communauté) sont passées de 437 000 tonnes (moyenne pour 1958/60) à 708 000 tonnes (moyenne 1971/73), soit une augmentation de 62 %; le rythme de croissance est donc à peu près de moitié inférieur à celui des importations mondiales de viande bovine. La baisse, provoquée par la récession de la demande, émanant des pays occidentaux industrialisés ainsi que le creux de l'offre sur le marché mondial (voir plus haut) ont vraisemblablement (en particulier en 1974 et 1975) fait tomber les importations mondiales de viande ovine en-dessous même de leur niveau à la fin des années soixante (voir également le graphique 1).

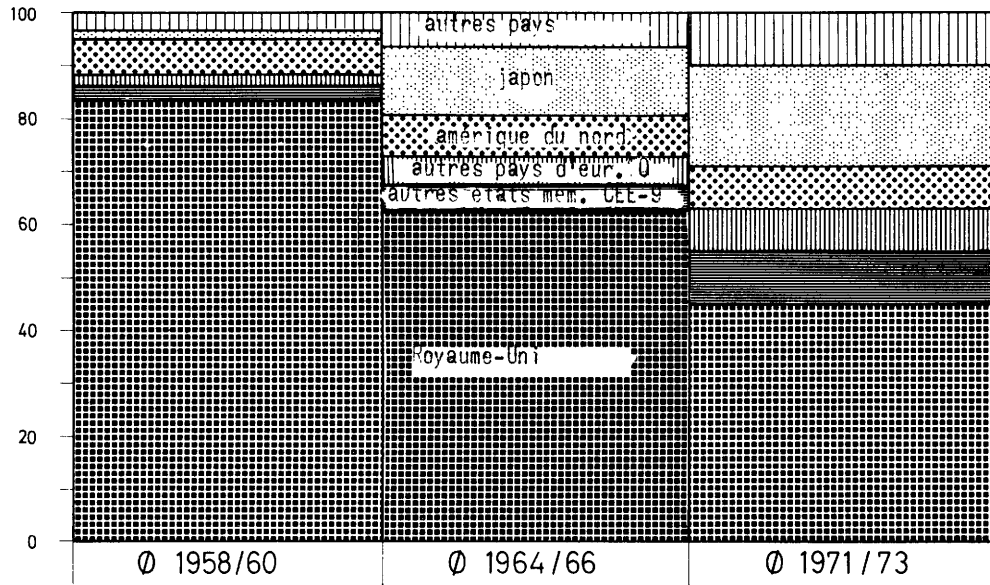
Le Royaume-Uni reste de loin le premier importateur, bien que sa part dans les importations mondiales ait fortement régressé pendant la période considérée (moyenne 1958/1960 : 83,5 %, soit 365 000 tonnes; moyenne 1971/1973 : 44,8 %, soit 317 000 tonnes); les raisons de ce fléchissement des besoins d'importation britanniques sont exposées au point 4 f. En ce qui concerne la demande, la croissance du commerce international de viande ovine pendant les années 60 et au début de la présente décennie est surtout imputable aux principaux pays importateurs de la Communauté des Six (c'est-à-dire la France, la Belgique, l'Italie et la république fédérale d'Allemagne), ainsi qu'au Japon, à la Grèce, aux Etats-Unis et au Canada. Les importations agrégées des pays précités sont passées de 55 000 tonnes seulement (12,6 % des importations mondiales) en moyenne pour 1958/1960 à 306 000 tonnes (43,2 % des importations mondiales) en moyenne pour 1971/1973. La part des quatre Etats membres susmentionnés de la Communauté des Six dans les importations mondiales a été de 9,2 % en moyenne pour 1971/1973 (contre 54,2 % pour la CEE-9 dans son ensemble), les parts de la Grèce, du Japon et de l'ensemble Etats-Unis/Canada ayant été respectivement de 6,9 %, 19,5 % et 7,8 %.

---

<sup>1</sup> Le niveau relativement élevé des prix de la laine en 1974, par rapport à la période 1960-71, ainsi que la grande qualité des herbages en Australie et en Nouvelle-Zélande en 1974/75 (après deux périodes successives de sécheresse en 1972/73 et en 1973/74 en Nouvelle-Zélande et une saison exceptionnellement sèche en 1972/73 en Australie) ont également provoqué dans ces pays en 1974 et en 1975 une baisse de la production de viande ovine.

Graphique 3

STRUCTURE DES IMPORTATIONS MONDIALES DE VIANDE OVINE  
(en pourcentage des importations mondiales)



Parmi les PVD, ce sont surtout un certain nombre de pays d'Amérique latine (au premier rang desquels figure le Pérou), les pays arabes et, en Asie du Sud-Est, la Malaisie, Singapour et Hong-Kong qui apparaissent comme des demandeurs réguliers et importants sur les marchés internationaux. Leur part totale dans les importations mondiales est passée de 3,6 % en moyenne pour 1958/1960, soit 10 000 tonnes, à 5,5 % en moyenne pour 1971/1973, soit 39 000 tonnes. Depuis peu, les achats des pays arabes exportateurs de pétrole retiennent particulièrement l'attention. C'est ainsi que, dès le début de la campagne 1973/1974 (octobre-septembre), la Nouvelle-Zélande à elle seule est parvenue à vendre 21 200 tonnes de viande d'agneau à divers pays arabes (y compris l'Iran et l'Irak<sup>1</sup>). Parmi les pays exportateurs de pétrole, le premier acheteur de viande ovine sur les marchés internationaux est l'Iran, qui a dû en importer au total en 1974 et 1975 quelque 40 000 tonnes, chiffre qui le place parmi les principaux demandeurs sur les marchés mondiaux. C'est également depuis une date récente (1973) que la Corée du Sud est devenue un important débouché pour la viande ovine : d'octobre 1972 à juillet 1975, la Nouvelle-Zélande lui a vendu 34 300 tonnes de viande de mouton.

Pour des raisons statistiques, le tableau 2\* ne fait pas état des importations soviétiques de viande ovine. D'après nos estimations, il semble que l'Union soviétique ait acheté d'importantes quantités de viande ovine sur les marchés internationaux depuis le début des années 60 environ. Ainsi, l'Union soviétique a probablement absorbé la quasi-totalité des exportations de la Mongolie reprises dans le tableau 3\*, qui sont passées de 8 000 tonnes en 1967 à 30 000 tonnes en 1972. Mais l'Union soviétique a également beaucoup acheté, depuis le début des années 70, aux pays qui fournissent traditionnellement les marchés de la viande ovine (l'Australie, par exemple, lui a vendu au bas mot 50 000 tonnes de viande de mouton de 1970 à 1972, et la Nouvelle-Zélande 29 000 tonnes d'octobre 1974 à juillet 1975).

---

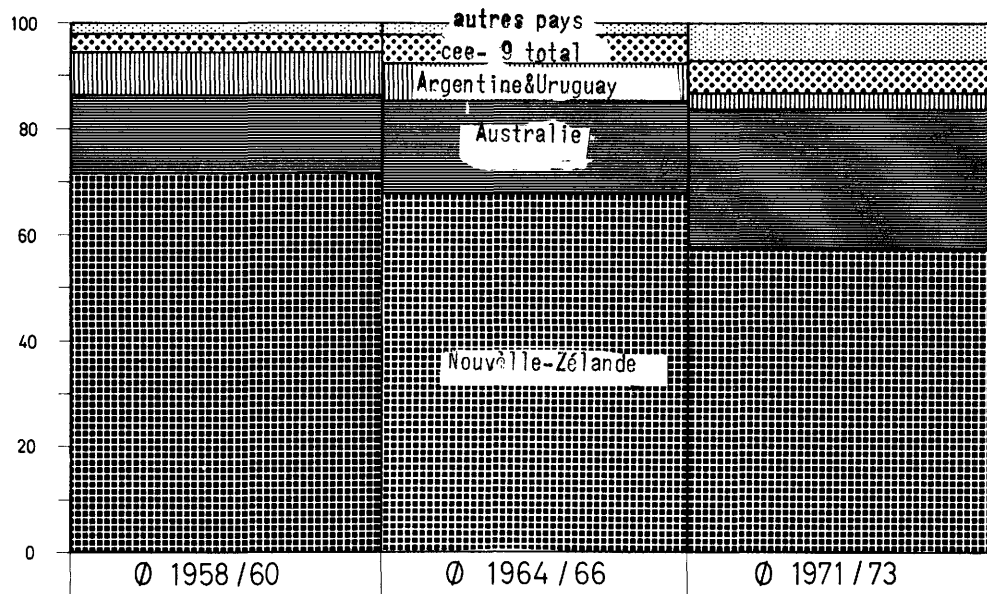
<sup>1</sup> New Zealand Meat Producers Board, 52nd Annual Report and Statement of Accounts for Year Ended September 30th 1974, Wellington, Mars 1975, Page 44 f.



Graphique 4

STRUCTURE DES EXPORTATIONS MONDIALES DE VIANDE OVINE

(en pourcentage des exportations)



b. Evolution de l'offre sur les marchés internationaux de la viande ovine

Les exportations mondiales de viande ovine fraîche, réfrigérée, congelée (y compris les échanges intracommunautaires des Neuf) sont passées de 447 000 tonnes (moyenne 1958/1960) à 755 000 tonnes (moyenne 1971/1973), soit une augmentation de 69 % (cf. tableau 3<sup>\*</sup>). La part de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dans ces exportations mondiales a été de 85,7 % (383 000 tonnes) en moyenne pour 1958/1960 et de 83,0 % (627 000 tonnes) en moyenne pour 1971/1973, ce qui revient à dire que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont contribué pour presque 80 % à l'accroissement de l'offre sur les marchés internationaux pendant la période considérée. Sur les marchés internationaux de la viande ovine, tous les autres fournisseurs viennent très loin derrière ces deux pays. Cette remarque s'applique aussi à l'Argentine et à l'Uruguay, dont la part dans les exportations mondiales s'est d'ailleurs beaucoup amenuisée, passant de 7,6 % (34 000 tonnes) en moyenne pour 1958/1960 à 3,0 % seulement (23 000 tonnes) en moyenne pour 1971/1973. Les exportations de la Communauté des Neuf - 47 000 tonnes en moyenne pour 1971/1973, soit 6,2 % des exportations mondiales - sont constituées pour l'essentiel par les livraisons du Royaume-Uni, de l'Irlande et des Pays-Bas à d'autres Etats membres. Parmi les autres pays fournisseurs sur les marchés internationaux de la viande ovine, la Mongolie (voir ci-dessus) en Asie et la Bulgarie en Europe de l'Est sont les seuls qui méritent d'être cités.

5. Evolution de la production, de la consommation et des importations nettes de viande ovine dans la Communauté des Neuf

Dans le tableau 5<sup>\*</sup>, nous nous sommes efforcés de présenter les principaux aspects de l'approvisionnement de la Communauté des Neuf en viande ovine, mais il n'a pas été possible, pour des raisons statistiques, de faire apparaître le commerce extérieur net de conserves de viande ovine ni les variations de stocks. Ces deux derniers postes ne revêtant toutefois qu'une importance tout à fait secondaire en ce qui concerne l'approvisionnement total, on peut considérer que le tableau 5<sup>\*</sup> permet de se faire une idée assez exacte de la tendance fondamentale de l'approvisionnement de la Communauté des Neuf en viande ovine.

Parmi les principaux types de viande, la viande ovine est celle pour laquelle la Communauté des Neuf enregistre le déficit d'approvisionnement de beaucoup le plus important; pendant la période considérée, la production propre n'a permis de couvrir que 50-60 % de la consommation totale de viande ovine de la Communauté des Neuf. Encore faut-il préciser qu'il n'a pas été possible d'augmenter durablement le degré d'approvisionnement en viande ovine, qui a même décliné, tombant à 53,7 % en moyenne pour 1969/1972 alors

qu'il était encore à 55-60 % entre 1960 et 1968. Le résultat apparemment meilleur enregistré en 1973/74 (61,9 %) s'expliquait plutôt, comme nous le montrerons ultérieurement, par une réduction des importations pour des raisons liées à l'offre; aussi devrait-il être interprété non comme une inversion de la tendance antérieure, mais comme un cas d'espèce. Les importations nettes d'ovins (équivalent viande) et de viande ovine dans la Communauté des Neuf n'ont guère varié en moyenne si l'on compare entre 1970/73 (340 000 t) et 1960/63 (350 000 t), ce qui s'explique par une consommation globale plutôt stagnante (820 000 t contre 835 000 pour ces mêmes périodes). De même la production indigène brute n'a varié que dans des proportions minimales (459 000 t en 1970/73 contre 470 000 t en 1960/63). Derrière ces chiffres globaux se cachent deux tendances totalement opposées : le Royaume-Uni, qui est de loin le premier producteur et surtout le premier consommateur de viande ovine dans la Communauté des Neuf, a enregistré pendant la période considérée une baisse de 15 % de sa consommation et une augmentation tendancielle de son degré d'auto-alimentation (les raisons en sont exposées au point 2.a, a2). En revanche, les autres Etats membres (et plus particulièrement ceux de la Communauté d'Origine) ont vu leur consommation s'accroître à un rythme exceptionnellement rapide et leur dépendance par rapport aux importations progresser sensiblement. Si la Communauté n'a atteint qu'un faible degré d'auto-alimentation en matière de viande ovine, c'est notamment parce que l'élevage ovin, sauf en Grande-Bretagne, en Irlande et dans diverses régions de France et d'Italie ne revêt le plus souvent qu'une importance tout à fait secondaire dans le secteur de l'élevage (cela vaut particulièrement pour la République fédérale d'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie septentrionale et le Nord de la France); c'est là un fait dont témoigne éloquemment l'inexistence à ce jour d'une organisation commune des marchés dans le secteur de la viande ovine. Même au Royaume-Uni, pays dans lequel le secteur de l'élevage ovin a incontestablement atteint le stade de développement technique et économique le plus poussé d'Europe, la production nationale n'a permis de couvrir pendant la période considérée qu'environ 45 % de la consommation totale de viande ovine. Le seul exportateur net traditionnel de viande ovine parmi les neuf Etats de la Communauté est l'Irlande, mais même les excédents exportables de ce pays n'ont qu'une importance secondaire en regard des seuls besoins d'importation britanniques.

Si l'on considère les variations annuelles de la production, des importations nettes et de la consommation de viande ovine dans la Communauté des Neuf, on constate pour la période de 1960 à 1970 une analogie avec la situation déjà décrite à propos du marché de la viande bovine de la Com-

munauté : la plupart du temps, les fluctuations de la production se répercutent plus ou moins sur la consommation, tandis que les importations nettes traduisent le plus souvent une tendance opposée. Autrement dit, pour la viande ovine comme pour la viande bovine, les importations ont permis pour l'essentiel d'exercer un effet régulateur sur la production communautaire. On observe toutefois que ce facteur ne joue pas tout à fait aussi nettement sur le marché de la viande ovine que sur celui de la viande bovine; cette différence tient peut être en premier lieu aux sérieuses restrictions administratives imposées en matière d'importation de viande ovine dans bon nombre de pays membres de la Communauté des Neuf, mais aussi aux cycles de production qui sont beaucoup plus irréguliers pour la viande ovine que pour la viande bovine (rappelons ici que les variations annuelles de la production, notamment pour la viande d'agneau pendant les phases critiques de l'élevage, sont beaucoup plus tributaires des conditions météorologiques que la production de bovins d'engraissement.) Pour la période 1971-1974 on observe même que les importations nettes d'ovins et de viande ovine de la Communauté des Neuf réagissent souvent anormalement aux variations de la production. Entre 1970 et 1971, la production indigène brute s'est accrue de 5,4 % et les importations nettes de 6,0 %; de 1971 à 1974, le niveau pratiquement inchangé de la production s'est accompagné d'un recul spectaculaire (- 36,1 %) des importations nettes, ce qui s'est traduit par une régression de 15 % de la consommation. Cette évolution s'explique à notre avis surtout par le fait que l'offre néo-zélandaise de viande d'agneau à l'exportation, en raison de deux périodes successives de grave sécheresse, a diminué de plus d'un cinquième de 1971/72 à 1973/74 sans qu'il y ait de véritable alternative étant donné la position dominante de la Nouvelle-Zélande en tant que fournisseur sur les marchés internationaux. Ce sont une nouvelle fois surtout les importantes livraisons sur le marché britannique qui ont été touchées, d'autant plus que dans le cadre du programme néo-zélandais de diversification des exportations de viande d'agneau, la dépendance vis-à-vis du marché britannique doit être atténuée par la multiplication des ventes à d'autres pays (à cet effet des primes sont octroyées - ou des taxes sont perçues - en fonction d'un "pourcentage indicatif" qui change chaque année et qui représente la part des exportations totales de viande d'agneau qui ne doit pas être écoulee sur le marché britannique). En d'autres termes, l'évolution atypique de la production et des importations de viande ovine dans la Communauté des Neuf pendant les dernières années résulte au premier chef de restrictions dues à l'offre sur les marchés internationaux, restrictions elles-mêmes imputables à l'influence considérable des conditions météorologiques sur la production dans les pays exportateurs et au degré de concentration extrêmement élevé de l'offre sur le marché mondial.

6. Tendances futures de l'évolution de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux de la viande ovine

a. Principaux pays et régions d'importation, notamment dans la Communauté des Neuf

a.1 Etats membres de la CEE

Le marché britannique devrait également jouer un rôle majeur dans l'évolution future des besoins d'importation de la Communauté des Neuf. Le cheptel de brebis du Royaume-Uni a connu une phase d'accroissement intensif (+ 29 %) entre 1955 et 1962, année pendant laquelle il a atteint le chiffre de 11,83 millions d'unités. Les effectifs ont ensuite tendu à se stabiliser à un niveau élevé, le chiffre sans précédent de 12,02 millions de têtes étant atteint en 1966, après quoi l'élevage ovin est entré à partir de 1967 dans une phase de déclin qui s'est prolongée jusqu'en 1971 (10,42 millions de têtes, soit 13,3 % de moins qu'en 1966). Depuis 1972, le cheptel britannique de brebis progresse de nouveau (11,29 millions de têtes en 1974, soit 8,3 % de plus qu'en 1971). Cette évolution traduit avant tout les variations d'effectifs de "lowland sheep", variations qui ont elles-mêmes été essentiellement influencées par la relation de prix entre la viande d'agneau et le lait. Quant au cheptel de "hill sheep", il a réagi avant tout à la relation de prix entre la viande d'agneau et la viande bovine, étant entendu que cette réaction est restée comprise dans des limites assez étroites car l'élevage ovin et l'élevage des vaches allaitantes sont pratiquement les seules spéculations possibles dans ces conditions de rentabilité pour la plupart des "hill farms". Lorsque ces exploitations élèvent également des vaches laitières, la relation de prix entre la viande d'agneau et le lait présente évidemment pour elles un intérêt particulier. Dans ces conditions, si l'on retient comme critère premier la relation de prix existant entre la viande d'agneau et le lait, on peut considérer que (compte tenu du décalage assez important entre la variation des prix et celle des effectifs de brebis, il est dans une large mesure possible de dégager la tendance à partir de l'évolution actuelle des prix) la phase en cours d'accroissement du cheptel devrait se poursuivre au moins jusqu'en 1977 environ, et ce essentiellement parce que de 1972 à 1974 la relation de prix existant entre le lait, d'une part, et les tourteaux et céréales fourragères, d'autre part, a évolué d'une manière très préjudiciable aux producteurs de lait britanniques, tandis que dans son ensemble la spéculation ovine n'a été que fort peu touchée par la sévère hausse des aliments concentrés du bétail.

Il faut cependant tenir compte tout particulièrement des deux très mauvaises récoltes de foin en 1974/1975 qui pourraient ramener à un niveau voisin de zéro le taux d'accroissement des effectifs de brebis en 1975, voire les faire légèrement baisser en 1976. Ces déficits accidentels pourraient le cas échéant, dans l'hypothèse d'un retour à la normale des conditions météorologiques, être compensés dès 1976, ce qui pourrait aboutir en 1977 à une nouvelle progression du taux de croissance des effectifs<sup>1</sup>. La demande réticente et l'augmentation de l'offre d'agneaux dans le Royaume-Uni, conjuguées avec la forte baisse des prix sur le marché (déterminant) des bovins de boucherie se sont bien traduites aussi en 1974/1975 par un fléchissement des prix des agneaux britanniques sur le marché, mais les conséquences pour les éleveurs d'ovins sont restées très limitées, car, en l'absence d'une organisation commune des marchés dans le secteur de la viande ovine, le régime britannique des garanties de prix pour les agneaux de boucherie a pu être maintenu. C'est ainsi qu'en 1974/1975 - malgré le lancement en août 1974 du "Beef Premium Scheme" - la relation de prix viande d'agneau/viande bovine s'est à nouveau modifiée au profit des éleveurs d'ovins, ce qui pourrait être jusqu'en 1977 environ un facteur supplémentaire d'expansion du cheptel de brebis. A compter de 1978, sous réserve qu'il n'y ait pas jusqu'en 1976/1977 de détérioration spectaculaire de la relation de prix entre la viande d'agneau et le lait<sup>2</sup> pour les producteurs d'agneaux d'engraissement, on pourrait assister à une phase de croissance à nouveau ralentie de la production, à partir d'un niveau élevé. Au Royaume-Uni, la consommation de viande ovine par habitant qui a diminué de près de 25 % pour la seule période 1971-1974 pourrait recommencer à progresser légèrement à l'avenir. Si nous retenons cette hypothèse, c'est surtout parce que les prix de détail des deux principaux produits de remplacement de la viande d'agneau (à savoir la viande de volaille et la viande de porc) ne devraient plus désormais accuser par rapport au prix de la viande d'agneau une baisse relative aussi importante que pendant la période considérée (il faut une fois de plus signaler à cet égard la forte hausse des prix des aliments concentrés, dont l'élevage porcin et l'agriculture sont très largement tributaires, mais qui ne jouent qu'un rôle marginal dans la production de viande d'agneau).

---

<sup>1</sup> La rentabilité sensiblement accrue depuis le printemps 1975 de l'élevage des vaches laitières ne devrait agir sensiblement dans le sens d'une contraction de l'élevage ovin qu'à compter de 1978 environ.

<sup>2</sup> En admettant que les garanties de prix accordées pour la viande d'agneau en Grande-Bretagne soient maintenues au moins jusqu'en 1976/1977.

On peut dire en résumé que la consommation de viande ovine dans le Royaume-Uni devrait, selon nos prévisions, recommencer à progresser légèrement jusqu'en 1980, l'accroissement de la production étant nul en 1976, sensible en 1977 et modéré par la suite (à partir de 1978); au total, il y aurait donc lieu de s'attendre plutôt à une diminution des besoins d'importation jusqu'en 1980.

Dans les autres Etats membres de La Communauté des Neuf, et singulièrement en France, en Italie, en Belgique et dans la république fédérale d'Allemagne, la consommation de viande ovine pourrait continuer à augmenter fortement, en particulier dans l'hypothèse d'une évolution de nouveau plus favorable de la conjoncture économique générale jusqu'à la fin de la présente décennie. D'un autre côté, l'accroissement de la production devrait aussi devenir un peu plus intéressant qu'autrefois dans divers pays membres. Il faut notamment citer à cet égard une certaine "renaissance" de l'élevage ovin que l'on observe précisément dans les pays qui jusqu'à présent n'étaient guère considérés comme des producteurs de viande ovine. C'est le cas de la république fédérale d'Allemagne, où l'élevage ovin connaît actuellement un essor absolument spectaculaire dans lequel des facteurs nouveaux commencent à jouer un rôle important : préoccupations commerciales (utilisation des parcelles pour l'élevage en Allemagne du nord), mais aussi préservation du paysage rural (jachères sociales servant de pacage pour les ovins, de préférence à la solution du boisement, en Allemagne du Sud). -Dans ces conditions, il pourrait arriver que les besoins d'importation de ces autres pays membres de La Communauté des Neuf ne progressent que lentement jusqu'en 1980 par rapport à la période de référence, de sorte que la diminution escomptée des besoins d'importation britanniques serait en fin de compte déterminante (ce qui nous conduit à prévoir une légère baisse tendancielle des besoins d'importation de viande ovine dans la Communauté des Neuf jusqu'en 1980). Ainsi, notre prévision ne s'écarte pas fondamentalement des projections concernant la Communauté des Neuf pour la période 1977/78, projections qui concluent elles aussi à une diminution des besoins d'importation en viande ovine<sup>1</sup>. La différence d'appréciation quant à l'ampleur du phénomène (la projection relative à la Communauté européenne pour 1977/78 fait apparaître une forte baisse des besoins d'importation) résulte principalement de la révision de certaines hypothèses, qui nous est apparue nécessaire compte tenu de l'évolution actuelle (depuis 1973/74).

---

<sup>1</sup> Commission des Communautés européennes, Projections de la production et de la consommation des produits agricoles -1977- VI. Résultats pour la Communauté européenne. Informations internes sur l'agriculture, n° 129, Bruxelles, avril 1974, pp. 120 et suivantes.

## a.2 Japon

Les importations japonaises de viande de mouton ont été réduites dans d'importantes proportions en 1974/75 en raison de la faiblesse de la demande intérieure (causée par la récession), de l'attente d'une diminution des prix australiens, des stocks trop élevés de viande bovine, et aussi, dans une certaine mesure, de la détérioration de la balance des paiements du fait de la crise pétrolière; mais à l'inverse de ce qui s'est passé pour la viande bovine, on note que l'hypothèse d'une suspension provisoire des importations n'a même pas été évoquée en 1974. Cela montre très nettement, nous semble-t-il, à quel point les prix avantageux de la viande de mouton d'origine étrangère ont renforcé la position de ce produit dans la consommation totale de viande. C'est pourquoi, si l'on admet que le Japon connaîtra lui aussi une certaine relance de sa croissance économique dans la seconde moitié de la présente décennie, on peut tenir pour très plausible l'hypothèse selon laquelle la consommation de viande de mouton devrait encore nettement augmenter à l'avenir, l'éventualité de revoir des taux d'accroissement aussi élevés que pendant les années 1960-1972 étant toutefois pratiquement exclue. On peut également imaginer que la consommation de viande d'agneau deviendra un peu plus importante. Au total, nous pensons que la consommation japonaise de viande ovine pourrait atteindre en 1980 un ordre de grandeur de 200 000 t. Le Japon étant pour ainsi dire totalement démuné des ressources nécessaires à une expansion spectaculaire de l'élevage bovin, on peut admettre que la consommation, comme par le passé, devra être couverte à près de 100 % par les importations. (Pour 1971/73 : 138 000 t en moyenne, pour 1974/75 : 100 000, mais pour 1980 : 200 000 t - voir plus haut).

## a.3 Grèce

C'est en Grèce qu'il y a, à notre avis, la plus forte probabilité pour que la production intérieure continue désormais à progresser lentement, la croissance de la consommation accusant dans le même temps une forte décélération par rapport à la période de référence; ainsi, les importations devraient se situer en 1980 dans le meilleur des cas à un niveau compris entre 40 000 et 60 000 t, du même ordre que celui atteint au début des années 1970, ce qui marquerait, encore une forte progression par rapport au chiffre actuel. Notre estimation résulte notamment de la constatation que la consommation de viande ovine par habitant a, d'ores et déjà atteint en Grèce, un niveau comparativement très élevé (près de 15 kg en 1973). Nous avons également présumé que la croissance économique de la Grèce pendant la seconde moitié de la présente décennie serait de beaucoup inférieure à celle enregistrée dans les années 60.



#### a.4 Etats-Unis

Aux Etats-Unis, le démantèlement de l'élevage ovin entrepris pour des raisons structurelles devrait se poursuivre jusqu'en 1980, étant toutefois entendu que, comme autrefois, les préférences marquées des consommateurs américains pour la viande bovine ne permettront vraisemblablement de compenser que dans une mesure très limitée la baisse de la production de viande ovine par les importations (estimées à 50 000 t au maximum pour 1980, contre 31 000 tonnes en 1971/73 et 11 000 tonnes en 1974/75).

#### a.5 Union Soviétique

La Mongolie devant, à notre avis, être en mesure de couvrir la plus grande part des besoins d'importation de l'URSS en matière de viande ovine, nous estimons que cette dernière ne sera pas obligée d'accroître ses importations de viande ovine en provenance d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. Cela n'exclut pas, bien sûr, qu'à l'occasion, l'Union Soviétique n'absorbe, comme par le passé, en cas de déficits régionaux provisoires, une part importante des exportations australiennes et néo-zélandaises.

#### a.6 Pays exportateurs de pétrole du Proche et du Moyen-Orient

Nous n'avons pas encore intégré dans notre analyse les exportateurs de pétrole, qui ont récemment beaucoup fait parler d'eux en tant qu'acheteurs sur les marchés internationaux de la viande ovine. Bon nombre de ces pays ayant encore de large possibilités d'absorption et manifestant des préférences très marquées pour la viande ovine, on pourrait assister au cours des prochaines années à un nouveau bond en avant des importations de viande ovine (et plus particulièrement de viande d'agneau), un chiffre compris entre 50 000 et 100 000 t étant un ordre de grandeur imaginable. Dans ce groupe les principaux importateurs devraient être l'Iran, l'Irak et l'Arabie Saoudite. Il ne faut pas oublier non plus que certains de ces pays importent de plus en plus (principalement d'Uruguay) des moutons vivants destinés à l'abattage.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>"Handelsblatt" du 23 mars 1975, Düsseldorf.

b. Principaux pays exportateurs

b.1 Australie

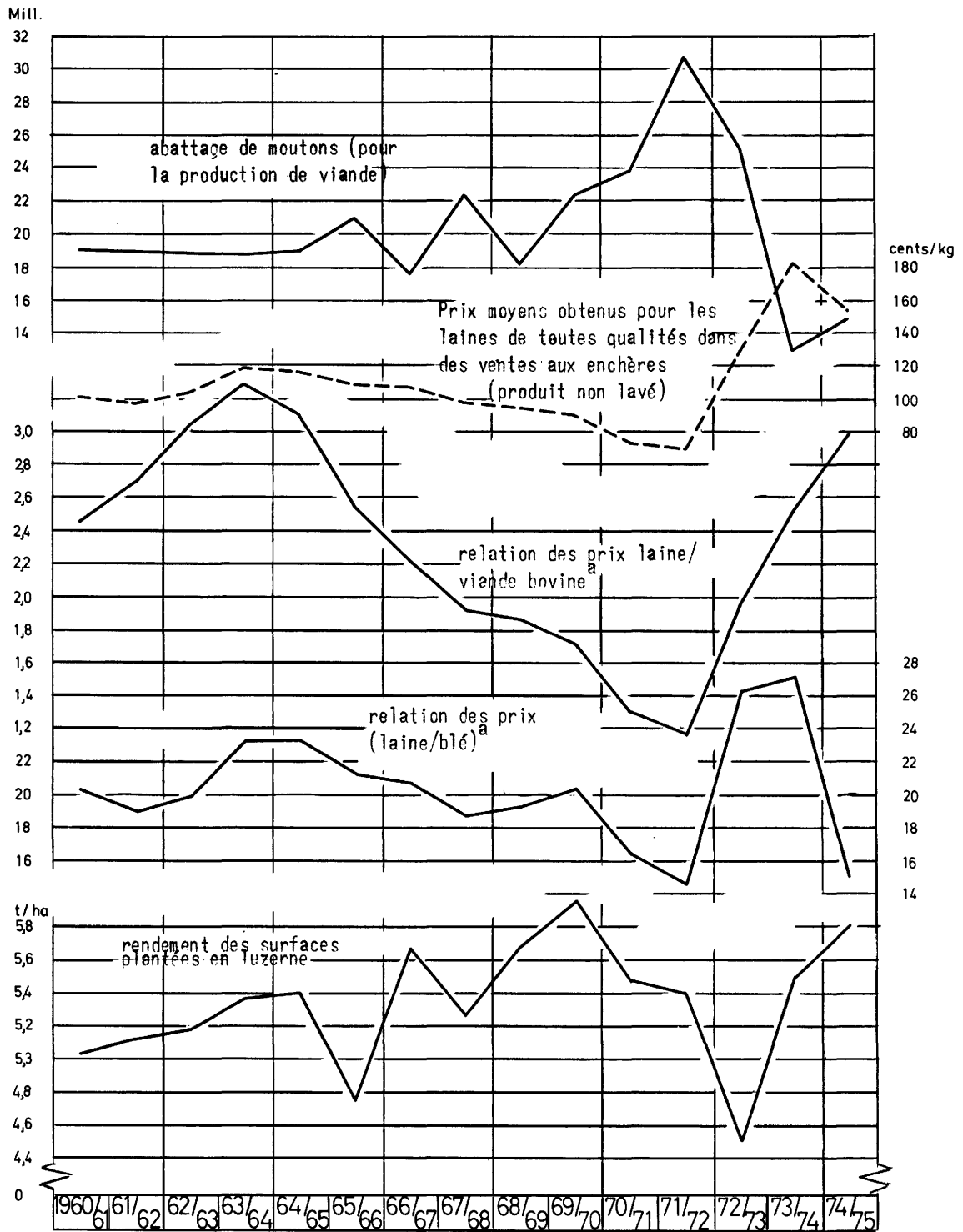
En Australie, les hausses sans précédent qui ont été enregistrées en 1972/73 sur les marchés mondiaux de la laine, et qui ont même dépassé les augmentations des prix de la viande bovine et du blé, se sont traduites à partir de 1974 par un accroissement intensif du cheptel de moutons à laine et, du même coup, par un effondrement de la production de "mutton" (voir graphique 5). Des baisses appréciables ont certes été constatées depuis lors dans les ventes publiques de laine en Australie, mais elles ont été assez rapidement enrayerées par les achats massifs de soutien effectués pour la première fois au début de la campagne 1974/75 par l'"Australian Wool Corporation" (AWC) à un prix fixé d'avance. Ce "floor price" (prix plancher) de la laine mérinos 64's à partir duquel sont fixés les prix de toutes les autres qualités de laine, a été fixé tant pour 1974/75 que pour 1975/76 à un niveau qui est certes inférieur au prix record de 1973, mais qui dépasse quand même les prix de la laine dans les années 60, et plus particulièrement en 1970/71. Pour la campagne 1976/77, le gouvernement a donné des assurances que le prix de soutien ne diminuera en aucun cas<sup>1</sup>. A cet égard, il convient de souligner que le gouvernement australien a pris des engagements financiers très importants vis-à-vis de l'AWC pour pouvoir garantir effectivement le maintien de ce prix plancher. Il n'est guère besoin de souligner que cette mesure est venue renforcer les espoirs que les producteurs placent dans la rentabilité future de la production de laine. Etant donné que les réserves de laine sont le plus souvent très maigres dans les principaux pays utilisateurs, que la relation des prix avantage de nouveau la laine par rapport à certains textiles synthétiques et que la mode est favorable aux fibres naturelles, on peut s'attendre pour 1976/77 à une vive reprise de la demande de laine de sorte que, comme c'est déjà le cas depuis l'été 1975, 1976 et surtout 1977 devraient voir les prix de la laine sur le marché mondial dépasser de plus en plus les prix de soutien des offices de commercialisation de la laine australien, néo-zélandais et sud-africain<sup>2</sup>. En revanche, en ce qui concerne la viande bovine, il ne faudrait guère s'attendre jusqu'en 1976 à une amélioration durable des coûts extrêmement bas de 1974/75.

<sup>1</sup> Commonwealth Secretariat, "Wool Intelligence", London, Vol. 29 (1976), N° 1 (Janvier), Page 2.

<sup>2</sup> Face aux faibles réserves des pays consommateurs, les offices de commercialisation de la laine australienne, néo-zélandaise et sud-africain disposent de stocks très importants résultant de leurs achats massifs de soutien. Cependant, l'AWC s'attend, tout au moins pour la campagne 1976/77 à ce que la consommation mondiale de laine soit plus importante que la production mondiale, de sorte que les stocks des pays producteurs pourraient être rapidement épuisés.

Graphique 5

PRINCIPAUX FACTEURS DETERMINANT LA PRODUCTION DE VIANDE DE MOUTON EN AUSTRALIE



<sup>a</sup> Moyenne mobile sur deux ans : non décalée

Seule la relation de prix entre la laine et le blé pourrait évoluer dans les années qui viennent au détriment de la laine. Dans ces conditions, il faut s'attendre à ce que la phase actuelle d'accroissement du cheptel australien de moutons à laine - sous réserve de conditions de pâturage normales - se prolonge au-delà de l'année 1975. L'augmentation des effectifs, ainsi qu'une "normalisation" (c'est-à-dire un accroissement limité) du taux de rotation pourront se traduire par une nette reprise de la production de "mutton" comparativement au niveau extrêmement bas de 1973/74 et 1974/75, au total, la production de "mutton" devrait toutefois accuser dans un premier temps, une régression notable par rapport à la période 1970/71 - 1972/73.<sup>1</sup> C'est seulement à la fin de la présente décennie que la hausse rapide des prix de la viande bovine, contrastant avec une assez grande stabilité des prix de la laine, pourrait à nouveau amener la production de "mutton" à un niveau proche de celui qu'elle avait au début des années 60. Pour la viande d'agneau, on prévoit que les excédents exportables de l'Australie seront relativement faibles à l'avenir.

#### b.2 Nouvelle-Zélande

En Nouvelle-Zélande, deux périodes successives d'extrême sécheresse (1972/73 et 1973/74) et, dans une certaine mesure, la forte hausse des prix de la viande bovine enregistrée jusqu'en 1973 n'ont pas permis d'accroître durablement le cheptel de brebis pour réagir à la flambée des prix enregistrée en 1972/73 sur le marché mondial de la laine (et ce jusqu'au recensement de juin 1974). Les recensements opérés de la moitié de 1975 à la moitié de 1977 devraient toutefois faire apparaître un net accroissement des effectifs de brebis. Notre prévision se fonde essentiellement sur les considérations suivantes :

- Durant la campagne 1974/75, les conditions de pâturage ont été supérieures à la moyenne. Pour 1975/76 et 1976/77, on a admis des conditions météorologiques "normales".
- Le prix minimum de la laine que doit défendre la "Wool Marketing Corporation", en accord avec le gouvernement, a été relevé d'au moins 77 % entre 1973/74 et 1975/76. Le prix minimum fixé pour la campagne 1975/76 dépasse de 35 % le prix moyen obtenu sur le marché pour la saison 1974/75. A cet égard, il ne faut pas oublier que la Wool Marketing Corporation de Nouvelle-Zélande coopère avec l'"Australian Wool Corporation" et le "South African Wool Board" pour soutenir le marché de la laine.

<sup>1</sup> De juin 1975 à mars 1976, en raison essentiellement de la sécheresse, les abattages de moutons ont même augmenté de 30 % par rapport à la même période durant la campagne précédente. Cependant, ces abattages n'ont représenté qu'un peu moins de 70 % de ceux qui avaient été opérés durant la première moitié de la campagne 1972/73.

- - Les prix de la viande bovine sur les marchés d'exportation, qui sont déterminants pour les producteurs, ont chuté d'environ 50 % entre la fin de 1973 et la fin de 1974. Le "Meat Producers Board" a garanti pour la campagne 1975/76 des prix minimum pour la viande bovine, lesquels étaient toutefois loin d'atteindre le même niveau qu'au début des années 1970. De ce fait, au moins jusqu'en 1975/1976, la relation de prix entre la laine et la viande bovine devrait évoluer d'une manière très favorable aux éleveurs d'ovins.
- Les prix à l'exportation de la viande d'agneau devraient également avoir reculé fortement jusqu'à la fin de la campagne 1973/74. Les recettes minimums garanties par agneau d'engraissement, annoncées début 1975 par le gouvernement<sup>1</sup>, ne devraient à cet égard offrir qu'une compensation très modeste. Ils empêchent en tout cas que dans un proche avenir la production de viande d'agneau ne soit moins bien placée sur le plan de la garantie des prix que l'engraissement des bovins.
- La reprise des prix de la laine sur le marché mondial, que l'on observe à peu près depuis l'été 1975, a profité aux laines croisées, offertes essentiellement par la Nouvelle-Zélande, plus qu'à la laine de mérinos.

A la fin des années 70 (à compter de 1978 environ) il se pourrait, comme en Australie, que la nouvelle poussée des prix de la viande bovine - les prix de la laine restant peu ou pas inchangés - ne fasse baisser sensiblement les taux d'accroissement des effectifs de brebis, sans toutefois qu'ils deviennent négatifs. Dans ces conditions, l'offre néo-zélandaise de viande d'agneau à l'exportation pourrait de nouveau suivre une courbe nettement ascendante de 1974/75 à 1979/80 (compte tenu exclusivement du facteur décisif à long terme pour le volume de la production de viande d'agneau, c'est-à-dire du cheptel de brebis.) Du point de vue cyclique, il faudrait encore préciser que, selon nos hypothèses, le nombre relativement élevé d'agneaux nécessaires en 1975/76 et en 1976/77 pour compléter les effectifs de brebis ou les effectifs de moutons à laine pourrait, toutes choses restant égales par ailleurs, entraîner une certaine contraction de l'offre d'agneaux d'engraissement et que, partant, l'accroissement du cheptel de brebis ne pourrait se répercuter pleinement sur la production de viande d'agneau qu'à compter de 1977/78. - Suivant le même processus que celui qui vient d'être exposé, la production néo-zélandaise de "mutton" devrait dans un premier temps ne progresser que lentement jusqu'en 1976/77, pour croître un peu plus sensiblement à compter de 1977/78.

---

1 "The Financial Times", Londres, du 25 janvier 1975.

### b.3 Argentine et Uruguay

En Argentine, quelle que soit l'évolution du cheptel ovin au cours des prochaines années, toute augmentation spectaculaire de l'offre de viande d'agneau à l'exportation semble pratiquement exclue; la majeure partie de la production servira vraisemblablement comme autrefois à couvrir les besoins de la consommation intérieure, et ce d'autant plus que le gouvernement argentin n'envisage manifestement pas de développer les exportations de viande ovine. La forte baisse des prix de la laine et l'extension de l'élevage des bovins au détriment de la spéculation ovine dans certaines régions (en raison d'une évolution de la relation des prix bovin/blé favorable aux éleveurs de bovins) ont fait baisser de 20 % entre 1966 et 1970 les effectifs ovins du pays. Seule la hausse des prix de la laine de 1972/73 a permis de stopper provisoirement le recul de l'élevage des ovins (à partir de 1972, les abattages d'ovins ont été sévèrement limités, ce qui a permis aux effectifs de progresser d'un peu moins de 6 % en 1974). Quant à savoir si les effectifs continueront de diminuer, cela reste très problématique. La récession très profonde et mondiale du secteur textile en 1974/75 a été cause pour les producteurs de laine argentins de graves difficultés d'écoulement; les exportations, notamment, sont allées en s'amenuisant, le manque de réalisme des taux de change et les prélèvements perçus par l'Etat à l'exportation ayant joué à cet égard un rôle capital. C'est seulement durant l'été 1975, alors que les stocks excédentaires accumulés représentaient au moins 2/3 de la production de laine de tonte pour une année que le ministère argentin de l'économie s'est décidé à suspendre au moins dans une large mesure les prélèvements à l'exportation<sup>1</sup>. Malgré cela, les perspectives des producteurs de laine paraissent actuellement peu réjouissantes<sup>2</sup>. Toutefois, les éleveurs de bovins voient eux aussi l'avenir d'une manière plutôt pessimiste dans l'ensemble, de telle sorte qu'au moins dans les deux ou trois prochaines années, il ne faut pas s'attendre, comme en 1972, à ce que l'élevage des bovins exerce un large effet de contraction sur la spéculation bovine. Tout porte à croire donc qu'en Argentine, le cheptel ovin ne croîtra que très lentement jusqu'en 1977. Par la suite, la production de "mutton" pourrait recommencer à progresser quelque peu d'ici la fin de la présente décennie. Du simple fait que l'on s'attende pour 1975-1977 à une offre très abondante de bovins de boucherie, l'engraissement des agneaux ne devrait pas sensiblement progresser.

<sup>1</sup>"The Financial Times", du 6 août 1975, Londres; plus tard, les producteurs ont bénéficié de taux de change plus favorables.

<sup>2</sup>Des prix "d'orientation" de la laine fixés par l'Etat à un niveau beaucoup trop bas ont conduit cependant par la suite à une politique de vente très réticente des producteurs (Commonwealth Secretariat. "Wool Intelligence", Londres, volume 29 (1976), n° 1 janvier, page 3). A la fin du printemps 1976, les taux de change plus favorables accordés aux exportateurs de laine ont permis toutefois un certain allègement.

En 1974/75, l'Uruguay a fait un retour en force en tant qu'exportateur de viande ovine, après avoir presque totalement suspendu ses livraisons sur les marchés internationaux au début de la présente décennie<sup>1</sup>. Récemment, ce sont essentiellement les pays arabes exportateurs de pétrole qui lui ont acheté des contingents plus importants de viande ovine et de moutons sur pied. Si les perspectives de débouchés restent favorables on peut donc penser qu'au cours des prochaines années, l'Uruguay contribuera de nouveau sensiblement à accroître l'offre sur les marchés internationaux.

### c. Récapitulation

Pour la viande de mouton, on prévoit plutôt une décélération de l'accroissement de la demande émanant de la Communauté des Neuf sur les marchés internationaux d'ici 1980; la demande devrait progresser faiblement en Grèce et aux Etats-Unis, alors qu'elle pourrait, le cas échéant, continuer à augmenter notablement au Japon (en ce qui concerne la Communauté des Neuf, il faut ajouter que la part de la viande de mouton dans les importations totales de viande ovine en provenance des pays tiers devrait demeurer relativement faible à l'avenir). En Australie et en Nouvelle-Zélande et, le cas échéant, en Argentine et en Uruguay, la croissance - vraisemblable selon les hypothèses susmentionnées - de la production de viande de mouton destinée à l'exportation jusqu'en 1980 devrait dans l'ensemble permettre de faire face à la progression de la demande totale sur les marchés internationaux; en revanche, selon nos prévisions, il est peu probable qu'on puisse parler d'un approvisionnement abondant sur les marchés internationaux de la viande de mouton dans la seconde moitié des années soixante-dix<sup>2</sup>. Si, par exemple, les pays arabes, l'URSS ou divers pays en voie de développement du Sud-Est asiatique (Singapour, Hongkong, Corée du Sud) décident à l'avenir de se porter acquéreurs sur le marché mondial pour des quantités de viande de mouton d'une ampleur imprévue, d'importantes difficultés d'approvisionnement ne sont pas à exclure.

Pour la viande d'agneau, la Communauté des Neuf devrait rester comme autrefois le principal importateur, bien qu'on puisse présumer une légère diminution de ses achats sur le marché mondial. Les besoins d'importation jusqu'en 1980 devraient stagner en Grèce, mais accuser éventuellement une légère progression aux Etats-Unis et au Canada. Le cas échéant, le Japon pourrait à partir de 1975 importer plus de viande d'agneau qu'autrefois. S'il doit y

---

<sup>1</sup> Vraisemblablement pour des raisons d'offre après la forte diminution du nombre des abattages d'ovins consécutive à la hausse des prix de la laine en 1972/73.  
<sup>2</sup> Surtout si l'on admet que le cartel des producteurs (et des prix) de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud sur le marché mondial de la laine fonctionnera à l'avenir aussi bien qu'il l'a fait jusqu'à présent.

avoir un accroissement spectaculaire de la demande sur les marchés internationaux de la viande de mouton, il sera sans doute uniquement imputable aux achats des pays exportateurs de pétrole du Proche et du Moyen-Orient. Toutefois, la forte progression prévue du potentiel d'exportation néo-zélandais devrait, à elle seule, permettre, selon nous, de couvrir cet accroissement de la demande. Aussi, la seconde moitié de la présente décennie pourrait-elle être marquée sur les marchés internationaux par une évolution plutôt équilibrée de l'offre et de la demande, ce qui semble réduire au minimum le risque de difficultés d'approvisionnement en matière de viande d'agneau (à l'inverse de ce qu'on prévoit pour la viande de mouton).

#### 7. Conséquences éventuelles pour l'élevage ovine dans la Communauté<sup>1</sup>

La Communauté des Neuf étant principalement tributaire des importations pour la viande d'agneau, elle ne serait pas très touchée par une éventuelle pénurie sur les marchés internationaux de la viande de mouton; d'après nos hypothèses, ses besoins d'importations en viande d'agneau devraient également pouvoir être couverts sans difficulté majeure dans la seconde moitié de la présente décennie par des achats sur les marchés internationaux. Mais il est évident que de graves sécheresses peuvent épisodiquement créer des difficultés d'approvisionnement. Il faut considérer en outre que la pénurie attendue pour la fin des années soixante-dix sur les marchés internationaux de la viande bovine - étant donné l'effet d'entraînement que ce marché exerce sur le marché mondial de la viande ovine - devrait contribuer à partir de 1977/78 à faire monter les prix du marché mondial tant pour la viande d'agneau que pour la viande de mouton (un effet inverse est probable pour les années 1975/76). La présente étude ne permet guère de conclure qu'il existe une nécessité impérieuse d'accroître fortement le degré d'auto-alimentation globalement médiocre de la Communauté en matière de viande ovine par une promotion intensive de l'élevage des ovins, d'autant que l'insuffisance des ressources nécessaires à cet effet (pâturages, main-d'oeuvre) vouerait à l'échec une telle politique.

Entre-temps, la Commission des Communauté a présenté ses premières propositions d'une organisation commune des marchés dans le secteur de la viande ovine,

---

<sup>1</sup> Rédaction terminée à la fin mars 1976.



étant entendu que pour 1976 et 1977 il est prévu une sorte de solution de transition, jusqu'à l'expiration de la période d'adaptation des prix agricoles britanniques et irlandais à ceux de la Communauté d'origine<sup>1</sup>. Nous allons maintenant analyser brièvement les principaux éléments de la proposition de la Commission :

- Les paiements garantis octroyés en Grande-Bretagne aux agneaux d'engraissement doivent être progressivement supprimés. Cette proposition est compréhensible dans la mesure où le système britannique des "deficiency payments" est, par principe, incompatible avec le marché commun. Il ne faut pas oublier toutefois que jusqu'à présent les fluctuations cycliques du cheptel de brebis au Royaume-Uni marquaient une assez grande stabilité, ce qui est dû au premier chef à une modification judicieuse des prix garantis. Si les prix garantis sont supprimés à l'avenir sans que soit prévu un système d'intervention pour la viande bovine, on peut s'attendre à ce que, le cas échéant, l'amplitude des fluctuations cycliques du cheptel britannique de brebis augmente sensiblement. Cela revient à dire que les inégalités de la production de la viande d'agneau, pour des raisons d'ordre météorologique, s'accompagneront en outre de variations plus fortes de la production d'agneaux, en fonction des mouvements du cheptel de brebis. A cet égard il ne faut pas perdre de vue que le Royaume-Uni est de loin le premier producteur de viande d'agneau de la Communauté et son rôle est décisif. Une autre source de difficultés est qu'en cas de libre circulation de la viande ovine entre les Etats membres de la CEE-Neuf, on verra apparaître vraisemblablement très vite une sorte de cycle commun de l'agneau de boucherie, tout au moins entre la Grande-Bretagne et l'Irlande en tant qu'exportateurs, d'une part, et la France et la Belgique en tant qu'importateurs, d'autre part, cycle dont l'amplitude dépassera celle des cycles nationaux précédents. (Il suffira de rappeler ici une expérience analogue déjà faite avec les bovins et les porcins dans la Communauté d'origine après 1967/68).
- Une clause dite "de sauvegarde" qui prévoit la possibilité de décréter une interdiction générale d'importation de viande ovine en provenance de pays tiers. Comme il est exclu que dans un proche avenir la Communauté des Neuf arrive à devenir ne fût-ce qu'autosuffisante en viande ovine, il est permis de s'interroger sur le bien-fondé d'une telle clause, même si ce type de clause semble faire en principe partie intégrante de toute organisation commune de marché.

---

<sup>1</sup>"The Financial Times" du 12 septembre 1975, Londres.

Un élément particulièrement intéressant est le niveau de prix que l'on s'efforcera d'atteindre dans la future organisation commune des marchés pour la viande ovine (même si à cet égard aucun système d'intervention n'est prévu). Si l'on admet (ce qui est réaliste) que ce niveau de prix doit être assez élevé pour ne pas nuire (ou nuire relativement peu) à la rentabilité de production française d'agneaux d'engraissement, cela aura sans aucun doute de graves conséquences pour les marchés britanniques et irlandais de la viande ovine. En effet, il ne faut pas oublier qu'en France actuellement les prix du marché de la viande d'agneau sont presque deux fois plus élevés qu'au Royaume-Uni et en Irlande. Cette mesure - prise par le biais de hausses brutales des prix de détail en Grande-Bretagne et en Irlande - aurait probablement pour conséquence un très fort recul de la consommation de viande ovine par tête dans ces deux pays. Quant à savoir, d'un autre côté, si la production britannique de viande d'agneau pourrait être stimulée, cela dépendra au premier chef de l'interaction des hausses de prix consécutives à l'instauration d'une organisation commune des marchés pour la viande ovine avec la disparition des garanties de prix et la suppression devenue nécessaire des "hill sheep subsidies" (lesquels pourront d'ailleurs peut-être être compensés par des garanties de prix plus élevés pour la laine en Grande-Bretagne). Notre idée est que dans ces conditions la production de viande d'agneau du Royaume-Uni va s'accroître un peu plus fortement qu'il n'est prévu au point 6.a, qui repose sur l'hypothèse de l'absence d'une organisation commune des marchés dans le secteur de la viande ovine. Il reste ainsi à déterminer si l'instauration d'une organisation commune des marchés pour la viande ovine, dont le niveau de prix s'orienterait en fonction du marché français, amènerait selon toute probabilité une progression substantielle du degré d'auto-provisionnement de la Communauté en viande ovine. Dans ces conditions, les possibilités qu'aurait la Nouvelle-Zélande d'exporter de la viande d'agneau vers le marché britannique seraient considérablement réduites. Outre, cet effet négatif sur les quantités, qui affecterait les recettes d'exportation de la Nouvelle-Zélande, il se pourrait qu'apparaisse aussi, le cas échéant, un effet négatif sur les prix, effet qui serait imputable aux conséquences de la hausse des prélèvements (remplaçant les anciens droits ad valorem) perçus sur les importations de viande ovine en provenance de pays tiers. Ainsi, les consommateurs britanniques et irlandais de même que les producteurs néo-zélandais d'agneaux d'engraissement seraient les principaux perdants en cas de création d'une organisation commune des marchés pour la viande ovine qui s'orienterait en fonction du niveau des prix en France (en revanche, les principaux bénéficiaires seraient les éleveurs irlandais de moutons tandis que les producteurs des autres Etats membres ne verraient pas leur situation se modifier beaucoup.)

En revanche, si l'on s'abstenait à l'avenir d'instaurer une organisation commune des marchés pour la viande ovine, de graves inconvénients seraient épargnés aux consommateurs britanniques et irlandais ainsi qu'aux producteurs néo-zélandais de viande, tandis que les éleveurs britanniques de moutons, avec les garanties de prix nationales (et les aides directes) ne seraient pas plus mal lotis que dans le cas des "conditions communautaires" que nous avons décrites plus haut. Seuls les producteurs irlandais devraient alors renoncer à d'importants avantages.

Tableau 1\* - La production de viande ovine<sup>a</sup> dans les principaux pays et régions 1960-1974 (1 000 t)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble des pays de l'Europe de l'Ouest recensés	655	671	666	641	666	662	700	697	677	638	670	695	680	694	(727)
CEE-9, total	455	485	478	457	467	461	496	488	474	428	448	472	456	460	(487)
Royaume-Uni	226	267	254	249	256	248	270	263	249	213	231	232	223	234	253
France	117	114	109	97	103	111	117	118	117	112	117	130	130	128	133
Espagne	123	115	114	114	128	134	134	134	132	130	140	137	137	144	(150)
Grèce	77	71	74	70	71	67	70	75	71	80	82	86	87	90	(90)
Europe de l'Est total	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	300	298	291	297	
Bulgarie	45	49	58	56	68	74	84	86	88	87	82	88	88	86	
URSS	.	800	880	895	842	810	739	800	800	720	988	966	961	963	
Amérique du Nord, total	364	393	383	363	337	307	306	305	285	259	260	265	258	246	
Etats-Unis	348	378	368	350	324	296	296	296	276	251	253	257	250	237	(230)
Amérique latine, total	426	423	408	397	385	441	458	474	504	485	443	466	410	409	
Argentine	184	178	167	151	136	163	188	206	215	194	188	187	144	144	(155)
Asie, total	970	1 081	1 085	1 145	1 139	1 147	1 155	1 308	1 341	1 357	2 011	2 034	2 043	2 075	
Inde	.	339	346	357	360	363	366	355	356	356	366	371	377	384	
République populaire de Chine	.	510	530	540	540	550	550	560	560	580	576	580	583	587	
Afrique, total	560	588	599	602	611	633	673	.	.	.	.	989	971	967	
Océanie, total	1 030	1 055	1 078	1 062	1 088	1 089	1 070	1 191	1 252	1 324	1 376	1 406	1 544	1 290	971
Australie	583	598	605	599	599	613	601	670	685	761	813	841	974	735	466
Nouvelle-Zélande	448	457	473	463	489	476	469	521	567	563	563	565	570	555	505

<sup>a</sup> Production indigène brute, y compris viande de chèvre

Source : FAO, Production Yearbook, Rome, années successives.- O.S.C.E., "Statistiques Agricoles", Luxembourg, années successives - Calculs personnels.

Tableau 2<sup>x</sup> - Les importations de viande bovine (fraîche, réfrigérée, congelée) dans le monde<sup>a</sup> ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 t)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Monde, total <sup>d</sup>	397	442	472	464	483	515	516	531	580	606	649	692	664	714	756	655	
Europe de l'Ouest, total	363	387	404	377	383	386	390	411	386	413	425	432	429	472	454	396	
CEE-9, total	355	379	391	363	371	368	367	376	349	373	387	391	382	407	398	347	283
Royaume-Uni	345	370	381	352	357	348	344	351	321	344	350	345	331	353	331	266	213
France	7	5	6	5	7	12	13	15	16	17	20	28	32	31	39	47	44
Italie, Belgique, et d'Allemagne	3	4	4	4	6	7	8	10	11	10	14	17	18	21	24	32	24
Grèce	6	7	11	12	10	15	20	32	34	35	33	36	40	60	47	39	
Europe de l'Est, total	.	4	1	1	5	2	7	5	3	5	3	2	6	2	16	21	
Amérique du Nord, total	21	35	34	40	53	59	37	33	59	53	71	79	70	52	72	40	
Etats-Unis	11	26	23	25	36	37	20	19	34	30	39	45	38	32	42	18	10
Canada	10	9	11	15	17	22	17	14	25	22	32	34	32	20	30	22	
Amérique latine, total	1	3	2	3	3	3	4	7	9	11	10	13	13	17	17	19	
Pérou	0	2	1	1	1	1	2	4	6	8	8	8	8	9	5	6	
Asie, total <sup>b</sup>	10	9	27	36	30	57	72	78	109	114	127	153	131	156	182	161	
Japon	-	3	18	23	23	49	61	54	92	98	109	129	111	130	151	134	90
Malaisie, Singapour, Hong-Kong	2	3	4	4	4	6	7	6	6	6	7	10	8	9	9	7	
Pays arabes, total	7	3	5	9	4	2	3	8	17	9	7	12	11	14	12	13	
Afrique, total <sup>c</sup>	1	2	3	4	6	5	4	3	2	5	4	5	5	5	6	7	
Océanie, total	1	1	1	1	1	2	2	2	2	5	7	8	7	8	10	10	

<sup>a</sup> Sans l'URSS. - <sup>b</sup> Y compris les pays arabes d'Afrique. - <sup>c</sup> Sans les pays arabes d'Afrique (Algérie, Maroc, Egypte, Libye).

Source : FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives. - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives, -  
Calculs personnels.

Tableau 2\* - Les exportations de viande ovine (fraîche, réfrigérée, congelée) dans le monde<sup>a</sup> ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 t)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Monde, total <sup>a,b</sup>	405	462	475	476	475	510	517	552	571	581	640	708	726	725	805	734	
Europe de l'Ouest, total	18	18	22	20	27	30	30	32	34	36	36	41	37	46	50	55	
CEE-9, total	14	15	19	17	24	27	27	30	32	30	28	34	33	43	48	51	53
Irlande	7	7	10	7	15	16	15	14	17	13	13	11	8	14	12	12	11
Pays-Bas	2	2	2	2	1	4	6	3	7	8	4	8	11	15	23	27	26
Pays-Bas	5	5	6	5	6	6	5	9	7	7	7	7	9	10	10	9	13
Europe de l'Est, total	5	5	3	4	4	5	5	6	6	7	11	11	8	7	9	11	
Amérique du Nord, total	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	2	4	4	1	1	1	
Amérique latine, total	41	35	39	35	39	41	21	45	61	62	49	48	57	33	17	26	
Argentine	39	31	38	32	39	38	17	27	48	55	34	38	34	16	14	23	18
Uruguay	2	2	0	0	-	1	3	16	9	7	15	10	19	14	2	1	
Asie, total <sup>b</sup>	0	0	0	0	0	1	1	1	1	10	12	23	28	34	39	46	
Mongolie	.	.	.	.	.	.	.	.	.	8	10	17	23	27	30	35	
Afrique, total	2	1	0	1	2	1	1	1	1	2	2	2	2	1	2	2	
Océanie, total	338	402	410	415	401	433	457	467	467	463	528	580	591	602	686	593	455
Australie	64	75	59	67	67	88	88	100	97	96	114	106	179	175	239	189	83
Nouvelle-Zélande	274	327	351	348	335	345	369	367	370	367	414	473	412	427	446	404	372

<sup>a</sup> Sans l'URSS. - <sup>b</sup> Etant donné que la Mongolie, qui a été de loin avant 1967 le principal pays exportateur d'Asie, n'a pas été recensée par la FAO, les séries chronologiques relatives aux exportations mondiales de viande ovine ne sont pas complètes et celles relatives aux exportations de viande ovine d'Asie ne sont pas comparables.

Source : FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives.- Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives.-  
Calculs personnels.

Tableau 4<sup>x</sup> - Solde des échanges extérieurs<sup>a</sup> de viande ovine (fraîche, réfrigérée, congelée) dans les principales régions 1958-1974 (1 000 t)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Europe de l'Ouest, total	- 345	- 369	- 382	- 357	- 356	- 356	- 360	- 379	- 352	- 377	- 389	- 391	- 392	- 426	- 404	- 341	
CEE-9, total	- 341	- 364	- 372	- 346	- 347	- 341	- 340	- 346	- 317	- 343	- 359	- 357	- 349	- 364	- 350	- 296	- 230
Europe de l'Ouest, total	.	+ 1	+ 2	+ 3	- 1	+ 3	- 2	+ 1	+ 3	+ 2	+ 8	+ 9	+ 2	+ 5	- 7	- 10	
Amérique du Nord, total	- 20	- 34	- 33	- 39	- 51	- 58	- 36	- 32	- 58	- 52	- 69	- 75	- 66	- 51	- 71	- 39	
Amérique latine, total	+ 40	+ 32	+ 37	+ 32	+ 36	+ 38	+ 17	+ 38	+ 52	+ 51	+ 39	+ 35	+ 44	+ 16	+ 0	+ 7	
Asie, total	- 10	- 9	- 27	- 36	- 30	- 56	- 71	- 77	- 108	- 104	- 115	- 130	- 103	- 122	- 143	- 115	
Afrique, total	+ 1	- 1	- 3	- 3	- 4	- 4	- 3	- 2	- 1	- 3	- 2	- 3	- 3	- 4	- 4	- 5	
Océanie, total	+ 337	+ 401	+ 409	+ 414	+ 400	+ 431	+ 455	+ 465	+ 465	+ 458	+ 521	+ 573	+ 584	+ 594	+ 676	+ 583	+ 445

<sup>a</sup> Excédent d'exportation : +; déficit d'importation. - <sup>b</sup> Y compris les pays arabes d'Afrique

Source : voir tableaux 2<sup>x</sup> et 3<sup>x</sup>, calculs personnels.

Tableau 5\* - Principaux éléments de l'approvisionnement en viande de mouton et d'agneau dans la CEE-9 1960-1974 (1 000 t de poids en carcasse)<sup>a</sup>

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974										
Production indigène brute	455	485	478	457	467	461	496	488	474	428	448	472	456	460	(487)										
Equivalents en viande des échantons extérieurs nets de moutons sur pied <sup>b, c</sup>	2	+	0	-	3	-	5	-	7	-	11	-	14	-	24	-	32	-	40	-	40	-	33	-	28
Production nette	453	484	478	460	472	468	507	502	488	452	480	512	496	493	515										
Importations nettes de viande de mouton et d'agneau	372	346	347	341	340	346	317	343	359	357	349	364	350	296	230										
Quantité totale disponible <sup>e</sup>	825	830	825	801	812	814	824	845	847	809	829	876	846	789	745										
Degré d'autoapprovisionnement (pourcentage) <sup>f</sup>	55,2	58,4	57,9	57,1	57,5	56,6	60,2	57,8	56,0	52,9	54,0	53,9	53,9	58,3	65,4										

<sup>a</sup> y compris la viande de chèvre. - <sup>b</sup> On a admis pour chaque mouton vivant importé ou exporté un poids moyen en carcasse de 20 kg au moment du passage à la frontière. - <sup>c</sup> + : exportation nette; - : importation nette. - Fraîche, réfrigérée, congelée - sans les conserves de viande ovine. - <sup>d</sup> Production nette, plus les importations nettes de viande de mouton et d'agneau fraîche, réfrigérée et congelée. - <sup>e</sup> Production indigène brute en pourcentage et la quantité disponible totale (non compris donc, les variations de stocks et les échanges extérieurs nets de conserves de viande de mouton et d'agneau.)

Source : voir tableaux<sup>1\*</sup> et <sup>2\*</sup>. Calculs personnels.



Tableau 6\* - Structure du commerce mondial de viande de mouton et d'agneau fraîche, réfrigérée et congelée. Moyenne 1958/59, 1963/64, 1971/72 et 1974 (1 000 t)

Pays importateurs →	RU	France	CEE-9	Grèce	E.-U.	Canada	Japon	Autres	Total
Pays expor. ↓									
↓ Periode ↓									
Australie et	318		319	4	22	9	2	11	367
↓ 1958/59-1959/60 <sup>a</sup>									
Nouvelle-Zélande	334	0	339	15	21	16	54	15	460
↓ 1963/64-1964/65									
	284	1	299	46	33	27	146	83	634
↓ 1971/72-1972/73									
	217	5	229	11	11	19	84	105 <sup>d</sup>	459
↓ 1973/74									
Argentine et	26	•	26	7	-	-	-	4	37
↓ 1958/59									
Uruguay	17	1	18	8	-	•	-	4	30
↓ 1963/64									
	-	2	6	9	-	•	-	20	35
↓ 1971/72									
	-	2	7	5	-	•	-	7	19
↓ 1974									
Principaux pays	7 <sup>c</sup>	•	7	•	•	•	•	2	9
↓ 1958/59									
exportateurs de la	10 <sup>c</sup>	5	17	•	0	•	-	2	19
↓ 1963/64									
CEE-9	5 <sup>c</sup>	16	26	1	•	•	-	3	30
↓ 1971/72									
	1 <sup>c</sup>	25	36	0	•	-	-	2	38
↓ 1974									

<sup>a</sup> Pour la Nouvelle-Zélande, moyenne des deux années civiles 1958-1959. - <sup>b</sup> Royaume-Uni et Irlande. - <sup>c</sup> Livraisons de l'Irlande à la Grande-Bretagne. <sup>d</sup> Dont la Corée du Sud : 15; URSS : 20; Iran : 12.

Source : Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives. - Commonwealth Secretariat, Meat - A Review, Londres, années successives. - Bureau of Agricultural Economics, "The Mutton and Lamb Situation" (Australie), années successives. - Department of Statistics, New Zealand Official Yearbook, Wellington, années successives. - Estimations et calculs personnels.



# PRODUITS LAITIERS

par

**Rainer Schmidt\*)**

**\*) L'auteur tient à remercier M.W. Krostitz, de la division des produits et du commerce à la FAO pour les entretiens fructueux qu'il a eus avec lui et les nombreuses informations qu'il lui a fournies.**



SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Liste des tableaux dans le texte . . . . .	166
Liste des graphiques . . . . .	166
Liste des tableaux en annexe . . . . .	167
1. Caractères principaux et évolution des marchés internationaux des produits laitiers . . . . .	169
a. Généralités . . . . .	169
b. Le marché mondial du beurre . . . . .	170
b.1 Pôles régionaux de la production et de la consommation . . . . .	170
b.2 Principales régions déficitaires et excédentaires . . . . .	171
b.3 Importations et exportations mondiales. . . . .	172
b.4 Structure du commerce mondial . . . . .	175
b.5 Formation des prix sur les marchés internationaux . . . . .	178
c. Le marché mondial des dérivés stabilisés du lait . . . . .	182
c.1 Problèmes de méthode . . . . .	182
c.2 Aperçu des marchés mondiaux de l'ensemble des dérivés stabilisés du lait . . . . .	182
c.3 Lait concentré . . . . .	186
c.4 Lait écrémé en poudre . . . . .	190
c.5 Lait entier en poudre . . . . .	196
c.6 Formation des prix sur les marchés internationaux . . . . .	198
d. Le marché mondial de la caséine . . . . .	206
e. Le marché mondial du fromage . . . . .	207
2. L'évolution de l'approvisionnement de la Communauté des Neuf en beurre, fromage et dérivés stabilisés du lait, et son im- portance pour l'ensemble du secteur du lait entier . . . . .	211
a. Beurre . . . . .	211
b. Fromage . . . . .	212
c. Produits de conserve à base de lait entier . . . . .	212
d. Lait écrémé en poudre . . . . .	213
e. Utilisation générale du lait . . . . .	213

	<u>Page</u>
3..Evolution prévisible de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux des produits laitiers, notamment pour ce qui concerne la Communauté des Neuf . . . . .	214
a. Demande . . . . .	214
a.1 Situation et tendance futures éventuelles de l'économie laitière des principaux pays déficitaires	214
a.2 Beurre . . . . .	217
a.3 Lait concentré . . . . .	218
a.4 Lait entier en poudre . . . . .	218
a.5 Lait écrémé en poudre . . . . .	219
a.6 Fromage . . . . .	223
b. Offre . . . . .	223
4. Conséquences éventuelles pour la politique agricole commune . . . . .	226
Liste des tableaux dans le texte	
Tableau 1 - Principales données relatives à l'évolution du marché mondial du beurre . . . . .	173
Tableau 2 - Principales données relatives à l'évolution du marché mondial des dérivés stabilisés du lait . . . . .	184
Liste des graphiques	
Graphique 1 - Production, stock et prix du marché mondial : BEURRE . . . . .	179
Graphique 2 - Importations de dérivés stabilisés du lait effectuées par les Philippines, la Thaïlande, la Malaisie et Singapour . . . . .	189
Graphique 3 - Production, stock et prix du marché mondial : LAIT ECREME EN POUDRE . . . . .	200
Graphique 4 - Prix du marché mondial et production : LAIT ENTIER EN POUDRE . . . . .	201
Graphique 5 - Production et prix du marché mondial de CASEINE - Prix du marché mondial du lait écrémé en poudre . . . . .	208

	<u>Page</u>
Graphique 6 - Importations de lait concentré et de lait en poudre des pays en voie de développement et prix du marché mondial du lait sec . . . . .	220
Liste des tableaux en annexe	
Tableau 1* - Production de beurre dans les principaux pays et régions 1958-1975 (1 000 tonnes). . . . .	233
Tableau 2* - Stocks de beurre disponible durant la période d'hiver de 1957/1958 à 1974/1975 (1 000 tonnes) . . .	234
Tableau 3* - Importations de beurre dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes). . . . .	235
Tableau 4* - Exportations de beurre dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes). . . . .	236
Tableau 5* - Structure du commerce mondial du beurre - Moyennes 1958/1960, 1964/1966, 1970/1972 et 1974 (1 000 tonnes de poids du produit). . . . .	237
Tableau 6* - Production de lait entier en poudre dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes) . . .	238
Tableau 7* - Production de lait écrémé en poudre dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes) . . .	239
Tableau 8* - Production de caséine dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes) . . . . .	240
Tableau 9* - Importations de lait écrémé en poudre dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1000 tonnes) . . . . .	241
Tableau 10* - Exportations de lait en poudre dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes) . . . . .	242
Tableau 11* - Structure du commerce mondial du lait écrémé en poudre - Moyennes 1964/1965, 1968/1969, 1972/1973 et 1974 (1 000 tonnes) . . . . .	243
Tableau 12* - Structure du commerce mondial du lait entier en poudre - Moyennes 1964/1965, 1968/1969, 1972/1973 et 1974 (1 000 tonnes). . . . .	244

	<u>Page</u>
Tableau 13* - Commerce extérieur de caséine dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes) . . . . .	245
Tableau 14* - Importations de lait concentré dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes). . . . .	246
Tableau 15* - Exportations de lait concentré dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes). . . . .	247
Tableau 16* - Structure du commerce mondial de lait concentré - Moyennes 1960/1961, 1964/1965, 1968/1969, 1972/1973 et 1974 (1 000 tonnes) . . . . .	248
Tableau 17* - Importations de fromage dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1858-1974 (1 000 tonnes). . . . .	249
Tableau 18* - Exportations de fromage dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes). . . . .	250
Tableau 19* - Structure du commerce mondial de fromage, moyennes 1960/1961, 1965/1966, 1972/1973 et 1974 (1 000 tonnes). . . . .	251
Tableau 20* - Solde des échanges extérieurs pour le beurre et le fromage dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes). . . . .	252
Tableau 21* - Solde des échanges extérieurs pour les dérivés stabilisés du lait dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes). . . . .	253
Tableau 22* - Evolution des principaux éléments de l'approvisionnement de la CEE - 9 en produits laitiers, 1960-1974 . . . . .	254



## 1. Caractères principaux et évolution des marchés internationaux des produits laitiers

### a. Généralités

Le terme générique " produits laitiers" recouvre un grand nombre de produits dont beaucoup ont pour seul point commun d'être dérivés de la même matière première, alors que les évolutions respectives de l'offre et surtout de la demande diffèrent plus ou moins selon les divers produits laitiers. Les consommateurs considèrent qu'il n'existe pas de relations de substitution entre les différents produits laitiers, ou au moins que ces relations ne sont pas très nettes. Aussi sommes-nous dans l'obligation, pour effectuer la présente étude, d'analyser les marchés mondiaux des principaux produits laitiers en procédant surtout cas par cas. Etant donné toutefois que les produits laitiers ne représentent qu'une partie de l'ensemble de l'étude, on comprendra sans peine qu'il nous est impossible, ne serait-ce que faute de place, d'examiner de manière tant soit peu exhaustive les différents produits laitiers.

Dans la plupart des pays disposant d'un secteur laitier évolué, c'est la production de beurre qui occupe la première place. Comme, en outre, le beurre et le lait écrémé en poudre qui en est le principal produit dérivé sont des denrées relativement homogènes, pour lesquelles les critères de qualité sont faciles à définir, les politiques de soutien du marché du lait - surtout en Europe occidentale et en Amérique du Nord - portent au premier chef sur ces deux produits (il faut citer à cet égard l'exemple du régime d'intervention pour le beurre et le lait écrémé en poudre dans la Communauté des Neuf, et celui du programme de soutien appliqué à ces mêmes produits aux Etats-Unis). L'industrie laitière des pays occidentaux est constituée en majeure partie par des entreprises à la production diversifiée qui fabriquent le plus souvent, outre du lait de consommation et du beurre, quelques autres produits laitiers importants (faible degré de spécialisation). Dans ces établissements, la majeure partie du lait cru collecté est généralement transformée en produits frais, en lait concentré, en lait entier, en poudre et en fromage, alors que la production du beurre ne représente qu'une quantité plus ou moins résiduelle.

Il existe à cela deux raisons, la première étant que la production de lait de consommation, de yaourt, de lait concentré ou de fromage permet de réaliser en moyenne par litre de lait cru transformé des bénéfices plus élevés que la production de beurre, la seconde que les régimes d'intervention et autres applicables au beurre (garantie d'écoulement à un prix minimum fixé) constituent pour les "laiteries polyvalentes" un encouragement supplémentaire à adopter cette ligne de conduite. Il en résulte que, surtout d'une saison à l'autre, mais même d'année en année, la production de beurre tend à refléter en les amplifiant considérablement les variations de la production laitière; et qu'à leur tour, les fluctuations de la production de beurre - elles aussi souvent fortement accentuées - se répercutent sur les quantités produites de lait écrémé en poudre? On peut en déduire que les excédents de lait de transformation qui ne peuvent être écoulés sur le marché intérieur dans les principaux pays producteurs sont affectés en priorité à la production de beurre et de lait écrémé en poudre, et viennent du même coup grossir l'offre de ces deux produits sur les marchés internationaux. En revanche, la production de lait concentré, de lait entier en poudre et de fromage est principalement orientée vers la satisfaction des besoins décelables du marché intérieur et des marchés d'exportation. C'est pourquoi, il paraît indiqué d'examiner ici avec une attention toute particulière les marchés internationaux du beurre et du lait écrémé en poudre, quitte à revenir ensuite plus succinctement sur le commerce international du lait entier en poudre et du lait concentré. Cette dernière remarque vaut également pour le marché mondial de la caséine, qui est certes une matière première industrielle, mais à laquelle, dans plusieurs grands pays producteurs de lait, le lait écrémé en poudre dispute âprement la quantité de lait écrémé disponible. Le marché mondial du fromage est un marché spécifique, nettement délimité par rapport à ceux des autres produits laitiers, qui obéit à des conditions particulières. Nous n'en parlerons que brièvement dans la présente étude.

## b. Le marché mondial du beurre

### b.1 Pôles régionaux de la production et de la consommation

La production et la consommation de beurre dans le monde sont fortement concentrées dans la zone tempérée de l'hémisphère Nord : Europe de l'Ouest et de l'Est, Union soviétique et Amérique du Nord.

Parmi les autres pays producteurs seuls méritent d'être cités l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et quatre pays en voie de développement (Argentine, Brésil, Union indienne et Pakistan). Dans les autres pays en voie de développement, la production de beurre est faible ou souvent même totalement inexistante, car ils ne disposent généralement pas d'une industrie laitière digne de ce nom (c'est surtout le cas dans certains pays d'Asie du Sud-Est). Aussi a-t-on observé dans bon nombre de ces pays, au cours des années qui ont suivi la seconde Guerre mondiale, un élargissement tout à fait spectaculaire du marché pour le beurre, le beurre fondu et le butter-oil importés de l'étranger. Il faut toutefois signaler que dans ces pays, comparativement à l'Europe, à l'Amérique du Nord et à l'URSS, la consommation de beurre ne revêt encore qu'une importance limitée.

#### b.2 Principales régions déficitaires et excédentaires

Dans les années 50 et aussi dans une large mesure au cours de la décennie suivante, l'Europe occidentale a été de loin la région la plus nettement déficitaire en beurre, tandis que l'Australie et la Nouvelle-Zélande étaient les pays les plus nettement excédentaires. En outre, l'Europe orientale et les pays en voie de développement enregistraient de légers déficits, l'Union soviétique et l'Amérique du Nord de faibles excédents (cf. tableaux 1 et 20<sup>\*</sup>). Au début de la présente décennie, la situation s'était toutefois considérablement modifiée. Le déficit de l'Europe occidentale avait beaucoup diminué et celui des pays en voie de développement, en particulier, s'était accru dans des proportions telles que les importations nettes agrégées de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique atteignaient 130 000 t en moyenne pour 1971/73, plus du sextuple des importations nettes de l'Europe occidentale (20 000 t seulement). Il faut cependant faire cette restriction que les importations nettes minimales de l'Europe de l'Ouest pour la moyenne de 1971-73 s'expliquent essentiellement par les événements particuliers de 1973, à savoir les ventes massives de beurre d'intervention communautaire à l'URSS, qui ont fait provisoirement de la CEE le principal exportateur net - avec l'Océanie, et l'évolution de l'URSS qui est devenue le principal importateur net après être resté excédentaire sans interruption de 1959 à 1972. Certes, l'Union soviétique est redevenue après 1974 exportatrice nette de beurre mais les excédents d'exportation font piètre figure à côté de ce qu'ils étaient jusqu'en 1970. Il y a lieu par ailleurs de mentionner le déficit croissant du Japon depuis 1970 (moyenne 1972/74 : - 19 000 tonnes). En revanche, jusqu'en 1975, il n'y a guère eu de changement en ce qui concerne la position dominante de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en tant que régions excédentaires.

### b.3 Importations et exportations mondiales

Le commerce mondial de beurre (calculé sur la base des importations mondiales) est passé pendant la période considérée de 612 000 t (moyenne 1958/60) à 878 000 t (moyenne 1971/73), soit une augmentation de 44 % (y compris les échanges intra-communautaires des Neuf; cf. tableaux 1 et 3\*); il apparaît ainsi que le commerce international du beurre au début des années 70 a porté sur plus de 15 % de la production mondiale de cette denrée. - Le principal acheteur sur le marché mondial demeure le Royaume-Uni, bien que sa part dans les importations mondiales, encore égale à 69 % en moyenne pour 1958/60 (416 000 t), soit tombée à 42 % (364 000 t) en moyenne pour 1971/73. Cette régression des besoins d'importation britanniques s'explique par une consommation intérieure dans l'ensemble stagnante coïncidant avec une forte progression tendancielle de la production nationale. En ce qui concerne les importations des autres pays de la Communauté (Italie, République fédérale d'Allemagne, Belgique), il s'est agi en quasi-totalité, notamment au cours des dernières années, d'achats à d'autres Etats membres, encore que le beurre en provenance d'autres pays membres représente également un pourcentage élevé des importations du Royaume-Uni; au total, la part de la Communauté des Neuf dans les importations mondiales a atteint 60 % (521 000 t) en moyenne pour 1971/73. - Les importations de l'Europe orientale, qui ont représenté 10 % (59 000 t) des importations mondiales en moyenne pour 1958/60 et 5 % (46 000 t) en moyenne pour 1971/73, ont été principalement imputables aux deux pays traditionnellement déficitaires du COMECON - la RDA et la Tchécoslovaquie - et aussi, dans une mesure croissante depuis la fin des années 60, à la Hongrie et à la Pologne. - Du point de vue de la demande, les importations des pays en voie de développement d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie ont joué un rôle décisif dans l'expansion du commerce mondial de beurre : elles sont en effet passées de 58 000 t (10 % des importations mondiales) en moyenne pour 1958/60 à 151 000 t (18 % des importations mondiales) en moyenne pour 1971/73. Comme nous le verrons ultérieurement, les achats effectués par ce groupe de pays n'ont porté que partiellement sur du beurre frais destiné à la consommation directe; ces pays ont également importé en grandes quantités du butter-oil et du beurre fondu, aux fins de retransformation, dans le pays receveur, en lait concentré ou en lait de consommation par adjonction de lait écrémé en poudre - ce qui revient à dire que la progression des importations de beurre des pays en voie de développement s'est faite depuis le début des années 60 en partie au détriment des achats de matières grasses du lait sous forme de lait concentré sur le marché mondial.

Tableau 1 - Principales données relatives à l'évolution du marché mondial du  
beurre<sup>a</sup>

(1 000 t du poids du produit)

	∅ 1958/60	∅ 1971/73	Variation (en %)
Production "mondiale" <sup>b</sup>	4 825	5 592	+ 15,9
Exportation mondiale <sup>c</sup>	612	878	+ 43,5
Part des exportations mondiales dans la production mondiale (%)	12,7	15,7	-
Solde des échanges extérieurs <sup>d</sup> des principaux pays et régions :			
Europe de l'Ouest, total	-235	- 20	-
CEE(9)	-278	- 30	-
Europe de l'Est et URSS	+ 9	- 74	-
Amérique du Nord, total	+ 11	+ 4	-
Pays en voie de développement d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique, total	- 28	-130	-
Australie et Nouvelle-Zélande	+252	+251	-

<sup>a</sup>Y compris le butter-oil et le beurre fondu. - <sup>b</sup>Europe de l'Ouest et de l'Est (moins la Yougoslavie), Union soviétique, Amérique du nord, Argentine, Brésil, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud, Inde et Pakistan. - <sup>c</sup>Y compris les échanges intracommunautaires (CEE-9) - <sup>d</sup>Excédent d'importation : - ; excédent d'exportation : +.

Source : voir tableaux 1\*, 3\*, 4\* et 20\*.

L'offre sur les marchés internationaux du beurre (cf. tableau 4\*) a surtout émané pendant la période considérée de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que de divers pays d'Europe occidentale (Danemark, France, Pays-Bas et Irlande dans la Communauté; Finlande et Suède parmi les pays tiers). Le COMECON, notamment grâce à l'URSS et à la Pologne, a également été un grand exportateur. Les Etats-Unis ne sont parvenus qu'épisodiquement à écouler d'assez grandes quantités de beurre sur le marché mondial, étant entendu que des livraisons de caractère non commercial ont joué à cet égard un rôle important à partir de 1962. Quant aux pays en voie de développement (à l'exception de l'Argentine), ils sont pratiquement négligeables en tant que fournisseurs sur les marchés internationaux du beurre. Il est intéressant de noter que la part de la Communauté des Neuf dans les exportations mondiales est passée de 31 % (189 000 t) en moyenne pour 1958/60 à 49 % (397 000 t) en moyenne pour 1970/72, tandis que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont vu la leur tomber dans le même temps de 41 % (252 000 t) à 34 % (272 000 tonnes). Etant donné que les ventes massives de beurre communautaire à l'URSS (à des conditions spéciales) ont coïncidé avec la chute des exportations néo-zélandaises (chute due à de mauvaises conditions météorologiques), cette évolution a atteint provisoirement un sommet en 1973 puisque, durant cette année, la CEE-9 a pu revendiquer 68 % des exportations mondiales (738 000 tonnes), tandis que l'Australie et la Nouvelle-Zélande devaient se contenter de 21 % (226 000 t). Abstraction faite de 1973, cette percée des exportateurs de la Communauté des Neuf sur le marché mondial au détriment de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande tenait essentiellement aux trois raisons suivantes :

- Expansion extraordinairement rapide des échanges intra-communautaires des Six à la faveur de l'établissement graduel d'une organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers, depuis la fin de l'année 1964;
- Contrôle d'une part croissante du marché britannique du beurre par l'Irlande, les Pays-Bas et la France, et déclin simultané des positions australiennes et néo-zélandaises sur le même marché;
- Intensification, surtout depuis la fin des années soixante et jusqu'en 1972, des ventes des principaux pays exportateurs de la Communauté des Six, grâce à une politique parfois "agressive" de restitutions à l'exportation vers les pays tiers, et plus spécialement vers les pays en voie de développement.

#### b.4 Structure du commerce mondial

Le tableau 5\* donne quelques indications sur les structures du commerce mondial de beurre. Il en ressort que les livraisons totales de beurre à la Communauté des Neuf se sont élevées à 428 000 t en moyenne pour 1958/60 et à 451 000 t en moyenne pour 1970/72; pour la première de ces deux périodes, l'apport des pays tiers était encore de 63,6 % (272 000 t, dont 234 000 t, soit 54,7 % des besoins d'importation des Neuf, en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande), les 36,4 % restant (156 000 t) étant constitués par les achats aux principaux pays exportateurs de l'actuelle Communauté des Neuf. Mais en moyenne pour 1970/72, la part des pays exportateurs de la Communauté s'est élevée à 51,9 % (234 000 t), tandis que celle des pays tiers, en forte régression, tombait à 48,1 % (217 000 t, dont 180 000 - soit 39,9 % des besoins d'importation communautaires - en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande). Les exportations de beurre australien et néo-zélandais vers la Communauté des Neuf en provenance des pays tiers reflètent surtout la place qu'occupent l'Australie et la Nouvelle-Zélande sur le marché britannique du beurre. Les importations de la Communauté des Six en provenance des autres pays tiers n'ont atteint de même qu'un faible niveau pendant la période considérée, même en temps de relative pénurie et de hausse des prix (1964 et 1971). Les principaux fournisseurs étaient alors divers pays du COMECON, la Finlande et les Etats-Unis. Si l'on considère de surcroît - abstraction faite de la Nouvelle-Zélande, qui s'est vu accorder un régime particulier - que tous les autres pays tiers qui approvisionnaient traditionnellement le marché britannique (Australie, Argentine, Afrique du Sud, Finlande, Pologne et Roumanie) ont très vite arrêté leurs livraisons au Royaume-Uni après l'adhésion de ce pays à la Communauté Européenne au début de 1973 (le Royaume-Uni n'a presque plus acheté de beurre aux pays précités en 1974/75), il apparaît nettement que le régime des prélèvements applicables aux produits laitiers ne laisse guère de chances aux pays tiers fournisseurs. Si le maintien de la préférence communautaire, par le biais du régime des prélèvements, constitue dans le cas du beurre une protection aussi "efficace" contre l'offre émanant des pays tiers, c'est sans doute au premier chef parce que le beurre est précisément une denrée pour laquelle les possibilités de différencier le produit en vue d'une différenciation des prix demeurent minimales.

Si l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont vu leurs ventes à la Communauté des Neuf stagner dans l'ensemble jusqu'à la fin de 1964 et décliner ensuite, elles ont trouvé une certaine compensation sur les marchés des divers pays en voie de développement.

Elles ont plus spécialement concentré leurs efforts sur un certain nombre de marchés du Sud-Est Asiatique intéressants par leur proximité (fret avantageur) et leur grande capacité d'absorption, les ventes portant, jusqu'au début des années soixante, presque uniquement sur du beurre salé destiné à la consommation directe. C'est là qu'est née l'industrie du lait reconstitué, qui a permis à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande de multiplier leurs exportations de graisse butyrique (sous toutes ses formes) vers ces pays, aux dépens surtout des exportateurs traditionnels de lait concentré de la Communauté des Neuf, et plus particulièrement des Pays-Bas. Cette politique de promotion commerciale a ensuite été étendue à divers pays latino-américains. Au total, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont réussi à porter de 15 000 t (6,0 % de leurs exportations totales) en moyenne pour 1958/59-1960/61 à 85 000 t (32,1 % de leurs exportations totales) en moyenne pour 1970/71-1972/73 le volume de leurs exportations vers des pays - essentiellement des PVD - autres que les Etats membres de la CEE<sup>1</sup>.

Comme nous l'avons déjà dit, les principaux pays exportateurs de la Communauté des Neuf - c'est-à-dire le Danemark, les Pays-Bas, l'Irlande et la France - ont également pu enregistrer des succès appréciables sur le marché des pays tiers; la part des ventes aux pays tiers dans les exportations totales de ces quatre "grands" est passée de 13,8 % (25 000 t) en moyenne pour 1958/60 à 23,8 % (73 000 t) en moyenne pour 1970/72. Là encore, la progression des exportations vers les pays en voie de développement a joué un rôle majeur (il s'agit surtout en l'espèce des pays arabes et de divers Etats africains, le régime d'association de certains de ces pays avec la Communauté ayant pu constituer un facteur important, sans parler des coûts de fret peu élevés).

Signalons enfin que les deux pays déficitaires du COMECON, la RDA et la Tchécoslovaquie, ont surtout été approvisionnés par l'Union soviétique, les autres pays excédentaires du COMECON ayant en règle générale destiné leurs exportations (comme dans le cas de la viande bovine) aux marchés d'Europe occidentale dans le cadre, semble-t-il, d'une politique d'acquisition de devises.

En simplifiant, on peut dire que, dans le passé (jusqu'en 1972), le marché mondial du beurre a été essentiellement marqué par la lutte de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie ainsi que des pays exportateurs de la Communauté des Neuf pour la conquête du marché britannique et des marchés des

---

<sup>1</sup> Parmi les pays industrialisés du bloc occidental, seuls les Etats-Unis, le Canada et surtout le Japon sont acheteurs de beurre néo-zélandais et australien.



pays en voie de développement, étant entendu que l'Australie et la Nouvelle-Zélande bénéficiaient d'un certain traitement de faveur sur le marché britannique. Depuis l'élargissement de la Communauté au début de 1973, l'Australie a totalement disparu du marché britannique, et seule la Nouvelle-Zélande reste en mesure de continuer à exporter vers le Royaume-Uni (le volume d'exportation qui lui est concédé tombant toutefois de 166 000 t en 1973 à 138 000 t en 1977, soit une diminution de 17 %), à des conditions préférentielles "permettant" d'écouler effectivement les quantités de beurre ... sans mettre en danger l'écoulement de beurre ... de la Communauté" (article 2 du Protocole 18 du traité d'adhésion)<sup>1</sup>. Lors du sommet de Dublin au printemps 1975, la Nouvelle-Zélande s'est vu octroyer également pour les années 1978-1980 de nouvelles possibilités de livraison au marché britannique. Le Conseil de ministres n'a pu jusqu'à présent se mettre d'accord sur le volume de ces livraisons (avec 113 000 t pour 1980<sup>2</sup>, les propositions de la Commission représenteraient par rapport à 1977 une nouvelle diminution de 18,1 %). Ainsi se trouve délimitée jusqu'en 1977 la part de la Nouvelle-Zélande sur le marché britannique (pour la période 1978-1980, elle est en principe la même, avec toutefois actuellement une légère marge d'incertitude). Dans ces conditions, on peut penser en principe que l'offensive de l'ensemble Australie/Nouvelle-Zélande et les exportateurs de la Communauté des Neuf pour la conquête des marchés sera intégralement dirigée à l'avenir dans les pays en voie de développement. En l'espèce, il ne faut pas omettre de signaler qu'aux articles 4 et 5 du Protocole précité, la Communauté des Neuf s'est engagée à prendre désormais en considération certains intérêts de la Nouvelle-Zélande en matière de commercialisation, et en particulier à promouvoir la conclusion d'accords internationaux sur les produits laitiers (on peut saluer à cet égard le premier grand succès que constitue la convention du GATT relative à un prix minimum à l'exportation du butter-oil, convention entrée en vigueur en mai 1973 et bénéficiant également de l'appui de la Communauté des Neuf).

---

<sup>1</sup> Dans la version citée par le New Zealand Official Yearbook 1974, Wellington, p. 567 sq.

<sup>2</sup> The Financial Times, du 12 novembre 1975, Londres.

#### b.5 Formation des prix sur les marchés internationaux

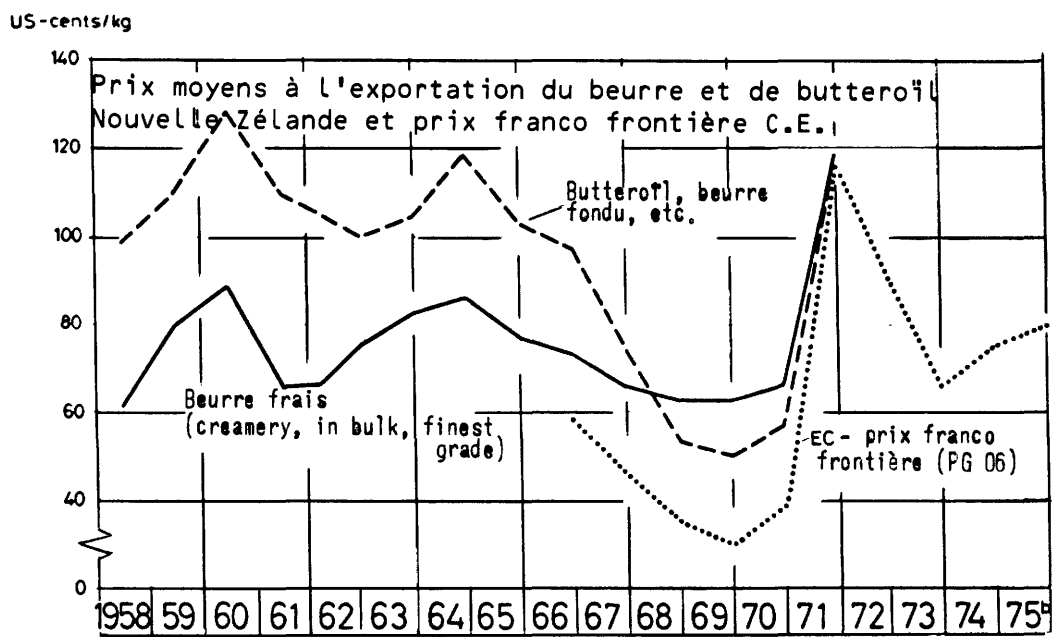
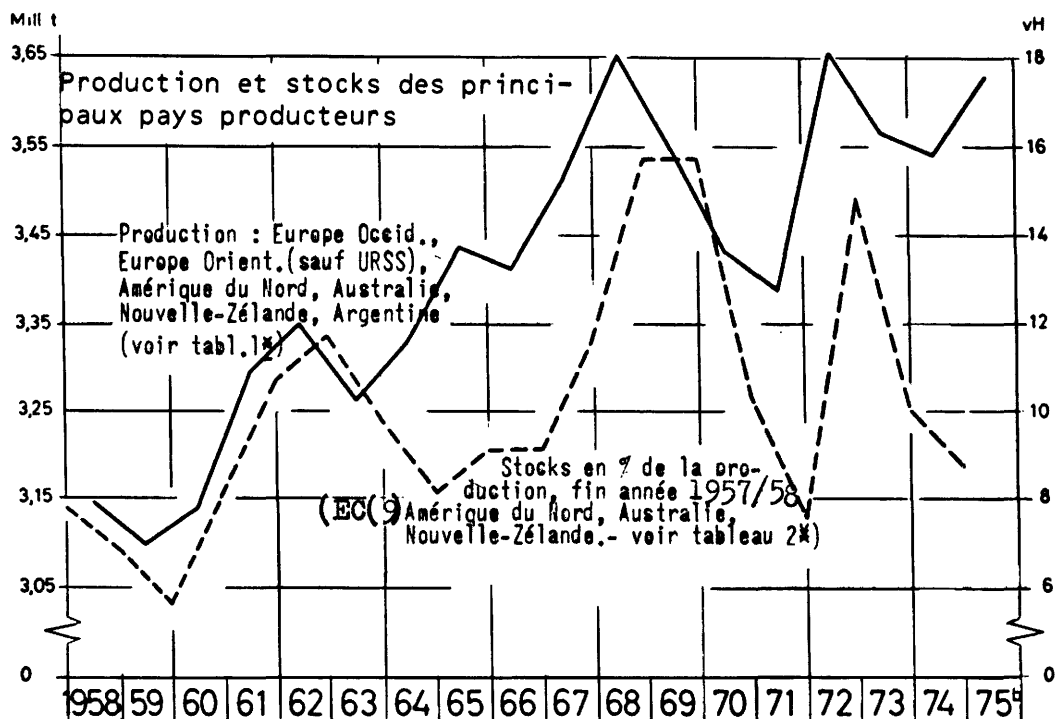
Comme le montre très nettement le graphique 1, l'évolution des prix sur le marché mondial du beurre dépend moins de l'offre émanant des principaux pays producteurs ou fournisseurs de ce même marché sur la base de la production courante que du niveau des stocks par rapport à la production et/ou à la consommation. Il convient d'ajouter que les prix payés lors des transactions internationales réagissent généralement avec un décalage plus ou moins grand aux variations de la production ou des stocks (l'examen des valeurs annuelles ne met pas nettement en relief ce phénomène, car les retards considérés ne portent le plus souvent que sur quelques mois).

Vers le milieu de la précédente décennie, le stockage ou le déstockage dans la Communauté (à Six ou à Neuf) ont commencé à devenir un élément déterminant sous l'aspect déjà purement quantitatif, car les fluctuations des excédents de la Communauté ont atteint après 1964 une ampleur telle qu'elles dépassent de loin les variations de stocks en Amérique du Nord et en Océanie (cf. tableau 2<sup>\*</sup>). Il est à peine exagéré de dire que les stocks de beurre dans la Communauté des Neuf sont ainsi devenus le principal facteur influant sur les prix du marché mondial, et que l'importance de ce facteur devrait plutôt s'accroître encore d'après les tendances qui se dessinent actuellement. Autrement dit, la Communauté des Neuf exerce pour ainsi dire une influence prédominante sur le niveau des prix du marché mondial du beurre (et aussi sur celui du lait écrémé en poudre, comme nous le montrerons ultérieurement). Si nous formulons ce jugement, c'est notamment parce qu'il a existé dans le passé un parallélisme évident entre le niveau des excédents de beurre et la "générosité" de la Communauté en matière d'octroi de restitutions à l'exportation vers les pays tiers.

Excepté certaines situations de pénurie temporaire qui ont surtout résulté de conditions météorologiques et qui ont chaque fois été surmontées assez rapidement (1959/60 et 1963/64), le marché international du beurre est généralement apparu pendant la période considérée comme un véritable marché d'acheteurs, caractérisé par une tendance à la baisse des cotations. Lorsque la "montagne de beurre" atteignit pour la première fois des proportions spectaculaires dans la Communauté des Six à la fin des années soixante, il en résulta sur le marché mondial une baisse des prix sans précédent.

Graphique 1

PRODUCTION, STOCK ET PRIX DU MARCHE MONDIAL : BEURRE



<sup>a</sup> Jusque 1962 : années civiles; à partir de 1963 : années de campagne.  
<sup>b</sup> Estimation.

C'est ainsi que dans la Communauté des Six, le prix franco frontière du beurre<sup>1</sup> a été révisé en baisse entre 1966/67 et 1969/70, de 50 %.

Le prix moyen à l'exportation des concentrés de graisse butyrique néo-zélandais, qui reflètent principalement la guerre des prix sur les marchés des pays en voie de développement, a lui aussi diminué de près de 50 % pendant la même période<sup>1</sup>. En revanche, la diminution de 14 % seulement entre 1966/67 et 1969/70 du prix<sup>1</sup> moyen néo-zélandais à l'exportation du "creamery butter", prix qui exprime surtout celui auquel le beurre salé est vendu sur le marché britannique, a été notamment imputable au contingentement - sans effet ou du moins sans effet direct sur les prix - des importations britanniques. Ensuite, pendant les années 1971/72, on a enregistré une flambée des prix du marché mondial du beurre (le prix communautaire franco-frontière a augmenté de 287 % entre 1969/70 et 1971/72), notamment parce que des baisses de la production néo-zélandaise dues à la sécheresse avaient coïncidé avec des conditions de pâturage et des récoltes de foin très mauvaises dans certaines zones d'Europe occidentale, et avec les répercussions de la campagne communautaire d'abattage de vaches laitières en 1969-1970. A partir de 1972-1973, les prix du marché mondial du beurre ont certes de nouveau nettement diminué, mais dans la moyenne des campagnes 1972/73-1974/75, les prix communautaires franco frontière de 77,1 US-\$/100 kg dépassaient encore de plus de 80 % la moyenne des années 1966/67-1970/71. Comme première explication de ce phénomène on peut avancer que dans les périodes considérées la relation entre les stocks et la production a été en moyenne de 12,5 contre 10,3. Il est difficile cependant d'y voir la seule explication d'une hausse des prix égale à 80 %. Après une analyse détaillée, il nous semble que l'on peut proposer l'explication suivante :

- L'accumulation des conditions météorologiques défavorables aux producteurs de lait dans les principaux pays producteurs durant la première moitié de la présente décennie. (C'est ainsi, par exemple, que la Nouvelle-Zélande a connu en 1972/73 et 1973/74 deux périodes successives de sécheresse extrêmement dures; dans la Communauté, il y a eu des baisses de production surtout en 1971 et en 1975 en raison de la persistance de la sécheresse; en outre, il y a eu en 1973 et en 1974, du moins sur le plan régional, une très mauvaise récolte de foin, pour des raisons d'ordre météorologique, et, parfois, des conditions de pâturage également médiocres).

---

<sup>1</sup> Convertis en dollars américains.

- La reconversion de la production de lait à la production de viande bovine, qui a été favorisée dans la Communauté par l'octroi de primes particulières et stimulée en outre par la hausse des prix sur les marchés communautaires de la viande bovine en 1972/73 (accroissement surtout de l'engraissement des génisses au détriment de l'élevage de vaches laitières).
- La hausse des prix de 1972/73 sur le marché mondial des aliments azotés, qui a affecté au premier chef les coûts, c'est-à-dire la rentabilité de la spéculation laitière dans la Communauté, fortement tributaire des importations pour ces aliments du bétail.
- La hausse des prix de 1973/74 sur le marché mondial des huiles végétales qui devrait avoir eu indirectement pour effet de soutenir les prix sur le marché du beurre par le biais du fort enchérissement du produit de substitution qu'est la margarine.
- La dévaluation importante du dollar américain entre 1971 et 1973 (notre étude se fonde sur des prix exprimés en dollars) ainsi que la forte accélération de l'inflation "mondiale", consécutive notamment à la hausse des prix du pétrole depuis 1973/74.
- Un maniement beaucoup plus mesuré de la part de la Communauté depuis 1972 des restitutions à l'exportation pour les produits laitiers en général et pour le beurre en particulier (tout au moins par rapport aux années 1968-1970). Ce changement de comportement s'est manifesté dans l'adhésion des Communautés à l'accord susmentionné du GATf sur le butter-oil en mai 1973, qui prévoit un prix minimum à l'exportation (fob) de 68 cents américains/kg. (99,3 % de matière grasse).

En opérant une pondération des facteurs que nous venons d'énumérer, les plus importants devraient être, à notre avis, d'abord la politique de restitutions plus réservée des Communautés, mais aussi la dévaluation du dollar, l'accélération générale de l'inflation et - pour 1973/74 - la hausse des prix sur les marchés internationaux des huiles végétales, ce qui contribue à donner une valeur relative à ce que nous avons dit en introduction, à savoir que l'évolution des prix sur le marché mondial du beurre s'exprime essentiellement par les stocks est certes en règle générale décisive pour l'orientation des variations de prix, mais n'est que partiellement responsable de leur ampleur.

L'ampleur des fluctuations de prix peut être influencée aussi par des facteurs particuliers (comme par exemple la situation sur le marché mondial des huiles végétales), mais elle se ressent surtout de la politique d'octroi de restitutions menées par la Communauté, qui à son tour n'est pas orientée d'une façon mécanique par le seul volume des stocks de beurre d'intervention.

### c. Le marché mondial des dérivés stabilisés du lait

#### c.1 Problèmes de méthode

Toute analyse du commerce mondial des dérivés stabilisés du lait devrait logiquement exiger que l'on dispose de données distinctes selon qu'il s'agit de lait concentré, de lait entier en poudre, de lait écrémé en poudre et autres types de laits en poudre (babeurre et lactosérum en poudre). Il apparaît toutefois impossible de procéder ainsi, car les statistiques disponibles, sont très insuffisantes. Beaucoup de pays en voie de développement, en particulier, publient des statistiques d'importation sans faire de distinction entre les divers types de laits en poudre, ni même parfois entre le lait en poudre et le lait concentré. Les annuaires de la FAO sur le commerce international fournissent quant à eux des données distinctes pour les échanges extérieurs de lait en poudre et ceux de lait concentré, mais il faut bien voir que les séries chronologiques relatives aux importations de lait concentré et de lait en poudre de bon nombre de pays sont entachées de sérieuses erreurs statistiques. Autre difficulté, les grandes quantités de lait écrémé en poudre exportées au titre d'opérations sans caractère commercial par les Etats-Unis et, dans les années soixante-dix, par la Communauté n'apparaissent que partiellement dans les statistiques officielles du commerce extérieur des pays receveurs. Pour avoir au moins une idée approximative de l'ampleur et de la structure du commerce mondial de lait concentré, de lait entier en poudre et de lait écrémé en poudre pendant la période considérée, il a donc fallu recourir, faute de mieux, aux statistiques (plus fiables) concernant les exportations des principaux pays fournisseurs.

#### C.2 Aperçu des marchés mondiaux de l'ensemble des dérivés stabilisés du lait

Les marchés internationaux des dérivés stabilisés du lait ont connu un essor absolument spectaculaire au lendemain de la seconde Guerre mondiale. En l'occurrence, il s'agissait avant tout de poursuivre deux objectifs fondamentalement différents :

- Compenser le déficit élevé et grandissant enregistré en matière de lait notamment par toute une série de PVD des zones tropicale et sub-tropicale où l'industrie laitière est absolument inexistante (ou n'en est qu'à ses premiers balbutiements), en utilisant à cet effet les excédents de lait de divers pays occidentaux industrialisés, sous forme de lait concentré, de lait entier en poudre et de lait écrémé en poudre;
- compenser les déficits qu'enregistrent divers pays d'Europe occidentale et orientale en matière de lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation des animaux par les excédents de certains pays d'Europe occidentale et en partie par des importations en provenance des Etats-Unis, du Canada et de la Nouvelle-Zélande.

Calculées en poids d'extrait sec du lait (étant toutefois entendu que les lacunes statistiques susmentionnées n'ont malheureusement pas permis de distinguer entre extrait sec gras et non gras), les exportations mondiales de dérivés stabilisés du lait ont augmenté de 148 %, passant de 670 000 tonnes en moyenne pour 1958/60 à 654 000 tonnes en moyenne pour 1971/73; autrement dit, dès la seconde des deux périodes précitées, le commerce international a porté sur 30 % de la production mondiale<sup>1</sup> de dérivés stabilisés du lait (pour plus de détail prière de se reporter au tableau 2). Le rapide essor de l'industrie du "lait recombinaé" qui s'est manifesté après 1960 dans bon nombre de grands pays importateurs de dérivés stabilisés du lait s'est traduit par une réorientation de la demande au détriment du marché mondial du lait concentré et au profit des marchés internationaux du lait écrémé en poudre (des concentrés de graisse butyrique); c'est aussi la première raison qui explique que la part du lait concentré dans les exportations mondiale de dérivés stabilisés du lait, qui était encore de 20,4 % (137 000 tonnes d'extrait sec du lait) en moyenne pour 1958/60, soit tombée à 11,1 % seulement (183 000 tonnes d'extrait sec du lait) en moyenne pour 1971/73. La part du lait en poudre s'est donc accrue dans les mêmes proportions, passant dans le même temps de 79,6 % à 88,9 % (respectivement 533 000 t et 1 471 000 t d'extrait sec du lait). D'après nos estimations pour les dernières années, le lait entier en poudre est intervenu pour un bon cinquième et le lait écrémé en poudre pour plus des deux tiers dans les exportations mondiales de lait en poudre (cf. tableaux 9\* - 12\* et 14\* - 16\*); ces chiffres illustrent bien le rôle majeur du lait écrémé en poudre, en tant que "produit d'intervention", dans le commerce mondial des dérivés stabilisés du lait.

---

<sup>1</sup> Principaux pays producteurs seulement.

Tableau 2 - Principales données relatives à l'évolution du marché mondial des dérivés stabilisés du lait (lait en poudre et lait concentré)

(1 000 tonnes d'extrait sec du lait<sup>a)</sup>)

	∅	∅	Variation (en %)
	1958/60	1971/73	
Production "mondiale" <sup>b</sup>	2 644	5 549	+ 109,9
Lait concentré	888	1 012	+ 14,0
Lait en poudre	1 756	4 537	+ 158,4
Exportations mondiales, total <sup>c</sup>	670	1 654	+ 147,9
Lait concentré	137	183	+ 33,6
Lait en poudre	533	1 471	+ 176,0
Part des exportations mondiales dans la production "mondiale" (pourcentage) :			
Dérivés stabilisés du lait, total	25,3	29,8	-
Lait concentré	15,4	18,1	-
Lait en poudre	30,4	32,4	-
Solde des échanges extérieurs <sup>d</sup> des principaux pays et régions pour l'ensemble des dérivés stabilisés du lait :			
Europe de l'Ouest, total	+ 73	+457	-
CEE-9	+ 72	+511	-
Europe de l'Est et Union soviétique	- 29	- 27	-
Amérique du Nord, total	+323	+170	-
Pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, total	-315	-727	-
Japon	- 26	- 58	-
Australie et Nouvelle-Zélande	+ 94	+248	-

<sup>a</sup> Rappelons que les statistiques ne permettent pas de faire la différence entre extrait sec gras et non gras du lait (hypothèse générale : 1 kg de lait en poudre correspond en moyenne à 0,96 kg d'extrait sec du lait (lait concentré : 0,28 kg)).

<sup>b</sup> Principaux pays seulement; LAIT CONCENTRE : Europe de l'Ouest (moins Irlande), Tchécoslovaquie, RDA et URSS, Canada, Etats-Unis, Argentine, Brésil, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud. LAIT EN POUDRE : Europe de l'Ouest, RDA, Hongrie, Pologne, URSS, Amérique du Nord, Argentine, Brésil, Vénézuéla, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud.

<sup>c</sup> Y compris échanges intracommunautaires des Neuf.

<sup>d</sup> Excédents d'importation : - ; excédents d'exportation : +.

Sources : voir tableaux 9\*, 10\*, 14\* et 15\*.



En ce qui concerne la demande, l'expansion du commerce mondial des dérivés stabilisés du lait a essentiellement résulté de la progression rapide des achats des pays en voie de développement et de la croissance très importante des échanges intracommunautaires des Neuf en matière de lait entier en poudre, de lait concentré et surtout de lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation des animaux. Exprimées en poids d'extrait sec du lait, les importations de dérivés stabilisés du lait des pays en voie de développement sont passées de 327 000 t (dont 118 000 t pour le lait concentré et 200 000 t pour le lait en poudre) en moyenne pour 1958/60 à 763 000 t (dont 124 000 t pour le lait concentré et 639 000 t pour le lait en poudre) en moyenne pour 1971/73, absorbant ainsi, pendant la dernière période précitée, 46,1 % (67,8 % pour le lait concentré et 43,4 % pour le lait en poudre) des livraisons totales de dérivés stabilisés du lait sur le marché mondial. Si l'on soustrait du total des exportations mondiales de dérivés stabilisés du lait en moyenne pour 1971/73 les échanges intracommunautaires des Neuf estimés à 560 000 t d'extrait sec du lait, il reste 1 094 000 t (poids d'extrait sec du lait) au titre des "exportations mondiales réduites", c'est-à-dire un total dans lequel la Communauté des Neuf est considérée comme une entité régionale). En moyenne pour 1970/72, 70 % de ces "exportations mondiales réduites" étaient déjà destinés aux pays en voie de développement (les proportions respectives pour le lait concentré et le lait en poudre étant de 84 % et 67 %); autrement dit, les pays en voie de développement prédominent en tant que demandeurs sur les marchés internationaux des dérivés stabilisés du lait destinés à la consommation humaine, les principaux fournisseurs étant la Communauté des Neuf, l'Amérique du Nord et l'Océanie. On peut dire en systématisant que si les importations de dérivés stabilisés du lait des pays en voie de développement ont remarquablement progressé, c'est parce que l'offre de lait est souvent inexistante ou du moins tout à fait insuffisante dans les pays considérés et aussi parce qu'on a compris que les importations de dérivés stabilisés du lait constituent le moyen le plus efficace et le plus avantageux d'atténuer ou même de combler le déficit en protéines animales (il faut surtout penser en l'occurrence à l'utilisation des dérivés stabilisés du lait dans le secteur de l'alimentation des mères et des enfants en bas âge). C'est ainsi que bon nombre de pays en voie de développement en sont venus à classer les dérivés stabilisés du lait parmi les "denrées essentielles" et à leur reconnaître un caractère plus ou moins prioritaire quant à l'affectation de leurs maigres disponibilités en devises. Il ne faudrait pas oublier à cet égard que, jusque vers le milieu de la précédente décennie, les quantités croissantes de lait écrémé en poudre américain livrées à titre non commercial -et en premier lieu

Les dons faits par des organisations privées à des pays étrangers (cf. tableau 10<sup>\*</sup>) - ont fourni une contribution extrêmement importante à l'ouverture du marché. C'est seulement au prix d'efforts pénibles et obscurs déployés par les organisations américaines intéressées pour surmonter de nombreux obstacles psychologiques, institutionnels et techniques qu'il a été possible d'arriver à une utilisation judicieuse des dons dans les pays bénéficiaires.

### c.3 Lait concentré

Sur les marchés internationaux du lait concentré, l'offre est dominée par la Communauté des Neuf, et au premier chef par les Pays-Bas, depuis toujours le principal pays exportateur. La part de la Communauté des Neuf dans les exportations mondiales de lait concentré est passée de 76 % en moyenne pour 1958/60 à 82 % en moyenne pour 1971/73 (la part des Pays-Bas tombant dans le même temps de 54 % à 52 %). Tous les autres pays fournisseurs (Etats-Unis, Australie, URSS) sont donc largement distancés. Jusque vers le milieu de la précédente décennie, les pays d'Asie du Sud-Est (Philippines, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Hong-Kong, Birmanie) étaient les principaux acheteurs sur le marché mondial (leur part dans les importations mondiales s'est élevée à 46 % en moyenne pour 1958/60 et à 39 % en moyenne pour 1963/65, soit respectivement 216 000 t et 233 000 t en poids du produit). Le développement progressif de l'industrie du "lait recombinaé" s'est traduit dans ces pays par une forte régression des importations de lait concentré, tombées à 59 000 t (9 % des importations mondiales) en moyenne pour 1971/73, au profit de la graisse butyrique et du lait écrémé en poudre<sup>1</sup>. C'est à la fin des années cinquante que remonte la première tentative visant à remplacer les importations onéreuses de lait concentré par des importations d'extrait sec du lait, plus avantageux (apparition, aux Philippines, en 1958 du "condensed filled milk"; il s'agit d'un lait concentré fabriqué par dissolution de lait sec écrémé, l'apport en matières grasses étant assuré au moyen d'huile de coco, que les Philippines produisent en abondance). Les Philippines, qui en 1957 ont importé 106 000 t de lait concentré (21,4 % des importations mondiales), étaient alors le principal demandeur sur les marchés internationaux. Le "condensed filled milk" de fabrication locale a été mis sur le marché l'année suivante, à l'initiative de firmes américaines. Ce produit, offert à un prix de beaucoup inférieur à celui du lait entier concentré, a pu s'assurer jusqu'en 1972 une part du marché philippin supérieure à 70 %, ce qui a permis aux Philippines de réduire en conséquence leurs importations de lait concentré.

<sup>1</sup> En l'occurrence, le recul des importations de graisse butyrique sous forme de lait concentré n'a été que partiellement compensé par l'augmentation des importations de butter-oil aux fins de production de lait reconstitué, car en Asie du Sud-Est la matière grasse du lait, plus onéreuse, est parfois remplacée par des graisses végétales bon marché de production locale. (Pour plus de détails, voir ci-dessous).

C'est peut-être le "précédent" du "condensed filled milk" philippin qui a incité vers 1960 l'industrie laitière néo-zélandaise à lancer sur le marché le lait entier concentré recombinaison. Cette politique s'est surtout inspirée des considérations suivantes :

- Si le lait concentré est vendu au détail dans les pays d'Asie du Sud-Est à un prix élevé comparativement à sa teneur en extrait sec du lait, c'est notamment parce que l'importante quantité d'eau incorporée alourdit les coûts de transport et que le conditionnement - réalisé en étain - est onéreux. Les coûts de transport pèsent lourdement dans la balance, étant donné la distance qui sépare les principaux pays exportateurs d'Europe occidentale et les acheteurs du Sud-Est asiatique. Les feuilles d'étain pourraient être produites sur place, au moins dans les pays d'Asie du Sud-Est qui possèdent des gisements de ce métal (Malaisie, Thaïlande, Indonésie).
- Compte tenu de la hiérarchie des prix existant sur le marché mondial des produits laitiers, la solution la moins onéreuse pour obtenir un poids déterminé de matières grasses du lait consiste à acheter du butter-oil, du beurre en poudre, etc., et la formule la plus avantageuse pour se procurer un poids donné d'extrait sec dégraissé est d'acheter du lait écrémé en poudre. L'exemple suivant montre quelles sont en l'espèce les relations de prix : pour produire un kilogramme de lait concentré non sucré ayant une teneur en matières grasses de 7,8 % et une teneur en extrait sec dégraissé de 18,1 %, il faut environ 79 grammes de butter-oil et 184 grammes de lait écrémé en poudre. Aux prix du marché mondial de 1969 (niveau le plus bas) et de 1971 (niveau le plus élevé), il en aurait coûté respectivement 7 cents américains au bas mot et tout juste 16 cents (prix fob). Or, pendant les années considérées, les prix à l'exportation d'un kilogramme de "produit fini" (lait concentré non sucré) d'origine néerlandaise se sont élevés respectivement à 30 et 37 cents environ.

Les grands avantages que peut offrir le remplacement du lait concentré d'importation par du lait concentré fabriqué localement à base de lait recombinaison, apparaissent clairement à la lumière des considérations qui précèdent, notamment en ce qui concerne l'ampleur appréciable des économies de devises<sup>1</sup>. La Malaisie a été le premier pays à produire du "lait recombinaison" au début de 1961, et Singapour s'est engagé dans cette voie à la fin de la même année.

---

<sup>1</sup> Le lecteur intéressé par cet aspect du problème en trouvera une analyse approfondie dans l'article de R. Schmidt intitulé "Analyse und Prognose der Importe von Milcherzeugnissen ausgewählter Länder mit Hilfe ökonomischer Modelle", Kieler Studien n° 117, Tübingen 1971, page 63 et suivantes.

D'autres établissements spécialisés dans cette production ont été ultérieurement créés à Hong-Kong (1962), aux Philippines (1963), en Thaïlande (1964) et en Indonésie (1968). L'Office du lait de l'Australie et ensuite celui de la Nouvelle-Zélande n'ont pas été seulement les promoteurs de ce processus, mais sont également intervenus en tant que bailleurs de fonds, ce qui a permis aux deux pays de s'assurer une position privilégiée dans l'approvisionnement de l'industrie du lait recombinaé du Sud-Est asiatique en lait écrémé en poudre et en butter-oil. Si l'on se réfère uniquement à la teneur en extrait sec du lait, on peut dire que l'Australie et la Nouvelle-Zélande contrôlent actuellement à plus de 50 % le marché du lait entier concentré dans les pays d'Asie du Sud-Est<sup>1</sup>.

Le graphique 2 donne des renseignements sur les conséquences de l'apparition du lait recombinaé<sup>2</sup> pour les importations de lait concentré, de lait en poudre et de beurre en poudre des principaux pays du Sud-Est asiatique. C'est surtout en Malaisie et à Singapour et aux Philippines que le lait concentré à base de lait recombinaé a réussi à s'imposer, ces trois pays étant parvenus en 1972 à produire au total 332 000 tonnes de lait concentré reconstitué<sup>2</sup>, dont une fraction non négligeable a pu être exportée vers d'autres pays de la même région (en moyenne pour 1971/73, la Malaisie et Singapour ont enregistré au total un excédent exportable de 8 000 tonnes de lait concentré). A la fin des années 60, l'Office néo-zélandais du lait s'est également employé à créer dans divers pays latino-américains des établissements spécialisés dans le lait recombinaé (essentiellement dans les îles Caraïbes et au Pérou, pays qui a presque entièrement cessé d'importer du lait concentré à partir de 1970, alors que ses importations s'étaient fortement accrues de 1965 à 1969). Dans la période la plus récente (depuis 1972/1973), divers pays africains ont commencé à leur tour à se doter d'usines destinées à produire du lait concentré à base de lait recombinaé (par exemple le Nigéria, le Ghana, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire), avec l'aide essentiellement d'entreprises françaises et néerlandaises, ainsi que d'un groupe industriel suisse. C'est là une des raisons permettant d'expliquer que les importations de lait concentré de l'Amérique latine aient pu continuer à progresser jusqu'à la fin des années 60 et celles de l'Afrique jusqu'en 1971 (la part des pays latino-américains dans les importations mondiales de lait concentré était encore de 15 %, soit 101 000 tonnes, en moyenne pour 1971/73, et celle des pays africains<sup>3</sup> de 25 %, soit 135 000 tonnes). Les pays arabes,

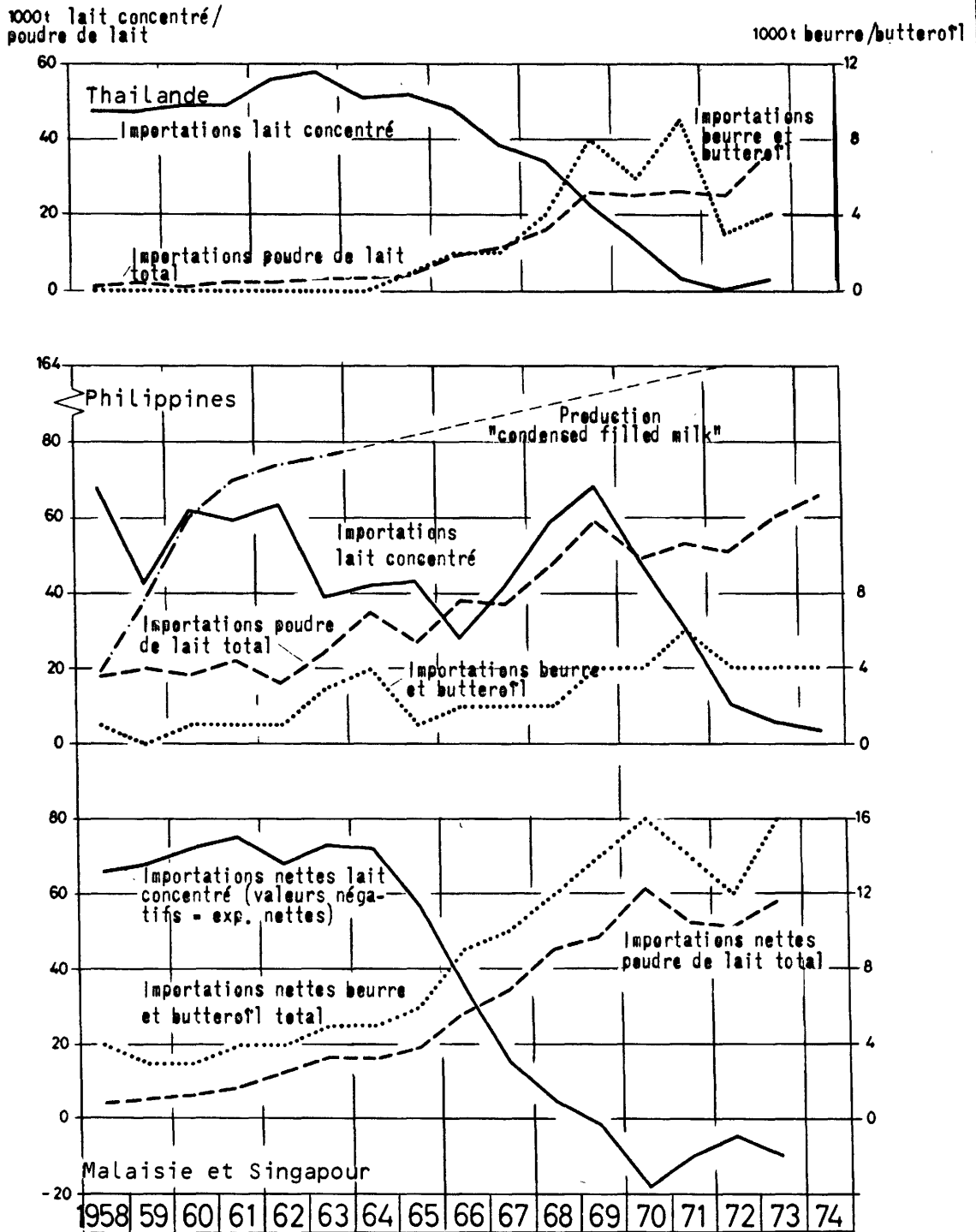
<sup>1</sup> Si l'on inclut le "filled milk", il faut ajouter que des entreprises néerlandaises, suisses et, tout récemment, japonaises participent aux côtés de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des Etats-Unis à l'industrie du lait recombinaé en Asie du Sud-Est.

<sup>2</sup> Lait entier et "filled milk".

<sup>3</sup> Sans les pays arabes d'Afrique (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Egypte).

Graphique 2

IMPORTATIONS DE DERIVES STABILISES DE LAIT EFFECTUEES PAR  
LES PHILIPPINES, LA THAILANDE, LA MALAISIE ET SINGAPOUR



dont la part dans les importations mondiales s'élevait à 12 % (82 000 t) en moyenne pour 1971/73, ont eux aussi entretemps commencé à se doter d'une industrie du lait concentré, mais il faut préciser que la matière première utilisée est du lait de vache produit localement (Algérie, Maroc).

Faute d'une offre intérieure suffisante de lait de transformation, la Grèce ne fabrique pas de lait concentré et elle a dû couvrir par des importations, l'intégralité de ses besoins (moyenne 1971/73 : 67 000 t, soit 10 % des importations mondiales). Le tableau 14\* illustre l'accroissement rapide des importations de lait concentré de la Communauté des Neuf, mais il s'agit là presque uniquement de produits d'origine communautaire, c'est-à-dire que les importations de la Communauté ne reflètent que les échanges intracommunautaires.

La structure actuelle de la demande sur les marchés internationaux du lait concentré, telle qu'elle se dégage désormais depuis la pénétration progressive du lait recombinaison dans les différentes régions est fournie par le tableau 16\*. Sur le total de 632 000 t que représentent les livraisons du marché mondial pour 1974 (moins l'Australie, qui ne joue toutefois qu'un rôle marginal en tant qu'exportateur) 136 000 t sont imputables aux échanges intracommunautaires. Sur les 496 000 t restantes (qui représentent le commerce mondial moins les échanges intracommunautaires) 30,2 % soit 150 000 t, ont été absorbées par les pays arabes qui sont ainsi devenus le principal groupe d'acheteurs (l'Algérie étant de loin le plus gros importateur). 20,4 %, soit 101 000 t ont eu pour destinataires les pays africains (moins les pays arabes d'Afrique) et 15,7 %, soit 78 000 t, la Grèce. En revanche, les pays d'Asie du Sud-Est qui dominaient jadis ne jouent plus qu'un rôle secondaire en tant que demandeurs sur le marché mondial du lait concentré (5,0 %, soit 25 000 t). Les pays d'Amérique latine absorbent 15 % soit 74 000 t de ce total, les 68 000 t restantes, soit 13,7 % n'ont pu être ventilées par pays de destination.

#### c.4 Lait écrémé en poudre

Pendant la première moitié de la précédente décennie, les Etats-Unis ont été le principal fournisseur sur les marchés internationaux du lait écrémé en poudre. Leurs exportations de ce produit se sont élevées à quelque 500 000 t en moyenne pour 1962/64, ce qui représente selon des estimations environ les 3/4 des livraisons mondiales totales pendant ladite période (y compris les opérations sans caractère commercial).

Les prix de soutien du lait écrémé en poudre ayant été fixés à un niveau relativement élevé, les laiteries des Etats-Unis ont été amenées, à partir du début des années 50, à affecter par priorité à la transformation en poudre les importantes réserves de lait écrémé liquide dont elles disposaient encore à l'époque. La part de la production de lait écrémé résultant de la fabrication du beurre et vouée à la transformation en poudre qui dépassait 40 % au début des années cinquante atteignait déjà 80 % dès le début des années soixante. De ce fait, malgré une régression tendancielle de la production de beurre, la production de lait sec écrémé a progressé à un rythme extrêmement rapide pour atteindre largement le million de tonnes en 1962, soit + de 150 % par rapport à 1952. Ce volume - étant donné notamment le niveau excessif des prix de soutien - dépassait largement les possibilités d'écoulement aux Etats-Unis et à l'étranger, la "Commodity Credit Corporation (CCC) s'est vue contrainte de retirer du marché la majeure partie des quantités supplémentaires produites de lait écrémé en poudre (ce produit ne pouvant, de par son prix, concurrencer notamment le soja concassé sur le marché des aliments azotés pour animaux). Les excédents centralisés par la CCC ont la plupart du temps été transférés à l'étranger à des conditions spéciales (essentiellement dans le cadre de la "Public Law 480" : ventes en contrepartie de devises étrangères, opérations de troc, dons à des pays victimes de catastrophes naturelles, dons effectués par des organisations américaines privées, ces derniers étant les plus importants). En revanche, les exportations commerciales n'ont généralement représenté qu'une partie de l'ensemble des exportations américaines de lait écrémé en poudre (sauf en 1964, année pendant laquelle le niveau élevé des prix sur les marchés internationaux et un accroissement conjoncturel des besoins d'importations de la Communauté des Six en lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation des animaux ont permis d'effectuer d'importantes exportations commerciales. On peut donc dire que, jusqu'en 1963, une proportion très importante et de surcroît en forte augmentation des échanges mondiaux de lait sec écrémé correspondait à des opérations sans caractère commercial (au premier rang desquelles figurent les importations des pays en voie de développement). Nous avons estimé à quelque 60 % en moyenne pour 1962/63 la part - dans les exportations mondiales - des livraisons américaines de lait écrémé en poudre effectuées au titre d'opérations sans caractère commercial. Que les possibilités d'exportations de caractère commercial d'autres pays s'en soient trouvées notablement restreintes, on le comprendra aisément. Il ne faut cependant pas méconnaître que les exportations américaines sans caractère commercial de lait écrémé en poudre ont été, à long terme, génératrices d'une demande et d'un courant commercial ("demand and trade creating effect") (cf. p. 185/186).

Etant donné que dès 1962 les réserves de lait écrémé liquide étaient déjà largement épuisées aux Etats-Unis et que la production de beurre continuait à fléchir (la demande intérieure de beurre déclinant moins pour des raisons de prix que pour des considérations de santé), la production de lait écrémé en poudre a commencé à diminuer vers le milieu des années 60. Cette évolution a fait à son tour très sensiblement baisser les excédents exportables, et les livraisons sans caractère commercial en ont également subi le contrecoup. (cf. tableau 10<sup>\*</sup>). En 1973, les Etats-Unis ont même dû pour la première fois ouvrir des contingents assez considérables pour l'importation de lait écrémé en poudre et 173 000 tonnes au total ont effectivement été importées en 1973/74, ce pays devenant ainsi, provisoirement, importateur net de lait sec écrémé. Les dons privés de lait écrémé en poudre à l'étranger ont porté en 1973/74 sur des quantités marginales. Le recul de la production américaine de lait a pu être stoppé en 1974/75. Ce phénomène, joint à la baisse de la consommation de lait liquide et à la diminution de la production de fromage, lié au niveau de la demande, a libéré en 1974/75 une quantité plus importante de lait pour la fabrication de beurre. Le supplément de lait écrémé qui en a résulté a permis de produire en 1974/75 une quantité plus élevée de lait en poudre (du moins par rapport à 1973), ce qui a amené la CCC à retirer pour la première fois depuis 1970/71 d'importantes quantités du marché, étant donné la faiblesse des possibilités commerciales d'écoulement sur le marché des denrées alimentaires, eu égard à la récession économique générale. C'est cela surtout qui explique sans doute que les Etats-Unis aient pu durant le premier semestre 1975 exporter à nouveau d'importantes quantités de lait écrémé en poudre (50 000 tonnes environ) sur une base non commerciale<sup>1</sup>, tandis que les importations étaient dans le même temps suspendues.

La diminution de l'offre américaine à l'exportation de lait écrémé en poudre après 1965 a été compensée surtout par la Nouvelle-Zélande et l'Australie, la Communauté des Neuf et le Canada (voir tableau 11<sup>\*</sup>). De même dans les Etats membres de la Communauté des Neuf comme dans les autres pays précités, on a enregistré un accroissement très rapide du potentiel de production et d'exportation de lait écrémé en poudre, dû au premier chef à la pulvérisation d'un volume plus important de lait écrémé (utilisation des réserves de lait écrémé liquide)

---

<sup>1</sup>"Agra Europe", Bonn, du 9 décembre 1975, (cité d'après : FAO, International Dairy Situation and Outlook).



et, dans une moindre mesure, à l'augmentation de la production de beurre. A cet égard, l'instauration dans la Communauté - comme aux Etats-Unis - d'un régime d'intervention pour le lait écrémé en poudre a joué un rôle essentiel (toutefois, à la différence de ce pays, la Communauté a, en subventionnant substantiellement le lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation des animaux, orienté vers ce secteur une fraction notable des quantités supplémentaires de lait sec écrémé produites). Il y a lieu de souligner tout particulièrement que dans le secteur non commercial la baisse des dons privés américains à l'étranger après 1964 a été compensée, en partie au moins, depuis 1970 par les quantités de lait écrémé en poudre livrées par les Communautés dans le cadre de l'aide alimentaire (sur une base bilatérale ou par l'intermédiaire d'organisations internationales). (Pour plus de détails, cf. le tableau 10\*.)

Les importations très abondantes de la Communauté des Neuf ont porté pour plus de 90 % sur du lait en poudre destiné à l'alimentation des animaux, fourni d'ailleurs presque exclusivement par les Etats membres depuis le début de la présente décennie (cf. tableau 11\*). Si l'on considère la Communauté des Neuf comme une entité et que l'on déduit les échanges intracommunautaires des Neuf des chiffres figurant dans le tableau 11\*, il apparaît que, vers 1972, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont contribué pour 41 % à l'offre sur les marchés internationaux du lait écrémé en poudre<sup>1</sup>, le Canada pour 19 %, la Communauté des Neuf pour 31 % et les Etats-Unis pour 9 %. Une estimation par la Commission des CE de la part de la Communauté dans les exportations mondiales de lait écrémé en poudre (sans les échanges intracommunautaires, mais y compris les transactions non commerciales<sup>2</sup>) donne en moyenne pour 1973/74 une part égale à 39,5 %<sup>3</sup>).

Outre les Etats membres de la Communauté des Neuf, ce sont surtout l'Espagne et divers pays d'Europe orientale qui méritent une mention particulière en tant qu'acheteurs sur le marché mondial, le lait écrémé en poudre leur servant également en premier lieu à alimenter les animaux. A noter que les importations de l'Espagne profitent principalement - en vertu d'un accord préférentiel - aux fournisseurs appartenant à la Communauté des Neuf.

<sup>1</sup> Sans compter les dons à l'étranger de lait écrémé en poudre des Etats-Unis, d'une importance au demeurant relativement limitée pendant ces dernières années.

<sup>2</sup> Dons privés des Etats-Unis et aide alimentaire des CE.

<sup>3</sup> Commission des CE, Direction générale de la Presse et de l'Information, Lait et Produits laitiers, Situation de marché et de l'approvisionnement. Nouvelles de la politique agricole commune, n° 4, Bruxelles, mai 1975, p. 13.

Les importations du Japon correspondent surtout à des achats effectués par le gouvernement de ce pays pour son programme de distribution dans les écoles, mais aussi à des importations du secteur privé destinées à l'industrie alimentaire. Jusqu'au milieu des années soixante, les besoins afférents aux programmes de distribution dans les écoles ont été couverts tout d'abord par des achats à prix spéciaux ("concessional sales") consentis par le gouvernement des Etats-Unis, et ensuite par des contrats conclus essentiellement avec la Nouvelle-Zélande sur la base des prix du marché mondial.

Dans les exportations totales de lait écrémé en poudre (sans les échanges intracommunautaires des Neuf) reprises au tableau 11<sup>\*</sup>, nous estimons que la part absorbée par les pays en voie de développement s'est élevée à 40 % (environ 180 000 t) au milieu des années soixante et à 80 % (environ 370 000 t) dix ans plus tard. Les principaux pays intéressés sont les Philippines, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour et Hong-Kong en Asie du Sud-Est, ainsi que l'Union indienne et le Pakistan. En croissance rapide, les besoins d'importation des pays de l'Asie du Sud-Est ont été couverts surtout par l'Australie et la Nouvelle-Zélande (industrie du lait recombinaé); dans les exportations totales de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, la part destinée à ce groupe de pays, qui s'établissait à environ 25 % (23 000 t) au milieu des années soixante, dépassait déjà 40 % (79 000 t) au début de la présente décennie. A cet égard, il ne faut pas omettre de signaler que certains des pays intéressés (par exemple la Malaisie et Singapour) commencent dès à présent - à un niveau encore modeste - à importer du lait écrémé en poudre à des fins d'alimentation des animaux (politique liée à la création d'un secteur de l'élevage bovin moderne et compétitif). Jusqu'au milieu des années soixante, l'Inde a surtout acquis du lait écrémé en poudre provenant des Etats-Unis, les dons privés et autres opérations sans caractère commercial étant en l'espèce de loin les plus importants. Le lait écrémé en poudre ainsi importé a été transformé essentiellement en "lait coupé" (toned milk), l'apport en matières grasses étant assuré par l'adjonction de lait de bufflesse produit localement qui se caractérise par une teneur naturelle en matières grasses très élevée. Le "lait coupé" est produit par des établissements spéciaux créés à cet effet dans le cadre des "City Milk Schemes" lesquels ont été mis au point par le gouvernement pour assurer, tant en quantité qu'en qualité, un meilleur approvisionnement des grands centres urbains (Bombay, Calcutta, etc.). Il convient de signaler encore que le "lait coupé" est vendu à la population à des prix relativement bas.

Lorsque les établissements spécialisés dans la fabrication du "toned milk" ont vu diminuer de plus en plus après 1965 leurs possibilités d'approvisionnement en matière première au titre des livraisons américaines sans caractère commercial, il a fallu bon gré, mal gré, importer en compensation du lait écrémé en poudre originaire d'autres pays (Australie et Nouvelle-Zélande, Communauté des Neuf, Canada), en passant par le circuit commercial.

Outre les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est, ce sont surtout un certain nombre de pays latino-américains qui ont pris une grande importance en tant qu'acheteurs sur le marché mondial du lait écrémé en poudre (c'est notamment le cas du Pérou, du Chili, du Brésil, de Cuba, du Mexique, de la Jamaïque, de la Trinité et de Tobago). Ainsi, les besoins d'importation péruviens sont couverts en priorité par la Nouvelle-Zélande depuis 1970 en vertu d'un contrat pluriannuel (il s'agit notamment de lait écrémé en poudre destiné à la fabrication de lait concentré à base de lait recombinaé)<sup>1</sup>. Les importations cubaines, qui se développent beaucoup depuis 1961, ont surtout profité au Canada et aussi, pendant les dernières années, à divers pays exportateurs de la Communauté des Neuf, en particulier parce que les importantes quantités de lait concentré livrées par l'U.R.S.S. (fournisseur généralement privilégié de Cuba pour des raisons politiques) ont été insuffisantes (d'autant qu'elles ne comportaient pas de lait sec en poudre). Or on sait que Cuba a toujours été déficitaire en lait et en produits laitiers. Depuis une période récente, les importations brésiliennes de lait écrémé en poudre retiennent particulièrement l'attention. Dans l'intérêt des consommateurs, les prix du lait à la production ont été fixés à un niveau relativement bas par le gouvernement, sans que les prix de la viande bovine ne soient contrôlés. Etant donné les hausses considérables de la viande bovine en 1972/73, cela s'est traduit par une forte régression des effectifs utilisés pour la production laitière et par une augmentation correspondante du nombre d'animaux destinés à la production de viande, en ce qui concerne les vaches appartenant à des races à aptitude mixte (lesquelles représentent plus de la moitié du cheptel total de vaches)<sup>2</sup>. Selon les estimations du ministère brésilien de l'agriculture, la production nationale de lait pourrait avoir baissé de 14 % en 1974 par rapport à l'année précédente, fléchissement sans doute essentiellement imputable à la diminution de la "proportion de vaches laitières". La croissance de la demande intérieure a amené le Brésil en 1974 à acheter au total 20 000 t de lait écrémé en poudre sur le marché mondial (principalement à la Nouvelle-Zélande et à la France)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Les quantités minimums fixées par contrat (12 000 t de lait écrémé en poudre et 7 000 t de butter-oil) ont été au cours des dernières années le plus souvent largement dépassées par les achats effectifs.

<sup>2</sup> "The Financial Times", du 13 novembre 1973, Londres.

<sup>3</sup> "Agra Europe", du 5 novembre 1974, Bonn.

Au total en 1973 et 1974 le Brésil a importé plus de 78.000 t de lait en poudre de toutes catégories.

Il faut quand même souligner que, dès les années soixante, le Brésil a dû régulièrement importer du lait écrémé en poudre, mais qu'il s'agissait en majeure partie de livraisons des Etats-Unis sans caractère commercial.

#### c.5 Lait entier en poudre

Le degré de concentration de l'offre sur les marchés internationaux du lait entier en poudre n'est pas tout à fait aussi élevé que sur ceux du lait écrémé en poudre. Comme pour le lait concentré, ce sont les Etats membres de la Communauté des Neuf (essentiellement les Pays-Bas, la France, la Belgique, le Danemark et l'Irlande) qui constituent de loin les premiers fournisseurs sur le marché mondial du lait sec entier; dans le total des exportations des principaux pays exportateurs reprises au tableau 12<sup>\*</sup> (y compris les échanges intra-communautaires des Neuf, mais sans les exportations du Danemark pour lesquelles nous n'avons pas de chiffres récents), 64 % étaient imputables à la Communauté au début des années soixante-dix, 17 % aux autres fournisseurs d'Europe occidentale (Autriche et Finlande), 12 % à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie et enfin 7 % aux Etats-Unis et au Canada. Les importations de lait entier en poudre de la Communauté des Neuf, au milieu de la précédente décennie, provenaient encore pour plus de moitié (20 000 t) de pays tiers, dont la part dans les importations communautaires de lait entier en poudre a ensuite considérablement diminué, tombant à 20 % seulement (12 000 t) au début des années soixante-dix. Pendant les deux périodes considérées, il s'agissait surtout en l'occurrence d'achats britanniques à l'Autriche, à la Finlande, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Depuis l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté, on constate également, pour le lait sec entier, une tendance à remplacer presque intégralement les importations en provenance de pays tiers par des achats à d'autres Etats membres (les importations britanniques de lait entier en poudre en provenance de pays tiers, marginales en 1974 ont été nulles en 1975), ce qui s'explique sans doute essentiellement par l'entrée en vigueur du régime des prélèvements. A cet égard, un exemple particulièrement éloquent est fourni par les efforts de l'Autriche pour obtenir un traitement de faveur pour ses livraisons de lait entier en poudre destinées au marché britannique, tentatives assorties de la menace de mesures de rétorsion spécifiques (embargo sur les importations de whisky originaire du Royaume-Uni).

Abstraction faite des échanges intracommunautaires des Neuf, l'accroissement de la demande sur les marchés internationaux du lait sec a été essentiellement imputable aux pays en voie de développement. Par rapport au total des livraisons des principaux pays exportateurs (sans les échanges intracommunautaires) reprises au tableau 12\*, la part absorbée par les pays d'Amérique latine, d'Afrique, les pays arabes et les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est s'est élevée à 44 % (57 000 t) au milieu des années soixante et à 50 % (117 000 t) dès le début de la présente décennie; encore faut-il préciser que les exportations vers les "autres pays" (respectivement 25 %, soit 33 000 t, et 27 %, soit 65 000 t) représentent peut-être essentiellement des ventes à des pays en voie de développement (pays asiatiques qui n'ont pas été pris en considération et exportations vers l'Amérique latine, l'Afrique, etc. non comptabilisées en tant que telles). En règle générale, les pays fournisseurs traditionnels écoulent leur lait entier en poudre sur les marchés les plus divers dans les pays en voie de développement, suivant une politique de commercialisation axée sur des efforts constants pour conquérir jusqu'aux plus petits marchés. Il est cependant incontestable que certains débouchés revêtent une importance particulière : la Malaisie, Singapour, les Philippines et Ceylan en Asie du Sud et du Sud-Est, le Vénézuéla (jusqu'en 1964) et le Chili en Amérique latine, divers pays d'Amérique centrale, et enfin, parmi les pays arabes, le Liban et surtout les pays exportateurs de pétrole. A l'exception du Chili et de Ceylan, qui ont surtout importé pendant les dernières années de la poudre de lait partiellement écrémé offerte à un prix correspondant approximativement à la moyenne de ceux du lait écrémé en poudre et du lait entier en poudre, il faut bien constater que, parmi les pays en voie de développement, il y a une "sur-représentation", en tant qu'acheteurs sur le marché mondial du lait sec entier, de ceux qui sont un peu moins démunis et qui ne souffrent pas - ou relativement peu - d'une pénurie de devises. Le Vénézuéla, par exemple, a été jusqu'en 1964 le premier importateur mondial de lait entier en poudre; jusqu'en 1958, c'est en premier lieu par des achats sur le marché mondial du lait sec entier que ce pays a compensé son déficit intérieur en matière de lait. Après le renversement de la dictature et l'instauration d'un régime démocratique, le Vénézuéla a entrepris des efforts considérables vers 1960 notamment pour s'affranchir des importations de lait entier en poudre en encourageant systématiquement la production intérieure de lait de vache et en créant une industrie nationale de la dessiccation avec le concours de capitaux étrangers, tout en accordant, comme il continue à le faire, des subventions très substantielles à l'industrie laitière. C'est ainsi que ce pays est parvenu, dès le début de la présente décennie, à ne plus importer que de faibles quantités de lait sec entier.

Comme on pouvait s'y attendre compte tenu des coûts de fret et des relations commerciales traditionnelles, les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est ont été surtout approvisionnés par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les pays arabes et africains par l'Europe occidentale (Communauté des Neuf). Le volume des ventes des exportateurs de la Communauté des Neuf en Amérique latine a progressé essentiellement au détriment des Etats-Unis et du Canada, peut-être parce que les exportations de lait entier en poudre des Etats-Unis n'étaient pas subventionnées, et que celles du Canada l'étaient relativement peu comparativement à celles de la Communauté des Six, puis des Neuf à partir de 1973.

Depuis 1965, l'U.R.S.S. s'est substituée au Vénézuéla en tant que premier importateur mondial de lait entier en poudre; au début des années 70, elle a absorbé 11 % (25 000 tonnes) du total des livraisons figurant dans le tableau 12\*. En l'espèce, il s'agissait essentiellement d'achats à la Finlande, destinés à compenser des déficits d'approvisionnement régionaux (l'industrie de la dessiccation n'en est encore qu'à ses débuts en Union soviétique et ne progresse que lentement car les équipements techniques nécessaires à cet effet doivent être en majeure partie importés des autres pays du COMECON et de pays occidentaux<sup>1</sup>).

#### c.6 Formation des prix sur les marchés internationaux

Les graphiques 3 et 4 donnent des indications concernant l'évolution des prix sur les marchés internationaux des dérivés stabilisés du lait. Dans le cas du lait écrémé en poudre comme dans celui du beurre, on observe que les prix sur le marché mondial dépendent moins de l'offre afférente à la production courante des principaux pays fournisseurs que du volume des stocks disponibles dans ces pays par rapport à la production et à la consommation. Les stocks les plus importants ayant été ceux des Etats-Unis jusqu'au milieu des années 60, on a pu observer du même coup pendant ladite période une indiscutable corrélation négative entre les variations des prix du marché mondial du lait sec écrémé (représentés par le prix à l'exportation, converti en dollars des Etats-Unis, du lait Spray néo-zélandais) et l'état - arrêté après la campagne, à la fin du mois de mars - du stock disponible de lait écrémé en poudre de la CCC ("Commodity Credit Corporation"). Plus évidente encore apparaît

---

<sup>1</sup>"Nachrichten für den Aussenhandel", Francfort/Main, 2 novembre 1972.

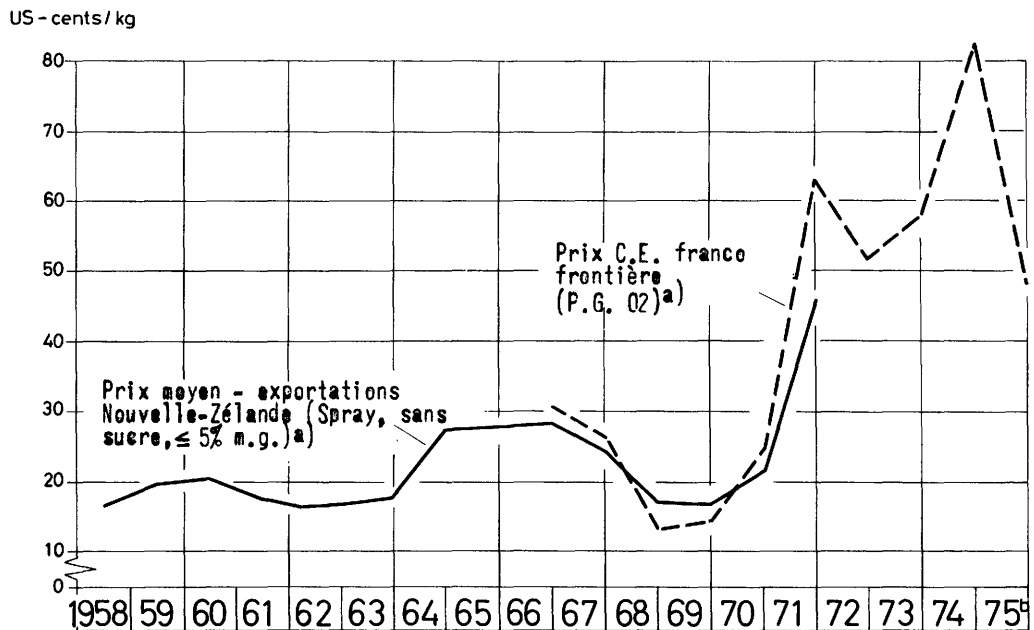
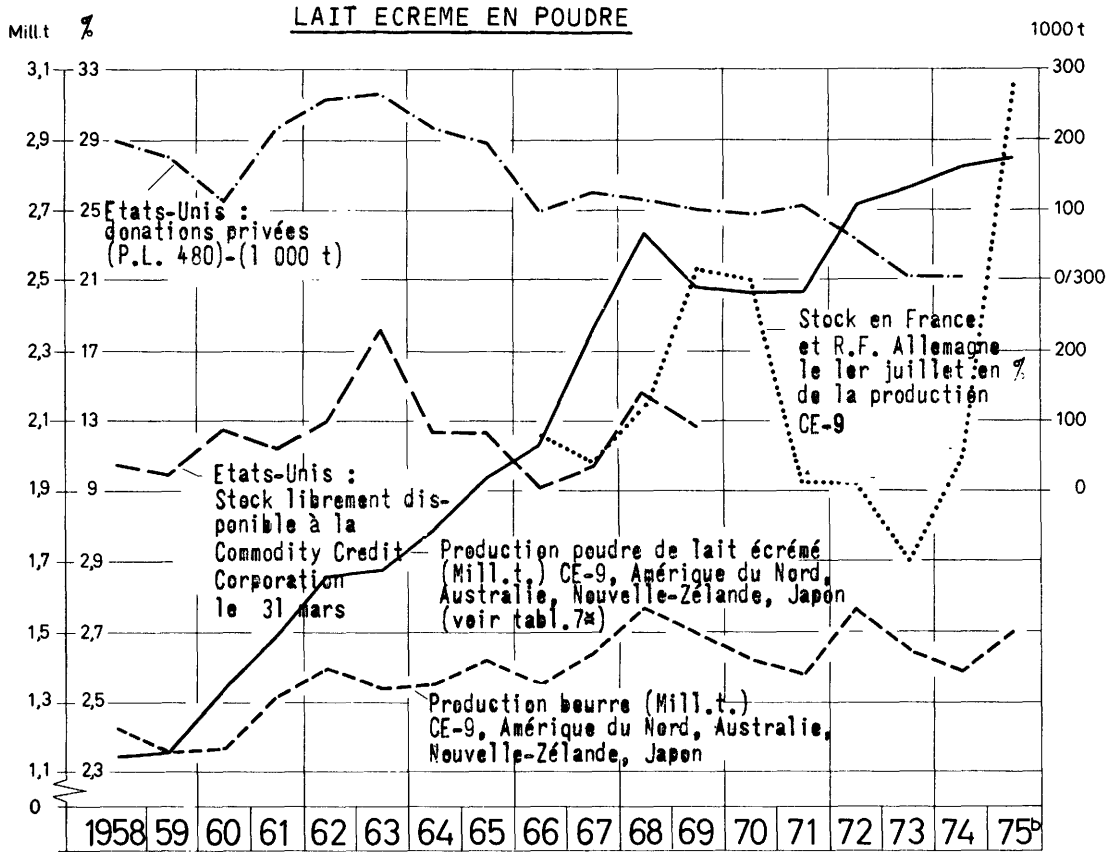
pour la période considérée une corrélation elle aussi négative entre le volume des transactions sans caractère commercial (représentées dans le graphique 3 par les dons émanant d'organismes privés des Etats-Unis) et les prix du lait écrémé en poudre. D'un point de vue purement économique, on peut justifier cette corrélation en faisant valoir que, toutes choses égales d'ailleurs, un accroissement de l'offre sans caractère commercial se traduit par une diminution de la demande d'exportations commerciales (et inversement), ce qui peut provoquer, selon le cas, une hausse ou une baisse des prix sur le marché commercial.

Depuis 1966/1967 à peu près, on peut considérer que les variations de prix sur le marché mondial ou du moins leurs orientations, reflètent le niveau des stocks d'intervention de lait sec écrémé dans la Communauté européenne (par rapport à la production courante), étant entendu que, comme dans le cas du beurre, il existe pour ce produit entre le niveau des stocks et le montant des restitutions accordées à l'exportation du lait écrémé en poudre une corrélation le plus souvent positive qui a peut-être joué un rôle majeur. Cette interdépendance ne suffit cependant pas à expliquer l'ampleur des hausses enregistrées sur le marché mondial après 1970/71, converti en dollars des Etats-Unis, le prix communautaire franco-frontière du lait écrémé en poudre a dépassé dans la moyenne des campagnes 1971/72 - 1974/75 son niveau moyen en 1966/67 - 1970/71 de 193 %. Les causes du relèvement extrême des niveaux des prix du marché mondial pour le lait écrémé en poudre durant la seconde moitié de la présente décennie sont en grande partie les mêmes que nous avons évoquées pour les prix du marché mondial du beurre, à savoir la dévaluation du dollar américain en 1971/1973, l'accélération de l'inflation "mondiale", depuis 1973, les déficits répétés de production en raison des conditions météorologiques pour le lait et le beurre et, partant, pour le lait écrémé en poudre et - ce qui a sans doute joué un rôle décisif pour les prix du marché mondial pour le lait écrémé en poudre - l'application par la Communauté depuis 1971 d'une politique de restitutions à l'exportation beaucoup plus restrictive qu'en 1968/1970. A cela sont venues s'ajouter les répercussions de certains facteurs propres aux marchés internationaux du lait écrémé en poudre :

- La hausse très forte des prix des aliments azotés du bétail sur le marché mondial, qui a commencé durant l'été 1972 avec la baisse des exportations péruviennes de farine de poisson (absence de bancs d'anchois le long des côtes de ce pays) et qui a connu son sommet au milieu de 1973 avec l'embargo sur les exportations américaines de fèves de soja.

Graphique 3

PRODUCTION, STOCK ET PRIX DU MARCHE MONDIAL :



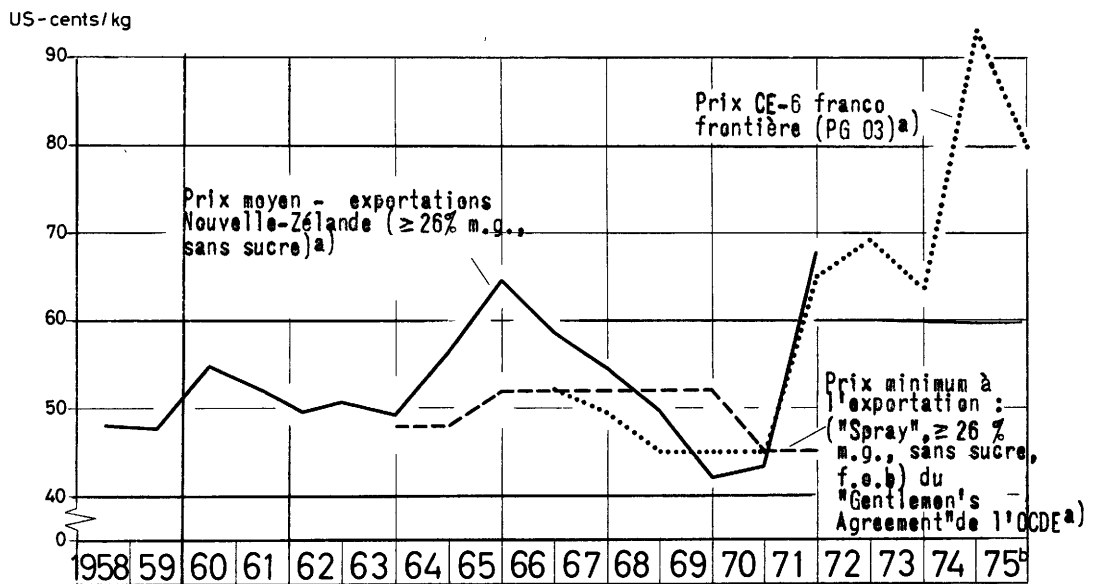
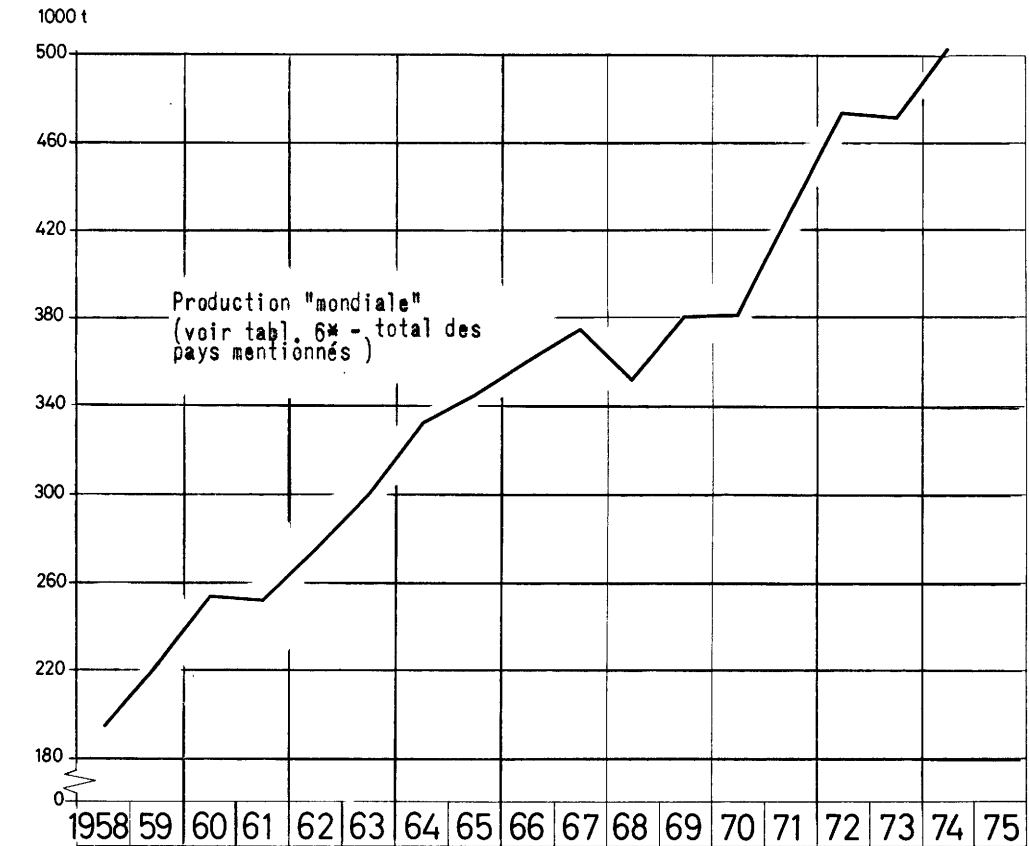
a) Jusque 1962 : années civiles; à partir de 1963, années de campagne.

b) Estimation.



Graphique 4 .

PRIX DU MARCHÉ MONDIAL ET PRODUCTION : LAIT ENTIER EN POUDRE



a) Jusque 1962 : années civiles; à partir de 1963: années de campagne.

b) Estimations.

Il en a découlé jusqu'au début de 1974 environ un accroissement de la demande et une hausse du prix du lait en poudre destiné à l'alimentation du bétail, hausse qui s'est plus ou moins directement répercutée sur les prix du lait sec écrémé destiné à l'alimentation humaine sur les marchés internationaux.

- Le fait - largement imprévu - qu'en 1973/74 les Etats-Unis sont passés du stade de pays gros exportateur net à celui d'importateur net de lait écrémé en poudre.
- La très forte hausse apparue en 1972/73 sur l'ensemble des marchés mondiaux de matières premières qui coïncidait avec un boom conjoncturel dans les pays occidentaux industrialisés (qui l'avait d'ailleurs en partie provoquée) a permis à la plupart des pays en voie de développement de faire très sensiblement progresser leurs recettes en devises à l'exportation, ce qui s'est répercuté notamment, avec un certain décalage, sur les quantités de lait écrémé en poudre importées par nombre d'entre eux. Jusqu'à l'été 1974, les achats de lait écrémé en poudre effectués par un grand nombre de pays en voie de développement ont atteint sur les marchés internationaux des niveaux records.
- Une demande intensive ainsi qu'une forte hausse des prix en ce qui concerne les veaux d'engraissement dans la CEE en 1972/73. Ce phénomène ainsi que l'enchérissement tout à fait disproportionné des aliments azotés pour bétail importé (soja concassé, etc.) ont induit durant cette période un fort accroissement de l'utilisation de lait sec en poudre (moins onéreux) pour l'alimentation des veaux (au début de 1972, le prix des tourteaux de soja<sup>1</sup> importés dans la Communauté ne représentait que 30 % environ du prix du lait sec en poudre destiné à l'alimentation des animaux, alors que dès l'été 1973 les tourteaux de soja étaient presque aussi chers que le lait sec écrémé dénaturé<sup>2</sup>). Cette utilisation croissante du produit dans l'alimentation des animaux s'est faite en partie au détriment du potentiel dont disposait la Communauté pour l'exportation vers les pays tiers.

Depuis le début de 1975, les prix sur les marchés internationaux du lait sec en poudre sont fortement orientés à la baisse. Le prix communautaire franco frontière (exprimé en unités de compte) pour le lait écrémé en poudre a diminué de plus de 40 % pour la seule période qui va de fin 1974 à septembre 1975.

<sup>1</sup>Tourteaux de soja à Rotterdam, 50 % de protéines brutes - d'après des données fournies par la Commission des C.E. et l'Office statistique des Communautés européennes (Commission des CE, La situation de l'agriculture dans la Communauté - Rapport 1974, troisième partie, annexes, Bruxelles, novembre 1974, page 314).

<sup>2</sup>Prix d'intervention du lait écrémé en poudre, déduction faite de l'aide fourragère.

D'un point de vue purement formel, il faut commencer par rapprocher ce phénomène du fait que tout récemment les stocks communautaires de lait écrémé en poudre se sont accrus à un rythme extrêmement rapide. Avec plus d'un million de tonnes à la fin de l'année 1975, ils représentaient plus du double de leur précédent niveau record (1969/70). Cette croissance rapide des stocks dont l'ampleur a, à vrai dire, surpris tous les partenaires du marché était due à son tour à une série de facteurs endogènes et exogènes :

- La forte diminution de la consommation de lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation des animaux dans la Communauté après 1973. Une offre dans un premier temps croissante jointe à une faiblesse conjoncturelle de la demande en ce qui concerne les veaux d'engraissement ont provoqué en 1974/75 une baisse des prix du marché de ces animaux. En même temps, les hausses subies par le prix d'intervention du lait écrémé sec n'ont pu être que partiellement compensées par le relèvement des aides fourragères, de telle sorte que le prix du lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation du bétail a fortement augmenté, ce qui a contribué essentiellement à faire baisser la rentabilité du secteur de l'engraissement des veaux. La relation de prix viande de veaux<sup>1</sup> en poudre<sup>2</sup>, qui oscillait en 1973 entre 3,40 et 3,90 est tombée à 2,58 seulement en moyenne entre janvier et septembre 1975. Le secteur de l'engraissement des veaux s'est donc fortement rétréci dans la Communauté, d'où une baisse sensible de la consommation de lait écrémé en poudre par ces animaux. Une difficulté a été qu'en 1974/75, les prix des aliments azotés importés pour bétail ont à nouveau sensiblement baissé (c'est ainsi que, le prix du soja concassé qui était au milieu de 1973 à peu près aussi élevé que celui du lait écrémé en poudre pour animaux ne représentait plus en moyenne en 1975 qu'un peu moins du quart de ce prix). Dans ces circonstances, les engraisseurs étaient naturellement portés à réduire au minimum la quantité de lait écrémé en poudre consommé par chaque animal.
- Dans le contexte de la grave récession économique de 1974/75, les fortes hausses subies par le prix d'intervention du lait écrémé en poudre ont provoqué également dans la Communauté une baisse de la demande de poudre de lait écrémé destinée à l'alimentation humaine.

---

<sup>1</sup> prix pondéré du marché communautaire pour les veaux de boucherie (en UC/100 kg de poids vif)

<sup>2</sup> Prix d'intervention, déduction faite de l'aide à l'alimentation du bétail.

- Etant donné que la production communautaire de laits secs a encore augmenté entre 1973 et 1975, seul un accroissement correspondant de ventes aux pays tiers (c'est-à-dire aux pays en voie de développement) aurait pu empêcher - eu égard à la baisse sensible de la consommation intérieure (voir plus haut) - que les stocks n'augmentent exagérément. Certes, depuis le début de 1975, les restitutions à l'exportation de lait écrémé en poudre ont été majorées, mais pas dans la mesure qui aurait été nécessaire dès le début pour relancer la demande. Nombre des pays en voie de développement comptant traditionnellement parmi les principaux acheteurs de lait sec écrémé se sont vus en effet contraints en 1974/75 de restreindre sévèrement leurs importations, car ils se sont retrouvés de plus en plus coincés entre, d'une part, la baisse de leurs recettes en devises provenant de la vente de matières premières (et d'autres produits) et le fort accroissement de leurs dépenses en devises au titre des importations pétrolières. C'est ainsi qu'en 1974/75 les exportations communautaires de lait écrémé en poudre vers les pays tiers ont fortement diminué au lieu d'augmenter. (A cet égard il ne faut pas non plus perdre de vue que les concurrents de la Communauté sur le marché mondial, à savoir les Etats-Unis, le Canada et surtout la Nouvelle Zélande ont disposé à nouveau à partir de 1974/75 d'un potentiel d'exportation sensiblement plus important).

L'accumulation des stocks dans la Communauté et dans les autres grands pays producteurs a créé sur les marchés internationaux du lait écrémé en poudre une situation entièrement nouvelle et extrêmement problématique. D'après des estimations de la FAO<sup>1</sup>, l'ensemble des pays développés disposaient à la fin de 1975 d'un stock d'environ 1,8 million de tonnes de lait sec écrémé, ce qui suffirait à couvrir les besoins d'importation de la totalité des pays en voie de développement pendant plus de 3 ans. A la vue d'un tel volume, il est aisé de comprendre qu'actuellement la Communauté peut espérer un allègement durable dans le secteur du lait écrémé en poudre essentiellement en se tournant vers l'alimentation des animaux plutôt que vers le secteur des denrées alimentaires.

En mai 1970; dans le cadre du GATT, un accord international a été obtenu concernant le respect de prix minimums à l'exportation du lait écrémé en poudre par les principaux pays exportateurs (dont la CEE - 6, actuellement la CEE - 9, mais non les Etats-Unis).

---

<sup>1</sup>Cité dans : "The Financial Times" du 16 décembre 1975, Londres.

Le prix minimum sur lequel est fondé cet accord a été fixé dans un premier temps à 20 US-dollars par 100 kg FOB pour la poudre Spray et porté plus tard à 25 puis 35 US-dollars. Jusqu'en 1975, l'efficacité de cet accord n'a pu être sérieusement vérifiée, car les prix qu'il prévoyait ont toujours eu un retard considérable par rapport à ceux du marché mondial. Quant à savoir s'il en ira de même en 1976, cela reste à priori douteux eu égard aux volumes des stocks (voir plus haut). A cet égard, on a pu d'abord à bon droit penser que, tant que la Communauté soutiendrait l'accord et appliquerait en conséquence sa politique de restitution vis-à-vis des livraisons aux pays tiers, cet accord garderait dans l'ensemble sa valeur. Cependant, cet espoir ne s'est que partiellement réalisé. S'il semble bien que les Etats membres s'en sont tenus au prix minimum fixé par le GATT, il n'en va pas de même pour d'autres pays parties de l'accord. Entre-temps, un accord officieux, visiblement tout récent, passé entre les Communautés, la Nouvelle Zélande, l'Australie et le Canada concernant le respect volontaire d'un prix minimum à l'exportation de 52 US-\$/100 kg (149 % du prix minimum GATT) est vraisemblablement devenu sans objet, eu égard à l'évolution véritable des prix du marché mondial. De ce fait, par rapport au niveau record qu'ils avaient atteint en 1974, les prix du marché mondial pour le lait sec en poudre ont enregistré jusqu'au printemps 1976 des baisses dépassant parfois 60 %<sup>1</sup>.

Les prix du marché mondial du lait entier en poudre ont dans l'ensemble suivi jusqu'en 1970/71 ceux du beurre et plus particulièrement ceux du lait écrémé en poudre. En revanche, les très fortes hausses du lait écrémé en poudre depuis 1971/72 ne se sont répercutées, que sous une forme extrêmement atténuée sur le lait entier en poudre, peut être entre autres parce que les marchés internationaux du lait entier en poudre -contrairement à ceux du lait en poudre- n'ont pas subi le contrecoup de la hausse mondiale des aliments azotés pour animaux en 1972/73. Comme le montre le graphique (4), l'accord initialement conclu au début de 1963 sous la forme d'un "gentlemen's agreement" par de grands pays exportateurs et actualisé en juillet 1970 dans le cadre de l'OCDE, accord relatif à un prix minimum à l'exportation du lait entier en poudre, n'a cessé d'être transgressé par divers pays exportateurs, de sorte que pendant longtemps l'accord considéré a plutôt eu un caractère "ostentatoire" qu'une efficacité réelle quant à la formation des prix sur les marchés internationaux. -Parmi tous les dérivés stabilisés du lait, c'est pour le lait concentré que l'évolution des prix a été relativement la plus stable jusqu'en 1970/71, à partir de 1971/72 on a vu apparaître pour la première fois des hausses importantes, probablement imputables non seulement à la forte augmentation des prix de revient du lait de transformation pour les principaux producteurs de la Communauté des Neuf, mais aussi à la politique restrictive de la Communauté en matière de ses limites à l'exportation et à l'enchérissement considérable de l'étain, qui est une matière première.

<sup>1</sup> Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, Avril 1976, page 222.

d. Le marché mondial de la caséine

Dans les régions ou pays qui ont actuellement les plus forts excédents de produits laitiers, c'est-à-dire la Communauté des Neuf et l'ensemble Nouvelle-Zélande/Australie, il existe en ce qui concerne l'utilisation du lait écrémé une concurrence entre la caséine et le lait écrémé en poudre, d'où la nécessité d'examiner ici succinctement le marché mondial de la caséine. Pour savoir quels sont en l'espèce les ordres de grandeur, nous avons procédé à une estimation consistant à exprimer en équivalent de lait écrémé les exportations de lait sec écrémé et de caséine des principaux pays exportateurs<sup>1</sup> "vers 1972" (1 kg de caséine  $\approx$  33 kg de lait écrémé; 1 kg de lait écrémé en poudre  $\approx$  11,5 kg de lait écrémé), ce qui donne pour les exportations des deux produits, en équivalent de lait écrémé, un chiffre de 13,4 millions de t, dont 9,8 millions de t (73 %) pour le lait écrémé en poudre et 3,6 millions de t (27 %) pour la caséine. Il apparaît ainsi que le commerce mondial de la caséine n'est nullement une quantité négligeable comparativement à celui du lait écrémé en poudre. La consommation mondiale de caséine se concentre essentiellement dans les pays occidentaux industrialisés (et plus particulièrement aux Etats-Unis, au Japon et dans la Communauté des Neuf), alors que les plus grands producteurs mondiaux sont les pays agricoles développés (Australie et Nouvelle-Zélande), ainsi que l'Argentine. Etant donné cette situation, on conçoit aisément que la majeure partie de la production mondiale (selon nos estimations, 75 % vers 1972) fasse l'objet des échanges internationaux (cf. tableaux 8\* et 13\*). La plus grande fraction des quantités de caséine consommées par les pays industrialisés est encore utilisée à l'heure actuelle à des fins techniques (encollage du papier, fabrication de colles, apprêts, peintures et fibres artificielles- "fibres de protides", etc...), mais les besoins en caséine diminuent étant donné la concurrence croissante des matières synthétiques. En revanche, l'emploi de la caséine dans l'industrie alimentaire (par exemple en tant qu'appoint protéique dans certains produits carnés) connaît dans bon nombre de pays une importante progression dont la fin n'est pas encore en vue. Les deux premiers pays consommateurs de caséine sont le Japon, qui n'en produit pas, et les Etats-Unis, qui ont dû cesser d'en produire pour des considérations de rentabilité (il existe aux Etats-Unis un système de soutien des prix du lait écrémé en poudre, mais non de ceux de la caséine). Dans la Communauté des Neuf, on a pu continuer à produire de la caséine grâce à l'octroi d'aides spécifiques pour le lait écrémé destiné à la fabrication de caséine (le droit d'entrée qui frappe les importations de caséine dans la Communauté a été "consolidé", dans le cadre du GATT, à un niveau peu élevé; en conséquence, la perception de prélèvements n'est pas possible). L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine sont les seuls pays où, faute d'être subventionnés, la production de caséine obéisse dans une large mesure aux conditions du

<sup>1</sup> Y compris les échanges entre les Neuf.

marché mondial. Les fluctuations annuelles de la production de caséine traduisent une réaction positive, sans décalage notable dans le temps, aux variations de la relation de prix entre la caséine et le lait écrémé en poudre. En revanche, au moins à assez longue échéance, étant donné que les prix des deux produits sont essentiellement en Australie et presque autant en Nouvelle-Zélande déterminés par l'évolution du marché mondial, les évolutions respectives des prix de la caséine et du lait écrémé en poudre ne peuvent pas diverger fortement (voir graphique (5)).

e. Le marché mondial du fromage

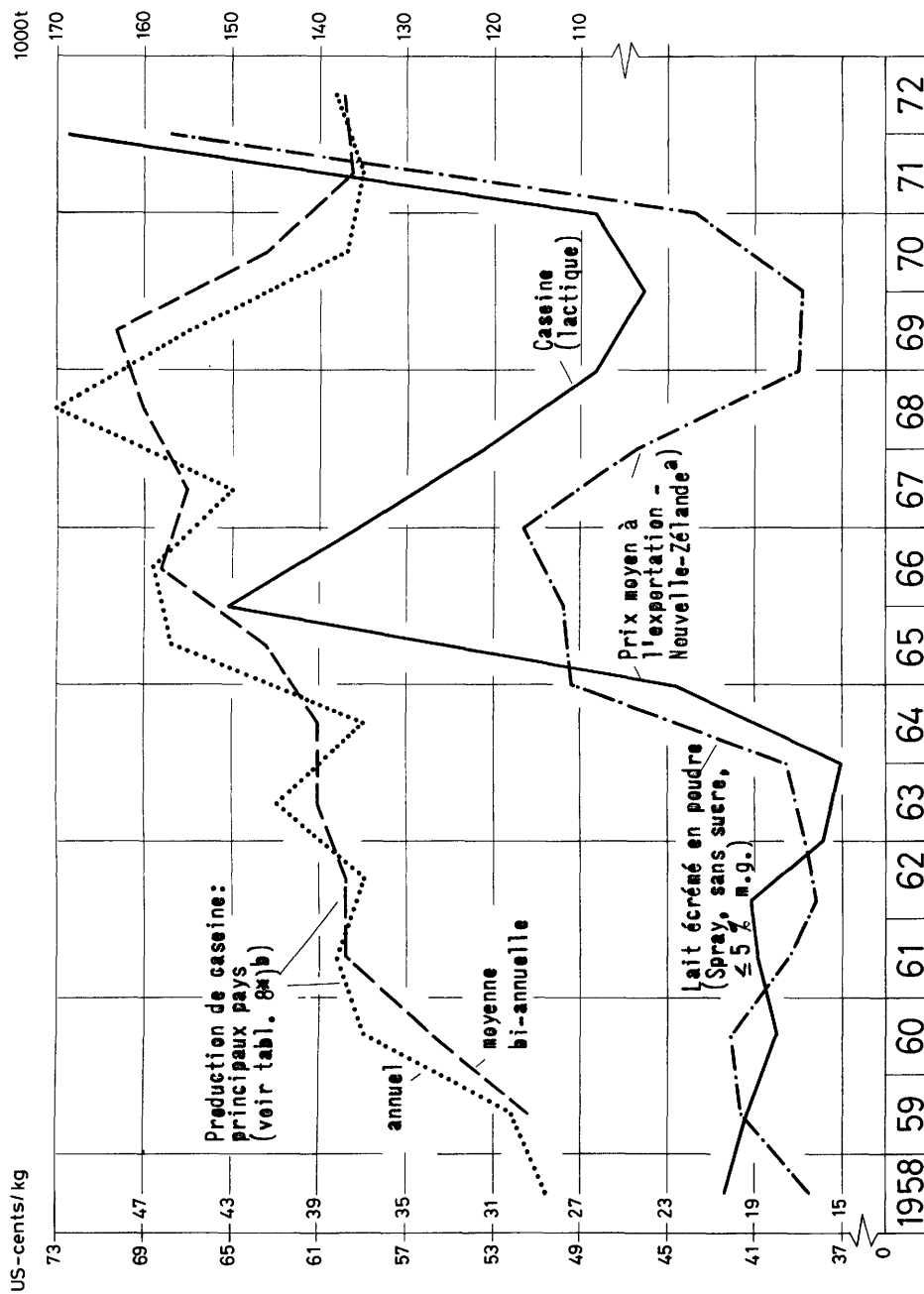
Etant donné que de multiples variétés de fromage sont offertes dans les divers pays et que les consommateurs estiment que tel fromage peut seulement sous certaines conditions, se substituer à tel autre, on a enregistré pendant la période considérée une croissance importante et constante du commerce mondial de fromage, (les importations mondiales passant de 459 000 t en moyenne pour 1958/60 à 868 000 t en moyenne pour 1971/73, soit une augmentation de 89 %; cf. tableau 17\*). A cet égard, on peut dire d'emblée que la spécificité des marchés internationaux du fromage est notamment que bon nombre de pays sont à la fois fournisseurs et clients sur le marché mondial (par exemple la France, l'Italie, la Suisse et la république fédérale d'Allemagne). Les facteurs suivants ont revêtu une importance décisive pour l'expansion du commerce mondial de fromage :

- le développement très rapide des échanges intracommunautaires des Neuf;
- l'accroissement des importations des Etats-Unis et du Japon en provenance de l'Europe occidentale et de l'ensemble Australie/Nouvelle-Zélande;
- l'intensification des échanges entre les Etats membres de la Communauté des Neuf, d'une part, et les autres pays d'Europe occidentale (Suisse, Suède, Autriche, Finlande, Norvège), d'autre part.

En simplifiant, on peut dire que durant la période de référence la part des échanges entre pays d'Europe occidentale dans le commerce mondial de fromage a été voisine des 2/3 (il s'agit surtout de "fromages continentaux" comme l'Emmental, le Tilsit, le Greyerzer, le Gouda, l'Edam, le Camembert, le Roquefort, etc ... et le Cheddar, dans le cas des exportations de l'Irlande et, dans une moindre mesure, des Pays-Bas et de la France à destination du Royaume-Uni).

Graphique 5

PRODUCTION ET PRIX DU MARCHÉ MONDIAL DE CASEINE - PRIX DU MARCHÉ MONDIAL DU  
LAIT ÉCRÉMÉ EN POWDRE



a) Jusque 1962 : années civiles; à partir de 1963 : années de campagne  
b) Années civiles.



Parmi les autres courants commerciaux importants figuraient également les importations britanniques de cheddar en provenance de Nouvelle-Zélande et d'Australie, qui ont toutefois eu tendance à régresser, ainsi que les achats déjà cités du Japon et des Etats-Unis, qui ont profité aussi bien au cheddar australien et néo-zélandais, qu'aux "fromages continentaux" (voir ci-dessus). Les pays en voie de développement n'ont joué jusqu'à présent qu'un rôle accessoire sur les marchés internationaux du fromage; les importations effectuées par les pays arabes et les pays d'Amérique latine sont les seules qui revêtent une certaine importance, que l'on peut sans doute attribuer en particulier aux préférences que la plupart des consommateurs manifestent traditionnellement pour le fromage dans les pays considérés, alors qu'il n'en va pas de même dans de nombreux pays en voie de développement d'Asie et d'Afrique. Les pays en voie de développement ne jouent qu'un rôle minime en tant que fournisseurs sur le marché mondial (cf. tableau 18\*).

La part des pays tiers dans les importations de fromage de la Communauté des Neuf est tombée (d'après le tableau 19\*) de 46 % (143 000 t) au début des années 60 à 15 % (83 000 t) en 1974 : les livraisons de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie au Royaume-Uni ont fortement diminué (de 96 000 t à 24 000 t), les exportations de l'Autriche, de la Suisse, de la Norvège et de la Finlande passant dans le même temps de 47 000 t à 59 000 t. Ce dernier aspect est partiellement lié à certaines facilités (taux de prélèvement plus favorables pour les fournisseurs respectant les prix minima franco-frontière) accordées par la Communauté européenne pour l'importation de certains fromages provenant de ces pays, facilités octroyées dans le cadre du GATT (Autriche, Suisse) ou par la voie bilatérale (Finlande). Après l'entrée du Royaume-Uni dans les Communautés au début de 1973, l'Australie n'a plus été en mesure d'importer du fromage sur le marché britannique. La Nouvelle-Zélande s'est vu, quant à elle, octroyer - comme pour le beurre - la possibilité d'exporter à des conditions préférentielles, mais pour des quantités maximales extrêmement réduites, puisqu'elles sont tombées de 70 000 t en 1973 à un peu plus de 15 000 tonnes en 1977. Depuis le sommet communautaire de Dublin en mars 1975, la Nouvelle-Zélande ne bénéficiera plus à compter de 1978 d'aucun contingent de fromage à des conditions préférentielles. Cette décision devrait de facto impliquer la perte totale du marché britannique de Cheddar à compter de 1978.

Certes, la Communauté a laissé espérer à la Nouvelle-Zélande que, dans les prochaines années, les exportations de fromage pourraient faire l'objet d'un règlement global dans le cadre d'un vaste accord que la Communauté doit s'efforcer d'établir concernant les marchés mondiaux des produits laitiers<sup>1</sup>, mais dans l'état actuel des choses la valeur pratique des assurances données par la Communauté à la Nouvelle-Zélande ne devrait pas dépasser une simple démonstration de "good will". L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont pu, du moins en partie, trouver une compensation de la chute de leurs exportations vers le Royaume-Uni essentiellement sur le marché japonais (moyenne 1960/61 - 1961/62 : 2 000 tonnes, soit un peu moins de 2 % des exportations totales de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande contre au bas mot 31 % de toutes leurs livraisons en 1974/75) ainsi que sur les marchés d'un certain nombre de pays en voie de développement, au premier rang desquels on trouve les pays arabes. (On estime que le volume total des exportations est passé de 8 000 tonnes, soit 7 %, au début des années 60 à quelque 30 000 tonnes, soit 30 %, en 1974/75).

Sur les marchés internationaux du fromage, l'évolution des prix a été hétérogène à tous égards, c'est-à-dire que l'on a constaté des différences importantes, non seulement entre les marchés régionaux pour les divers types de fromage, mais fréquemment aussi entre les marchés nationaux pour un même type de fromage. Les évolutions de prix sur les nombreux marchés partiels dont l'ensemble constitue le marché international du fromage, n'ont eu, elles aussi, qu'épisodiquement des liens assez lâches avec la formation des prix sur le marché mondial du beurre et des dérivés stabilisés du lait. Les marchés internationaux du fromage n'ont pas été non plus durant la période de référence tout à fait exempts de problèmes. En l'occurrence, il s'est agi en général de mesures de protection prises par certains pays importateurs face à des exportations trop fortement subventionnées. A cet égard, on peut citer comme exemple la restriction "volontaire" des livraisons vers le Royaume-Uni, restrictions prises à l'instigation du gouvernement britannique et, tout récemment (printemps 1975) la menace de perception de droits compensatoires spécifiques brandie par le gouvernement américain (sous la pression du "puissant Lobby laitier américain")<sup>2</sup> en réponse à l'octroi par les Communautés de restitutions, pourtant modestes, à l'exportation de fromage vers les Etats-Unis.

---

1 "Agra Europe", Bonn, du 18 mars 1975.

2 "Neue Zürcher Zeitung", du 12 mars 1975.

2. L'évolution de l'approvisionnement de la Communauté des Neuf, en beurre, en fromage et en dérivés stabilisés du lait, et son importance pour l'ensemble du secteur du lait entier

a. Beurre

En moyenne pour les années 1960/67, le degré d'auto-approvisionnement (estimatif) de la Communauté des Neuf n'a été que de 83,2 % pour le beurre (cf. tableau 22\*), chiffre essentiellement imputable au déficit considérable du Royaume-Uni. La production et la consommation ont cru à peu près dans les mêmes proportions au cours de cette période, les variations annuelles du degré d'auto-approvisionnement reflétant surtout les fluctuations des besoins d'importation nette, alors que les variations des stocks d'entrepôts frigorifiques n'ont joué en l'espèce qu'un rôle secondaire. Après l'instauration d'une organisation commune de marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers au milieu de l'année 1968 dans la Communauté des Six, la situation s'est brutalement modifiée. Une forte augmentation de la production (+ 8,8 % entre 1967 et 1968) coïncidant avec une légère baisse de la consommation a produit alors pour la première fois une "montagne de beurre" spectaculaire, le degré d'auto-approvisionnement s'est élevé à 95,7 %. En 1969/71, une légère baisse de la production du lait imputable tant aux conditions météorologiques qu'à l'action de la Communauté européenne en matière d'abattage des vaches laitières (en 1970) ont contribué à diminuer notablement la production de beurre dans la Communauté des Neuf (presque 10 % de moins entre 1968 et 1971); le degré d'auto-approvisionnement, qui exprime uniquement le rapport entre la production courante et la consommation, est ainsi redescendu à 87,6 % en moyenne pour 1969/71. Dans le même temps, les besoins d'importation nette qui étaient encore de 222 000 t en 1968, sont cependant tombés à 134 000 t seulement en moyenne pour 1969/71, ce qui s'explique surtout par la résorption de la "montagne de beurre" apparue en 1968. Ensuite, à partir de 1972, on a enregistré une reprise très rapide de la production de lait et de beurre imputable à des conditions de pâturage plus favorables mais aussi à l'augmentation importante des prix à la production du lait en 1971. En 1972, la production de lait et de beurre dans la Communauté des Neuf dépassait de 5,1 % (pour le lait) et de 11,4 % (pour le beurre) son niveau moyen de 1969/71, alors que la consommation régressait dans le même temps de presque 8 % essentiellement en raison des prix. C'est ainsi qu'en 1971 la Communauté des Neuf a pu se suffire à elle-même pour la première fois en matière de beurre, et même enregistrer un léger excédent, le degré d'auto-approvisionnement ayant atteint 105,7 %. En 1972 s'est accumulée une nouvelle "montagne de beurre" supérieure encore à celle de 1968, et dont une grande partie a été exportée à très bas prix vers l'URSS, de sorte que la Communauté des Neuf a enregistré en 1973 - et là encore pour la première fois - un excédent exportable de beurre de 172 000t.

En 1974, l'excédent exportable a subi une forte contraction et le degré d'auto-approvisionnement est redescendu légèrement au-dessous de 100 % (poursuite de la réduction des stocks). Au total, entre 1972 et 1974, la production a quand même dépassé la consommation de 1,7 % (83 000 t), de sorte que depuis 1972, la Communauté élargie est devenue pour ainsi dire autosuffisante en beurre. Pour 1975/76, les tendances qui se dessinent vont dans le même sens.

b. Fromage

Pour le fromage, le degré d'auto-approvisionnement de la Communauté a d'abord légèrement fléchi de 1960 à 1974 et les importations nettes ont progressé (degré d'auto-approvisionnement moyenne pour 1963/64 : 95,3 %). Dès la période d'établissement graduel d'un marché commun des produits laitiers (de la fin de 1964 au milieu de l'année 1968), et à plus forte raison dès la réalisation de ce marché par les Six, la croissance de la production a dépassé celle de la consommation et le degré d'auto-approvisionnement s'est accru : depuis 1972, la Communauté se suffit à elle-même pour le fromage. Il faut encore préciser à cet égard que les pays tiers fournisseurs (Australie, Canada et Nouvelle-Zélande) n'ont pu éviter de perdre une partie des marchés qu'ils contrôlaient non seulement dans la Communauté des Six, mais aussi dans le Royaume-Uni, et ce au profit de l'Irlande, des producteurs locaux et des pays fournisseurs appartenant à la Communauté des Six.

c. Produits de conserve à base de lait entier

Pour ces produits de conserve à base de lait entier, la Communauté des Neuf est traditionnellement la région du monde la plus excédentaire. Si le degré d'auto-approvisionnement en lait concentré est tombé de 153 % en moyenne pour 1960/62 à 145 % en moyenne pour 1971/73, c'est surtout, parce que depuis l'apparition du "lait recombinaé", la demande étrangère de lait concentré n'a plus accusé d'accroissement notable dans la seconde moitié des années 60 et marque même un net fléchissement depuis 1971. - Pour des raisons statistiques, il n'a pas été possible d'établir des bilans d'approvisionnement distincts pour le lait entier en poudre et le lait écrémé en poudre. Selon nos estimations, l'excédent exportable de lait entier en poudre a augmenté fortement, beaucoup plus que la consommation intérieure durant la période de référence, d'où un accroissement tendanciel du degré d'auto-approvisionnement

qui a atteint un niveau compris entre 180 et 190 % dès le début des années 70<sup>1</sup>.

d. Lait écrémé en poudre

La Communauté des Neuf, qui était encore déficitaire pour le lait écrémé en poudre (destiné à l'alimentation des animaux) pendant les années 1963/64, est probablement devenue dès 1966/67 non seulement auto-insuffisante, mais même, probablement détentrice d'excédents d'exportation appréciables. D'après des estimations de la Commission, le degré d'auto-provisionnement de la CEE (9) en ce qui concerne le lait sec en poudre a été de 124 % en moyenne pour 1972/73. Selon de nouvelles données de l'Office statistique des Communautés, un degré d'auto-provisionnement de 135 % aurait déjà été atteint en 1974. Les tendances qui se dessinent en 1975 donnent même à penser que la barre des 150 % sera largement dépassée.

e. Utilisation générale du lait

1973 est la première année pour laquelle il est possible de donner un aperçu de la production et de l'utilisation du lait entier et du lait écrémé dans la Communauté des Neuf<sup>2</sup>. A cet égard, il est apparu que pour l'année considérée, les laiteries et autres établissements de transformation avaient absorbé 88,5 % de la production totale, dont 29,7 % destinés à la consommation de produits frais (lait liquide, crème fraîche, boissons lactées etc.) et les 70,3 % restant destinés à la transformation et ventilés comme suit : 42,4 % pour la fabrication du beurre, qui arrive ainsi largement en tête, suivi par la production de fromage (19,2 %) et de dérivés stabilisés du lait (5,8 %).

---

1 Calcul de l'Office statistique des Communautés pour 1973 : 197 %.

2 Cité d'après CE, Direction générale de la presse et de l'information : Nouvelles de la politique agricole commune, n° 4, Bruxelles, mai 1975, page 2 et suivantes.

3. Evolution prévisible de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux des produits laitiers, notamment pour ce qui concerne la Communauté des Neuf

a. Demande

a. 1 Situation et tendance futures éventuelles de l'économie laitière des principaux pays déficitaires

L'analyse des marchés internationaux des produits laitiers (cf. point 1.) a probablement déjà permis au lecteur de comprendre que, si l'on fait abstraction du marché mondial du fromage, les importations des pays en voie de développement et du Japon auront une influence décisive sur les possibilités ultérieures de croissance de la demande. Aussi paraît-il opportun de présenter quelques observations sur la situation et les perspectives d'avenir de l'économie laitière des pays précités. Parmi les pays en voie de développement, ceux qui jouent un rôle majeur comme importateurs de produits laitiers et méritent à ce titre une attention particulière sont les pays d'Asie du Sud-Est, les pays latino-américains (Chili, Pérou et Brésil en Amérique du Sud, Caraïbes en Amérique Centrale) les pays arabes et divers pays africains (Nigeria, Ghana, Sénégal, etc.).

Si les pays d'Asie du Sud-Est disposent bien d'importants cheptels de bovins et de buffles, ceux-ci sont essentiellement utilisés pour les travaux agricoles, les effectifs réservés à la production laitière étant négligeables. Aussi la production intérieure du lait est-elle minime. La constitution d'un important cheptel de vaches laitières ayant un bon rendement est un objectif dont la réalisation pourrait demander encore plusieurs dizaines d'années dans les pays considérés, à supposer qu'on y travaille sérieusement, mais il a bien fallu reconnaître que les progrès accomplis dans ce secteur au cours des années écoulées sont restés minimes. On peut donc admettre d'emblée que la croissance de la consommation de lait et de produits laitiers de ce groupe de pays restera jusqu'en 1980 presque intégralement tributaire des importations. A quelques nuances près, on peut d'ailleurs appliquer cette prévision aux Caraïbes et à divers pays africains.

Dans les pays déficitaires d'Amérique du Sud que sont le Chili et le Pérou, il existe assurément des bases assez larges pour accroître à l'avenir la production laitière intérieure, sans compter que, contrairement à ce qui se passe en Asie du Sud-Est, les importations n'y couvrent qu'une partie de la consommation totale de lait et de produits laitiers; mais du fait que plus les conditions naturelles n'y sont pas précisément favorables à l'élevage de vaches laitières et que le système de transformation et de commercialisation présente d'importantes lacunes, il est douteux que d'ici 1980 la production intérieure de lait et de produits laitiers puisse progresser au même rythme que la consommation ou la population<sup>1</sup>. En ce qui concerne le Brésil, si l'on retient que le contrôle des prix à la production sera poursuivi dans l'intérêt du consommateur, on peut concevoir que les achats, notamment de lait écrémé en poudre, continueront d'être importants, quoiqu'irréguliers, sur le marché mondial.

S'il est vrai que la plupart des régions de l'Union indienne disposent traditionnellement d'une industrie laitière qui s'est développée grâce à l'existence d'un important cheptel, il n'en demeure pas moins que cette industrie comporte de graves faiblesses structurelles. Il faut notamment citer à cet égard la multiplicité des très petites exploitations qui ne sont pas en mesure, par exemple, de satisfaire quantitativement et qualitativement les besoins des grandes agglomérations. C'est pourquoi nous estimons que le pays devra continuer au cours des prochaines années à importer de grandes quantités de lait écrémé en poudre, au moins pour assurer la réalisation des "City Milk Schemes" (notamment pour compenser les déficits saisonniers en lait).

Pour les pays arabes, il faut distinguer entre les pays exportateurs de pétrole du Proche-Orient, où les conditions naturelles sont si défavorables à l'élevage du bétail laitier que celui-ci ne peut pratiquement pas s'y développer à grande échelle, et les autres pays qui développent lentement, mais régulièrement l'élevage de vaches laitières (Algérie, Maroc, Tunisie). La croissance de la consommation de lait et de produits laitiers devrait presque intégralement dans les premiers, mais partiellement dans les seconds (et peut-être pendant quelques années seulement) reposer sur les produits importés.

<sup>1</sup>En 1974 au Chili, l'instauration d'un marché du lait sans contrôle des prix a provoqué une forte hausse de ces derniers (et, partant, de la production), tandis que la consommation diminuait en raison de ces mêmes prix. C'est ainsi qu'en 1975, il n'a guère été nécessaire d'augmenter les importations de lait en poudre. Quant à savoir si cette évolution se maintiendra, il est à tout le moins permis d'en douter.

<sup>2</sup>En août 1975, le gouvernement brésilien a bien relevé sensiblement le prix à la production du lait pour stimuler la production, mais il a dans le même temps instauré des subventions à la consommation de lait liquide.

Dans les années qui ont suivi la seconde Guerre mondiale, le Japon est parvenu à créer d'après le modèle occidental une industrie laitière qui s'est révélée capable - sauf pour le fromage et le lait écrémé en poudre - de faire face dans une large mesure à l'accroissement considérable de la consommation de lait et de produits laitiers imputable à l'"occidentalisation du mode de vie". Pendant ces dernières années (depuis 1971), la croissance à la consommation de lait s'est toutefois notablement ralentie et on a même pu observer tout récemment (jusqu'en 1974) une légère régression imputable non seulement aux augmentations sans précédent enregistrés sur les marchés internationaux des aliments protéiques pour animaux, mais aussi à la forte hausse des prix du marché mondial pour les céréales fourragères (l'essentiel des aliments concentrés nécessaires pour les vaches laitières japonaises devant être importé). On ne peut guère se défendre de l'impression qu'à maints égards l'élevage japonais des vaches laitières achoppe actuellement à certaines limites (main-d'oeuvre, approvisionnement en aliments fourragers de base, etc.); aussi n'est-il pas déraisonnable de penser que même si les difficultés économiques grandissantes se traduisent à l'avenir par un ralentissement de la croissance de la consommation de produits laitiers, les importations pourraient augmenter fortement jusqu'en 1980 non seulement comme jusqu'à présent pour le lait écrémé en poudre et le fromage, mais aussi pour le beurre (mais presque pas pour le lait concentré et le lait entier en poudre destiné aux nourissons). A cet égard, il convient de signaler que la baisse de la production japonaise de lait, qui est tombée de 4,94 millions de tonnes en 1974, a coïncidé avec une croissance soutenue de la consommation de lait liquide. Etant donné que la consommation à l'état frais absorbe plus de la moitié de la production totale de lait, la quantité disponible pour le lait de transformation a subi entre 1972 et 1974 une contraction exagérée<sup>1</sup>. Cette évolution explique notamment que les importations japonaises de beurre aient doublé entre 1972 et 1974. Même si on s'attend à l'avenir à ce que la production de lait augmente, quoique faiblement<sup>2</sup>, le seul fait que la croissance de la consommation de lait frais se poursuive vraisemblablement à un rythme vigoureux nécessitera un accroissement des importations de produits laitiers. En outre, le niveau des prix du lait et des produits laitiers, qui est déjà au Japon extrêmement élevé par rapport aux autres pays, ainsi que les difficultés structurelles que connaît le secteur de l'élevage du bétail laitier (voir plus haut) limiteraient vraisemblablement sévèrement les possibilités qu'a le gouvernement d'octroyer des incitations supplémentaires à la production par le biais d'une forte hausse des prix (sauf à accorder des subventions très importantes à la consommation).

<sup>1</sup>"The Japan Economic Journal (International Weekly, Nihon Keizai Shimbun"), Tokyo, du 11 mars 1975.

<sup>2</sup>En 1975, la production japonaise de lait a dépassé pour la première fois de 0,2 % son niveau de 1972.



a. 2 Beurre

Selon nos estimations, que nous ne pouvons présenter ici que succinctement, faute de place, on pourrait imaginer que les importations nettes agrégées de beurre de l'Asie, de l'Amérique latine et de l'Afrique, qui se sont élevées à 140 000 tonnes en moyenne pour 1971/73, atteignent d'ici 1980 un ordre de grandeur de 280 000 tonnes, dont 50 000 tonnes maximum pour le Japon, 40 000 tonnes environ pour les pays d'Asie du Sud-Est jusqu'à 80 000 tonnes pour les pays arabes, 20 000 tonnes pour les pays d'Afrique, 70 000 tonnes pour les pays d'Amérique latine (notamment le Pérou, Cuba, les Caraïbes) et 20 000 tonnes pour les autres pays d'Asie. En l'occurrence, il doit s'agir de beurre frais et de beurre fondu destinés à la consommation directe et surtout de butter-oil destiné à l'industrie du lait recombinaison de ces pays. - En ce qui concerne les importations de la Communauté des Neuf en provenance de pays tiers, nous estimons dans un premier temps qu'elles se limiteront essentiellement à des importations de beurre néo-zélandais à des conditions préférentielles conformément à l'accord conclu au sommet de Dublin au début de 1975. (La proposition de la Commission porte sur 113 000 tonnes, mais comme l'idée d'un contingent aussi important n'est pas acceptée par certains des principaux Etats membres, on s'est mis d'accord sur une quantité de 100 000 t.). En revanche, les importations de beurre en provenance d'autres pays tiers ne devraient plus avoir qu'une importance marginale vers 1980. - Les besoins d'importation des pays d'Europe Orientale (au premier rang desquels la RDA) devraient plutôt continuer à régresser à l'avenir. L'URSS pourrait également désirer acheter dans les années à venir d'importantes quantités de beurre sur le marché mondial, si la production soviétique de lait et de beurre ainsi que celle d'huiles végétales (notamment l'huile de tournesol) devaient se révéler insuffisantes pour des raisons météorologiques, mais il est fort peu probable qu'on retrouve des quantités aussi importantes qu'en 1973. Dans les "années normales et bonnes", l'Union Soviétique devrait rester un pays légèrement exportateur de beurre<sup>3</sup>.

---

1 Sans les pays arabes d'Afrique.

2 "Agra Europe" du 2 septembre 1975, Bonn.

3 Rappelons que l'élevage du bétail laitier a été jusqu'à présent la spéculation la moins affectée par la très mauvaise récolte de 1975.

En outre, il conviendrait d'envisager l'éventualité que, comme en 1973/74, les Etats-Unis et/ou le Canada ne soient contraints, le cas échéant, d'avoir recours à des importations d'un volume appréciable (au cas où la production de beurre subirait provisoirement une trop forte contraction, en raison de l'insuffisance des quantités disponibles de lait de transformation, ou d'une mauvaise appréciation des besoins du marché). Il est admis, enfin, que la Suisse couvrira à l'avenir une part importante de sa consommation de beurre grâce à des importations (à cet égard, il convient de rappeler les graves problèmes d'ordre structurel que connaît l'industrie laitière suisse.

#### a. 3 Lait concentré

Pour le lait concentré, étant donné la création actuelle d'unités de production de lait concentré reconstitué et l'apparition d'une production propre de lait concentré en Algérie et au Maroc à partir de lait de vache produit dans ces pays, on prévoit une accentuation du fléchissement de la demande sur le marché mondial jusqu'à la fin de la présente décennie<sup>1</sup>. En ce qui concerne les importations des pays d'Asie du Sud-Est, de l'Amérique latine, de l'Afrique (sans les pays arabes), on s'attend à ce qu'elles tombent de 294 000 t pour la moyenne de 1971/73 à environ 120 000 tonnes vers 1980, tandis que les importations des pays arabes devraient dans le même temps progresser légèrement et passer dans le même temps de 80 000 t (moyenne 1971/73) à 100 000 t (ce qui équivaldrait toutefois, pour ce dernier groupe de pays, à une diminution importante par rapport au chiffre de 150 000 t enregistré en 1974). Seuls les achats de la Grèce sur les marchés internationaux pourraient à l'avenir se maintenir à un niveau élevé (on prévoit 90 000 t maximum en 1980 contre 75 000 en moyenne pour 1972/74), étant donné que les quantités disponibles de lait de vache de production locale devraient comme autrefois servir en priorité à couvrir les besoins de la population en lait de consommation, en beurre et en fromage.

#### a. 4 Lait entier en poudre

Pour le lait entier en poudre, les importations des pays en voie de développement, grossièrement estimées à un peu moins de 170 000 tonnes en 1972/74 pourraient très bien dépasser les 200 000 t vers 1980 grâce essentiellement aux pays arabes (exportateurs de pétrole) et à divers pays

---

<sup>1</sup> L'Office national algérien du lait et de produits laitiers ("Onalait") va construire prochainement une usine d'une capacité annuelle de 60 000 t de lait concentré sucré et une autre installation capable de produire 40 000 t de lait concentré non sucré. Par leur seule capacité, ces deux établissements suffiraient à représenter l'équivalent de la totalité des importations de lait concentré ("Blick durch die Wirtschaft" du 15 octobre 1975, Francfort).

du Sud-est asiatique<sup>1</sup>. En l'espèce, on peut s'attendre à ce que la demande, comme pendant les dernières années, progresse beaucoup plus vite que la poudre de lait demi écrémé (12-13 % de matières grasses) que pour le lait entier en poudre "ordinaire" (26 % de matières grasses). En ce qui concerne les importations de l'URSS, on ne prévoit pas de nouvel accroissement jusqu'en 1980. Les importations de lait entier en poudre de la Communauté des Neuf en provenance de pays tiers devraient être pratiquement nulles en 1980.

a. 5 Lait écrémé en poudre

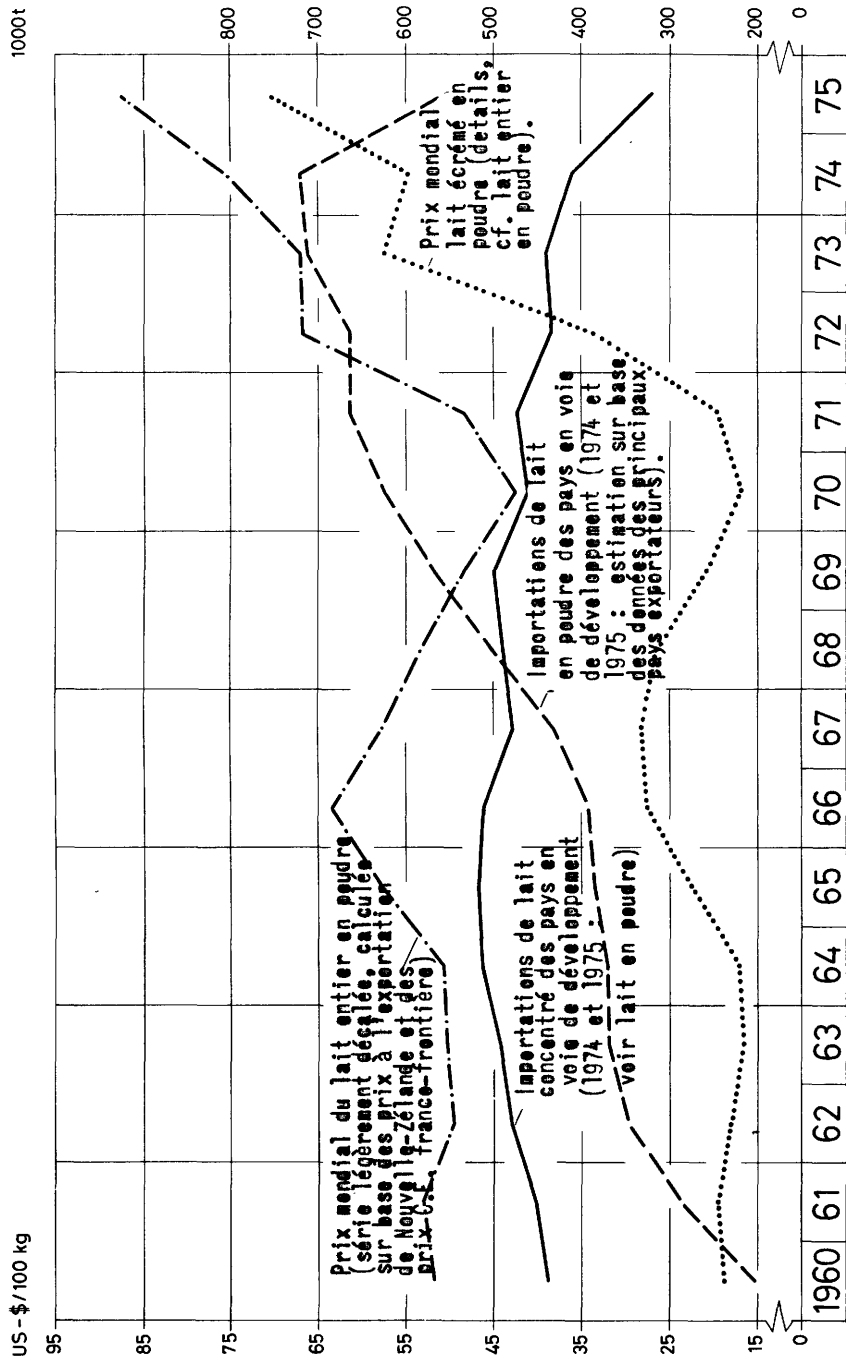
Pour le lait écrémé en poudre, ce sont essentiellement les prix du marché mondial qui détermineront si la croissance rapide qui a caractérisé les achats des pays en voie de développement sur le marché mondial pendant la période de référence se poursuivra jusqu'en 1980. Comme le montre assez nettement le graphique (6), les importations de lait écrémé en poudre effectuées par les pays en voie de développement ont été étonnamment sensibles au prix durant la période 1960-1975. (Pour des raisons statistiques, le graphique représente l'ensemble des importations de lait en poudre, mais il convient de rappeler ici que durant la période considérée, la dynamique des importations de lait en poudre par les pays en voie de développement a été influencée d'une manière décisive par les achats de lait sec écrémé). Les périodes de bas prix au début des années 60 (époque où les Etats-Unis ont inondé le marché mondial d'offres non commerciales, et exercé une forte pression sur les prix) et à la fin de cette même décennie (en raison des offres au rabais concurrentes présentées par la Nouvelle-Zélande et la Communauté plus désireuses de réduire leurs stocks d'intervention trop élevés) ont été aussi les périodes durant lesquelles les importations de lait écrémé en poudre effectuées par les pays en voie de développement ont enregistré de loin le taux d'accroissement le plus élevé. En revanche, la vive hausse des prix du marché mondial au milieu des années 70 a pratiquement stoppé pendant un certain temps la croissance des importations de lait écrémé en poudre effectuées par ces mêmes pays. L'évolution à partir de 1971 est particulièrement intéressante. Malgré de très fortes hausses, les achats des PVD sur le marché mondial se sont accrus jusque dans le courant de 1974, bien que leur progression ait été fort ralentie jusqu'en 1970, par rapport à 1967. La raison essentielle

---

<sup>1</sup>Philippines, Malaisie, Singapour.

Graphique 6

IMPORTATIONS DE LAIT CONCENTRE ET DE LAIT EN POUDRE DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT  
ET PRIX DU MARCHÉ MONDIAL DU LAIT SEC



est sans doute que le boom sur les matières premières aux alentours de 1973 a fait faire un bond aux recettes en devises de la majeure partie des pays en voie de développement (accroissement de la capacité d'importation - pour plus de détails, voir page 36). C'est seulement plus tard - dans le sillage de la récession qu'ont connu les pays industrialisés occidentaux en 1974/75 - au moment où les prix des matières premières tout comme les quantités vendues ont fortement reculé que les prix du lait sec écrémé sur le marché mondial, qui étaient restés dans un premier temps encore très élevés, ont induit une très nette diminution des importations de lait écrémé en poudre par les pays en voie de développement (depuis à peu près la fin de 1974). Même la nette majoration des restitutions à l'exportation pour le lait écrémé en poudre, opérée subséquentement par les Communautés en 1975 et qui permit de faire baisser nettement les prix du marché mondial n'a pu dans un premier temps freiner d'une manière très sensible la baisse des achats effectués par les pays en voie de développement sur les marchés internationaux. On peut en conclure que dans les PVD l'élasticité de la demande de lait en poudre importé par rapport au prix du marché mondial s'écarte dans la plupart des cas sensiblement de 0, mais que sa valeur absolue peut varier dans des limites très importantes,

- selon que les prix du marché mondial montent ou baissent,
- selon le secteur dans lequel les prix du marché mondial varient ou selon le niveau auquel ils varient et surtout
- selon les disponibilités en devises (capacité générale d'importation) des pays en voie de développement.

Si on prend en considération la dépendance vis-à-vis des prix (surtout en ce qui concerne les importations de lait écrémé en poudre des pays en voie de développement il ne faut pas perdre de vue les "contraintes concrètes" déjà existantes. Qu'il s'agisse de l'industrie de lait recombinaison dans un certain nombre de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, de l'industrie du "lait coupé" dans l'Union indienne ou tout simplement de la consommation directe de lait écrémé en poudre à dissolution instantanée (Brésil, Mexique, Cuba et bien d'autres pays), dans la majorité des pays en voie de développement, le lait écrémé en poudre s'est assuré sur le marché des denrées alimentaires une position solide et il a été procédé à d'importants investissements dont l'exploitation n'est guère envisageable à l'avenir sans des importations de lait sec écrémé. Dans ce contexte, l'évolution de l'industrie du lait recombinaison en Malaisie et à Singapour durant la présente décennie revêt un intérêt particulier. La hausse des prix du marché mondial et, partant, du

prix de revient du butteroil et du lait écrémé en poudre à partir de 1971, a été manifestement répercutée dans une large mesure par l'industrie du lait recombinaison, par le biais du prix de vente du lait concentré qu'elle produit, sur ce commerce et par ce dernier sur le consommateur. Les consommateurs ont, pour leur part, réagi en réduisant sensiblement la demande, ce qui a obligé l'industrie du lait recombinaison à ramener sa production de lait concentré de 140 000 tonnes en 1970 à un peu moins de 124 000 tonnes dans la moyenne des années 1971/73, soit une baisse de 11,4 %. Il en a découlé une diminution des importations de lait écrémé en poudre destiné à la recombinaison, diminution qui dans ce cas précis peut être imputable à notre avis aux seules forces du marché et non à des restrictions (supplémentaires) de devises. Il n'en reste pas moins que malgré la hausse exorbitante des prix des matières premières, l'industrie du lait recombinaison en Malaisie et à Singapour a pu maintenir sa production à un niveau relativement élevé depuis 1970.

Au cas où les prix du marché mondial du lait écrémé en poudre resteraient bas à l'avenir, voire enregistreraient une nouvelle baisse, l'industrie du lait recombinaison de ces pays (et d'ailleurs) pourra produire et vendre à nouveau plus de lait concentré, avec pour résultat une reprise des importations de lait en poudre.

Si l'on admet, en outre, que la poursuite de la reprise conjoncturelle dans les pays occidentaux industrialisés permettra après un certain temps aux pays en voie de développement d'améliorer les recettes en devises que leur procure l'exportation de matières premières et de plus en plus à compter de 1976/1977 d'autres produits semi-finis ou finis, on peut à bon droit s'attendre à ce que le creux actuel de l'offre sur le marché mondial du lait écrémé en poudre soit comblé dans un proche avenir, à savoir vers la fin de 1976 (toujours dans l'hypothèse où les prix sur le marché mondial du lait sec en poudre resteront orientés à la baisse). Dans la moyenne des années 1973/74, les importations de lait écrémé en poudre effectuées par les pays en voie de développement ont dû approcher les 400 000; jusqu'en 1980 elles pourraient selon les estimations avoisiner les 600 000 tonnes.

Les besoins d'importation japonais de lait écrémé en poudre ne devraient pas être inférieurs à 100 000 tonnes au cours des prochaines années, pour autant que les achats effectués par le gouvernement japonais pour le programme de distribution dans les écoles continueront à se situer à un niveau élevé, tandis que la croissance des importations destinées à l'industrie alimentaire se poursuivra.

a. 6 Fromage

pour le fromage, nous n'avons pas jugé nécessaire de procéder à une estimation distincte de l'évolution possible de la demande sur les marchés internationaux, car on peut penser en principe que le commerce mondial, dans les années à venir, résultera encore essentiellement de l'expansion des échanges entre les pays d'Europe occidentale - échanges qui s'expliquent moins par les déficits d'approvisionnement et des notions analogues que par la variété des produits proposés - ainsi que de la progression des importations du Japon, des Etats-Unis et de divers pays en voie de développement en provenance d'Europe occidentale et de l'ensemble Australie/Nouvelle-Zélande.

b. Offre

En principe, on doit admettre à cet égard que - comme dans le passé - l'offre de dérivés stabilisés du lait entier et de fromage sur les marchés internationaux continuera de s'adapter avec beaucoup de souplesse à l'évolution de la demande, et qu'il ne devrait donc pas se poser de problèmes persistants de pénurie ou d'excédent sur ces marchés. Quant aux excédents éventuels résultant des systèmes d'intervention existant dans le secteur du beurre en poudre et du lait écrémé en poudre, ils devraient se limiter presque exclusivement aux marchés mondiaux des dits produits d'intervention.

Pendant la période considérée, les plus grands fournisseurs sur les marchés internationaux du beurre et du lait écrémé en poudre ont été la Communauté des Neuf, ainsi que, les deux groupes : Australie/Nouvelle-Zélande, Etats-Unis/Canada. Le marché du lait des Etats-Unis a accusé, au cours des dernières années, une tendance qui l'achemine plutôt vers le déficit. Si la consommation de beurre devait continuer à régresser aux Etats-Unis pendant les années à venir et influencer dans le même sens sur la production de beurre<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> Etant donné que le niveau élevé du prix de soutien national pour la graisse butyrique et l'absence de subventions à l'exportation de la part du gouvernement, il est généralement impossible d'effectuer des exportations commerciales de beurre, sauf lorsque des situations temporaires de pénurie entraînent d'importantes hausses de prix sur le marché mondial, comme ce fut le cas en 1964 et en 1971.

il faudrait alors s'attendre à ce que la production de lait écrémé en poudre des Etats-Unis diminue jusqu'en 1980 à peu près dans les mêmes proportions que la production de beurre, et ce du fait que les réserves disponibles de lait écrémé liquide ont déjà été épuisées vers 1962. Si l'on considère en outre que la consommation intérieure de lait écrémé en poudre (destiné à l'alimentation humaine) ne devrait vraisemblablement pas décliner beaucoup à l'avenir et pourrait même, le cas échéant, de nouveau progresser légèrement (comme cela a déjà été le cas de 1972 à 1974) il faut s'attendre au mieux d'ici 1980 à ce qu'aux Etats-Unis les excédents (relativement modestes) exportables alternent, à des intervalles plus ou moins réguliers, avec les importations nettes qui seront elles, le cas échéant, assez importantes. On s'attend pour le Canada à ce que l'évolution soit à peu près la même qu'aux Etats-Unis. Depuis la moitié des années 60, la consommation canadienne de beurre accuse une tendance à la baisse à laquelle la production de beurre doit s'adapter, les possibilités d'exportation étant largement inexistantes. Comme depuis la fin des années 60 le Canada ne dispose pas non plus de réserves importantes de lait écrémé liquide, la production de poudre de lait devra à l'avenir suivre la contraction de la fabrication de beurre, tandis que l'accroissement de la consommation de lait écrémé en poudre pour la consommation humaine va vraisemblablement se maintenir. Cela signifie que les excédents d'exportation du Canada pour le lait sec écrémé diminueront sans doute sensiblement d'ici 1980. (En tant qu'offrant sur les marchés, le Canada ne joue d'ailleurs aucun rôle pour les autres produits laitiers, essentiellement parce que l'Etat n'accorde plus de subventions à l'exportation substantielles que pour le lait sec écrémé<sup>1</sup>. En 1973/74, après la perte totale du marché britannique du beurre et du fromage en raison de l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun et depuis la suspension de toutes les subventions<sup>2</sup> accordées jusqu'à présent par l'Etat, l'avenir de l'économie laitière australienne a paru dans un premier temps assez peu encourageant, On est d'autant plus surpris de voir que la longue phase de contraction du cheptel laitier australien a été interrompue pour la première fois en 1975.

---

<sup>1</sup> Il y a lieu de signaler que les producteurs canadiens de lait participent au financement des subventions à l'exportation par le biais de la retenue d'une part (variable) de leurs recettes.

<sup>2</sup> Seules ont subsisté de nouvelles aides à la rationalisation du secteur laitier.



Plus particulièrement, si l'actuelle reprise devait à l'avenir déboucher sur une phase durable de stabilisation, l'Australie pourrait, de par sa capacité de production, rester jusqu'en 1980 un offrant important sur le marché mondial des produits laitiers. Cette affirmation prend d'autant plus de poids que l'industrie laitière australienne a pu s'assurer une position solide précisément sur les marchés des pays dont on peut supposer qu'ils joueront à l'avenir un rôle de plus en plus marquant en tant qu'importateurs de produits laitiers, à savoir les pays d'Asie du sud-est, les pays arabes exportateurs de pétrole et le Japon. Par rapport au potentiel d'exportation de Nouvelle-Zélande, les possibilités d'exportation d'Australie devraient cependant rester à l'avenir plutôt modestes.

Dans la mesure où on s'attend dans la seconde moitié de la présente décennie à ce que l'offre américaine et canadienne soit plutôt en régression et à ce qu'en Australie les excédents exportables n'enregistrent aucune croissance un tant soit peu spectaculaire, il en découle nécessairement que si le niveau des prix du marché mondial le permet, la progression des futurs besoins d'importation des pays en voie de développement et du Japon devra être essentiellement compensée par une multiplication des exportations de la Communauté des Neuf et de la Nouvelle-Zélande. En Nouvelle-Zélande, le niveau de la production laitière est déterminé en dernier ressort par les prix mondiaux des produits laitiers par rapport aux prix mondiaux de la viande bovine, de la viande ovine et de la laine, tandis que dans la Communauté il est fonction des décisions essentiellement politiques relatives au prix d'intervention du beurre et du lait écrémé en poudre et en partie des prix d'orientation ou de marché des bovins ainsi que, last but not least, des prix mondiaux des aliments azotés importés pour animaux. A cet égard, il ne faut pas perdre de vue que l'économie laitière néo-zélandaise dispose de très grands avantages de par son implantation naturelle, et que la structure de sa production est infiniment supérieure à celle des Communautés. En effet, même si l'on tient compte de ce qu'en Nouvelle-Zélande les producteurs de lait sont sans doute un peu plus exigeants en matière de revenus que leurs homologues des Communautés, ils peuvent se satisfaire d'un prix du lait très inférieur au prix communautaire. A cela s'ajoute qu'en Nouvelle-Zélande, la spéculation laitière est parfaitement autonome en ce qui concerne l'affouragement tandis que dans la Communauté, étant donné que la prédominance des petites exploitations oblige pour des raisons économiques à produire le maximum de lait par vache ou par unité de superficie, le niveau actuel de production n'a pu être atteint qu'au prix d'une dépendance croissante vis-à-vis des importations dans le domaine des aliments azotés pour animaux. En cas de libre concurrence

en matière de prix (c'est-à-dire essentiellement sans l'appoint de subventions à l'exportation) sur le marché mondial des produits laitiers, les prix se stabiliseraient sans doute à un niveau très supérieur aux prix néo-zélandais et légèrement inférieurs aux prix élevés du marché intérieur communautaire. En soi, avec ce niveau de prix et en cas de libre jeu de la concurrence, les producteurs néo-zélandais se verraient fortement incités à accroître la production, tandis qu'un petit nombre de producteurs communautaires seraient sans doute obligés de renoncer à la spéculation laitière, ce qui déclencherait, immédiatement, ne l'oublions pas, une régression sensible de la demande mondiale d'aliments azotés pour bétail). En revanche, si l'on suppose que la concurrence sur les marchés internationaux de produits laitiers se ferait essentiellement à coups de rabais offerts grâce à des subventions massives à l'exportation, alors, malgré des coûts de production inférieures, la Nouvelle-Zélande se trouverait en tout état de cause désavantagée par rapport aux Communautés, car la structure particulière de l'économie nationale néo-zélandaise n'offre que très peu de possibilités d'obtenir des subventions pour le secteur laitier prises sur les recettes fiscales nationales.

Les considérations qui précèdent sont destinées à montrer que le niveau futur des prix des produits laitiers sur le marché mondial jouera un rôle décisif, non seulement pour l'évolution de la demande, mais aussi en partie pour celle de l'offre, notamment pour sa répartition ou sa concentration selon les régions. A cet égard il faut rappeler que dès à présent, le niveau des prix sur le marché mondial est largement déterminé par les restitutions à l'exportation accordées par les Communautés, c'est-à-dire par un instrument qui conçu essentiellement, dans sa conception officielle, à des fins de régulation du marché, mais qui peut (selon son application) devenir à tout instant un moyen de réaliser des objectifs politiques.

#### 4. Conséquences éventuelles pour la politique agricole commune<sup>1</sup>

Depuis la moitié environ des années 60, la Communauté a pu sensiblement améliorer sa position d'offrant sur les marchés mondiaux des produits laitiers au détriment d'autres exportateurs (notamment les Etats-Unis, le Canada et l'Australie), grâce en partie aux efforts intensifs déployés pour conserver des débouchés traditionnels (on peut citer ici à titre d'exemple les exportations néerlandaises de lait concentré à destination d'un grand nombre de pays en voie de développement), mais surtout grâce à l'application

---

<sup>1</sup>Rédaction terminée fin mars 1976.

de subventions (restitutions) à l'exportation sur une échelle qui dépasse largement les efforts analogues déployés par d'autres pays. Actuellement, les Communautés jouent de ce fait - avec la Nouvelle-Zélande - en tant que fournisseur du marché mondial en produits laitiers un rôle dominant analogue à celui des Etats-Unis, par exemple, sur le marché mondial des céréales. Si l'on tient compte en outre de la prédominance exercée par les Communautés sur les prix (voir plus haut), il apparaît immédiatement que dans les prochaines années, surtout la Communauté aura de lourdes responsabilités en ce qui concerne l'approvisionnement suffisant des marchés internationaux des produits laitiers à des prix équitables (quelle que soit la définition qu'on donne de ces derniers).

Il semble bien que surtout dans les premières années d'existence d'un Marché commun du lait et des produits laitiers les Communautés se sont assez fréquemment soustraites à cette responsabilité. Cela signifie que, par exemple, le niveau des restitutions à l'exportation a été déterminé essentiellement en fonction de la situation du marché communautaire, sans qu'il ne soit tenu compte, ou fort peu, des intérêts commerciaux des fournisseurs concurrents (par exemple la Nouvelle-Zélande de 1968 à 1970) ou de l'ensemble des problèmes que pose l'approvisionnement relativement constant des pays en voie de développement à des prix qui ne soient pas trop instables (rappelons, entre autre, que pour la seule période 1970-1971, l'industrie du lait re-combiné en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud a dû supporter en ce qui concerne le butteroil et le lait écrémé en poudre des hausses de prix dépassant 100 %, qui étaient essentiellement imputables à la sévère réduction des restitutions, jusqu'alors appréciables, accordées à l'exportation par les Communautés). La raison en est peut être en partie que les Communautés ne sont devenues que progressivement conscientes au début de la présente décennie de ce qu'elles jouaient de plus en plus un rôle prédominant sur les prix des marchés mondiaux des produits laitiers. Il serait donc à l'avenir très souhaitable que les restitutions à l'exportation ne soient plus considérées sous le seul aspect d'un allègement occasionnel du marché communautaire, mais de plus en plus comme un instrument à utiliser rationnellement, notamment dans la politique pratiquée par les Communautés vis-à-vis des pays en voie de développement.

Comme cela a été exposé au point 3, il est probable qu'au cours des prochaines années la demande sur les marchés internationaux des produits laitiers (notamment en ce qui concerne le beurre et les dérivés stabilisés du lait) se déplacera de plus en plus vers les pays en voie de développement. En soi, les importations de produits laitiers des pays en voie de développement auraient plutôt tendance à progresser assez régulièrement.

Dans la réalité, les variations des réserves disponibles en devises et surtout les fluctuations brutales des prix mondiaux des produits laitiers obligent cependant la majorité des pays en voie de développement à modifier considérablement le volume de leurs importations, phénomène néfaste tant du point de vue de la politique d'approvisionnement que dans l'optique de l'ouverture des marchés. Le problème de la stabilisation des recettes d'exportation et des recettes en devises des pays en voie de développement a entretemps fait l'objet d'actions concertées au plan mondial (Conférence Nord-Sud, Convention de Lomé, etc.). La Communauté pourrait toutefois apporter une contribution particulière supplémentaire en oeuvrant - pour autant que cela lui soit possible, dans le sens d'une stabilisation durable des marchés mondiaux des produits laitiers, tant du point de vue quantitatif que du point de vue des prix. A cet égard, il y aurait lieu de tenir compte des facteurs suivants :

- (1) Le problème se pose tout d'abord au niveau général des restitutions à l'exportation. Si ces dernières sont trop élevées, il en résulte des prix très bas sur le marché mondial, qui pourraient le cas échéant profiter aux pays en voie de développement (voir plus bas) mais qui, en même temps, réduiraient la production néo-zélandaise et australienne disponible pour l'exportation, ce qui serait alors inadmissible du point de vue de la sécurité de l'approvisionnement, du maintien d'un niveau minimum d'offre concurrentielle (aux exportations des Communautés) et surtout au regard d'une prise en considération équitable des intérêts économiques de ces deux pays. Inversement, des prix trop élevés sur le marché mondial (le taux des restitutions étant bas) réduiraient, d'une part - comme cela a déjà été le cas de 1971 à 1974 - les possibilités d'importation des pays en voie de développement, mais auraient, d'autre part, l'avantage de stimuler la production en Australie et en Nouvelle-Zélande (approvisionnement abondant du marché) tout en allégeant le budget communautaire. Cependant, une baisse des importations des pays en voie de développement jointe à un accroissement de la production de certains grands pays exportateurs risquerait d'aboutir à l'accumulation d'excédents qui ne seraient pas écoulables aux prix élevés recherchés.
- (2) Dans cet ordre d'idées, il ne faut pas perdre de vue que par le passé l'offre généralement abondante sur le marché mondial des produits laitiers, à des prix bas (le plus souvent fortement subventionnés) ainsi que les nombreuses possibilités d'obtenir de la graisse butyrique et du

lait sec écrémé sur une base non commerciale ont essentiellement contribué à ce que nombre de pays en voie de développement se sont abstenus ou n'ont entrepris qu'à moitié, de créer leur propre industrie laitière en vue de se passer des importations. Par comparaison notamment aux pays occidentaux industrialisés, les importations de produits laitiers dans un grand nombre de pays en voie de développement sont libérées dans une proportion surprenante qui va fréquemment à l'encontre des intérêts des industries laitières locales qui devraient être protégées puisqu'elles sont parfaitement viables eu égard aux ressources naturelles (comme exemple typique on peut citer ici les Philippines, l'Indonésie, le Nigéria, le Sénégal et - tout au moins jusqu'en 1969 - le Pérou). Evidemment, la Communauté ne peut avoir pour tâche, en réduisant fortement, voire en supprimant les restitutions à l'exportation, de faire monter les prix sur le marché mondial des produits laitiers à un niveau tel que les pays en voie de développement concernés se voient directement contraints de "pousser" leur propre industrie laitière, car cela équivaldrait en dernier ressort à une ingérence des Communautés dans les affaires intérieures de ces pays. Au cas où un pays en voie de développement désirerait sérieusement accroître sa propre production laitière, le gouvernement de ce pays resterait libre de protéger les producteurs locaux contre des importations à bas prix en frappant ces dernières de droits ou de prélèvements suffisamment élevés, selon le modèle des Communautés. Les hausses de prix, à coup sûr peu souhaitables, qui en résulteraient au stade du commerce de détail pourraient être dans une certaine mesure compensées par des subventions à la consommation qui seraient, à leur tour, financées en totalité ou en partie par le produit de ces droits ou de ces prélèvements<sup>1</sup>. Sous cet aspect spécifique, l'application par la Communauté de restitutions élevées à l'exportation serait même avantageuse puisqu'elles ne représentent rien d'autre que des subventions accordées aux consommateurs des pays en voie de développement, mais financées par des recettes budgétaires communautaires. Ces subventions ne sauraient dans le même temps entraver la création d'une industrie laitière locale ou ne le feraient que dans la mesure où le gouvernement du pays en cause le tolère. Il faut reconnaître toutefois que dans certains cas les pays en voie de développement qui disposent d'une industrie du lait recombinaé assez importante et influente, mais à participation étrangère, auraient une marge effective de manoeuvre quelque peu réduite.

---

<sup>1</sup> Voir dans le même sens : FAO, International Scheme for the Coordination of Dairy Development : Philippines (Final Report). Rome, décembre 1975, p.47.

Les bailleurs de fonds d'un pays exportateur de lait qui ont généralement tout intérêt à ce que l'industrie du lait recombinaé d'un pays en voie de développement dans lequel ils ont investi couvre un maximum de ses besoins en matières premières par des importations en provenance de "leur" pays, pourraient exercer une certaine pression sur le gouvernement dudit pays en voie de développement, voire favoriser les importations au détriment de la production nationale. Là encore il appartient en dernier ressort à l'habileté tactique des gouvernants des pays en voie de développement concernés de trouver un équilibre acceptable entre les intérêts de l'industrie laitière locale et ceux de l'industrie du lait recombinaé. La conclusion qui s'impose donc est que, pour autant qu'un pays en voie de développement poursuive d'une manière conséquente une politique visant à l'expansion de son industrie laitière en vue de réduire sa dépendance vis-à-vis des importations (étant entendu que cette politique ne peut guère lui être imposée de l'extérieur par des prix élevés, mais qu'elle doit la pratiquer de lui-même), il apparaît tout à fait souhaitable de maintenir des prix bas sur le marché mondial (et d'appliquer des restitutions élevées à l'exportation en vue de stimuler la consommation de produits laitiers. Cette affirmation doit cependant être nuancée dans la mesure où lorsque les pays qui achètent des produits laitiers aux Communautés sont, par exemple, riches comme les pays arabes exportateurs de pétrole, une politique de restitutions élevées à l'exportation ne serait guère de mise dans l'optique de la stimulation de la consommation. Ainsi se trouverait automatiquement posée la question de savoir s'il est possible de faire varier le niveau des restitutions à l'exportation selon les régions, c'est-à-dire d'octroyer, par exemple, aux pays exportateurs de pétrole, pour un seul et même produit de qualité égale, des taux de restitution moins élevés qu'aux pays pauvres qui disposent de peu de ressources en devises (le même principe pourrait s'appliquer "mutatis mutandis" à la fixation des restitutions à l'exportation pour les pays industrialisés comme le Japon ou les Etats-Unis<sup>1</sup>).

- (3) Dans les propositions présentées par la Commission au Conseil concernant le niveau du prix indicatif du lait, du prix d'intervention du beurre, du prix d'orientation (envisagé par la Commission) pour le lait écrémé en poudre (2) et le volume des aides aux aliments en poudre pour animaux, il conviendrait

---

1 A cet égard, une suppression efficace de l'arbitrage poserait un certain problème.

2 Pour 1976/77 il s'agit encore dans un premier temps du régime d'intervention.

(conformément aux réflexions ci-dessus) de prendre en considération, non seulement les intérêts du marché intérieur, mais aussi un approvisionnement relativement constant des pays tiers (notamment des pays en voie de développement), et ce dans l'optique des possibilités prévisibles d'exportation de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande). En l'occurrence, il ne serait pas inutile, le cas échéant, que dans le cadre des relations publiques de la Commission l'accent soit mis un peu plus fortement sur le rôle essentiel joué par la Communauté dans la couverture des déficits d'approvisionnement des pays en voie de développement en ce qui concerne le lait et les produits laitiers.

- (4) En ce qui concerne l'approvisionnement du marché mondial en lait écrémé en poudre produit par la Communauté, il ne faut pas oublier non plus que les situations de pénurie ou d'excédent pourraient éventuellement se présenter à l'exportation essentiellement parce que, par le biais d'une baisse modulée des aides fourragères, le lait sec écrémé, apparemment destiné dans un premier temps à l'alimentation des animaux est constamment orienté vers l'exportation (et inversement). La situation actuelle (c'est-à-dire l'existence d'un stock communautaire de lait écrémé en poudre de 1,7 million de tonnes au début de mars 1976, soit beaucoup plus que le double des besoins annuels d'importation de tous les pays en voie de développement réunis) ne saurait plus être motivée par des arguments de politique d'approvisionnement (d'autant plus que le lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation humaine n'est stockable que pendant une durée limitée, sauf à subir une perte de qualité). Même si en 1976/77 les exportations de lait écrémé en poudre par les pays tiers devaient enregistrer une reprise sensible et si en raison de la hausse des prix (et des meilleures possibilités d'écoulement) des veaux d'engraissement, il était possible d'utiliser plus d'aliments en poudre pour leur alimentation<sup>1</sup> et même si on pouvait en même temps restreindre quelque peu la production de lait sec écrémé en augmentant encore la fabrication de caséine (au détriment des importations), l'offre représentée par la production courante jointe à une réduction relativement modeste des stocks suffirait vraisemblablement quand même durant cette période à couvrir la totalité des besoins. Cela revient à dire que même si on

---

<sup>1</sup> Rappelons ici les nouvelles dispositions prises pour la campagne laitière 1976/77 qui prévoient l'incorporation d'une quantité minimum de lait sec en poudre par unité de poids d'aliments pour veaux susceptibles de bénéficier d'une aide.

adopte une hypothèse extrêmement optimiste, il ne faudrait guère s'attendre à une réduction substantielle des excédents actuels de lait écrémé en poudre, à moins que les aides fourragères ne soient majorées à un point tel que le prix du lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation des animaux tombe à moins de 40 UC/100 kg, ce qui aboutirait à rendre à la relation de prix veaux/aliments en poudre son niveau de l'année 1972/73.

Plus particulièrement l'ensemble des problèmes évoqués aux points 1 et 2 qui se poseraient à la Communauté si elle entreprenait à l'avenir de stabiliser les marchés mondiaux des produits laitiers, ne peuvent être véritablement résolus d'une manière satisfaisante que dans le cadre d'un vaste accord mondial, comme cela a d'ailleurs déjà été proposé en principe par la Communauté au sein du GATT (à cet égard, la Communauté a pensé essentiellement à la fixation de prix plafond et de prix plancher pour le lait en poudre et le beurre sur le marché mondial ainsi qu'à certaines garanties de livraison pour les pays importateurs faisant partie de l'accord)<sup>1</sup>. Pour qu'un tel accord puisse véritablement réussir à équilibrer les intérêts, il est toutefois indispensable que parmi les demandeurs la totalité au moins des principaux acheteurs des produits laitiers parmi les pays en voie de développement ainsi que le Japon soient amenés à fournir une coopération efficace. Dans le cas contraire, un tel accord aurait vraisemblablement très vite la réputation de n'être qu'une sorte de cartel des producteurs. L'inclusion des pays en voie de développement peut représenter de grands avantages, essentiellement dans l'optique d'une amélioration substantielle des informations sur le marché. On pourrait envisager par exemple que les pays en voie de développement intéressés prennent eux-mêmes position sur les importations qu'ils comptent effectuer en fonction des divers niveaux des prix du marché mondial et sur la politique qu'ils entendent poursuivre en ce qui concerne leur propre industrie laitière. De même, il deviendrait possible, le cas échéant, dans le cadre d'un accord, de remédier à la grave insuffisance qui entache actuellement le matériel statistique relatif au marché du lait et des produits laitiers dans nombre des pays en voie de développement.

---

<sup>1</sup>"The Financial Times", du 25 juin 1976, Londres.



Tableau 1 \* Production de beurre <sup>a</sup> dans les principaux pays et régions 1958-1975 (1 000 tonnes)<sup>1</sup>.

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
CEE-9 total <sup>b</sup>	1 165	1 143	1 157	1 229	1 267	1 252	1 241	1 359	1 375	1 451	1 579	1 518	1 470	1 431	1 641	1 675	1 605	1 649 <sup>e</sup>
France	361	351	275	305	308	337	334	385	402	453	500	473	446	443	517	523	511	517 <sup>e</sup>
RFA	362	376	406	432	449	465	472	484	485	502	524	510	494	462	489	510	508	518 <sup>e</sup>
Danemark	159	168	167	171	167	149	155	166	160	154	160	144	131	123	136	146	143	142 <sup>e</sup>
Pays-Bas	92	80	99	97	102	94	89	103	100	99	119	112	121	126	165	169	172	203 <sup>e</sup>
Irlande, Suède, Norvège u. et Finlande	44	36	46	49	50	50	56	59	61	68	73	75	73	73	76	83	72	80 <sup>e</sup>
Autriche&Suisse	185	182	197	199	207	207	205	201	200	184	194	187	148	149	148	145	140	126 <sup>e</sup>
Ensemble pays eu. de Ouest recensés	71	71	74	70	74	75	72	78	79	88	84	77	71	69	73	72	75	73 <sup>e</sup>
Pays europe de l' Est, total <sup>c</sup>	1 421	1 396	1 428	1 498	1 548	1 534	1 518	1 638	1 694	1 723	1 857	1 782	1 689	1 649	1 862	1 892	1 820	1 848 <sup>e</sup>
Pologne	162	170	167	167	164	154	158	178	193	194	198	192	201	202	230	250	275 <sup>f</sup>	
RDA	158	161	175	178	160	168	173	197	214	229	233	233	241	225	249	251	266	271 <sup>f</sup>
URSS	659	730	737	775	830	777	845	1 073	1 042	1 061	1 044	954	963	1 022	1 081	1 200	1 260	
Amerique nord total	826	788	769	856	880	819	826	764	665	712	685	670	667	652	642	531	541	582 <sup>f</sup>
Etats-Unis	674	640	651	696	716	659	666	611	512	562	533	511	518	522	510	417	436	465 <sup>f</sup>
Australie & Nouvelle Zélande	422	415	401	416	426	442	455	467	481	448	470	464	438	445	427	394	401	425 <sup>f</sup>
Argentine	52	61	60	55	50	52	51	42	46	41	39	35	28	36	49	38	36	
Ensemble des pays et régions u. recensés	3 805	3 827	3 878	4 069	4 179	4 038	4 173	4 510	4 454	4 574	4 696	4 500	4 394	4 410	4 731	4 764	4 798	
- moins l'URSS	3 146	3 097	3 141	3 294	3 349	3 261	3 328	3 437	3 412	3 513	3 652	3 546	3 431	3 388	3 650	3 564	3 538	3 630 <sup>f</sup>

<sup>a</sup> i - uniquement beurre de laiterie; t = beurre de laiterie et de ferme. <sup>b</sup> Royaume-Uni et Belgique; i; Italie et Luxembourg; t. <sup>c</sup> Pour tous les pays sauf la Pologne et la RDA; i. <sup>d</sup> Canada; uniquement "creamery butter"; <sup>e</sup> Campagnes 1958/59 et suivantes (Australie: juillet - juin; Nouvelle-Zélande: juin-mai). <sup>f</sup> Estimations personnelles. <sup>g</sup> Estimations du Commonwealth.

Source: FAO, Production Yearbook, Rome, années successives - Commonwealth Secretariat, Dairy Produce, London, années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, années successives - estimations personnelles et calculs personnels

Tableau 2\* Stocks de beurre disponibles durant la période d'hiver de 1957/58 à 1974/75 (1.000 tonnes).

HIVER	USA	Canada	Améq. Austral	Gr. Br.	Occéan. Total	RU	RFA	France	Danmark	Irlande	P.-B.	Belgi-que	CEE-9	Ensemble Pays	%
1957/58	40	32	72	21	43	64	11	22	14	.	12	7	109	245	7,8
1958/59	31	42	73	15	42	57	9	21	6	.	9	3	80	210	6,8
1959/60	14	48	62	21	33	54	17	13	1	.	10	5	60	176	5,6
1960/61	35	52	87	22	47	69	16	46	6	.	15	5	115	271	8,2
1961/62	102	58	160	26	44	70	14	44	14	1	15	6	127	357	10,7
1962/63	145	61	206	22	39	61	18	43	19	4	15	5	113	380	11,7
1963/64	94	62	156	20	35	55	23	54	5	0	10	4	112	323	9,7
1964/65	30	42	72	24	42	66	35	39	10	2	11	7	139	277	8,1
1965/66	24	26	50	26	44	70	40	66	22	1	11	9	190	310	9,1
1966/67	15	28	43	23	47	70	49	77	19	2	14	9	206	319	9,1
1967/68	77	26	103	25	44	69	63	103	19	5	19	11	252	424	11,6
1968/69	53	28	81	19	55	74	94	173	44	10	20	20	403	558	15,7
1969/70	(40)	28	(68)	23	62	85	104	149	67	.	19	18	384	537	15,7
1970/71	54	41	95	22	44	66	63	69	20	.	7	11	188	349	10,3
1971/72	37	23	60	26	27	53	36 <sup>c</sup>	64	15	.	11	10	159	272	7,5
1972/73	49	13	62	19	35	54	112 <sup>c</sup>	143	46	.	13	24	412	528	14,8
1973/74	21	14	35	34	45	79	58 <sup>c</sup>	75	18	10	13	12	240	354	10,0
1974/75	23	20	43	37	42	79	26 <sup>c</sup>	61	14	2	11	14	195	317	(8,7) <sup>d</sup>

a sans le Danemark. b Total des stocks de beurre en pourcentage de la production des principaux pays producteurs (moins l'URSS voir tableau 1) durant les années civiles 1958, etc. Stocks d'intervention. c Estimations personnelles.

Source: Commonwealth Secretariat, Dairy Produce, London, années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, années successives - Office statistique des Communautés européennes, "Statistiques agricoles", Luxembourg, années successives - estimations personnelles.

Tableau 3<sup>a</sup> Importations de beurre dans le monde, ainsi que dans les principaux pays et régions 1958 - 1974 (1 000 tonnes).

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Monde, total	577	629	606	615	630	663	725	684	692	751	732	746	854	794	715	1 076	
Europe de l'Ouest, total	457	474	481	474	486	504	560	527	532	568	543	520	580	549	502	583	
CEE - 9 total	455	468	478	465	479	498	543	515	521	562	536	500	552	519	484	560	682
Royaume-Uni	429	407	412	430	413	421	471	449	462	491	453	425	406	390	356	338	458
RFA	6	25	25	28	37	25	19	11	12	11	16	22	48	41	51	40	31
Italie	19	10	27	6	28	39	27	35	24	26	38	37	38	38	28	42	52
Belgique	0	4	0	0	0	7	16	3	19	27	24	13	40	28	29	93	82
Suisse	0	2	0	6	4	3	11	6	5	1	2	13	16	19	12	16	12
Europe de l'Est total	31	84	61	73	75	74	53	50	35	43	45	56	67	60	40	39	
RDA	22	69	44	51	56	44	31	29	19	17	18	29	30	24	18	30	
URSS	25	14	4	8	3	3	4	6	2	2	2	2	2	2	6	230	11
Amérique du Nord total	0	0	0	0	0	0	0	1	11	5	0	2	1	2	4	49	34
Amérique latine total	14	12	15	16	21	27	33	30	28	36	43	41	61	55	46	40	
Cuba	0	1	0	0	3	3	3	8	5	8	8	10	19	15	12	10	
Antilles	4	5	5	5	6	6	7	7	7	8	9	9	10	10	8	9	
Chili & Pérou	5	4	6	7	8	10	9	11	12	16	12	17	19	22	19	14	
Asie, total	41	33	36	37	36	42	54	47	60	77	82	113	116	95	98	116	
Pays arabes total <sup>cd</sup>	23	23	25	26	24	27	29	29	34	40	54	75	72	46	48	52	
Pays d'Asie du SE et <sup>ce</sup>	5	6	6	6	7	11	12	11	16	17	22	29	31	33	23	29	
Philippines	1	0	1	1	1	3	4	1	2	2	2	4	4	6	4	4	4
Malaisie & Singapour	4	3	3	4	4	6	6	7	10	11	13	15	17	15	13	17	
Thaïlande	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	4	8	6	9	3	4	
Japon	0	0	1	0	1	0	0	1	7	17	0	0	1	3	13	18	25
Afrique, total	8	10	8	6	8	11	17	21	21	17	11	8	20	26	12	14	
Océanie, total	1	1	1	1	2	2	2	2	2	3	3	4	5	5	5	5	

<sup>a</sup> Y compris le beurre fondu, Jamaïque, Trinidad et Tobago, Bahamas, Bermudes, Antigua, Haïti. <sup>b</sup> Y compris les pays arabes d'Afrique (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte). <sup>c</sup> Y compris l'Irak, Philippines, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Birmanie et Hong-Kong. <sup>d</sup> A compter de 1963, y compris les échanges entre la Malaisie et Singapour. <sup>e</sup> Sans les pays arabes (voir sous <sup>c</sup>).

Source: FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, années successives - calculs personnels

Tableau 4 \* Exportations de beurre<sup>a</sup> dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes).

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Monde, total	587	647	601	626	633	709	742	684	669	755	772	738	910	839	706	1 088	
Europe de l'Ouest total	248	212	247	266	237	244	232	268	274	311	346	332	495	446	360	769	
CFF - O total	197	174	197	231	201	210	189	231	241	282	314	300	454	416	320	738	649
Danemark	115	118	118	120	115	102	104	116	112	104	107	100	87	77	87	98	101
Pays-Bas	44	40	39	31	33	41	25	35	48	56	62	49	142	110	106	179	182
France	13	12	23	51	30	41	35	30	40	57	65	71	110	71	30	186	91
Irlande	17	1	8	15	16	20	18	21	24	28	38	43	46	32	38	49	39
Finlande	21	21	26	17	10	16	24	19	18	16	18	19	29	20	19	12	19
Europe de l'Est total	33	31	39	35	36	31	32	33	38	52	40	25	34	23	26	48	
Pologne	24	23	29	27	27	19	20	18	19	23	20	9	13	6	9	23	39
URSS	25	80	37	56	70	65	25	43	54	63	76	74	73	24	16	18	18
Amérique Nord total	14	14	4	2	14	91	151	31	6	2	15	8	1	45	19	2	1
Amérique latine total	10	23	25	15	12	15	13	8	7	6	2	5	2	8	21	15	
Argentine	9	23	24	14	11	13	11	7	6	5	2	4	0	6	17	6	1
Asie, total	8	4	5	3	3	6	6	7	8	9	7	7	5	8	5	5	
Afrique, total	7	6	5	17	9	7	6	5	4	4	4	5	4	3	14	5	
Océanie, total	242	276	239	232	252	248	277	289	278	308	283	281	297	281	245	226	
Australie	63	80	79	64	81	81	92	97	85	104	78	75	99	89	57	65	
Nouvelle-Zélande	178	196	160	168	171	167	185	192	193	203	204	206	198	192	188	161	
USA total	14	10	3	2	14	89	135	30	6	2	15	8	1	43	19	2	1
- dons privés	-	-	-	-	9	44	51	3	1	0	11	8	0	1	0	0	0
- autres exportations	14	10	3	2	5	45	84	27	5	2	4	0	1	42	19	2	1

<sup>a</sup> y compris le butteroil et le beurre fondu.

Source: FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, années successives - calculs personnels

Tableau 5\* Structure du commerce mondial de beurre<sup>a</sup> Moyennes 1958/60, 1964/66, 1970/72 et 1974 (1 000 tonnes de poids du produit)

Pays	Pays														Autres Total
	RU	Italie	RFA	CEE-9	RDA	Maroc	Algérie	Arabie Saoudite	Yémen	Liban	Panama	Syrie	Jamaïque	Chili	
Australie	226	1	3	234	-	-	-	1	3	1	4	6	249		
Nouvelle-Zélande	242	-	0	242	-	-	-	1	3	3	7	10	286		
Principaux pays exportateurs de la CEE-9 <sup>f</sup>	180	-	0	180	0	-	-	3	5	10	21	46	265		
	115	-	-	115	-	-	-	4	6	10	14	48 <sup>g</sup>	197		
	128	10	10	156	0	8	-	-	0	-	-	17	181		
	141	11	10	163	0	6	1	0	0	4	-	27	201		
	130	24	46	234	0	11	9	3	3	4	4	42	307		
	258	28	29	340	-	-	1	6	2	-	4	51 <sup>j</sup>	404		
Pologne	18	-	-	18	-	-	-	-	-	-	-	7	25		
	17	1	0	18	-	0	0	-	-	-	-	1	19		
	9	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	0	9		
	0	-	1	3	-	-	-	-	-	-	-	36	39		
Finlande	16	-	1	17	-	-	-	-	-	-	-	5	22		
	17	-	-	17	-	-	-	-	-	-	-	2	19		
	12	-	-	14	0	0	0	0	0	0	0	9	23		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 <sup>k</sup>	19		
URSS	-	-	-	-	43	-	-	-	-	-	-	4	47		
	-	-	-	3	17	-	-	-	4	-	-	17 <sup>h</sup>	41		
	-	-	-	0	29	-	-	-	-	-	-	8	37		
	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	3	18		
USA <sup>g</sup>	2	0	1	3	-	-	-	-	0	-	0	4	7		
	2	1	1	14	1	1	1	0	0	4	0	14	34		
	14	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-	7	21		
	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0	0		

<sup>a</sup> beurre frais (salé ou non), beurre en boîte, butteroil et beurre fondu  
<sup>b</sup> pays d'Asie du Sud-Est (Malaisie, Singapour, Thaïlande, Philippines et Hong-Kong)  
<sup>c</sup> pour la Nouvelle-Zélande, moyenne des années civiles 1958/60  
<sup>d</sup> Australie: moyenne 1965/66 - 1966/67  
<sup>e</sup> Nouvelle-Zélande: 1970/71 - 1971/72  
<sup>f</sup> sans les dons d'organisations privées à l'étranger dans le cadre de la Public Law 480.  
<sup>g</sup> dont CSSR: 9000 t  
<sup>h</sup> dont Turquie: 8; autres Pays d'Afrique (sans les pays arabes): 5  
<sup>i</sup> dont USA et Canada: 19; Japon: 2  
<sup>j</sup> dont URSS: 9; Suisse: 2  
<sup>k</sup> Danemark, Pays-Bas, France, Irlande  
Source: Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, années successives - Statistisches Jahrbuch der Deutschen Demokratischen Republik, Berlin Est, années successives - Vnesn jaja trgovlja SSSR, Statisticeskij sbornik 1918/1966, Moscou 1967 - Calculs et estimations personnels

Tableau 6\* - Production de lait entier en poudre dans les principaux pays et régions, 1958 - 1974 (1 000 tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
CEE-9 total <sup>a</sup>	108	129	146	154	173	189	198	202	206	231	214	239	227	268	297	296	327
Pays-Bas <sup>b</sup>	35	53	56	41	51	49	52	48	58	59	43	54	60	68	71	79	86
France <sup>b</sup>	9	11	16	23	27	32	39	43	47	50	51	61	55	65	81	76	96
Danemark	19	20	22	24	24	25	28	25	16	36	35	37	27	28	39	38	45
RF A	10	10	14	18	18	19	20	21	21	23	28	30	29	31	36	35	32
RU	29	28	26	27	25	25	26	26	28	23	25	24	21	28	25	22	27
Belgique <sup>b</sup>	4	5	9	14	19	24	23	26	27	30	20	18	17	37	31	30	27
Irlande	(2)	(2)	3	7	9	15	10	13	9	10	12	15	18	11	14	16	14
Autriche	5	6	8	9	12	15	17	22	21	29	22	18	21	14	14	13	13
Finlande	2	2	2	4	5	6	18	21	15	15	16	20	25	25	27	25	27
Ensemble pays Europe	115	137	156	167	190	210	233	245	242	275	252	277	273	307	338	334	367
Amérique Nord, total	49	50	65	49	50	51	50	50	47	38	38	33	31	33	34	35	32
USA	40	41	44	37	39	41	40	40	43	34	36	32	31	33	34	35	32
Canada	9	9	21	12	11	10	10	10	4	4	2	1	-	-	-	-	-
Océanie, total	25	27	26	28	24	25	27	24	43	33	35	39	42	51	59	67	68
Australie <sup>c</sup>	20	20	19	21	18	19	20	20	32	21	25	24	26	29	36	37	44
Nouvelle-Zélande <sup>c,d</sup>	5	7	7	7	6	6	7	4	11	12	10	15	16	22	23	30	24
Japon	5	6	7	8	12	14	23	26	28	29	27	31	35	37	43	35	36
Ensemble pays	194	220	254	252	276	300	333	345	360	375	352	380	381	428	474	471	503

<sup>a</sup> Sans l'Italie et le Luxembourg. <sup>b</sup> Y compris le lait en poudre demi-écrémé (France : à compter de 1963). <sup>c</sup> Campagnes 1958/59 et suivantes (Australie : juillet-juin; Nouvelle-Zélande : 1958 - 1961 années civiles ; à compter de 1962/63 : juin - mai). <sup>d</sup> Uniquement les exportations de lait entier en poudre (les chiffres relatifs à la production ne sont disponibles que pour le lait entier en poudre et le lait concentré ensemble).

Source : Office statistique des Communautés européennes, "Statistique agricole", Luxembourg, années successives. - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, Années successives - Commonwealth Secretariat, Dairy Produce, London, années successives - Calculs personnels.

Tableau 7 \* Production de lait écrémé en poudre dans les principaux pays et régions 1958 - 1975 (1000 t)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975 <sup>d</sup>
CEE- 9 <sup>a</sup>	188	182	319	361	430	496	541	758	926	1 169	1 471	1 360	1 344	1 315	1 637	1 815	1 772	1 860
France	33	39	84	100	142	214	243	330	421	546	691	658	642	620	688	747	693	705
RFA	45	64	78	84	100	126	150	202	251	337	397	350	344	336	432	495	524	545
Pays-Bas	48	25	53	64	65	58	55	70	69	65	104	88	96	86	118	145	168	200
Belgique	26	23	32	35	36	33	41	60	78	90	121	114	103	91	110	117	128	130
Royaume-Uni	29	21	59	66	75	51	31	68	60	74	96	90	94	109	169	156	104	90
Danemark	2	4	4	6	7	10	11	17	22	26	33	28	31	32	52	52	53	55
Irlande	(5)	(6)	9	6	5	4	10	11	25	31	29	32	34	41	68	103	102	135
Amérique du Nord	869	872	915	1 026	1 112	1 046	1 090	1 014	847	918	898	844	824	785	717	560	596	535
Etats-Unis	785	792	837	929	1 025	966	998	913	728	775	735	665	660	648	561	420	459	370
Canada	84	80	78	97	87	80	92	101	119	143	163	179	164	137	156	140	137	165
Océanie, total <sup>c</sup>	76	92	82	80	95	106	130	138	225	236	207	207	217	290	294	321	381	385
Australie <sup>c</sup>	35	42	38	38	43	42	49	51	85	89	71	95	92	93	105	127	147	
Nouvelle-Zélande <sup>c</sup>	41	50	44	42	52	64	81	87	140	147	136	112	125	197	189	194	234	
Japon	7	13	11	12	17	25	27	24	27	30	50	65	70	69	66	66	67	67
Total pays recensés	140	1 159	1 327	1 479	1 654	1 673	1 788	1 934	2 025	2 353	2 626	2 476	2 455	2 459	2 714	2 762	2 816	2 847

<sup>a</sup> Sans l'Italie et jusqu'en 1972 sans le Luxembourg. <sup>b</sup> Y compris le baurre et/ou la poudre de sérum. <sup>c</sup> Campagne 1958/59 et ss (Australie : juillet-juin; Nouvelle-Zélande : juin-mai). <sup>d</sup> Estimations personnelles.

Source : Office statistique des Communautés européennes. "statistique agricole", Luxembourg années successives. - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, années successives - Commonwealth Secretariat, Dairy Produce, London, années successives - Calculs mensuels.

Tableau 8 \* Production de caséine dans les principaux pays et régions - 1958 - 1974 (1 000 tonnes).

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
CEE-6, total <sup>a</sup>	25	(25)	33	36	29	36	30	37	37	32	30	29	27	34	39	36	40
France	15	(15)	22	26	19	25	21	28	27	23	20	17	14	19	23	22	26
RFA	4	4	5	4	5	6	5	6	6	6	7	9	10	12	13	14	14
CEE-9, total	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	45	47	48
Danemark	2	1	1	1	1	0	1	1	0	0	.	.	.	.	1	1	1
Irlande	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	4	8	5
Norvège	5	6	6	5	5	6	4	5	5	11	8	5	7	10	5	5	4
Pologne <sup>b</sup>	9	12	13	9	8	3	3	4	13	12	11	8	5	7	10	.	.
Amérique du Nord Total	2	2	4	6	11	11	10	12	12	8	7	5	4	(4)	(3)	.	.
Etats-Unis	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	.	.	.	.	.	.
Canada	2	2	4	6	10	10	9	11	11	7	6	5	4	(4)	(3)	.	.
Argentine	33	37	36	32	28	29	28	22	22	20	16	13	10	10	12	10	8
Océanie, total <sup>c</sup>	40	36	43	50	54	60	60	77	69	67	98	95	84	70	69	55	41
Australie <sup>c</sup>	12	11	12	14	16	17	18	23	21	20	29	32	28	30	23	19	14
Nouvelle-Zélande <sup>d</sup>	28	25	31	36	38	43	42	54	48	47	69	63	56	40	46	36	27
Total pays recensés	114	118	135	138	135	145	135	157	159	150	170	155	137	135	138	.	.

<sup>a</sup> Sans les Pays-Bas. <sup>b</sup> Seulement la production destinée à l'exportation. <sup>c</sup> Campagnes 1958/59 et ss (Australie : juillet-juin; Nouvelle-Zélande : juin-mai).  
<sup>d</sup> CEE-6, Pologne, Norvège, Amérique du Nord, Argentine, Océanie.

Source : Office statistique des Communautés européennes, "statistique agricole" Luxembourg, années successives. - Commonwealth Secretariat, Dairy Produce, London, années successives, - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, années successives - Calculs personnels.



Tableau 9\* - Importations de lait écrémé en poudre<sup>a</sup> dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes).

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Monde, total	385	525	424	504	616	719	908	895	914	1 000	1 140	1 298	1 326	1 319	1 409	1 740	
Europe de l'Ouest, total	126	210	156	148	183	237	397	382	394	419	515	628	588	541	627	778	
CEE-9, total	118	200	144	134	149	202	280	317	341	356	447	555	464	437	565	650	560
Italie	0	0	3	10	17	7	35	28	75	101	171	209	180	170	254	265	218
Pays-Bas	17	18	21	27	20	63	136	106	99	98	132	195	135	130	137	270	210
Royaume-Uni	63	106	65	59	62	70	97	82	59	71	62	51	54	39	40	34	25
Espagne	0	0	2	4	22	22	19	39	31	33	55	58	67	56	49	49	30
Europe de l'Est, total	43	32	18	31	31	31	33	26	31	17	25	6	5	12	13	13	
URSS	-	2	3	2	3	6	20	23	11	12	12	15	20	22	28	21	22
Amérique du Nord, total	1	2	1	4	4	2	2	4	3	4	5	6	7	5	3	127	54
Amérique latine, total	95	110	97	115	137	166	162	166	152	175	191	186	228	244	251	301	
Cuba	0	0	0	5	6	11	12	21	18	27	45	33	63	57	35	50	
Mexique	8	10	11	13	24	28	23	16	17	24	22	28	36	48	52	46	
Jamaïque & Trinidad	6	9	8	8	11	11	12	12	11	13	15	14	17	19	22	26	
Costa Rica																	
Vénézuéla	45	51	48	45	45	44	42	43	20	21	23	32	18	7	12	30	
Chili	12	16	4	8	13	13	11	17	22	11	8	7	6	18	47	20	45
Pérou	4	4	4	3	4	6	7	9	11	13	15	12	15	24	29	29	
Brésil	7	3	4	11	13	19	20	22	25	26	15	12	22	15	12	54	24
Asie, total <sup>b</sup>	114	158	136	187	234	257	265	253	284	331	351	402	407	414	415	435	
Pays arabes, total <sup>b</sup>	13	25	26	37	55	27	30	35	30	41	48	54	52	57	56	57	
Pays d'Asie Sud-est <sup>c</sup>	26	31	28	39	37	54	60	55	79	90	119	142	149	146	151	171	
Malaisie & Singapour <sup>d</sup>	4	5	6	8	12	19	18	21	30	37	48	52	65	56	56	64	
Philippines	18	20	18	22	16	24	35	27	38	37	47	59	49	53	51	60	66
Thaïlande	1	2	1	2	2	3	3	4	9	11	16	26	25	26	25	36	
Indes	20	47	13	42	56	47	43	37	50	40	38	41	26	39	42	42	
Japon	22	19	44	33	49	72	81	70	78	114	82	75	70	60	63	80	106
Afrique, total <sup>d</sup>	5	10	11	15	23	19	27	39	38	41	40	53	66	78	68	61	
Nigéria	1	1	2	2	2	2	3	5	5	5	9	14	21	21	15	11	
Océanie, total	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	3	3	4	4	

<sup>a</sup> Lait entier en poudre, lait demi-écrémé ainsi que babeurre et poudre de sérum. <sup>b</sup> Y compris les pays arabes d'Afrique (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye, Egypte) ainsi que l'Irak et l'Iran. <sup>c</sup> Philippines, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Hong-Kong et Birmanie. <sup>d</sup> Sans les pays arabes (voir sous <sup>b</sup>). <sup>e</sup> À compter de 1963, y compris les échanges entre la Malaisie et Singapour.

Sources : FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, années successives - Calculs personnels.

Tableau 10 \* - Exportations de lait en poudre dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958 - 1974 (1 000 tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde	535	616	514	655	742	914	988	992	891	1 080	1 260	1 261	1 479	1 482	1 409	1 704	
Europe de l'ouest total	123	142	167	202	231	252	247	403	526	621	790	777	860	924	908	1 245	
CEE-9 total	107	124	147	181	209	217	203	351	472	572	754	728	810	877	831	1 183	1 048
France	5	10	29	60	71	89	54	84	170	190	284	299	328	291	259	351	285
RFA	0	0	3	3	0	2	9	21	76	138	154	101	164	241	216	243	217
Pays-Bas	42	60	56	45	52	48	50	97	80	72	96	104	110	116	104	146	204
Belgique	16	12	14	16	16	14	21	74	75	71	96	94	92	90	92	118	110
aide alimentaire CEE <sup>c</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	47	55	46	53
Finlande	2	3	4	4	4	5	20	26	19	15	16	20	24	24	33	20	
Europe de l'Est total	0	1	-	0	1	2	3	2	5	4	8	3	1	1	0	3	
URSS	-	0	0	0	0	0	1	1	1	4	4	6	7	2	1	1	1
Amérique du Nord total	336	370	292	377	428	556	632	458	220	238	248	268	329	288	206	156	86
Etats-Unis total	307	311	215	339	402	521	601	401	183	191	188	157	191	175	146	31	24
- dons privés <sup>b</sup>	198	174	112	217	257	265	214	192	99	122	111	99	92	106	54	3	1
- autres exportations	109	137	103	122	145	256	387	209	84	69	77	58	99	69	92	28	23
Canada	29	59	37	38	26	35	31	57	37	47	60	111	138	113	60	124	62
Amérique latine total	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	2	7	13	14	
Asie total	1	1	1	2	3	6	6	6	7	8	11	12	15	17	16	16	
Afrique total	-	0	0	1	1	1	2	1	2	2	2	2	3	3	5	5	
Océanie total	74	101	93	72	78	97	98	122	129	202	195	192	262	241	261	264	
Australie	23	31	34	22	22	34	25	34	29	68	56	59	79	81	69	88	
Nouvelle-Zélande	51	70	59	49	56	62	73	87	100	134	139	134	183	160	192	176	

<sup>a</sup> Lait entier en poudre ainsi que babeurre et poudre de sérum. <sup>b</sup> Non compris le lait écrémé en poudre. <sup>c</sup> Y compris lait écrémé en poudre.

Source : FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", London, - années successives - Commission des Communautés européennes, la situation de l'agriculture dans la Communauté - rapport 1974; troisième partie - Annexes, Bruxelles, novembre 1974.

Tableau 11\* Structure du commerce mondial du lait écrémé en poudre - moyennes 1964/65, 1968/69, 1972/73 et 1974 (1 000 tonnes)

Pays import.	Pays d'origine											Autres Total	
	P. Bas	Italie	CEE-9	Espagne	Améri	Inde	Pays	Japon	Pays	Eur.	d'		Autres
	URSS	Arabes	URSS	AsieSE	Latine	Pakis	AsieSE	Arabes	URSS	Eur.	d'	Autres	
	a)	b)	c)	d)	e)	f)	g)	h)	i)	j)	k)	l)	
Pays export.	Période												
Australie et	0	1964/65-1965/66	2	1	35	11	10	23	6	0	8	93	
Nouvelle Zélande	0	1968/69-1969/70	21	13	70	33	22	175	29	186	(114)		
	0	1970/71-1971/72	1	41	79	23	29	186	29	186	(114)		
	0	1974/75 <sup>e)</sup>		(36)	(42)	(12)							
Etats-Unis <sup>g)</sup>	96	1964/65	15	134	1	33	8	54	1	4	46	289	
	0	1968/69	16	3	4	7	1	0	29	60			
	0	1972/73	22	1	1	1	0	15	40				
	0	1974	2	0	0	0	0	1	3				
Canada	7	1964/65	4	12	0	14	0	0	3	29			
	0	1968/69	4	19	6	38	3	1	2	3	9	83	
	0	1972/73	0	0	46	6	3	32 <sup>h)</sup>	87				
	0	1974	0	0	41	3	0	1	14 <sup>i)</sup>	59			
Principaux pays exportateurs de CEE-9 <sup>j)</sup>	18	1964/65	27	67	5	7	0	3	0	5	20	109	
	0	1968/69	142	147	335	12	11	3	0	23	0	42	52
	0	1972/73 <sup>l)</sup>	135	210	387	5	14	13	2	14	7	15	73
	0	1974	150	167	339	1	54	17	2	16	6	2	93 <sup>m)</sup>
France	6	1964/65	17	33	5	1	0	0	5	12	56		
	0	1968/69	47	103	169	9	10	15	41	15	259		
	0	1972/73	10	130	150	2	2	7	1	13	22	200	
	0	1974	22	100	125	1	31	2	2	10	4	2	48

a) Mexique, Cuba, Jamaïque, Trinidad et Tobago, Pérou, Chili, Brésil et Vénézuéla  
 b) Philippines, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Hong-Kong  
 c) Péninsule arabe, Syrie, Liban, Egypte, Algérie, Lybie, Maroc et Tunisie  
 d) Principalement Hongrie, Yougoslavie, Tchecoslovaquie et Bulgarie  
 e) Seulement la Nouvelle-Zélande  
 f) dont chaque fois 5 000 t pour le Chana et l'Indonésie  
 g) Sans les dons d'organisations privées dans le cadre de Public Law 480  
 h) dont 18 000 t aux Etats-Unis  
 i) dont Etats-Unis : 2 000 t.  
 j) France, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni et Belgique  
 k) Royaume-Uni : y compris le babeurre et la poudre de sérum  
 l) Belgique : 1972  
 m) dont Etats-Unis : 23 000 t; Indonésie : 3 000 t; Autriche : 4 000 t; Bangladesh : 6 000 t; Afrique du Sud : 3 000 t; Colombie : 2 000 t.

SOURCE : Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives - Bureau of Agricultural Economics, "The Dairy Situation", Canberra (Australie), n° 18, octobre 1972, Estimations et calculs personnels.

Tableau 12\* Structure du commerce mondial du lait entier en poudre<sup>a)</sup> - moyennes 1964/65, 1968/69, 1972/73 et 1974 (1 000 tonnes)

Pays exportateurs	Période	Pays importateurs														
		RU	RFA	CEE-9	Espagne	Améri- Véné-	Inde	Pays arabes	Japon	URSS	Autres	Total				
:Australie) et :Nouvelle Zélande	0 1964/65-1965/66	2	-	2	-	1	0	2	5	-	1	0	-	4	15	
	0 1968/69-1969/70	5	-	5	-	1	-	4	11	-	2	0	-	3	26	
	0 1970/71-1971/72	3	-	3	-	2	-	4	19	-	2	0	-	4	34	
	1974/75 <sup>f)</sup>	-	-	-	-	4	-	1	14	-	-	-	-	5	24	
:Principaux pays ex- :portateurs CEE-9 <sup>g)</sup>	0 1964/65	5	9	18	2	18	11	3	3	5	9	-	1	20	79	
	0 1968/69	4	10	22	0	18	10	4	8	9	14	0	-	17	92	
	0 1972/73	11	18	50	10	35	9	1	8	26	12	0	-	42	184	
		1974 <sup>h)</sup>	6	12	37	11	27	10	0	11	31	20	0	-	34	171
	:dont :															
:Pays-Bas	0 1964/65	0	1	2	1	11	6	1	2	4	5	-	-	9	35	
	0 1968/69	0	0	1	-	10	6	1	5	4	8	-	-	6	35	
	0 1972/73	2	5	8	6	11	7	0	8	9	5	-	-	11	58	
		1974	2	4	7	5	16	10	0	10	15	12	0	-	10	75
	:USA et Canada	0 1964/65	-	-	3	0	10	10	0	-	-	0	1	-	4	18
	0 1968/69	-	-	-	-	2	0	-	1	-	-	2	-	3	8	
	0 1972/73	0	-	1	2	2	-	-	4	-	-	7	-	4	20	
	1974	0	-	0	-	4	1	-	3	-	-	9	-	4	21	
:Autriche	1966	11	2	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	18	
	1969	3	0	5	-	-	-	-	0	-	-	-	-	8	13	
	0 1972/73	4	0	5	-	-	-	-	1	-	-	-	-	10	17	
		1974	-	0	0	1	-	-	-	2	1	-	-	-	16	20
:Finlande	0 1964/65	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	19	
	0 1968/69	4	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	28	
	1972	0	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	33	
		1974	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22	22	

a) Lait entier en poudre sucré ou non (d'une teneur de 24-26% de matières grasses) et lait demi-écrémé en poudre (environ 12% de matières grasses)  
b) Malaisie, Singapour, Philippines, Thaïlande, Hong-Kong, Indonésie et Taïwan. c) Ensemble des pays arabes (en Afrique : Egypte, Lybie, Algérie, Maroc et Tunisie) y compris l'Irak et l'Iran. d) Autres pays d'Afrique. e) Australie 1964/65, 1968/69 et 1971/72. f) Seulement Nouvelle-Zélande. g) Pays-Bas, France, Belgique, Irlande, République fédérale d'Allemagne et Royaume-Uni (sans toutefois le Danemark). h) Sans l'Irlande. i) Dont Suisse : 2000 tonnes. j) Dont chaque fois 2000 tonnes pour la Suisse et la Suède, pays d'Europe de l'Est : 3000 tonnes. k) Dont chaque fois 1000 tonnes pour la Suisse et la Crée; Israël: 4000 tonnes et pays de l'Europe de l'Est : 5000 tonnes. l) Dont Israël : 8000 tonnes et 2000 tonnes pour la Tchecoslovaquie, la Hongrie et la Yougoslavie.  
Source : Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives - Commonwealth Bureau of Censuses and Statistics, Overseas Trade Bulletin, n° 62 (1964-65); n° 66 (1968-69) et 69 (1971-72), Canberra (Australie). Central Statistics Office, "Trade Statistics of Irelands", Dublin, années successives - Estimations et calculs personnels.

Tableau 13\* Commerce extérieur de caséine dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
<b>EXPORTATIONS</b>																	
Principaux pays exportateurs de la CEE - y	10	9	14	26	19	19	24	17	30	20	24	18	14	19	22	26	32
France	8	6	11	23	16	16	21	14	28	19	22	16	11	15	17	19	25
République fédérale d'Allemagne	2	3	3	3	3	3	3	3	2	1	2	2	3	4	5	7	7
Norvège	1	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	1	1	1	2	2	2
Pologne	9	12	13	9	8	3	3	4	13	12	11	8	5	7	10	.	.
Canada	0	0	1	4	6	7	6	7	8	4	2	3	4	3	1	1	0
Argentine	29	34	36	30	29	29	28	18	16	19	20	13	7	8	9	9	4
Océanie, total <sup>a</sup>	29	38	37	38	39	54	64	64	62	60	67	87	99	72	43	46	.
Australie <sup>a</sup>	9	8	9	9	12	17	15	19	19	16	22	30	27	30	15	6	.
Nouvelle-Zélande <sup>a</sup>	20	30	28	29	27	37	48	45	43	44	45	57	72	42	28	40	17
Total des pays recensés	78	95	103	109	103	114	126	111	131	117	126	130	130	110	87	.	.
<b>IMPORTATIONS</b>																	
CEE - 9, total	30	39	41	44	-41	45	51	44	53	41	44	52	49	44	33	40	40
Italie	9	9	8	11	12	12	14	10	12	10	8	11	11	9	9	10	8
République fédérale d'Allemagne	5	9	10	11	8	9	11	15	16	12	15	19	17	17	12	11	13
Royaume-Uni	14	14	16	16	14	14	14	13	11	8	10	9	8	6	4	5	5
Espagne	2	1	2	2	2	3	3	4	4	4	4	4	5	5	4	4	4
Etat-Unis	34	41	42	46	43	38	46	39	47	44	51	50	57	44	44	47	47
Japon	6	6	10	14	13	17	18	17	22	26	26	24	25	25	21	20	22
Total des pays recensés	72	87	95	106	99	103	117	104	126	115	125	130	136	118	102	111	113
Importations nettes (CEE-9) <sup>b</sup>	20	30	27	18	22	26	27	27	23	21	20	34	35	25	11	14	8

<sup>a</sup> Campagne 1958/59 et suivantes (Australie : juillet-juin; Nouvelle-Zélande juin mai).

<sup>b</sup> En ce qui concerne l'exportation France et République fédérale d'Allemagne seulement; étant donné que les exportations de tous les autres états membres sont minimales, les importations nettes sont à peu près correctes ;

Source : Commonwealth Secretariat, Dairy Produce, Londres, années successives. Commonwealth Secretariat, Meat and Dairy Produce Bulletin, Londres, années successives - Calculs personnels.

Tableau 14\* Importations de lait concentré dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958/1974 (1 000 tonnes).

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde	462	455	495	519	544	570	607	625	643	660	679	659	649	711	642	678	
Europe de l'Ouest, total	38	52	56	64	64	75	91	106	126	173	177	164	175	213	198	229	
CEE-9, total	12	22	24	30	33	34	48	58	69	107	108	92	98	130	121	134	138
République fédérale d'Allemagne	0	3	5	6	7	7	9	29	41	64	70	54	60	62	60	57	48
Belgique	5	4	2	3	3	3	4	4	11	21	16	11	12	28	28	32	34
Grèce	13	15	17	19	21	21	27	29	34	45	49	54	58	64	60	77	87
Europe de l'Est, total	0	3	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	13	10	7	
Amérique du nord, total	-	-	-	1	0	3	3	3	8	8	10	6	7	9	10	4	
Amérique latine, total	52	73	58	54	65	70	83	84	91	105	103	107	90	94	101	108	
Cuba	7	34	16	10	15	21	31	22	16	19	18	17	17	19	16	21	
Mexique	0	0	0	-	-	-	-	3	10	18	12	13	13	13	16	18	
Océrou	6	4	5	7	8	9	9	11	14	15	17	10	2	1	0	0	
Asie, total <sup>a</sup>	312	280	325	338	346	349	351	349	324	270	277	273	237	217	196	191	
Pays arabes, total <sup>a</sup>	40	37	46	51	53	54	56	65	65	68	75	80	88	84	79	82	
Algérie & Maroc	26	22	27	29	27	24	25	29	28	30	33	34	38	43	33	34	
Pays Asie du Sud-Est <sup>bc</sup>	218	201	229	232	237	242	233	225	179	152	152	141	109	82	46	48	
Malaisie et Singapour <sup>c</sup>	69	73	75	77	71	87	86	70	52	29	19	16	16	13	12	12	
Philippines	68	42	62	59	63	39	42	43	28	42	59	68	48	30	10	5	3
Thaïlande	47	47	49	49	56	58	51	52	48	38	34	22	13	3	0	3	
Afrique, total <sup>d</sup>	57	44	52	57	64	69	74	78	90	97	101	111	123	151	125	128	
Nigéria	6	7	10	10	12	13	16	17	18	18	13	23	22	42	40	50	55
Ghana	6	7	7	10	10	9	12	10	15	15	17	19	21	23	4	5	1
Côte d'Ivoire & Sénégal	7	10	10	14	12	15	15	16	19	19	22	22	30	32	29	26	
Océanie, total	3	3	3	3	3	3	4	5	5	6	7	8	10	10	11	11	

<sup>a</sup> y compris les pays arabes d'Afrique (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Égypte) ainsi que l'Irak et l'Iran. <sup>b</sup> Malaisie, Singapour, Philippines, Thaïlande, Hong-Kong et Djakarta. <sup>c</sup> À compter de 1973, uniquement les échanges entre la Malaisie et Singapour. <sup>d</sup> Sans les pays arabes (voir sous a).

Source : FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives. Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives, Calculs= correspondants

Tableau 15\* - Exportations de lait concentré dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde	464	475	532	547	566	602	638	624	629	654	684	680	687	693	604	668	
Europe de l'Ouest, total	342	373	415	438	460	473	507	496	488	546	587	569	579	587	502	569	
CEE-9, total	335	369	410	432	456	468	500	487	477	532	572	553	563	574	487	555	607
Pays-Bas	229	263	297	304	331	327	350	326	305	323	347	357	365	346	312	368	387
France	28	32	34	47	39	52	63	68	75	86	106	89	102	111	94	93	96
Royaume-Uni	38	35	42	40	36	40	41	47	36	33	31	36	36	36	13	14	17
Rép. féd. Allemagne	0	0	0	0	0	1	3	5	11	21	32	42	30	46	45	59	88
Europe de l'Est, total	0	4	5	5	6	6	4	4	6	6	6	10	-	7	7	12	
URSS	1	3	11	9	17	18	19	22	20	25	19	20	21	22	24	25	25
Amérique du Nord, total	75	57	67	65	54	59	54	44	64	33	39	45	31	32	26	20	19
Etats-Unis	74	55	65	63	52	56	46	41	60	29	34	41	23	31	25	20	19
Amérique latine, total	1	2	1	2	1	1	1	0	0	1	1	1	1	2	4	3	
Asie, total <sup>a</sup>	6	8	6	5	6	16	16	16	21	17	18	21	37	27	23	28	
Malaisie et Singapour <sup>a</sup>	3	5	3	2	3	14	14	13	17	14	15	18	34	23	17	22	
Afrique, total	0	1	1	1	2	1	1	1	1	2	2	2	4	4	5	5	
Océanie, total	39	27	28	22	20	29	37	42	28	24	13	12	13	11	11	6	
Australie	36	25	26	20	18	27	36	42	27	24	12	11	12	10	10	5	

<sup>a</sup> A compter de 1963, les échanges entre la Malaisie et Singapour ne sont pas pris en considération alors qu'avant cette date ils étaient considérés comme échanges intérieurs et, de ce fait, non recensés.

Source : FAO, Trade Yearbook, Rome, années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives.

Tableau 16 Structure du commerce mondial de lait concentré<sup>a)</sup> Moyennes 1960/61, 1964/65, 1968/69, 1972/73 et 1974 (1.000 tonnes).

Pays exportateurs	Période												
	1960/61	1964/65	1968/69	1972/73	1974	1960/61	1964/65	1968/69	1972/73	1974			
Principaux pays exportateurs de la CEE-9 g)	6	17	17	36	151	131	20	26	25	40	9	86	382
dont :													
Pays-Bas	11	26	18	30	142	122	20	26	8	43	15	53	338
Etats-Unis	45	67	26	29	89	81	8	36	8	59	16	46	352
	52	72	40	16	25	20	5	63	26	74	42	47	337
	45	72	61	18	23	16	7	86	38	86	52	41	387
Australie	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
URSS	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Autres pays	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

a) Lait concentré et non sucré, y compris des quantités minimales de lait concentré écrémé (sucré).

b) Somme de deux sous-groupes A & B.

c) Philippines, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Hong-Kong.

d) Birmanie et ancien Vietnam du Sud.

e) Ensemble des pays arabes (en Afrique : Egypte, Lybie, Algérie, Maroc et Tunisie).

f) Autres pays d'Afrique.

g) Pays-Bas, France, Royaume-Uni, et république fédérale d'Allemagne.

Source : Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin, Londres, années successives. Commonwealth Secretariat, Dairy Produce London, années successives. Bureau of Agricultural Economics "The Dairy Situation", Canberra (Australie) années successives. Calculs et estimations personnels.



\* Tableau 17 Les importations de fromage dans le monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde	452	460	466	497	519	556	567	599	651	689	722	728	782	826	851	926	
Europe de l'Ouest, total	323	344	343	362	391	421	434	463	472	478	495	496	538	585	597	628	
CE - 9, total	295	322	324	337	362	384	400	416	432	438	453	450	487	530	546	572	582
République fédérale d'Allemagne	85	100	101	109	117	126	131	126	140	134	123	127	145	153	162	173	178
Royaume-Uni	121	138	134	137	141	140	152	152	144	159	180	156	157	167	151	137	125
Italie	29	32	39	45	50	64	58	63	70	67	69	79	93	113	129	146	153
Belgique	36	34	34	35	33	32	33	36	40	39	43	48	48	53	55	60	64
Suisse	6	7	7	8	9	11	12	13	13	15	15	16	18	19	21	20	21
Suède	6	6	7	8	8	8	9	9	9	10	11	13	15	15	12	11	12
Europe de l'Est, total	23	15	24	23	19	18	19	15	16	15	14	19	18	14	16	15	
RDA	12	15	20	21	18	17	16	14	14	12	11	10	11	8	9	9	
URSS	-	3	2	3	6	2	4	9	10	19	15	15	10	10	10	8	12
Amérique du Nord, total	30	35	35	41	42	45	43	43	70	80	91	76	87	77	99	129	
Etats-Unis	25	29	29	34	35	38	36	35	62	69	79	62	74	62	82	98	143
Amérique latine, total	28	22	17	19	17	20	18	13	14	16	21	23	23	22	21	22	
Vénézuéla	9	11	9	11	7	6	5	1	0	1	0	0	0	0	1	0	
Jamaïque et Trinidad	2	2	2	2	2	3	3	3	4	4	4	5	6	6	5	6	
Tonago	42	34	38	40	35	39	38	42	54	67	71	84	86	94	88	96	
Asie, total b	33	30	34	33	27	28	24	26	28	36	38	46	43	48	45	48	
Pays arabes, total b	19	18	20	19	13	6	5	5	6	10	10	14	10	10	10	11	
Algérie	3	3	3	4	4	5	6	6	6	7	7	8	7	9	9	9	
Liban	2	2	2	2	3	3	4	4	5	5	6	6	6	7	5	6	
Pays d'Asie du Sud-Est c	1	0	1	3	5	7	8	10	19	24	25	30	34	36	34	39	47
Japon	5	7	6	6	11	7	8	8	10	7	8	7	11	14	12	18	
Afrique, total d	1	1	2	2	2	3	4	4	5	5	6	7	8	8	8	10	
Océanie, total																	

<sup>a</sup> y compris la caillibotte. <sup>b</sup> y compris les pays arabes d'Afrique (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte) ainsi que l'Irak et l'Iran. <sup>c</sup> Philippines, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Hong-Kong. <sup>d</sup> Sans les pays arabes voir sous <sup>b</sup>).

Source : FAO, Trade Yearbook, Rome, - années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres - années successives - Calculs personnels.

Tableaux 18<sup>a</sup> Exportations de fromage dans l'ensemble du monde ainsi que dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Ensemble du monde	485	460	472	502	533	561	572	600	659	689	732	728	787	830	861	931	
Europe de l'Ouest, total	291	316	326	341	358	383	395	417	466	478	515	525	569	614	667	739	
CEE - Neuf, total	236	247	257	269	285	301	310	331	372	384	412	420	452	501	547	612	690
Pays-Bas	98	106	109	108	109	118	106	120	135	134	153	164	173	180	184	207	230
France	28	28	31	39	36	45	59	64	76	82	89	91	98	129	158	161	163
Danemark	73	79	76	79	81	79	82	75	76	79	66	62	68	70	75	84	95
République fédérale d'Allemagne	8	9	12	12	18	19	21	27	31	33	44	49	52	58	64	82	101
Italie	23	21	23	23	27	26	23	22	21	22	27	24	23	22	25	22	27
Irlande	0	1	1	2	4	7	10	10	14	18	21	20	24	28	26	39	47
Suisse	28	29	31	33	32	34	34	36	41	41	47	48	48	46	47	53	52
Autriche	7	7	6	7	8	9	10	11	12	14	15	17	21	21	24	27	30
Finlande	15	18	17	18	17	17	22	20	21	16	17	18	21	21	20	23	
Norvège	6	10	10	10	10	14	12	10	13	15	15	16	18	19	19	17	18
Europe de l'Est, total	10	20	24	27	25	19	28	30	33	50	42	50	51	49	39	45	
Bulgarie	1	7	9	11	10	4	11	15	12	23	23	29	26	23	20	17	
URSS	0	1	3	4	5	4	5	5	7	7	8	8	7	7	7	8	8
Amérique du Nord, total	78	16	13	13	20	28	18	18	19	16	23	19	21	18	13	9	
Etats-Unis	71	7	4	4	8	16	4	3	3	3	3	3	3	3	3	4	3
donc privés	60	0	-	-	5	11	0	-	-	0	0	1	0	-	0	0	0
- autres exportations	11	7	4	4	3	5	4	3	3	3	3	2	3	3	3	4	3
Canada	7	9	9	9	12	12	14	15	16	13	20	16	18	15	10	5	4
Amérique latine, total	3	4	4	4	4	6	5	6	8	6	6	9	4	7	8	8	
Asie, total	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	2	2	3	4	3	
Afrique, total	1	3	3	4	3	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	
Océanie, total	100	99	100	107	117	120	117	122	124	130	135	113	131	131	122	120	
Australie	9	15	19	18	23	26	28	28	26	26	34	26	41	38	33	30	
Nouvelle-Zélande	91	85	81	89	94	94	89	95	98	104	100	88	91	93	88	90	

<sup>a</sup> Y compris la caillibotte.

Source: FAO Trade Yearbook, Rome, années successives - Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives. Calculs personnels

\* Tableau 19 - Structure du commerce mondial de fromage - moyennes 1960/61, 1965/66, 1972/73 et 1974 (1 000 tonnes)

Pays exportateurs	Période	R U	RFA	Italie	CEE-9	Suède Suisse	Etats-Unis	Japon	Pays arabes	Pays latins	Pays (b) afric. d'Asie latine	Autres	Total
Pays exportateurs													
Principaux pays exportateurs													
ø 1960/61		22	95	17	169	13	15	1	18	1	•	9	258
ø 1965/66		40	114	30	235	18	25	2	7	4	•	0	337
ø 1972/73 <sup>e</sup>		67	154	104	408	24	39	4	8	7	•	4	550
1974		96	165	122	478	25	59	7	12	10	•	5	663
dont :													
Pays-Bas		8	52	2	88	4	1	1	1	1	•	5	109
ø 1965/66		14	56	3	100	3	3	2	•	3	•	•	128
ø 1972/73		19	86	11	163	3	4	3	0	5	•	2	195
1974		24	93	13	186	3	7	4	1	9	•	3	230
Autres pays exportateurs		5	9	22	47	0	6	0	•	0	•	0	66
Europe occidentale		6	6	24	49	1	11	4	2	•	•	•	78
ø 1972/73 <sup>e</sup>		8	9	27	60	5	18	7	4	•	•	•	112
1974 <sup>h</sup>		4	10	30	59	6	25	6	6	•	•	•	118
dont :													
Suisse		1	3	11	23	0	5	•	•	0	•	0	32
ø 1965/66		1	4	13	29	0	5	•	•	•	•	•	38
ø 1972/73		1	6	17	37	0	5	•	•	•	•	•	48
1974		1	7	19	40	0	6	•	•	•	•	•	52
Australie et Nouvelle-Zélande		96	0	•	96	•	6	2	2	0	2	2	112
ø 1960/61-1961/62 <sup>i</sup>		79	6	1	87	•	14	10	3	2	3	2	126
ø 1965/66-1966/67		65	0	•	65	•	4	20	6	0	3	6	121
ø 1971/72-1972/73 <sup>k</sup>		24	-	-	24	-	7	31	12	3	3	6	99
1974/75													

<sup>a</sup> Ensemble des pays arabes, y compris l'Irak et l'Iran. <sup>b</sup> Sans les pays arabes (Egypte, Algérie, Maroc, Tunisie, Libye). <sup>c</sup> Moins la République populaire de Chine, la Corée du Nord, le Vietnam du Nord et le Japon. <sup>d</sup> Pays-Bas, Danemark, France, Italie, Irlande et République fédérale d'Allemagne. <sup>e</sup> Irlande. <sup>f</sup> 1972 Suisse, Autriche, Norvège et Finlande. <sup>g</sup> Finlande : 1972; Norvège : 1970. <sup>h</sup> Nouvelle-Zélande : 1973. <sup>i</sup> Nouvelle-Zélande : moyenne des années civiles 1960/61-1961/62. <sup>j</sup> Nouvelle-Zélande : campagne 1971/72. <sup>k</sup> Nouvelle-Zélande : campagne 1971/72.

Source: Commonwealth Secretariat, "Meat and Dairy Produce Bulletin", Londres, années successives - Commonwealth Secretariat, Dairy Produce, Londres, années successives - Central Statistics Office, "Trade Statistics of Ireland", Dublin, années successives - Estimations et calculs personnels.

\* Tableau 20 Solde des échanges extérieurs<sup>a</sup> pour le beurre<sup>b</sup> et le fromage dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
<b>Beurre</b>																	
Europe de l'Ouest	- 209	- 262	- 234	- 208	- 249	- 260	- 328	- 259	- 258	- 257	- 197	- 188	- 85	- 103	- 142	+ 186	
CEE - 9	- 258	- 294	- 281	- 234	- 278	- 288	- 354	- 284	- 280	- 280	- 222	- 200	- 98	- 103	- 164	+ 178	+ 33
Europe de l'Est	+ 2	- 53	- 22	- 38	- 39	- 43	- 21	- 17	+ 3	+ 9	- 5	- 31	- 33	- 37	- 14	+ 9	
URSS	+ 0	+ 66	+ 33	+ 48	+ 67	+ 62	+ 21	+ 37	+ 52	+ 61	+ 74	+ 72	+ 71	+ 22	+ 10	- 212	+ 7
Amérique du Nord <sup>c</sup>	+ 14	+ 14	+ 4	+ 2	+ 14	+ 91	+ 151	+ 30	- 5	- 3	+ 15	+ 6	+ 0	+ 43	+ 15	- 47	- 33
Amérique latine	- 4	+ 11	+ 10	- 1	- 9	- 12	- 20	- 22	- 21	- 30	- 36	- 36	- 59	- 47	- 25	- 25	
Asie <sup>d</sup>	- 33	- 29	- 31	- 34	- 33	- 36	- 48	- 40	- 52	- 68	- 75	- 106	- 111	- 87	- 93	- 111	
Afrique	- 1	- 4	- 3	+ 11	+ 1	- 4	- 11	- 16	- 17	- 13	- 7	- 3	- 16	- 23	+ 2	- 9	
Océanie	+ 241	+ 275	+ 238	+ 231	+ 250	+ 246	+ 275	+ 287	+ 276	+ 305	+ 280	+ 277	+ 292	+ 276	+ 240	+ 221	
<b>Fromage</b>																	
Europe de l'Ouest	- 32	- 28	- 17	- 21	- 33	- 38	- 39	- 46	- 6	+ 0	+ 20	+ 29	+ 31	+ 29	+ 70	+ 111	
CEE - 9	- 59	- 75	- 67	- 68	- 77	- 83	- 90	- 85	- 60	- 54	- 41	- 30	- 35	- 29	+ 1	+ 40	+ 108
Europe de l'Est	- 13	+ 5	+ 0	+ 4	+ 6	+ 1	+ 9	+ 15	+ 17	+ 35	+ 28	+ 31	+ 33	+ 35	+ 23	+ 30	
URSS	+ 0	- 2	+ 1	+ 1	- 1	+ 2	+ 1	- 4	- 3	- 12	- 7	- 7	- 3	- 3	- 3	+ 0	- 4
Amérique du Nord <sup>c</sup>	+ 48	- 19	- 22	- 28	- 22	- 17	- 25	- 25	- 51	- 64	- 68	- 57	- 66	- 59	- 86	- 130	
Amérique latine	- 25	- 18	- 13	- 15	- 13	- 14	- 13	- 7	- 6	- 10	- 15	- 14	- 19	- 15	- 13	- 14	
Asie <sup>d</sup>	- 40	- 33	- 37	- 39	- 34	- 38	- 37	- 40	- 53	- 66	- 69	- 82	- 84	- 91	- 84	- 93	
Afrique	- 4	- 4	- 3	- 2	- 8	- 6	- 6	- 7	- 7	- 9	- 6	- 6	- 10	- 13	- 11	- 17	
Océanie	+ 99	+ 98	+ 98	+ 105	+ 115	+ 117	+ 113	+ 118	+ 119	+ 125	+ 129	+ 106	+ 123	+ 123	+ 114	+ 110	

<sup>a</sup> Excédents d'exportation : +; excédents d'importation : -. <sup>b</sup> Y compris le butteroil et le beurre fondu. <sup>c</sup> Y compris les dons privés des Etats-Unis. <sup>d</sup> Y compris les pays arabes d'Afrique en ce qui concerne les importations.

Source : voir tableaux 3<sup>a</sup>, 4<sup>a</sup>, 17<sup>a</sup> et 18<sup>a</sup>.

\* Tableau 21 Solde des échanges extérieurs<sup>a</sup> pour les dérivés stabilisés du lait dans les principaux pays et régions 1958-1974 (1 000 tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Lait concentré																	
Europe de l'Ouest	+ 304	+ 321	+ 359	+ 374	+ 396	+ 398	+ 416	+ 390	+ 362	+ 373	+ 410	+ 405	+ 404	+ 374	+ 304	+ 340	
CEE-9	+ 323	+ 347	+ 386	+ 402	+ 423	+ 434	+ 452	+ 429	+ 408	+ 425	+ 464	+ 461	+ 465	+ 444	+ 366	+ 421	+ 469
Europe de l'Est	+ 0	+ 1	+ 4	+ 4	+ 5	+ 6	+ 4	+ 4	+ 6	+ 6	+ 5	+ 10	- 1	- 5	- 3	+ 5	
URSS	+ 1	+ 3	+ 11	+ 9	+ 17	+ 18	+ 19	+ 22	+ 20	+ 25	+ 19	+ 20	+ 21	+ 22	+ 24	+ 25	+ 25
Amérique du Nord	+ 75	+ 57	+ 67	+ 64	+ 54	+ 56	+ 51	+ 41	+ 56	+ 25	+ 29	+ 39	+ 24	+ 23	+ 16	+ 16	
Amérique latine	- 51	- 71	- 57	- 52	- 64	- 69	- 82	- 84	- 91	- 104	- 102	- 106	- 89	- 92	- 97	- 105	
Asie b	- 306	- 272	- 319	- 333	- 340	- 333	- 335	- 333	- 303	- 253	- 259	- 252	- 200	- 190	- 173	- 163	
Afrique	- 57	- 43	- 51	- 56	- 62	- 68	- 73	- 77	- 89	- 95	- 99	- 109	- 119	- 147	- 120	- 123	
Océanie	+ 36	+ 24	+ 25	+ 19	+ 17	+ 26	+ 33	+ 37	+ 23	+ 18	+ 5	+ 3	+ 2	+ 0	- 1	- 5	
Lait en poudre																	
Europe de l'Ouest	- 3	- 68	+ 11	+ 54	+ 48	+ 15	- 150	+ 21	+ 132	+ 202	+ 275	+ 149	+ 272	+ 383	+ 281	+ 467	
CEE-9	- 11	- 76	+ 3	+ 47	+ 60	+ 15	- 77	+ 34	+ 131	+ 216	+ 307	+ 173	+ 326	+ 440	+ 266	+ 533	+ 488
Europe de l'Est	- 43	- 31	- 18	- 31	- 30	- 29	- 30	- 24	- 26	- 13	- 17	- 3	- 4	- 11	- 13	- 10	
URSS	-	- 2	- 3	- 2	- 3	- 6	- 19	- 22	- 10	- 8	- 8	- 9	- 13	- 20	- 27	- 20	- 21
Amérique du Nord <sup>c</sup>	+ 335	+ 368	+ 251	+ 373	+ 424	+ 554	+ 630	+ 454	+ 217	+ 234	+ 243	+ 262	+ 322	+ 283	+ 203	+ 29	+ 32
Amérique latine	- 94	- 110	- 97	- 114	- 137	- 166	- 162	- 166	- 151	- 174	- 190	- 185	- 226	- 237	- 238	- 287	
Asie b	- 113	- 157	- 135	- 185	- 231	- 251	- 259	- 247	- 277	- 323	- 340	- 390	- 392	- 397	- 399	- 419	
Afrique	- 5	- 10	- 11	- 14	- 22	- 18	- 25	- 38	- 36	- 39	- 38	- 51	- 63	- 75	- 63	- 56	
Océanie	+ 73	+ 100	+ 92	+ 71	+ 77	+ 96	+ 97	+ 121	+ 128	+ 200	+ 193	+ 190	+ 259	+ 238	+ 257	+ 260	

<sup>a</sup> Excédents d'exportation : +; excédents d'importation : -. <sup>b</sup> y compris les pays arabes d'Afrique en ce qui concerne les importations. <sup>c</sup> y compris les dons privés de lait écrémé en poudre des États-Unis.

Source : tableaux 9, 10<sup>a</sup>, 14<sup>b</sup>, et 15.<sup>c</sup>

Tableau 22<sup>x</sup> Evolution des principaux éléments de l'approvisionnement de la CEE-9 en produits laitiers, 1960-1974

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Beurre(1000 t poids prod. frais)															
Production <sup>a</sup>	1 157	1 229	1 267	1 252	1 241	1 359	1 375	1 451	1 579	1 518	1 470	1 431	1 641	1 675	1 605
Importations nettes <sup>b</sup>	281	234	278	288	354	284	280	280	222	200	98	103	164	178 <sup>r</sup>	33 <sup>r</sup>
Quantités disponibles totales <sup>c</sup>	1 438	1 463	1 545	1 540	1 595	1 643	1 655	1 731	1 801	1 718	1 568	1 534	1 805	1 497	1 572
Variation de stocks	+ 55	+ 12	- 14	- 1	+ 27	+ 51	+ 16	+ 46	+ 151	- 19	- 196	- 29	+ 253	- 172	- 45
Consommation humaine <sup>e</sup>	1 383	1 451	1 559	1 541	1 568	1 592	1 639	1 685	1 650	1 737	1 764	1 558	1 552	1 669	1 617
Degré d'auto approvisionnement <sup>f</sup>	83,7	84,7	81,3	81,2	79,1	85,4	83,9	86,1	95,7	87,4	83,3	91,8	105,7	100,4	99,3
Fromage(1000 t poids du prod.)															
Production	1 578	1 650	1 695	1 663	1 830	1 904	1 999	2 140	2 155	2 245	2 326	2 483	2 650	2 764	3 006
Importations nettes <sup>g</sup>	67	68	77	83	90	85	60	54	41	30	35	29	- 1 <sup>r</sup>	- 40 <sup>r</sup>	- 108 <sup>r</sup>
Quant. disponibles totales <sup>h</sup>	1 645	1 718	1 772	1 746	1 920	1 989	2 059	2 194	2 196	2 275	2 361	2 512	2 649	2 724	2 898
degré d'auto-approvision. <sup>i</sup>	95,9	96,0	95,7	95,2	95,3	95,7	97,1	97,5	98,1	98,7	98,5	98,8	100,0	101,5	103,7
Lait en poudre (1000 t poids du prod.)															
Production <sup>j</sup>	465	515	603	685	739	960	1 132	1 400	1 685	1 599	1 571	1 583	1 934	2 111	2 099
Solde des échanges extérieurs <sup>k</sup>	+ 3	+ 47	+ 60	+ 15	- 77	+ 34	+ 131	+ 216	+ 307	+ 173	+ 326	+ 440	+ 266	+ 533	+ 488
Quantités disponibles totales <sup>l</sup>	462	468	543	670	816	926	1 001	1 184	1 378	1 426	1 245	1 143	1 668	1 578	1 611
degré d'auto-approvision. <sup>m</sup>	100,6	110,0	111,0	102,2	90,6	103,7	113,1	118,2	122,3	112,1	126,2	138,5	115,9	133,8	130,3
Lait concentré (1000 t poids du produit)															
Production <sup>n</sup>	1 112	1 148	1 228	1 283	1 329	1 344	1 321	1 376	1 360	1 397	1 391	1 378	1 302	1 287	
Exportations nettes <sup>o</sup>	386	402	423	434	452	429	408	425	464	461	465	444	366	421	469
Quantités disponibles totales <sup>p</sup>	726	746	805	849	877	915	913	951	916	936	926	934	936	866	
degré d'auto approvisionnement <sup>q</sup>	153,2	153,9	152,5	151,1	151,5	146,9	144,7	144,7	150,7	149,3	150,2	147,5	139,1	148,6	

<sup>a</sup> D'après le tableau 1<sup>r</sup>. <sup>b</sup> D'après le tableau 2<sup>r</sup>. <sup>c</sup> Production y compris les importations nettes. Calculés d'après le tableau 2<sup>r</sup>. <sup>e</sup> Quantités disponibles totales plus ou moins variation des stocks. <sup>f</sup> D'après le tableau 20<sup>r</sup>. <sup>g</sup> Production y compris importations nettes. <sup>h</sup> Production en % de la quantité disponible totale. <sup>i</sup> D'après les tableaux 6 et 7<sup>r</sup>. (c'est-à-dire moins l'Italie et le Luxembourg et sans la poudre et le beurre en poudre). <sup>j</sup> D'après le tableau 21<sup>r</sup> (c'est-à-dire sans la poudre de sérum et babeurre en poudre); + exportations nettes; - importations nettes). <sup>k</sup> Production plus ou moins solide des échanges extérieurs. <sup>l</sup> Production en % de la quantité disponible totale. <sup>m</sup> Moins l'Irlande. <sup>n</sup> D'après le tableau 21<sup>r</sup> (c'est-à-dire y compris l'Irlande). <sup>o</sup> Production déduction faite des exportations nettes. <sup>p</sup> Production en % de la quantité disponible totale. <sup>q</sup> Exportations nettes.

Source : voir les tableaux cités en référence.

Communautés européennes — Commission

**L'évolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté**  
**II. Viande bovine, viande ovine, produits laitiers**

Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes

1979 — 254 p. — 21 x 29,7 cm

Série Informations sur l'agriculture — 1976 — 19

ISBN 92-825-1226-6

N° de catalogue : CB-NA-79-019-FR-C

BFR 250	DKR 44	DM 15,80	FF 36,50
LIT 7000	HFL 17	UKL 4.20	USD 8.50

La présente étude, effectuée dans le cadre du programme d'études de la Direction Générale de l'Agriculture, constitue la deuxième partie d'une vaste enquête sur les sources d'approvisionnement existantes de la Communauté et sur celles que l'on prévoit pour l'avenir en ce qui concerne un certain nombre de produits agricoles importants à l'échelle internationale.

L'enquête a porté sur les produits ou groupes de produits suivants :

Froment, céréales fourragères, sucre, viande bovine, viande de mouton, produits laitiers, huiles et graisses, aliments azotés pour animaux.

Le présent volume (**tome 2**) contient les chapitres relatifs à la viande bovine, à la viande de mouton et aux produits laitiers; le **tome 1** <sup>(1)</sup> contient les chapitres relatifs au froment, aux céréales fourragères et au sucre ainsi qu'une récapitulation et des conclusions pour tous ces produits; le **tome 3** contiendra les chapitres relatifs aux huiles et graisses ainsi qu'aux aliments azotés pour animaux.

Dans chaque chapitre, l'analyse s'articulera généralement autour des principaux éléments suivants :

- a) production, consommation, commerce extérieur de la Communauté, pour la période 1960-1974/75;
- b) offre, demande, prix sur les marchés internationaux pour cette même période;
- c) facteurs déterminants et perspectives d'évolution à moyen terme des marchés mondiaux;
- d) position future de la CEE sur les marchés internationaux.

(1) Déjà publié sous n° 18 de la même série.

# Informations sur l'Agriculture

		Date	Langues
N° 1	Crédits à l'agriculture I. France, Belgique, G.D. de Luxembourg	Février 1976	F
N° 2	Crédits à l'agriculture II. République Fédérale d'Allemagne	Février 1976	D
N° 3	Crédits à l'agriculture III. Italie	Février 1976	F I
N° 4	Crédits à l'agriculture IV. Pays-Bas	Février 1976	E N
N° 5	Carte de la durée de la période de végétation dans les Etats membres de la Communauté	Mars 1976	F D
N° 6	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin - Données technico-économiques de base - Schwäbisch-bayerisches Hügelland (R.F. d'Allemagne)	Mars 1976	D
N° 7	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin - Données technico-économiques de base - South-East Leinster (Irlande), West Cambridgeshire (Royaume-Uni), Fünen (Danemark)	Mars 1976	E
N° 8	Dispositions en matière de zootechnie bovine	Mars 1976	F
N° 9	Formes de coopération dans le secteur de la pêche - Danemark, Irlande, Royaume-Uni	Avril 1976	E
N° 10	Les marchés du lait et de la viande bovine de la Communauté - Approche régionale pour la recherche d'un équilibre	Juin 1976	D E
N° 11	La contribution des "Comunità montane" au développement de l'agriculture de montagne en Italie	Juillet 1976	I
N° 12	Les "Enti di sviluppo agricolo" en Italie et la réforme des structures - Problèmes et perspectives d'adaptation	Juillet 1976	I
N° 13	Marchés de citrons frais et de jus de citron dans la Communauté européenne	Juillet 1976	F E
N° 14	Les résidus de pesticides dans le tabac et les produits de tabac I. Rapport général	Juillet 1976	F E
N° 15	Teneur en eau de volailles congelées ou surgelées - Examen de méthodes de dosage	Juillet 1976	F E
N° 16	Méthodes de détection des virus de certaines maladies des produits d'origine animale	Août 1976	E
N° 17	Vaccins vétérinaires - Analyse comparative des législations des Etats membres pour trois importantes épizooties	Août 1976	E



---

		Date	Langues
N° 18	Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté I. Blé, céréales fourragères — Résumé	Août 1976	D F
N° 19	Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté II. Viande bovine, viande ovine, produits laitiers	Septembre 1976	D F

**Salgs- og abonnementskontorer · Vertriebsbüros · Sales Offices  
Bureaux de vente · Uffici di vendita · Verkoopkantoren**

**Belgique - België**

*Moniteur belge — Belgisch Staatsblad*  
Rue de Louvain 40-42 —  
Leuvensestraat 40-42  
1000 Bruxelles — 1000 Brussel  
Tél. 512 00 26  
CCP 000-2005502-27  
Postrekening 000-2005502-27

*Sous-dépôts — Agentschappen:*

Librairie européenne — Europese  
Boekhandel  
Rue de la Loi 244 — Wetstraat 244  
1040 Bruxelles — 1040 Brussel

**CREDOC**

Rue de la Montagne 34 - Bte 11 —  
Bergstraat 34 - Bus 11  
1000 Bruxelles — 1000 Brussel

**Danmark**

*J.H. Schultz — Boghandel*

Møntergade 19  
1116 København K  
Tlf. (01) 14 11 95  
Girokonto 200 1195

*Underagentur:*

Europa Bøger  
Gammel Torv 6  
Postbox 137  
1004 København K  
Tlf. (01) 14 54 32

**BR Deutschland**

*Verlag Bundesanzeiger*

Breite Straße — Postfach 10 80 06  
5000 Köln 1  
Tel. (0221) 21 03 48  
(Fernschreiber: Anzeiger Bonn  
8 882 595)  
Postscheckkonto 834 00 Köln

**France**

*Service de vente en France des publica-  
tions des Communautés européennes*

*Journal officiel*

26, rue Desaix  
75732 Paris Cedex 15  
Tél. (1) 578 61 39 — CCP Paris 23-96

*Sous-agent*

D.E.P.P. — Maison de l'Europe  
37, rue des Francs-Bourgeois  
75004 Paris  
Tél.: 887 96 50

**Ireland**

*Government Publications*

Sales Office  
G.P.O. Arcade  
Dublin 1

or by post from

*Stationery Office*

Beggar's Bush  
Dublin 4  
Tel. 68 84 33

**Italia**

*Libreria dello Stato*

Piazza G. Verdi 10  
00198 Roma — Tel. (6) 8508  
Telex 62008  
CCP 1/2640

*Agenzia*

Via XX Settembre  
(Palazzo Ministero del tesoro)  
00187 Roma

**Grand-Duché  
de Luxembourg**

*Office des publications officielles  
des Communautés européennes*

5, rue du Commerce  
Boîte postale 1003 — Luxembourg  
Tél. 49 00 81 — CCP 19190-81  
Compte courant bancaire:  
BIL 8-109/6003/300

**Nederland**

*Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf*

Christoffel Plantijnstraat, 's-Gravenhage  
Tel. (070) 62 45 51  
Postgiro 42 53 00

**United Kingdom**

*H.M. Stationery Office*

P.O. Box 569  
London SE1 9NH  
Tel. (01) 928 69 77, ext. 365  
National Giro Account 582-1002

**United States of America**

*European Community Information  
Service*

2100 M Street, N.W.  
Suite 707  
Washington, D.C. 20 037  
Tel. (202) 862 95 00

**Schweiz - Suisse - Svizzera**

*Librairie Payot*

6, rue Grenus  
1211 Genève  
Tél. 31 89 50  
CCP 12-236 Genève

**Sverige**

*Librairie C.E. Fritze*

2, Fredsgatan  
Stockholm 16  
Postgiro 193, Bankgiro 73/4015

**España**

*Librería Mundi-Prensa*

Castelló 37  
Madrid 1  
Tel. 275 46 55

**Andre lande · Andere Länder · Other countries · Autres pays · Altri paesi · Andere landen**

Kontoret for De europæiske Fællesskabers officielle Publikationer · Amt für amtliche Veröffentlichungen der Europäischen Gemeinschaften · Office for Official Publications of the European Communities · Office des publications officielles des Communautés européennes · Ufficio delle pubblicazioni ufficiali delle Comunità europee · Bureau voor officiële publikaties der Europese Gemeenschappen

Luxembourg 5, rue du Commerce Boîte postale 1003 Tél. 49 00 81 · CCP 19 190-81 Compte courant bancaire BIL 8-109/6003/300

BFR 250    DKR 44    DM 15,80    FF 36,50    LIT 7000    HFL 17    UKL 4.20    USD 8.50

---



**OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES  
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

ISBN 92-825-1226-6

**Boîte postale 1003 — Luxembourg**

N° de catalogue : CB-NA-79-019-FR-C